

**MASTER MONDES MEDIEVAUX  
HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, LITTERATURES  
DES MONDES CHRETIENS ET MUSULMANS MEDIEVAUX**

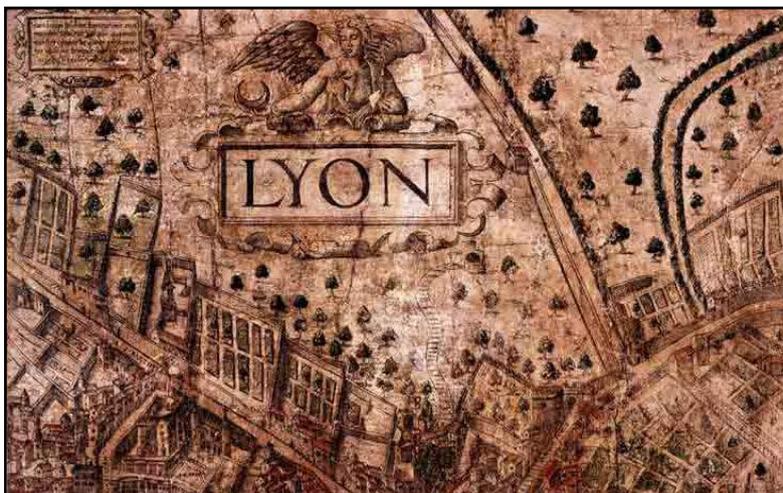
**UNIVERSITE LUMIERE LYON 2**

**MÉMOIRE de 2<sup>e</sup> ANNÉE**

**PRÉSENTÉ PAR**

**Morgane SABATIÉ**

*Histoire et Archéologie des jardins à Lyon à la fin du Moyen Âge  
(Du début du XIV<sup>ème</sup> siècle au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle)*



**Nombre de volumes (ex. : vol. 1/1)**

**SOUS LA DIRECTION DE  
M. Jean-Louis Gaulin – Université Lumière Lyon 2**

**2016-2017 (session : 1<sup>re</sup>)**

**POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME NATIONAL DE MASTER  
DÉLIVRÉ EN COACCREDITATION PAR LES ÉTABLISSEMENTS :**

**UNIVERSITE LUMIERE LYON 2  
UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON III  
UNIVERSITE DE SA VOIE MONT-BLANC  
ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON**



# Remerciement

---

Ce mémoire est le fruit d'un travail de deux années qui n'aurait jamais vu le jour sans l'aide de nombreuses personnes qui m'ont guidé, soutenu et à qui je tiens à exprimer ma gratitude.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Jean-Louis Gaulin, professeur à l'Université Lumière Lyon 2 et directeur du CIHAM, qui m'a guidé avec bienveillance sur le chemin de la recherche.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Jean-Michel Poisson, maître de conférence à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et maintenant professeur émérite qui m'a suivi et prêté un certain nombre de documents, dont son précieux exemplaire de l'édition spéciale du *Catalogue de l'exposition du plan de Lyon vers 1550*.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'équipe du CIHAM pour m'avoir aidé et fourni les documents nécessaires à l'élaboration de mon mémoire. Je souhaite exprimer ma gratitude envers Karyn Mercier, technicienne au CNRS, infographiste –PAO, entre autre, qui a pris le temps de me guider, me conseiller et sans laquelle les cartes de répartition des jardins de la ville de Lyon à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, auraient difficilement vu le jour. Merci à Caroline Plichon, professeur à l'Université Lyon 2, dont les cours de rédaction du mémoire m'ont été bénéfiques. Durant ces deux années, elle a su assurer un cadre, débloquent les pannes d'écrivains et rassurer les étudiants en master dans ce projet de grande envergure qui peut être impressionnant. Merci à ma famille et à mes amis qui ont patiemment relu les différentes versions de mon mémoire et qui m'ont soutenu durant ces deux années.

Enfin, je tiens particulièrement à remercier Manon Cabanis, carpologue-anthracologue de l'INRAP de Rhône-Alpes – Auvergne et chercheuse au GeoLab UMR 6042 de l'Université de Clermont-Ferrand, qui m'a fait découvrir son métier avec passion en m'accueillant à l'INRAP pendant un mois lors d'un stage. Rencontre qui a déterminé la voie professionnelle vers laquelle je vais me diriger.

# Abréviations

---

- ADR : Archives départementales du Rhône
- Afan : Association pour les fouilles archéologiques nationales
- AML : Archives municipales de Lyon
- Arch. nat. : Archives nationales
- BML : Bibliothèque municipale de Lyon
- Bnf : Bibliothèque nationale de France
- CIRA : Commission interrégionale de la recherche archéologique
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- Daf : Document d'archéologie française
- DARA : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes
- DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
- f. : folio
- Fig. : Figure
- INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
- LPA : Lyon Parc Auto
- p. : page
- SAVL : Service archéologique de la ville de Lyon
- SRA : Service régional de l'Archéologie
- SEMALY : Société d'Economie Mixte du Métropolitain de l'Agglomération Lyonnaise
- t. : tome
- vol. : volume

# Sommaire

<b>Remerciement</b> .....	<b>3</b>
<b>Abréviations</b> .....	<b>4</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Partie I : La place des jardins dans le paysage urbain lyonnais du début du XIV<sup>ème</sup> au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle.</b> .....	<b>15</b>
A. Aux origines de la ville de Lyon.....	15
1. Le paysage lyonnais .....	15
2. La construction de l'urbanisme lyonnais (des origines au XI <sup>ème</sup> siècle).....	17
3. Développement de la ville de Lyon (du XI <sup>ème</sup> au XIV <sup>ème</sup> siècle).....	23
B. La place des jardins dans la ville de Lyon en 1388 .....	28
1. Etude du vocabulaire lyonnais : de <i>hortus</i> à <i>curtil</i> .....	28
2. Le livre du Vaillant de 1388.....	33
3. La place des jardins et leurs répartitions à Lyon à la fin du XIV <sup>ème</sup> siècle d'après le <i>livre du Vaillant</i> de 1388. ....	37
C. Evolution de la répartition des jardins dans la ville de Lyon de 1388 à 1550 .....	46
1. Etude du vocabulaire lyonnais : de <i>curtil</i> à jardin.....	46
2. Les changements du XV <sup>ème</sup> siècle et les <i>Nommées</i> de 1493 .....	49
3. Evolution de la répartition des jardins à Lyon de la fin du XIV <sup>ème</sup> siècle jusqu'au milieu du XVI <sup>ème</sup> siècle. ....	52
<b>Partie II : Les jardins lyonnais entre représentations et réalités</b> .....	<b>59</b>
A. La clôture .....	60
1. Fonctions de la clôture .....	60
2. Les clôtures végétales, en bois et le fossé .....	62
3. Le mur .....	65
B. L'eau et les jardins .....	67
1. Le problème de l'alimentation en eau des jardins .....	67
2. Les puits .....	70
3. Arrosage, irrigation et drainage du jardin .....	74
C. Aménagements, organisations et mises en scène des jardins lyonnais .....	76
1. L'organisation des plantations .....	76
2. Aménagements et structures construites dans les jardins.....	81
3. Mises en scène des jardins dans les représentations lyonnaises.....	84
<b>Partie III: Les jardins lyonnais et leurs évolutions, focus sur quatre sites archéologiques présentant des jardins fouillés</b> .....	<b>89</b>

A.	Le jardin de l'hôtel du Doyenné, le jardin privé d'un riche ecclésiastique .....	91
1.	Présentation des fouilles archéologiques .....	91
2.	Le jardin de l'hôtel du Doyenné de l'origine à la fin du XIV <sup>ème</sup> siècle. ....	93
3.	Le jardin de l'hôtel du Doyenné du XV <sup>ème</sup> au XVI <sup>ème</sup> siècle. ....	95
B.	Le jardin des Célestins, le jardin d'un couvent.....	96
1.	Présentation des fouilles archéologiques.....	96
2.	De la vigne du Temple au <i>curtil</i> de la maison de Savoie (Du XIII <sup>ème</sup> au XIV <sup>ème</sup> siècle).....	97
3.	Du <i>curtil</i> de la maison de Savoie au jardin des Célestins (du XV <sup>ème</sup> au XVI <sup>ème</sup> siècle).....	101
C.	Les jardins Gadagne et Gondi, jardins de riches laïques .....	104
1.	Présentation des fouilles archéologiques.....	104
2.	Le <i>curtil</i> de la maison Boysette .....	106
3.	Des jardins des Pierrevive aux jardins des Gondi et Gadagne.....	108
D.	Les jardins d'un îlot de Saint-Georges, jardins d'un quartier laïque modeste.....	112
1.	Présentation des fouilles archéologiques.....	112
2.	Evolution de la place des jardins dans un quartier laïque modeste (du XIII <sup>ème</sup> au XV <sup>ème</sup> siècle) .....	114
3.	Evolution de la place des jardins dans un quartier laïque modeste (du XV <sup>ème</sup> au XVI <sup>ème</sup> siècle) .....	116
	<b>Conclusion.....</b>	<b>121</b>
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>124</b>
	Sources .....	124
	Rapports de fouilles .....	125
	Etudes .....	125
	Outils de travail .....	130
	Autre .....	131
	Sitographie.....	131
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>132</b>
	<b>Table des annexes .....</b>	<b>133</b>
	Analyse du <i>Livre du Vaillant</i> de 1388.....	143
	Analyse des <i>Nommées</i> de 1493 .....	153
	Concordances des mesures .....	189
	<b>Résumé.....</b>	<b>191</b>

# Introduction

---

## *Enoncé du sujet*

Ces dernières décennies, les jardins médiévaux ont fait l'objet d'un intérêt croissant. Nous entendons de plus en plus parler de reconstitution de jardins médiévaux ou d'inspiration médiévale dans toutes les régions de France<sup>1</sup>. Ces reconstitutions servent notamment à des fins pédagogiques et de recherche afin d'obtenir un aperçu le plus réaliste possible des jardins de l'époque médiévale. Leurs reconstitutions s'appuient avant tout sur les représentations des jardins médiévaux que l'on retrouve dans les enluminures et sur les grands documents médiévaux tels que le cartulaire *De Villis* et le plan de Saint Gall. En outre, de nombreux colloques<sup>2</sup> et journées d'études<sup>3</sup> ont abordé le sujet. Bien que la majorité des ces études aient traité l'histoire des jardins par le biais des enluminures et des grandes sources historiques que nous venons de citer et d'après les œuvres d'Albert le Grand *De vegetabilibus et plantis* et de Pierre de Crescent, *Les profits champêtres*, quelques unes se sont intéressées à la réalité quotidienne des jardins à travers des témoignages de contemporains. Ces derniers sont recueillis d'une part, dans des livres d'économie domestique, sources narratives, comme *Le Mesnagier de Paris*<sup>4</sup> et d'autre part dans des textes d'archives comme par exemple, des états des lieux, des inventaires après décès, des testaments et les sources fiscales. Ces textes médiévaux, nous apportent beaucoup d'informations sur les pratiques sociales qui touchent aux jardins tels que leurs emplacements par rapport aux maisons, leurs aménagements, leurs fonctions, leurs entretiens et les plantes cultivées.

Cependant, ces textes ne reflètent généralement qu'une partie de la réalité, celle qui a été transcrite. Or, pour avoir une image complète et réelle des jardins de cette époque, nous devons faire appel à d'autres disciplines. L'histoire et l'archéologie des jardins sont des sujets

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple, le parc et château du Colombier Mondalzac à Salles-la-Source dans l'Aveyron ou encore le jardin médiéval de Bazoges en Pareds en Vendée.

<sup>2</sup> Voir par exemple : les Actes du Colloque du CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE DE FLARAN (dir.), *Jardins et vergers en Europe occidentale (VIIIe-XVIIIe siècles)*, Valence-sur-Baïse, Centre culturel de l'Abbaye de Flaran, 1989.

<sup>3</sup> Par exemple : Journée d'étude « HORTUS – Histoire des savoirs et jardins de mémoire – Usages sociaux du jardin médiéval », 25 Novembre 2015, ISH, Lyon, ISH, Espace Marc Bloch.

<sup>4</sup> G. E. BRERETON, J. et M. FERRIER et K. UELTSCHI, *Le Mesnagier de Paris*, Paris, Librairie générale française, 1994.

transdisciplinaires, aux croisements de plusieurs domaines que sont d'une part, les sciences humaines et sociales : l'histoire, la géographie et l'archéologie et d'autre part, les sciences de la vie et de la terre : la botanique et la géologie. C'est cette diversité des disciplines qui est intéressante car elle fait le lien entre l'archéologie, l'histoire et la botanique.

Le *Dictionnaire d'architecture* de Jean-Marie Pérouse de Montclos<sup>1</sup>, détermine le terme de jardin comme étant un « terrain, généralement clos, où l'on cultive des végétaux pour l'agrément ou l'utilité. ». Cette définition présente de façon simple et concise le terme générique de jardin d'un point de vue architectural et c'est cette définition que nous utiliserons dans un premier temps<sup>2</sup> par commodité car elle donne les principaux éléments qui définissent un jardin, c'est-à-dire la clôture et la culture des végétaux.

Il faut savoir qu'il existe une grande diversité de jardins suivant leurs emplacements et leurs fonctions. S'ils sont situés dans la ville, hors de la ville ou dans la campagne, nous parlerons de *jardins urbains*, *périurbains* ou *ruraux*. Un même jardin peut avoir une ou plusieurs fonctions. Il y a les jardins nourriciers, autrement dit les *jardins utilitaires* qui servent à subvenir à l'alimentation des propriétaires. Les jardins qui servent aux plaisirs et aux loisirs, appelés *jardins d'agrément*. Enfin, les *jardins monastiques* cumulent plusieurs fonctions. D'une part, ils servent à subvenir à l'alimentation des moines et à soigner les malades (jardin des simples), d'autre part, ils ont une forte valeur symbolique et religieuse.

Il semble intéressant de se concentrer sur l'histoire de la ville de Lyon et ses alentours à l'époque médiévale car le développement de l'urbanisme de cette ville située à la confluence de deux fleuves, Rhône et Saône, est particulier<sup>3</sup>. De plus, l'accès aux différentes sources s'en trouve facilité. Au fil des recherches, les bornes géographiques se sont concentrées sur la ville de Lyon car l'étude des jardins ruraux et périurbains dans les alentours de Lyon se serait avérée difficile. En effet, si le nombre de sources est assez faible concernant les jardins médiévaux au sein de la ville, les sources deviennent rares et difficiles à étudier concernant les jardins ruraux et périurbains<sup>4</sup>. Leurs traces sont souvent conservées dans les

---

<sup>1</sup> Jean-Marie PEROUSE DE MONTCLOS, *Architecture: description et vocabulaire méthodiques*, 4<sup>ème</sup> éd., Paris, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2011, p. 604.

<sup>2</sup> Nous reviendrons sur l'étymologie et sur les différentes définitions du jardin dans la première partie du mémoire.

<sup>3</sup> Nous reviendrons sur l'histoire de Lyon et de son urbanisme dans la première partie du mémoire.

<sup>4</sup> Les jardins ruraux de la région lyonnaise ont été abordés dans la thèse de Marie-Thérèse LORCIN, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles*, Lyon, Imprimerie Bosc Frères, 1974.

documents fiscaux que sont les Nommées, les livres du Vaillant<sup>1</sup>, et les terriers<sup>2</sup> où très souvent, seule la mention de grand ou petit qualifie les jardins. Se concentrer sur la ville de Lyon semble, aussi plus pertinent, afin de pouvoir analyser plus précisément les jardins et leurs évolutions au sein de l'urbanisme. Ainsi nous pourrions observer leurs intégrations et leurs situations dans le paysage urbain lyonnais de la fin du Moyen Âge.

Les bornes chronologiques choisies pour l'étude des jardins à Lyon, partent du début du XIV<sup>ème</sup> siècle et s'arrêtent au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle car les premières représentations<sup>3</sup> de jardins à Lyon datent du XVI<sup>ème</sup> siècle. Ces représentations sont importantes parce qu'elles laissent entrevoir les différents aspects que pouvaient revêtir les jardins à cette période et quels sont les éléments qui les composent<sup>4</sup>. De plus, elles peuvent aussi nous donner une idée des fonctions des différents jardins et de la perception que les contemporains se font de ces lieux. En outre, étudier cette période charnière de l'histoire, entre fin de la période médiévale et début de la Renaissance, est particulièrement intéressant concernant l'évolution des jardins. En effet, au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, Lyon est fortement influencé par la Renaissance italienne et se transforme que ce soit au niveau architectural et au niveau de la société<sup>5</sup>. Les jardins étudiés ici, en sont un exemple.

Afin de bien cerner l'évolution des jardins et de leurs places au sein de la ville nous partirons du XIV<sup>ème</sup> siècle car même si les mentions de jardins commencent à apparaître au XIII<sup>ème</sup> siècle, c'est à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle que leurs études sont le mieux adaptés, aux sources exploitées au sein du mémoire. A l'autre extrémité des bornes géographiques nous nous arrêterons au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle puisque l'étude du plan scénographique de Lyon en 1550 est la principale source iconographique utilisée sur ce sujet.

---

<sup>1</sup> Les Nommées et le livre du vaillant sont des sources fiscales, destinées à l'établissement des impôts qui énumèrent les biens meubles et immeubles des habitants de Lyon et les évaluent. Nous reviendrons sur ce point dans la première partie de mon mémoire.

<sup>2</sup> Les terriers sont des registres contenant les lois et usages d'une seigneurie, la description des biens meubles et immeubles, les droits et conditions des personnes, ainsi que les redevances et obligations auxquelles elles sont soumises.

<sup>3</sup> Nous nous reporterons essentiellement au plan scénographique de Lyon en 1550 consultable sur le site des Archives municipales de Lyon : <http://www.archives-lyon.fr/static/archives/contenu/old/public/plan-s/cs2quart.html>, conservé aux archives municipales de Lyon sous la cote 2S ATLAS 3 et sur les miniatures des manuscrits de Pierre Sala, dont l'une se trouve dans le manuscrit *Complainte au dieu d'Amour*, conservé à Vienne au Österreichische Nationalbibliothek et l'autre dans le manuscrit *Prouesse de plusieurs roys*, conservé à la Bibliothèque nationale de France, sous la référence : ca 1523, BnF, ms Fr. 10420, fol. 1V<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> Ce point fera l'objet de la deuxième partie du mémoire.

<sup>5</sup> L'histoire de Lyon et de son développement fera l'objet de la première partie du mémoire.

## *Historiographie*

L'étude des jardins à Lyon du début du XIV<sup>ème</sup> siècle au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle semble pertinente puisque aucune étude n'a été faite sur cette période concernant les jardins urbain. Les études écrites sur l'histoire de ceux-ci, à Lyon, à l'époque moderne, quant à elles, sont rares. Pourtant les sources à leur sujet sont beaucoup plus nombreuses et pourrait faire un jolie sujet de recherche. En effet, comme le fait remarquer Marie-Hélène Bénétière, principale auteure sur l'étude des jardins à Lyon<sup>1</sup>, dans l'introduction de son article « sources pour une étude des jardins à Lyon au XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup> » les jardins à Lyon sont mal connus et peu d'études et de recherches ont été faites sur ce sujet. Cependant, si peu d'études ont été réalisées sur ce sujet à l'époque moderne, il faut savoir que les études sur les jardins à l'époque médiévale à Lyon sont encore plus rares<sup>3</sup>. Leurs études étant abordées au détour d'articles et de quelques œuvres de grands historiens Lyonnais, parmi lesquels nous retrouvons Jacques Rossiaud et Marie-Thérèse Lorcin. Elève de Georges Duby, professeur à l'Université Lyon 2 et maintenant professeur émérite, Jacques Rossiaud est historien du Moyen Âge, spécialiste, entre autre, de l'histoire de Lyon. Marie-Thérèse Lorcin, elle aussi professeur à l'Université Lyon 2, avant de prendre le titre de professeur émérite, a abordé, lors de sa thèse sur les campagnes lyonnaise, le thème des jardins ruraux. Les études de Jean Deniau et d'Arthur Kleinclausz, grands historiens de Lyon du XX<sup>ème</sup> siècle, ont permis de suivre l'évolution de la ville lyonnaise au Moyen Âge et ainsi de retracer la situation des jardins dans ce paysage urbain. Enfin, le fait d'intégrer l'archéologie des jardins, une discipline récente de nos jours, dans notre étude permet d'ajouter un regard sur la réalité des jardins à Lyon.

Si les jardins ont été peu étudiés en archéologie, c'est parce que l'archéologie des jardins est une discipline encore nouvelle. En effet, elle s'appuie sur des créations éphémères constituées de structures légères qui laissent peu de traces et qui sont donc difficilement identifiables sur un site. L'archéologie reposant avant tout sur des données matérielles bien visibles, ceci explique que ce domaine a eu du mal à émerger. Il a d'abord fallu attendre que cette discipline trouve aux yeux des archéologues un intérêt scientifique pour qu'ils se mettent

---

<sup>1</sup> M.-H. BENETIERE, *Les atlas de rentes nobles : une source pour l'étude du jardin lyonnais du 16ème au 18ème siècle*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de M. Perez, Université Lyon II, 1988.

<sup>2</sup> M.-H. BENETIERE, « Sources pour une étude des jardins à Lyon au XVIe siècle », dans *Aspects du XVIe siècle à Lyon*, Lyon, Institut d'histoire de l'art de Lyon, 1993, p. 153-162.

<sup>3</sup> Je n'ai trouvé qu'une seule étude sur ce sujet de C. NOAILLES, *Jardin à Lyon au XVe siècle*, mémoire de maîtrise dactylographié, Université Lyon II, 1994 ; cité par Jacques Rossiaud dans J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550 : réalités et imaginaires d'une métropole*, Seyssel, Champ Vallon, 2012 ; que je n'ai pas pu retrouver.

à chercher et à comprendre ces traces laissées par les jardins et c'est en 1920, grâce à la découverte des fresques de Pompéi, qu'est née l'archéologie des jardins. Ces peintures murales ont attiré l'attention et la curiosité des archéologues à propos des jardins car elles offraient un aperçu réaliste des jardins romains du I<sup>er</sup> siècle avant J.C, mais à cette époque le projet de recherche se concentre surtout les restaurations des structures architecturales. C'est avec les travaux novateurs de Wilhelmina Feemster Jashemski, dans les années 1960 à 1980 que la discipline prend un tournant déterminant. Reconnue comme étant la pionnière de l'archéologie des jardins, ses recherches sur les sites de Pompéi, Herculaneum et Oplontis ont mis en évidence, grâce à un contexte de conservation exceptionnel, l'organisation végétale et architecturale des jardins des villas romaines.

Toutefois, ce n'est que depuis les années 1980 que l'archéologie des jardins a vraiment acquis ses lettres de noblesse, notamment dans les pays anglo-saxons grâce à Kathryn Gleason, David Jacques et Naomi F. Miller<sup>1</sup> qui ont mis en place une méthodologie pour fouiller les jardins. En France, l'archéologie des jardins s'est développée à partir de 1993, grâce à Anne Allimant-Verdillon, archéologue spécialisée dans la fouille et la restauration des jardins.

Si ce domaine de l'archéologie est difficile à appréhender, c'est que les éléments qui le composent sont périssables. C'est pour cette raison que l'étude d'un jardin doit tout d'abord s'accompagner d'une analyse historique qui permet d'avoir une première approche du site et de comprendre son agencement. Puis des sondages de différentes profondeurs sont réalisés afin de trouver d'éventuelles structures en dur (bassin, fontaine,...). Les coupes stratigraphiques et les sondages sont ensuite analysés en utilisant des critères géomorphologiques<sup>2</sup>, pédologiques<sup>3</sup>, et archéologiques. Puis le terrain est décapé de façon ponctuelle pour laisser apparaître le plan des aménagements, comme les allées de plantations ou les délimitations des parterres. Enfin, l'ensemble est relevé à l'échelle 1/20e. Des échantillons sont prélevés lors des fouilles et sont envoyés en laboratoire afin d'être étudiés par les sciences environnementales appliquées à l'archéologie. Ces sciences permettent d'identifier la flore et la nature du sol, des composantes essentielles à la compréhension de l'environnement passé des sites. Grâce à elles, nous pouvons retrouver plus facilement les

---

<sup>1</sup> Voir par exemple, N. F. MILLER et K. GLEASON, *Archaeology of garden and field*, Philadelphie, Université de Pennsylvanie Press, 1998 ; D. JACQUES, « Archéologie des jardins et restauration », *Monumental, Val-de-Grâce, jardins historiques*, 1993, p. 60-63.

<sup>2</sup> Voir *infra*, note 5 p. 12.

<sup>3</sup> La pédologie est l'étude de l'organisation (structures et fonctionnement) des sols, de leurs propriétés, de leur distribution dans l'espace et de leur évolution dans le temps. Elle permet de savoir de façon précise l'histoire de ce sol : anthropisation, cours d'eau, interaction entre espèces vivantes et minérales.

aspects que pouvaient avoir les jardins aux périodes antique, médiévale et moderne. Ceci a réellement permis à l'archéologie des jardins de se développer.

Les sciences environnementales appliquées à l'archéologie se sont développées grâce aux progrès des techniques d'analyse et au développement de l'archéologie préventive. Parmi elles, nous retrouvons : la palynologie<sup>1</sup>, la carpologie<sup>2</sup>, la micromorphologie<sup>3</sup>, l'anthracologie<sup>4</sup>, la géomorphologie<sup>5</sup>, et de nombreuses autres sciences appliquées à l'archéologie.

Depuis plus d'une cinquantaine d'années, grâce aux progrès de l'archéologie des jardins et du paysage, et à l'intérêt croissant que l'on porte aux jardins en histoire, les études sur les jardins situés autour et dans les agglomérations se sont multipliées<sup>6</sup>. Cependant, leurs nombres restent assez faibles et les études qui se sont intéressées à l'histoire des jardins urbains concernant une seule ville en particulier<sup>7</sup> sont encore plus rares.

## Sources

Comme vu précédemment, le mémoire reposera sur trois grands types de sources. Ceci offrira une vision globale de l'histoire et l'archéologie des jardins, leurs répartitions, leurs évolutions et de leurs représentation à Lyon durant la période charnière du début XIV<sup>ème</sup> jusqu'au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> La palynologie appliquée à l'archéologie (paléopalynologie) est l'étude des pollens et des spores fossilisés piégés dans les sédiments. Elle permet de retrouver le type de couvert végétal qu'il y avait sur le site.

<sup>2</sup> La carpologie est l'étude des macrorestes végétaux (graines, fruits, noyaux, feuilles, bourgeons, mousses, restes de traitements des céréales retrouvés en fouille).

<sup>3</sup> La micromorphologie est l'étude de l'organisation microscopique des sédiments. En archéologie cette discipline peut déterminer s'il y a eu ou non anthropisation des sols.

<sup>4</sup> L'anthracologie est l'étude des charbons de bois retrouvés en contexte archéologique (foyer,...) et dans les couches naturelles (incendie).

<sup>5</sup> La géomorphologie est l'étude des successions des couches du sol (stratigraphie), de la nature des roches et leurs formations. Ainsi elle permet de reconstituer les paysages et les reliefs anciens.

<sup>6</sup> Voir par exemple : E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge : du XI<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2003, vol. 46, n° 184, p. 381-408 ; A. HIGOUNET-NADAL, « Les jardins urbains dans la France médiévale », dans *Jardins et vergers en Europe occidentale (VIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Valence-sur-Baïse, Centre culturel de l'Abbaye de Flaran, 1989, p. 115 à 144 et Jean-Pierre LEGUAY, *Terres urbaines: places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

<sup>7</sup> N. COULET, « Pour une Histoire du jardin, Vergers et Potagers à Aix-en-Provence : 1350-1450 », dans *Le Moyen-Age*, 1967, Tome LXXIII, p. 250.

Tout d'abord, les sources fiscales que sont le livre du vaillant de 1388<sup>1</sup> et les Nommées de Lyon en 1493<sup>2</sup> conservés aux archives municipale de Lyon seront traitées pour les données spatiales qu'elles contiennent, ceci permettra d'observer l'emplacement des jardins au sein de l'urbanisme lyonnais et l'évolution de leurs répartitions en fonction de l'histoire de la ville. Puis, afin d'apprécier les aménagements des jardins et l'organisation des plantations, éphémères, qui ne laissent presque aucune traces en fouille, l'apport de sources iconographiques tel que le plan scénographique de Lyon en 1550<sup>3</sup> conservé aux Archives municipales de Lyon et les miniatures des manuscrits de Pierre Sala<sup>4</sup>, dont l'une illustre le manuscrit : *Complainte au Dieu d'Amour*, conservé à Vienne à l'Osterreichische Nationalbibliothek et l'autre illustre : *Prouesse de plusieurs roys*, conservé à la Bibliothèque nationale de France, est nécessaire afin de compléter les informations données par l'histoire et l'archéologie. L'étude iconographique nous renseignera aussi sur les regards que pouvaient porter les hommes du Moyen âge sur leurs jardins et leurs fonctions. Enfin, pour avoir un aspect plus précis des jardins et de leurs évolutions, un focus sur quatre sites présentant des jardins fouillés<sup>5</sup> fera l'objet de la dernière partie du mémoire. Celle-ci réunira, pour chaque site l'histoire, l'archéologie et l'iconographie.

### *Problématique et plan*

L'apport de ces différentes sources montrera comment les jardins se sont inclus et ont évolué dans le paysage urbain lyonnais. De plus, elles nous permettront de mieux appréhender la diversité des jardins présents dans la ville. La recherche portera donc sur la place et l'intégration des jardins dans la ville de Lyon, d'un point du vue historique, géographique, sociologique et iconographique. Ainsi, il s'agira de mettre en relation la construction de

---

<sup>1</sup> E. PHILIPON et C. PERRAT, *Livre du Vaillant de 1388*, Lyon, Audin, 1927.

<sup>2</sup> *Nommées ou dénombrement des biens meubles et immeubles possédés par les habitants de Lyon ou « Vaillant des habitants de Lyon » en 1493, cahier 1*, Archives municipale de Lyon, disponible sur : <http://www.fondsenligne.archives-lyon.fr/ac69v2/cc.php>, [consulté le lundi 6 février 2016]. Ces sources fiscales sont destinées à l'établissement des impôts. Ils énumèrent les biens meubles et immeubles des habitants de Lyon et les évaluent.

<sup>3</sup> Plan scénographique de Lyon en 1550, *op. cit.*

<sup>4</sup> Les miniatures des manuscrits de Pierre Sala, *op. cit.*

<sup>5</sup> Catherine ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île: Bourse, République, Célestins, Terreaux, sites Lyon Parc Auto*, Lyon, Service régional de l'archéologie : diffusion ALPARA, 2000 ; Catherine ARLAUD, Joëlle BURNOUF, Jean-Paul BRAVARD, *Lyon Saint-Jean: les fouilles de l'Ilot Tramassac*, Lyon, Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes, 1994 ; Christine BECKER, Isabelle PARRON, Sophie SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne: archéologie et histoire au coeur d'un projet patrimonial à Lyon*, Lyon, Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 2006 et Grégoire AYALA et FRANKREICH (dir.), *Lyon, Saint-Georges: archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2013.

l'urbanisme lyonnais, l'histoire de la ville et l'évolution de la fonction et de la répartition des jardins d'après leur emplacements et leurs propriétaires et de mettre en évidence le phénomène cyclique que subissent les villes au Moyen âge. En effet, lors d'une hausse démographique les jardins sont vendus et des bâtiments sont construits à leurs places. A l'inverse, lors d'une baisse démographique les bâtiments abandonnés tombent en ruines et ces espaces au sein de la ville sont récupérés et transformés en jardin.

Dans une première partie nous allons étudier la répartition des jardins par rapport à l'urbanisme et l'évolution de la place des jardins dans la ville de Lyon. Puis, dans une deuxième partie, nous verrons grâce aux sources iconographiques, les aspects qu'ils pouvaient revêtir et quels regards les contemporains pouvaient avoir sur leurs fonctions d'après leurs mises en scène. Enfin, dans une troisième partie nous nous focaliserons sur l'évolution, la fonction et l'intégration des jardins qui ont été fouillés dans les quartiers qui les entourent

## **Partie I : La place des jardins dans le paysage urbain lyonnais du début du XIV<sup>ème</sup> au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle.**

Au X<sup>ème</sup> siècle, les dernières invasions se terminent. Les barbares se sont intégrés dans les Royaumes chrétiens créant ainsi une poussée démographique. A la fin des invasions une phase de reconstruction voit le jour et touche aussi bien les villes que les campagnes. Le monde urbain renaît ainsi lentement de ses cendres pour arriver à son apogée au XIII<sup>ème</sup> siècle. Ce phénomène de développement urbain va de pair avec l'augmentation de la démographie, entraînant une demande plus importante en nourriture et donc une augmentation du nombre de jardins. Les villes françaises médiévales vivent en symbiose avec les campagnes et gardent des activités de secteur primaire dont la culture des jardins fait partie<sup>1</sup>. Le paysage urbain change donc considérablement durant cette période de reconstruction. Nous allons découvrir comment les jardins s'intègrent à la ville de Lyon du début XIV<sup>ème</sup> siècle au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, tout d'abord grâce aux textes d'archives et à l'analyse de l'évolution de l'urbanisme lyonnais, puis à l'étude du plan scénographique de la ville de Lyon en 1550.

### **A. Aux origines de la ville de Lyon**

#### **1. Le paysage lyonnais**

La ville de Lyon se trouve au contact de plusieurs ensembles géologiques et à la confluence de deux grands fleuves : la Saône et le Rhône. Ce site particulier va participer à la formation originale de l'urbanisme lyonnais et va conditionner son évolution fortement liée aux deux grands fleuves. Si l'étude du paysage et de l'évolution de la topographie urbaine est importante afin de mieux comprendre l'emplacement des jardins, c'est parce que les zones où ils se situent dépendent de la densité des constructions, comme nous allons le voir par la suite.

---

<sup>1</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines: places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Âge*, op. cit, p. 49.

Le paysage lyonnais se situe à la rencontre du fossé rhodanien à l'est rempli par les terrains tertiaires et quaternaires et du massif cristallin<sup>1</sup> à l'ouest, extrémité du Massif central.

D'un point de vue morphologique le site de Lyon est caractérisé à l'Ouest du Rhône par des collines et à l'Est par la plaine de Lyon. La zone de confluence des deux fleuves se situe au centre de ces deux ensembles. Les glaciers du Quaternaire ont entraîné le dépôt de moraines hétérogènes instables qui fragilise les pentes des collines<sup>2</sup>. De ces ensembles géologiques en découlent de grands ensembles géographiques.

La colline de Fourvière-La Mulatière située à l'Est constitue le rebord du Massif central. Elle est limitée au Nord par la dépression de Vaise, à l'Est par la vallée de la Saône et à l'Ouest par le plateau lyonnais<sup>3</sup>. L'altitude de la colline de Fourvière varie de 305m pour le plateau de la Sarra à 240m au niveau de la dépression des Minimes. Avec ses pentes abruptes au Nord et à l'Est et plus douces au sud, la topographie de Fourvière rend la mise en place d'un urbanisme régulier difficile<sup>4</sup>. Durant l'Antiquité le toponyme de *Lugdunum* était rattaché à cette colline.

La colline de la Croix-Rousse est délimitée par le Rhône et la Saône et se rattache au Nord-Est au plateau de la Dombes. Le plateau de la Croix-Rousse culminant à 258m est en effet l'extrémité du plateau de la Dombes qui s'incline en pente douce vers la presqu'île. Les « pentes » de la Croix-Rousse occupées dès l'Antiquité dans leurs parties inférieures portent, avec la partie Nord de la presqu'île, le toponyme celtique de *Condate* qui prendra le nom de *Confluens* lors de l'occupation romaine.

La zone de confluence des deux fleuves a beaucoup changé au cours du temps. Au I<sup>er</sup> siècle, le lit de la Saône se situe au pied de la colline de Fourvière. Un autre bras, plus à l'Est, donne naissance à l'île Saint-Jean. Le bras situé à l'Est correspond au lit actuel de la Saône, l'autre bras sera comblé progressivement au début du III<sup>ème</sup> siècle par les romains. Une île rocheuse située au milieu du lit, au niveau de l'ancien pont du Change, favorise dès l'Antiquité la traversée de la Saône. Le Rhône, fleuve tumultueux, constitue à l'Est une barrière difficilement franchissable, la rive gauche faisant l'objet de nombreuses inondations. En effet, le Rhône ne sera franchi par un pont qu'à la fin du Moyen Âge. Délimitée par les

---

<sup>1</sup> Le massif cristallin du Massif central est constitué de roches métamorphiques (gneiss, micaschistes et schistes) et plutoniques (granites). Les roches métamorphiques s'opposent aux roches sédimentaires.

<sup>2</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Lyon, Edition lyonnaises d'art et d'histoire, 2007, p. 15

<sup>3</sup> N. MONGEREAU, *Géologie de Lyon*, Lyon, Edition lyonnaise d'art et d'histoire, 2010, p. 10.

<sup>4</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 15.

deux fleuves, la presqu'île ne dépasse pas, à l'époque, l'actuel quartier d'Ainay et elle est, semble-t-il, balayée par de nombreuses crues rendant son occupation difficile. Sous la période romaine la presqu'île porte le toponyme de *Canabae*.

La plaine de Lyon, quant à elle, située à l'Ouest passe progressivement sur la plaine de l'Est lyonnais. Elle est limitée à l'Est par le Rhône qui déborde régulièrement sur les berges recouvertes d'oseraies ce qui leur donnera plus tard le nom de « broteaux »<sup>1</sup>. Cette partie du site ne fera partie de la ville que tardivement car son urbanisation dépend du franchissement du Rhône par un pont édifié à la fin du Moyen Âge [Fig. 1].

## 2. La construction de l'urbanisation lyonnaise (des origines au XI<sup>ème</sup> siècle)

Le site lyonnais est colonisé par les hommes dès la Préhistoire et sera continuellement occupé jusqu'à nos jours. La topographie particulière de ce site conditionne son histoire et par conséquent, la construction et le développement de l'urbanisme lyonnais. Retracer l'histoire de la ville et de son urbanisme nous aide à saisir l'organisation de la ville de Lyon au Moyen Âge, afin de comprendre pourquoi les zones les plus densément peuplées se situent, à cette époque, sur les bords de la Saône et sur la presqu'île, tandis que les autres zones de la ville, où l'habitat est plus clairsemé, permettent la présence d'un nombre plus élevé de jardins. L'étude de l'urbanisme lyonnais en lien avec celle du *livre du Vaillant* des habitants de Lyon en 1388 et de celle des Nommées de 1493 justifie et corrobore l'essai de mise en évidence de la répartition des jardins dans la ville de Lyon à la fin du Moyen Âge.

Le site lyonnais présente deux principaux secteurs occupés dès la fin de la Préhistoire : la colline de Fourvière et la plaine de Vaise situé au nord de Lyon entre le rebord du Massif central et la Saône. La plaine de Vaise communique avec le reste du site lyonnais grâce au défilé de Pierre-Scize<sup>2</sup>. Sur ces deux sites, des vestiges de l'époque protohistoriques (âge du Bronze et du Fer) attestent de la présence d'habitats. A l'âge du Fer, des restes abondant de matériel de productions locales et d'importations grecques, étrusques et massaliète témoignent de l'existence de liens et de contact commerciaux entre le site lyonnais et le monde

---

<sup>1</sup> A. KLEINCLAUSZ, *Lyon des origines à nos jours. La formation de la cité*, Marseille, Laffite Reprints, 1980, p. 5.

<sup>2</sup> Le défilé de Pierre-Scize désigne le passage de la Saône à travers la barrière cristalline correspondant au rebord du Massif central avant de rejoindre le Rhône. Cette zone étroite possède des pentes abruptes.

méditerranéen ; le Rhône et la Saône jouant dès le départ un rôle majeur dans l'histoire lyonnaise en tant que voies de circulation. Les principaux quartiers commerciaux sont d'ailleurs placés sur les rives de la Saône et sur la presqu'île dès l'Antiquité. A ces deux secteurs s'ajoutent quelques sites disséminés entre la Croix-Rousse et la presqu'île.

La colonie romaine est fondée par Munatius Plancus entre juillet et novembre en 43 av. J.C. sur la colline de Fourvière par ordre du sénat, pour les romains certainement vétérans, qui avaient été chassés de Vienne par les Allobroges. Une « pré-colonie », formée par ces romains chassés de Vienne, s'était probablement déjà installée sur la presqu'île en attendant que la nouvelle colonie soit fondée, portant le nom définitif de *Colonia Copia Claudia Augusta Lugudunensium*. Le toponyme *Lugdunum* est constitué de deux mots celtique qui signifierait « fort de Lug », Lug étant un dieu celtique. Toutefois, si « lug » se rapporte à la racine latine de *lux* plutôt qu'au dieu Lug alors ce toponyme signifierait « hauteur bien éclairée » ou encore « forteresse bien éclairée »<sup>1</sup>. Alors que rien ne prédispose Lyon à devenir capitale des Gaules, des faits importants se sont succédés sous la volonté d'Auguste qui ont contribué à donner à Lyon ce rôle si important. En effet, comme Auguste veut faire de Lyon le quartier général des expéditions en Germanie pour assoir sa domination au-delà du Rhin, deux aménagements déterminant vont participer au développement de la ville. Tout d'abord, la fondation dans la ville d'un atelier monétaire finance les campagnes en Germanie et l'installation par Agrippa, général et gendre d'Auguste, d'un réseau routier en étoile autour de la ville avec quatre grandes routes qui sont dirigées vers l'Aquitaine, le Rhin, « l'Océan » (la Manche) et la Narbonnaise facilite les communications. Parallèlement, dans un contexte qui suit la conquête de la Gaule et où les provinces ne sont pas encore définies, Lyon prend naturellement la place de capitale des Gaules et les empereurs venus séjourner dans la ville y assurent des tâches de gouverneur général et sont chargés de réaliser le cens. Enfin, le fait que la réunion des notables des Trois Gaules, instauré par Drusus en 12 av. J.C., se déroule au confluent de la Saône et du Rhône et qu'elle se soit renouvelée chaque année pendant trois siècles, renforce le rôle de capitale de Lyon. Cette dernière concentre ainsi tous les services administratifs de la province de la Gaule celtique qui prendra le nom de Gaule Lyonnaise.

L'urbanisme lyonnais a d'abord pris place sur la colline de Fourvière à la suite de la fondation de la colonie et s'est constitué progressivement. Au I<sup>er</sup> siècle, le forum, le théâtre, le sanctuaire du culte impérial, les thermes de la rue des Farges et probablement l'Odéon sont

---

<sup>1</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 18.

construits sur la colline de Fourvière. Dès le I<sup>er</sup> siècle, l'essentiel de « l'ensemble de la parure monumentale<sup>1</sup> » est, par conséquent, en place. Autour de ces monuments se développe un habitat assez dense. Un habitat plus clairsemé et les nécropoles prennent place à l'extérieur de l'enceinte. L'enceinte romaine, reconstituée grossièrement par Amable Audin, est de forme à peu près triangulaire, longue de 3 200m, elle borde le ravin de Choulans à l'Est, la vallée de la Saône au Nord et les ravins de Trions et de Gorge-de-Loup au Sud-Ouest. Malheureusement, le tracé est incomplet puisqu'il s'arrête au Nord-Est et n'englobe pas le sommet de Fourvière.

La zone de la presqu'île est limitée à cette époque par la rencontre des deux fleuves qui se fait au Sud d'Ainay selon un tracé arrondi qui rappelle le tracé de la rue Bourgelat. Le Nord de la presqu'île accueille, dès le début du I<sup>er</sup> siècle, le sanctuaire du confluent qui comprend : l'autel de Lyon, abritant les statues de Rome et d'Auguste ainsi que celles interprétées comme étant les statues des soixante cités de Gaule, l'amphithéâtre des Trois Gaules et le temple dédié à Rome et à Auguste. Le sanctuaire qui ne fait pas partie de la colonie constitue une entité territoriale. C'est ici que se déroule le culte impérial dont le plus grand événement est celui du grand rassemblement de début août où tous les délégués de Gaule se réunissent. Les hommes se sont réellement installés dans ce secteur de la presqu'île, sensible aux inondations, qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle et l'apogée de cette zone semble coïncider avec le II<sup>ème</sup> siècle. Deux quartiers se partagent cet espace : les *Canabae* au Sud et *Condate* au Nord. Les *Canabae* sont un quartier résidentiel et commerçant. *Condate*, quant à lui, ne fait pas parti de *Lugdunum*. Situé à côté du sanctuaire des Trois Gaules, il accueille un quartier résidentiel et de vastes entrepôts qui laisseront la place à l'artisanat [Fig. 2].

Les rives de la Saône jouent un rôle économique car les quartiers longeant la rivière présentent un caractère artisanal et commercial. Sur ces rives, nous avons pu replacer les ports de Saône grâce à la découverte de piédestaux de statues, érigés en l'honneur des nautes de la Saône. Les ports étaient situés à Pierre-Scize, au quai Bondy, ainsi que sur le quai des Etroits et à Saint-Georges où ont été retrouvés des barques et un piédestal de statue en l'honneur des nautes du Rhône.

Avec une population estimée par Amable Audin à 35 000 habitants, la ville de Lyon est à l'époque romaine, l'une des villes les plus peuplée de Gaules. Cependant, à la fin du II<sup>ème</sup> siècle, la ville est confrontée à plusieurs ébranlements. En effet, avec la crise qui touche

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 67.

l'Empire romain, les chrétiens deviennent les boucs émissaires de la société entraînant par conséquent, à Lyon, le *pogrom* de 177 contre les chrétiens. Une autre conséquence de la crise impériale a vu le jour en 196, lorsque Clodius Albinus qui s'est proclamé empereur s'installe à Lyon, où il est accueilli et soutenu par les Lyonnais. Septime Sévère, alors empereur, descend sur Lyon et provoque une bataille contre Albinus. Les troupes d'Albinus vaincus, la ville de Lyon est pillée et en particulier la bourgeoisie qui s'est retrouvée décimée et exilée. Ces crises sont certainement les premières causes de l'abandon progressif<sup>1</sup> de la colline de Fourvière. La ville se replie au pied de Fourvière sur la rive droite de la Saône constituant le noyau principal de la ville du Bas-Empire.

Le Bas-Empire a marqué Lyon par un repli à multiples visages qui fait entrer la ville dans un âge sombre. En effet, au III<sup>ème</sup> siècle, après avoir essuyé plusieurs crises, Lyon n'est plus capitale des Gaules, elle est désormais, après les réformes Dioclétiennes, simple chef-lieu de la province réduite de la Lyonnaise première. La ville ne prend plus part aux grands événements historique du monde romains et le contrôle des grands courants commerciaux échappe aux Lyonnais. En outre, la ville subi à cause de la crise de l'Empire romain de nouvelles répressions jusqu'au V<sup>ème</sup> siècle qui continuent à l'affaiblir. A cela s'ajoutent, dès la fin du III<sup>ème</sup> siècle, les invasions germaniques et les attaques des campagnes lyonnaises des bandes de brigands appelé Bagaudes. Tout cela pousse les Lyonnais à se réfugier à proximité des rives dans de nouveaux noyaux au tissu urbain resserré. La presque île continue à être occupée partiellement et de manière discontinue durant cette période par des artisans et des commerçants. Jean-François Reynaud a émis l'hypothèse que le forum du Bas-Empire se trouvait sur la presque île, probablement aux abords de la future église Saint-Nizier<sup>2</sup>. Sur la colline liée à la nécropole et aux deux sanctuaires funéraires de Saint-Just et Saint-Irénée une petite agglomération reste occupée. Mais le noyau urbain principal est situé sur la rive droite de la Saône dont le centre se trouve à Saint-Jean. Il est placé entre Saint-Paul au Nord et Saint-Georges au Sud. Saint-Jean est occupé par les évêques de Lyon dès le IV<sup>ème</sup> siècle. Si les bâtiments chrétiens occupent à cette époque une place centrale dans les noyaux urbains c'est parce qu'à Lyon, le christianisme prend au Bas-Empire une importance considérable et obtient une place essentielle dans la société lyonnaise.

Au V<sup>ème</sup> siècle, Saint-Jean est occupé par un nouvel ensemble monumental, possiblement déjà ceint d'une enceinte : le quartier épiscopal siège officieux du nouveau pouvoir politique

---

<sup>1</sup> Cet abandon s'étale sur un siècle.

<sup>2</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 108.

local<sup>1</sup>, les évêques s'affirmant petit à petit face à la dégénérescence du pouvoir romain comme les détenteurs de l'autorité. Parallèlement, alors que la Gaule est ravagée par les invasions barbares, Lyon est épargné et ne passe sous domination burgonde qu'en 470 mettant ainsi fin à l'Antiquité dans cette partie de l'Empire. Les Burgondes ont fait de Lyon une des deux capitales de leur Royaume, redonnant à la ville une partie de sa splendeur passé. La ville du Bas-Empire aurait semble-t-il recouvert une surface totale d'une trentaine d'hectares dont la plus grande partie serait située sur la rive droite de la Saône (une vingtaine d'hectares). [Fig. 3]

C'est donc grâce à l'arrivée des Burgondes et sous leur domination qui s'étend de 470 à 534 que Lyon entre dans la période du Haut Moyen Âge. L'assimilation des Burgondes est rapide car ils vivent encore comme à l'époque gallo-romaine, d'ailleurs « le Burgonde est considéré comme un barbare assez doux dont seule la promiscuité semble difficile à admettre<sup>2</sup> ». Pendant la période Burgonde la ville est active et prospère et entre dans un deuxième âge d'or.

En 534, la ville passe sous domination franque sans, apparemment, trop de heurts. Cependant, alors que sous domination Burgonde la ville tient un rôle politique important et possède des fonctions urbaines renforcées grâce à la présence de la cour, des rois et du métropolitain, aux mains des Francs le pouvoir s'éloigne. Elle est désormais gouvernée par un comte ou un duc et la ville perd tout rôle politique. Le comte semble détenir le pouvoir militaire tandis que l'évêque détient le pouvoir judiciaire. Les évêques de Lyon gardent un certain prestige du moins jusqu'au VII<sup>ème</sup> siècle car l'Eglise de Lyon semble à cette période avoir conservé sa prééminence<sup>3</sup>. Entre le VI<sup>ème</sup> et le VIII<sup>ème</sup> siècle, la population lyonnaise est estimée de 3 000 à 5 000 habitants, mais la peste « justinienne » qui touche Lyon à la fin VI<sup>ème</sup> siècle l'affaiblit. Ces habitants se répartissent sur les rives de la Saône. La rive droite est occupée, comme à l'époque du Bas-Empire, du quartier Saint-Georges à Saint-Paul en passant par Saint-Jean. A cela s'ajoute une extension de l'habitat vers le nord à Vaise et d'autres disséminés le long des voies de communication. La rive gauche est toujours occupée par des artisans et des commerçants sur une bande étroite délimitée par Saint-Vincent (au Nord) et Ainay (au Sud). En effet, même si le trafic fluvial et le commerce ne sont plus aussi importants qu'avant, ils continuent à être actifs et les vestiges de matériels d'importations

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 107.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 132.

<sup>3</sup> En 585, l'évêque de Lyon est désigné par le terme de patriarche. Il est aussi désigné comme métropolitain puis sera primat des Gaules en 1079.

retrouvés en fouilles témoignent de ces échanges. Enfin, comme la stricte séparation du monde des morts et de la cité des vivants est abandonnée, le IV<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècle voient apparaître des habitats s'installer près des anciennes nécropoles païennes devenues chrétiennes, attirés par les reliques de martyrs. Ces dernières seront à l'origine d'édification d'églises funéraires ou basiliques telles que Saint-Just, Saint-Laurent, Saint-Michel et Saint-Nizier. Hormis celles-ci et le quartier canonial, d'autres édifices de cultes voient le jour au Haut Moyen Âge dont Saint-Pierre, Notre-Dame qui est probablement à l'origine de Notre-Dame de la Platière, Sainte-Eulalie qui deviendra Saint-Georges, Notre-Dame de la Saunerie et Saint-Paul, ainsi que le monastère de l'Île Barbe. L'édification de tous ces bâtiments serait due à la renaissance Burgonde car la ville décline sous la domination franque. [Fig. 4]

Au VIII<sup>ème</sup> siècle, Lyon échappe progressivement à l'autorité franque et paraît comme une ville marginale et rebelle. En effet, Charles Martel doit descendre deux fois à Lyon en 733 et 736 afin de la soumettre. Cette période sombre de l'histoire de Lyon et de la région, est aussi marquée par les destructions engendrées par les soulèvements qui agitent le territoire et par les raids des Sarrazins qui remontent la vallée du Rhône. Lyon disparaît ensuite des textes et à la fin du VIII<sup>ème</sup> siècle, elle apparaît comme une ville en ruine et à l'écart des axes de communications. Toutefois le début du IX<sup>ème</sup> siècle est marqué par un brusque changement et Lyon réapparaît dans le monde carolingien sous un nouveau visage. Charlemagne nomme en 797 un de ses proches conseillers : Leidrade en tant qu'évêque de Lyon. Cette nomination est liée à la montée de l'adoptianiste<sup>1</sup> qui naît à Tolède et remonte en France. En nommant Leidrade à Lyon qui a pour mission de lutter contre cette doctrine, Charlemagne a pour objectif de faire de Lyon un « avant-poste de l'orthodoxie chrétienne et de l'idéologie carolingienne<sup>2</sup> » aux portes des régions qu'il connaît mal. C'est avec Leidrade et son successeur Agobart que Lyon en entrant dans la « rénovation » carolingienne devient la ville de l'évêque<sup>3</sup> et se reconstruit. Concernant la topographie de la ville, il n'y a pas de changement majeur. En effet, celle-ci comprend toujours des noyaux de peuplement localisés autour des basiliques funéraires et le noyau principal se situe toujours sur la rive droite de la Saône entre Saint-Paul (au Nord) et Saint-Laurent de Choulans (au Sud). La presque-île accueille quelques habitants localisés autour de Saint-Pierre, de l'église de Saint-Nizier au Nord, et aux alentours de l'emplacement qui sera occupé plus tard par les Célestins. Le Sud de la presque-île sensible aux inondations n'accueille que l'église Saint-Michel et l'abbaye

---

<sup>1</sup> L'adoptianiste est une doctrine religieuse selon laquelle le Christ serait le fils adoptif de Dieu.

<sup>2</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 153.

<sup>3</sup> L'évêque détient les pouvoirs temporel et spirituel de la ville.

d'Ainay. Toutefois, l'apparition du terme *burgus* à la fin du IX<sup>ème</sup> siècle suggère dans cet espace une plus forte concentration humaine. L'espace urbain s'étale désormais sur une surface d'une quarantaine d'hectares au total.

Après la mort de Charlemagne et la division de l'empire carolingien en 843, Lyon passe sous la domination d'un Royaume à l'autre pour finalement se retrouver entre les mains des Bourguignons en 933-942, entraînant la chute de l'idéale unité carolingienne. Mais après deux siècles d'implantation à Lyon, une bonne partie des structures carolingiennes subsistent encore. La ville est restée sous l'autorité de son archevêque grâce à l'effacement de tout pouvoir concurrent dans la ville et dans la région. En effet, il n'y a pas d'aristocratie locale suffisamment puissante pour menacer la prééminence de l'Eglise de Lyon. De plus, Lyon, site difficile à défendre et excentré par rapport aux nouvelles configurations des Royaumes n'intéresse plus vraiment les conquérants. D'après George Duby, c'est « l'inconsistant pays lyonnais » qui a permis aux structures carolingiennes de se maintenir à Lyon jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle.

### **3. Développement de la ville de Lyon (du XI<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle)**

En 1032, à la mort du roi de Bourgogne Rodolphe III, le Royaume passe sous la domination de l'Empire gouverné par Conrad II qui deviendra sous Frédéric Barberousse le Saint Empire romain germanique. En 1157, l'empereur Frédéric Barberousse accorde à son archevêque Heraclius de Montboissier la Bulle d'Or, dans laquelle il concède à l'archevêque l'exercice des pouvoirs publics sur la ville de Lyon. Ceci a pour conséquence d'aviver les luttes entre l'archevêque et le comte de Forez qui veut s'étendre vers l'Est, Lyon étant dans sa ligne de mire depuis des années. Après plusieurs années de luttes et de jeux d'alliances avec les puissants de ce monde<sup>1</sup>, les deux parties signent le traité de *permutatio* en 1173, par lequel le comte de Forez et l'archevêque de Lyon procèdent à un échange de terres. Le comte renonce à tout droits et toutes possessions sur Lyon et en Lyonnais au profit de l'Eglise de la ville, tandis que l'archevêque, de son côté, lui transmet les terres qui se trouvent à l'ouest d'une ligne séparant le Lyonnais et le Forez. Le comte de Forez cède aussi le titre de « comte de Lyon » à l'archevêque ; désormais quasiment indépendant, il possède tous les droits

---

<sup>1</sup> L'archevêque ayant le soutien de l'empereur du Saint-Empire Romain Germanique tandis que le comte de Forez cherche du soutien du côté du roi de France, Louis VII, allié du Pape.

régaliens. Hormis vers 1178 où l'empereur passe à Lyon et en 1157, le pouvoir impérial ne se fait pas vraiment sentir et c'est surtout l'évêque qui a autorité sur la ville.

Cette lutte marque de façon définitive l'urbanisme lyonnais. Du XI<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècle, la topographie de la ville change, Lyon s'étend et se reconstruit. En effet de nombreux bâtiments avaient pâti de la lutte entre l'archevêque et le comte de Forez, d'autres étaient devenus trop petits ou ruinés par le temps. Ce phénomène de reconstruction touche surtout les édifices de cultes et se trouve financé par une économie de type seigneuriale aux mains de l'Eglise de Lyon qui recueille les redevances foncières des Lyonnais (de la ville et des campagnes) et exploite les seigneuries banales<sup>1</sup>. Ainsi de nouvelles églises sont construites à Ainay, sur l'île Barbe, à Saint-Paul, à Saint-Pierre et à Saint-Just. Le quartier épiscopal est entièrement rénové, reconstruit et se dote d'une enceinte suite aux assauts du comte. La porte la plus importante de cet ensemble est appelée porte Froc. La construction de la collégiale Notre-Dame de la Platière, dans le bourg situé sur la presqu'île, permet de mieux structurer l'espace urbain. Hormis les édifices de cultes, deux autres phénomènes vont transformer la ville : la construction du pont de pierre sur la Saône qui lance l'urbanisation de la presqu'île et l'établissement et la délimitation des paroisses qui nous donne des indices sur l'urbanisation des quartiers. Ainsi le quartier Saint-Paul semble déjà accueillir une plus grande densité de population que les autres.

Hormis ces transformations qui s'étalent du XI<sup>ème</sup> au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, le noyau urbain principal localisé sur la rive droite de la Saône ne change guère. Une enceinte percée de deux portes, l'une à Saint-Georges et l'autre à Bourgneuf<sup>2</sup> la protège. La colline de Fourvière est occupée par un bourg ceint d'une enceinte qui s'est formé autour des collégiales de Saint-Just et de Saint-Irénée. Au Nord des collégiales la chapelle Sainte-Marie et Saint-Thomas de Fourvière est fondée en 1174. Le Château de Pierre-Scize, quant à lui, est construit ou agrandi par l'archevêque Renaud de Forez. Ce château marque la puissance des maîtres de la ville et renforce la défense du côté Nord de la cité. Ce lieu sert de résidence aux prélats Lyonnais. Sur la presqu'île, la limite Nord du bourg est consolidée par un fossé avec une clôture percée d'une porte (Saint-Marcel) mentionnée en 1208. Les pentes de la croix-Rousse accueillent la formation d'un faubourg autour des recluseries de Saint-Vincent, Saint-Marcel, Sainte-Catherine et Saint-Clair et du chemin qui mène vers la Bresse. Au sud de la

---

<sup>1</sup> L'Eglise de Lyon tire aussi des revenus de l'exploitation de ces seigneuries banales sur lesquelles elle exerce des droits de puissance publique : pouvoir de justice, de commandement, etc. Ses revenus viennent donc en partie de la justice, des coutumes diverses, des péages, du droit de battre monnaie, parmi d'autres.

<sup>2</sup> La porte de Bourgneuf se situe après Saint-Paul au Nord.

presqu'île s'établie la rue Mercière (*via mercatoria*) entre le pont de Saône et le port du Rhône situé en amont de l'actuel pont Guillotière. Cependant, cette zone située au Sud de la presqu'île reste rurale car elle est sujette aux débordements du Rhône. L'extension de la ville à la fin du XII<sup>ème</sup> et au commencement du XIII<sup>ème</sup> siècle est par conséquent limitée.

Le XII<sup>ème</sup> siècle se termine par une accalmie dans tous les domaines, mais sous la conservation des vieilles structures carolingiennes se cachent des tensions. La population augmente ainsi que la richesse de la ville, ses activités se diversifient et par conséquent elle suscite l'intérêt des puissances extérieures.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, la ville, par une volonté venant de l'intérieur, s'ouvre tardivement vers l'extérieur. Le vieux carcan des structures et notamment celle du pouvoir craquent. Lyon améliore les communications avec le reste de l'Occident et accueille plus d'habitants. L'intensification des échanges entre Italie et les foires de Champagne justifie la construction d'un pont sur le Rhône, une entreprise périlleuse qui dure plusieurs siècles<sup>1</sup> car le fleuve possède un courant violent et des crues dévastatrices. Construit à la base pour capter une partie de la population qui transmute vers les foires, cette construction devient bénéfique au développement économique de la ville dans un premier temps, puis au développement urbain dans un second temps. L'urbanisation de la presqu'île amorcée par l'édification du pont de Saône s'accélère au XIII<sup>ème</sup> siècle. Cette urbanisation est due à l'arrivée d'un fort courant migratoire lié à l'accroissement démographique général de cette période et au développement, à Lyon, d'activités en forte demande de mains d'œuvres. L'extension du périmètre urbain s'étend largement. Les nouveaux habitants sont attirés par l'axe de la rue Mercière et de ses prolongements car elles relient les deux ponts fixant, de ce fait, l'activité marchande dans cette partie de la ville. L'abbaye d'Ainay, comprenant l'intérêt de lotir ces nouveaux habitants sur ses terres afin de percevoir des revenus plus élevés et réguliers, accepte de leur fournir les terrains qui étaient jusque là réservés à un usage rural. De plus, les nouveaux ordres : mendiants, hospitaliers et militaires en s'installant en marge des anciens noyaux urbains vont en provoquer des nouveaux. Lyon accueille ainsi au début du XIV<sup>ème</sup> siècle les couvents des Mineurs, Prêcheurs, Carmes et Augustins, quatre des grands ordres mendiants qui classe la ville parmi celle des plus importantes de cette époque. L'augmentation de la population entraîne la multiplication du nombre d'hôpitaux, la ville en possède douze au XIII<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Le pont du Rhône ne sera achevé qu'à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle mais il faut encore attendre deux siècles pour qu'il soit complètement en pierre.

L'Église de Lyon possède la majeure partie du sol et en retire des profits sur les seigneuries foncières et banales. En effet, « redevances foncières, amendes et tailles levées sur les tenanciers et justifiables, taxes perçues sur les marchés et les foires des villages et bourgades, droits dus pour l'usage des fours, des moulins, des pressoirs, à titre de dîmes, sont drainés vers les châteaux et maisons rurales des chanoines et abbés, puis de là vers les cloîtres de Lyon, avec une part importante de la production des campagnes<sup>1</sup> ». Toutefois, à cette époque Lyon ne dépend plus uniquement de ses campagnes et une économie urbaine fondée sur le commerce et l'artisanat commence à se développer. La présence de nombreux ports sur la Saône témoigne d'un intense trafic fluvial qui privilégie les échanges locaux. Toutefois, Lyon n'est pas encore intégré dans les circuits des grands commerces et la ville sert plus d'étape que de centre de redistribution. Au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle, les revenus des communautés ecclésiastiques stagnent et se voient dépasser par ceux d'autres groupes sociaux. En effet, dès 1226 les legs et les dons sont désormais drainés par les ordres mendiants et les revenus venant de l'exploitation seigneuriale baissent. Parallèlement, les richesses des bourgeois lyonnais augmentent faisant émerger un patriarcat urbain dès le milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle. Leurs fortunes viennent des activités commerciales qui se développent dans la ville. A Lyon, ils sont répartis entre le quartier Saint-Paul, du Change et autour de Saint-Nizier. Cette inversion du pouvoir économique entraîne des oppositions et des luttes entre les ecclésiastiques et les bourgeois qui déchirent la ville dès 1267. L'un des événements les plus connus de cette lutte est l'insurrection de 1269. A la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, la puissance économique de l'Église est supplantée par celle du patriarcat urbain mais l'Église essaye de garder son pouvoir sur la ville ce qui entraîne d'autres luttes. Les bourgeois se réunissent dans la chapelle Saint-Jaquême, face à Saint-Nizier qui deviendra, dès lors que l'Église aura reconnu tardivement les droits des bourgeois, le lieu de réunion du consulat de 1320 au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle.

Ces dissensions au sein de la ville provoquent l'intérêt des puissances voisines qui veulent prendre la ville. La première intéressée est la maison de Savoie qui s'étend vers le Nord Ouest. Elle réussit à mettre sur le siège lyonnais un de ses membres en 1246 mais cesse d'avoir des visées sur la ville quand ses rapports avec le Dauphiné se sont détériorés. La dernière intervention du comte de Savoie à la demande des bourgeois à lieu en 1285. Passons maintenant aux Thoire-Villars implanté en Bresse et en Dombes. Ceux-ci réussissent à placer deux de leurs membres sur le siège lyonnais entre 1295 et 1308, mais comme pour la maison

---

<sup>1</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 197.

de Savoie, ces tentatives cessent par la suite. Enfin c'est le roi de France qui parvient à intégrer Lyon à son Royaume. La ville suscitait l'intérêt du Royaume de France depuis de nombreuses années et à l'appel des bourgeois en 1292, Philippe le Bel prend la ville sous sa garde. Puis en utilisant la diplomatie, la force armée et en alternant la présence forte et en demi-retraite pour calmer les révoltes, l'autorité du roi s'installe progressivement dans la ville jusqu'en 1312 où la ville passe complètement sous l'autorité royale. Le traité de 1320 instauré par Philippe V restitue à l'archevêque la justice de première instance et grâce à la charte de la *Sabaudine* accordé par le prélat, le consulat est établi.

Avant l'intégration de Lyon au Royaume de France, sa situation frontalière entre l'Empire et le Royaume lui permet d'accueillir les Papes menacés d'Italie et les conciles œcuméniques<sup>1</sup>. La ville devient ainsi de façon épisodique capitale de la Chrétienté au XIII<sup>ème</sup> et au XIV<sup>ème</sup> siècle.

Ainsi la ville de Lyon est entièrement française dès le début du XIV<sup>ème</sup> siècle, mais pour faciliter les repérages géographiques la ville est divisée, le côté Ouest de la Saône est désigné sous le nom de « Part du Royaume » et la presqu'île sous le nom de « Part de l'Empire ». Ceci restera longtemps dans la toponymie administrative et dans le langage populaire.

Cependant, même si elle n'est pas divisée politiquement, l'histoire de la ville et de son urbanisme a contribué comme nous l'avons vu à un développement différencié de ces deux parties de la ville, faisant de Lyon une « ville-double<sup>2</sup> » depuis l'Antiquité. Au sein de ces deux parties, chacune possèdent des quartiers plus anciens et donc plus urbanisés et d'autres où l'habitat plus clairsemé garde un aspect rural. Il semble alors intéressant de voir comment s'intègrent les jardins au sein du paysage urbain lyonnais à la fin du Moyen Âge. L'analyse du *livre du Vaillant* des habitants de Lyon en 1388<sup>3</sup> nous permet d'obtenir un « instantané<sup>4</sup> » de la situation des jardins à Lyon, nous permettant ainsi avec l'étude de l'urbanisme, d'étudier la répartition des jardins en fonction des quartiers afin de mettre en évidence la place que tiennent ceux-ci à Lyon à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> N. GONTHIER, « Une esquisse du paysage urbain lyonnais aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle », *Le paysage urbain au Moyen Âge: actes du XIe Congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, p. 256.

<sup>2</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p 67.

<sup>3</sup> C.PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du Vaillant des habitants de Lyon, en 1388: estimations des biens meubles et immeubles pour servir à l'assiette de la taille*, op. cit.

<sup>4</sup> Bien que l'enquête et la rédaction du *livre du Vaillant* s'étalent sur quelques années, ceci représente à l'échelle de l'histoire un « instantané » de l'urbanisme lyonnais.

## B. La place des jardins dans la ville de Lyon en 1388

Afin de pouvoir étudier la répartition des jardins dans la ville de Lyon d'après le *livre du Vaillant* de 1388, une analyse du vocabulaire lyonnais désignant le jardin est indispensable.

### 1. Etude du vocabulaire lyonnais : de *hortus* à *curtil*.

L'étude des jardins à travers les textes du Moyen Âge, que ce soit les textes littéraires (romans courtois, poésies,...), ou les documents d'archives (inventaires après décès, états des lieux, cartulaires,...), nous montre que le terme de jardin a une origine foisonnante et polysémique. En effet, cette pluralité des termes s'appuie sur une origine double, d'une part nous avons les termes d'origine latine tel que *hortus* et *viridarium* et d'autre part les termes d'origine germanique dont jardin fait parti. Cette diversité des termes, en plus d'être le témoin de l'évolution de la langue française, nous donne des indices précieux sur les différents types de jardins. C'est pour cela qu'une étude approfondie du vocabulaire médiéval désignant le jardin est nécessaire puisqu'elle nous aidera dans l'analyse des textes d'archives concernant les jardins à Lyon.

Au Moyen Age, la langue française n'était pas encore établie, de nombreux patois régionaux se côtoyaient. En effet, au X<sup>ème</sup> siècle, les langues commencent à peine à se fixer entre la langue gallo-romane au Nord - langue d'Oïl - et l'occitan au Sud - langue d'Oc. La frontière entre ces deux langues se stabilise autour d'une ligne formée par les villes de Bordeaux, Angoulême, Guéret, Gannat, Saint-Etienne et Grenoble. Toutefois, la région lyonnaise parle encore un dialecte particulier : le franco-provençal<sup>1</sup>, autrement dit le provençal rhodanien comme le cite Jean-Claude Bouvier [Fig. 5]. Le franco-provençal est une langue romane indépendante, aussi ancienne que les autres langues gallo-romanes qui sont toutes dérivées du latin. C'est pour cela que certains termes désignant les jardins se rapprochent beaucoup des autres patois et du latin. En effet, ils possèdent les mêmes racines lexicales et ne diffèrent bien souvent que de part leurs orthographes. Nous allons donc approfondir le sujet en analysant les termes lyonnais désignant les jardins.

---

<sup>1</sup> M. BALARD, J.-P. GENET et M. ROUCHE, *Le Moyen Age en Occident*, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, Hachette supérieur, 2011, p. 102.

L'un des premiers termes ainsi que l'un des plus couramment employés pour désigner le jardin au Moyen Age est le mot *hortus* et ses dérivés *ortus* et plus particulièrement les termes *orti* et *ortum* en langue franco-provençale. Ces termes d'origine latine sont repris dans les documents d'archives rédigés en latin et en ancien français. En effet, les mots *orti* et *ortum*<sup>1</sup> se retrouvent de façon presque exclusive dans les textes rédigés en ancien français. Ces termes, surtout employés dans la sphère administrative, désignent le jardin de façon vague, cependant il semblerait qu'ils se rapportent le plus souvent aux jardins dits potagers ou utilitaires. Voici un exemple de leur utilisation dans le cartulaire lyonnais de 1200 à 1255<sup>2</sup>,

« Année 1210 : Vente par Bonnefille, [...] de plusieurs maisons et jardins :

[...], et domum et ortum Justi de Cruce ibidem, et ortum Unielli et partem orti capellani Sancti Hyrenei. »

D'autres termes nous apportent des précisions sur les différents types de jardins que l'on peut rencontrer au Moyen Age, dont notamment le terme *courtil* et ses dérivés en Franco-provençal *curtil* et *curtili*<sup>3</sup>. Si ce mot est très souvent employé c'est parce qu'il possède plusieurs sens au Moyen Age. Il est donc très difficile à interpréter dans les textes. En effet, d'après le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy, *courtil* veut dire « petite cour ou jardin de campagne fermé de haies, de fagotage, de fossé, ou quelquefois aussi de murs »<sup>4</sup>. Prenons tout d'abord le sens de « petite cour ». Il peut désigner en contexte urbain l'espace entre deux bâtiments sans qu'il n'y ait de végétation ou en tout cas de culture, or ces deux éléments sont les bases de la définition du jardin comme nous l'avons établi dans l'introduction. Ceci est tout à fait possible car en milieu urbain une parcelle peut être trop petite pour accueillir maison et jardin, surtout dans les villes et villages surpeuplés. Dans ce

---

<sup>1</sup> *Ortum* a été relevé dans les termes lyonnais désignant les jardins par Marguerite Gonon dans M. GONON, *La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments XIVe-XVIe siècles*, Paris, les Belles lettres, 1968, p. 59.

<sup>2</sup> Archive du Rhône, *Titres du chapitre de Saint-Just*, liasse 6, N°9 dans M.C. GUIGUE (dir.), *Cartulaire lyonnais, documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis*, Lyon, association typographique, Vol.1, 1885, p. 145.

<sup>3</sup> *Curtilis, curtile, curtili* ont été relevés dans les termes lyonnais désignant les jardins par Marguerite Gonon dans M. GONON, *La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments XIVe-XVIe siècles*, op. cit., p. 59.

<sup>4</sup> F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVIe siècle: composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées*, Genève/Paris, Slatkine, 1982, Vol. II (CAS-D), p. 318

cas là le terme de *courtil* ne désigne pas un jardin. Le deuxième sens de *courtil* est semble-t-il une définition de jardin comme nous l'entendons avec une clôture et un espace de culture végétale. Toutefois, cette définition de jardin est assez restrictive puisqu'elle mentionne un « jardin de campagne fermé de haies, », or le mot *courtil* peut définir un jardin qui ne se retrouve pas forcément en contexte rural. En effet, le terme de *courtil* peut être employé dans un contexte urbain pour désigner un jardin, comme le montre Frédéric Godefroy dans son *Dictionnaire* avec l'expression « Les *curtillaiges* de la ville<sup>1</sup> », tiré d'un document d'archive médiéval. Ces *courtills* ou *curtills* ont avant tout une fonction nourricière, d'ailleurs par extension, le terme *courtillage* désigne les produits du jardin. En effet, d'après Estienne Boileau, le « courtillage, c'est à savoir toute maniere de porees, pois noviauz, fèves noveles en cosse vert, qui vienent a Paris pour vendre, ne doivent paier c'une fois la semeine la chaucie.<sup>2</sup> ».

Dans les textes d'archives médiévaux, notamment dans *le Livre du Vaillant des habitants de Lyon 1388 : estimations des biens meubles et immeubles pour servir à l'assiette de la taille*<sup>3</sup>, que nous présenterons un peu plus tard, le mot *curtil*<sup>4</sup> se retrouve souvent rattaché au mot maison, comme le montre cet exemple :

« Estienne Buer, tisserans, une mayson aute et basse et curtil assize en la charrere de Pierre Scisse... »<sup>5</sup>.

Si nous n'avions pas eu d'autres informations, nous n'aurions pas pu savoir si ce *curtil* désigne seulement une petite cour ou un jardin qui occupe une partie du terrain. De ce fait, ce double sens rend certains textes d'archives difficiles à interpréter. Cependant, l'un de ses dérivés : *curtilleri*, est cité à la place des professions des personnes évoquées dans le *livre du Vaillant* de 1388 :

« Catherine de Montour, *curtilleri*, une mayson assise en la charrere de l'opital du pont de Rone, en laquel elle demoret ... »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Exemple dans F. GODEFROY, *Dictionnaire, op.cit.*, p. 319, Vol. II. (1229, Coutumes aux habitants d'Auxerre, Archives J 252).

<sup>2</sup> E. BOILEAU, *Registre des mestiers*, 2<sup>ème</sup> partie, I, 11, Lespinasse et Bonnardot dans F. GODEFROY, *Dictionnaire, op. cit.*, p.319.

<sup>3</sup> C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du Vaillant des habitants de Lyon, en 1388, op. cit.*

<sup>4</sup> *Curtil* au pluriel se trouve sous la forme *curtilz* ou *curtioux* dans *Le livre du Vaillant* de Lyon en 1388.

<sup>5</sup> C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du Vaillant des habitants de Lyon, en 1388, op. cit.* p. 37.

Dans ce cas là, seul le sens de jardinier conviendrait, ce qui veut dire que *curtil* à bien dans ce document d'archive le sens de jardin. Les termes *orti* et *curtilis*, très employé dans les textes d'archives sont semble-t-il, des termes privilégiés durant la période du Moyen Age.

Quant aux termes *porprisia* et *porprisium*, très rare, il est cité par Arlette Higounet-Nadal<sup>2</sup> et par Marguerite Gonon<sup>3</sup> dans les termes lyonnais désignant les jardins. Ce mot semble affilié au terme *pourpris* signifiant : enclos ou enceinte. Le nom *pourpris* à la même racine que le verbe *pourprendre* qui veut dire, entre autres, environné, entouré. Ce terme désigne donc, les jardins clos de Lyon.

*Planter* apparaît plusieurs fois dans le *livre du Vaillant* de 1388. D'après le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy ce terme signifie : « plantation ou clos de vigne »<sup>4</sup>, en conséquence ce terme désigne des cultures qui semblent plus se rapporter au domaine de la vigne que des jardins. *Colomber*, cité à plusieurs reprises dans le *livre du Vaillant* de 1388, désigne les colombiers.

Les termes de *verger* ou *vergier* descendent des formes latines *viridarium* « lieu planté d'arbres, bosquet, parc »<sup>5</sup> ou *virgultum*<sup>6</sup> « menues branches, jeunes pousses, boutures ». Ils peuvent se traduire par le terme générique de jardin car en l'absence d'autres informations nous ne pouvons pas savoir si le *verger* désigne le jardin d'agrément ou le lieu planté d'arbres. En effet, dans les textes ce terme s'oppose au terme de *hortus* ou *ort* à la fois en tant que lieu planté d'arbre s'opposant au jardin potager (nourricier) et à la fois en tant que lieu des plaisirs, autrement dit jardin d'agrément, s'opposant au jardin utilitaire qu'est l'*hortus* ou le *curtil*. Toutefois, l'hésitation dans certains textes à classer le jardin dans une catégorie (jardins plantés d'arbres) ou une autre (jardins plantés de légumes) indique, d'après Arlette Higounet-Nadal<sup>7</sup>, la présence de jardins de type mixte. Il pourrait alors s'agir de jardin potager comportant quelques arbres ou alors inversement de verger comportant des plantations intercalaires de légumes. Louis Stoff en a ainsi repéré quelques uns. Nous avons par exemple, le cas en 1433 d'un « contrat concernant un jardin (*ortum*) sis à Arles avec tous

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 33.

<sup>2</sup> A. HIGOUNET-NADAL, « Les jardins dans la France médiévale », *op. cit.* 116.

<sup>3</sup> M. GONON, *La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments XIVe-XVIe siècles*, *op. cit.* p. 63.

<sup>4</sup> F. GODEFROY, *Dictionnaire*, *op. cit.*, tome VI, p. 202.

<sup>5</sup> F. GAFFIOT, *Le Gaffiot, dictionnaire latin-français*, P. Flobert (dir.), Paris, Hachette, 2000, p. 1710.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 1710.

<sup>7</sup> A. HIGOUNET-NADAL, « Les jardins urbains dans la France médiévale », *op. cit.* p. 117

les arbres fruitiers qui y sont plantés, les treilles et les rosiers »<sup>1</sup>. Le terme de *verger* peut donc se traduire par des jardins présentant au moins quelques arbres. La plus forte distinction avec le terme de *curtil* vient donc de l'appartenance à une certaine catégorie sociale. En effet, les vergers appartiennent presque toujours aux personnes aisées et aux communautés ecclésiastiques, c'est pour cela que ce type de jardin se double très souvent d'une valeur d'agrément. Dans le *livre du Vaillant* de 1388 le terme de *verger* apparaît déjà sous sa forme actuelle<sup>2</sup>. Comme le terme de *verger* n'est cité que deux fois, il semble raisonnable de penser que ce terme se rapporte à de grands espaces spécialisés dans la culture des arbres et qu'ils appartiennent à des personnes de niveau social élevé ou très élevé. Ainsi, le premier *verger* cité appartient aux Mineurs<sup>3</sup>. Il est situé dans la ville de Lyon de façon indirecte, puisque sa présence est attestée par la mention de maisons qui se trouvent à côté. Le deuxième *verger* est situé dans les campagnes lyonnaises à Collonges. Il appartient à un riche propriétaire laïque :

« *Item, son grant et noble tenement assis à Colonges, c'est assavoir vignies, terres, pras, verger et mayson...<sup>4</sup>* ».

Le terme de *verger*, rarement cité à Lyon en 1388, montre que celui-ci est employé uniquement pour les vastes espaces dédiés à la culture des arbres. Ils appartiennent à des personnes très aisées et à des ecclésiastiques. Les jardins de type mixte sont donc qualifiés de *curtils*.

Cette analyse lexicale permet de reconnaître les mentions de jardins cités dans *le livre du Vaillant de 1388* et ceci nous aide à percevoir quel est le nombre de jardins présent dans la ville et comment ils se répartissent dans l'espace urbain.

## 2. Le livre du Vaillant de 1388

*Le livre du Vaillant des habitants de Lyon en 1388 : estimations des biens meubles et immeubles pour servir à l'assiette de la taille* est un document précieux pour les historiens qui

---

<sup>1</sup> L. STOUFF, *Arles à la fin du Moyen Age*, Aix-en-Provence, Publication université de Provence, 1986, 2 Vol., p. 375 dans *ibid.*, p. 117

<sup>2</sup> Voir par exemple « *devant le verger des Meneurs* » dans C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388*, *op. cit.* p. 61.

<sup>3</sup> *Op. cit. infra*, p. 37 du mémoire.

<sup>4</sup> C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388*, *op. cit.* p. 196.

s'intéressent à l'économie, la société mais aussi à l'urbanisme médiéval. Il se classe parmi l'une des plus belles collections françaises de documents fiscaux des XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles. Il se présentait apparemment, à l'origine, comme un document écrit à plusieurs mains sur du papier grossier et relié une nouvelle fois à une période récente<sup>1</sup>.

Le *livre du Vaillant* de 1388, avant d'être publié par les Auspices de la commission municipale du Vieux Lyon en 1927, a été transcrit par Edouard Philippon, archiviste-paléographe, conseiller honoraire à la cour d'appel de Lyon. Celui-ci avait profité « des loisirs de sa retraite pour revenir, avec toute sa science et tout son cœur, aux études de sa jeunesse<sup>2</sup> ». Mais, déjà affaibli par une maladie, il finit par mourir avant d'avoir pu terminer sa publication. C'est Charles Perrat, ancien étudiant de la Faculté des lettres de Lyon et ancien élevé de l'Ecole des Chartes puis membre de l'Ecole française de Rome qui, ayant pu récupérer les transcriptions de Mr. Philippon et les grandes lignes de son introduction, a terminé la publication. Un plan de Lyon au XIV<sup>ème</sup> siècle vient compléter l'ensemble. M. Deronsière, architecte, a pu le dessiner grâce aux minutes de Benoit Vermorel et aux indications de Charles Perrat. Ce plan a pour fonction d'éclairer le texte transcrit<sup>3</sup> [Fig. 6].

Le *livre du Vaillant de 1388* est un registre dressé par le Consulat « où se trouve consignée l'estimation de tous les biens meubles et immeubles des citoyens et permettant de fixer d'emblée le montant de leur contribution à la taille<sup>4</sup>. » Pour établir l'assiette des impôts directs (tailles et aides royales, impôts municipaux) les « facultés contributives de chaque famille<sup>5</sup> » sont évalués. Pour cela, les maisons, les terres cultivées ou non, les rentes et pensions ainsi que le « meuble », c'est-à-dire : l'ensemble des ressources mobilière y compris celles liées à l'exercice de la profession<sup>6</sup>, déclarés par chaque chefs de famille, sont estimés. Le terme de *livre du Vaillant* vient du participe présent du verbe valloir « comme dans l'expression ne pas avoir un sou vaillant<sup>7</sup> ».

Le *livre du Vaillant* est réalisé à la demande des consuls qui élisent des « *commiz et esleuz* » parmi les maîtres des métiers et conseillers qui « moyennant des gages suffisants,

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. VI.

<sup>2</sup> C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du Vaillant des habitants de Lyon, en 1388*, *op. cit.* p. I.

<sup>3</sup> C'est ce plan de Lyon qui servira de base aux cartes de répartition des jardins.

<sup>4</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550: réalités et imaginaires d'une métropole*, *op. cit.* p. 119.

<sup>5</sup> ARCHIVES MUNICIPALE DE LYON (dir.), *Archives anciennes, série CC. Les Nommées des habitants de Lyon CC1-CC57, CC 163 et CC 285, (1380-1586). Registres en ligne*, Lyon, Archives municipales de Lyon, 2014, [En ligne], disponible sur : <http://www.archiveslyon.fr/static/archives/contenu/Archives%20en%20ligne/nommees/guide-recherches.pdf>, [consulté le 28 mars 2017], p. 3.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 3.

<sup>7</sup> *Ibid.* p. 3.

jureront de bien et loyalement faire leur besogne, sans « fraude, faveur ou hayne »<sup>1</sup>. Les élus possèdent tous une grande maîtrise de la fiscalité et connaissent bien la comptabilité consulaire. De plus, au moins l'un d'entre eux a participé à l'établissement des estimations précédentes. Lors de l'inventaire des biens meubles et immeubles les enquêteurs se relaient en équipe de deux à trois personnes. L'équipe est rarement au complet pour effectuer l'enquête. Les commissaires ne sont, en effet, pas très zélés pour ce genre de travail et si le nombre d'élus s'élève à huit en 1388 et à quatre pour d'autres années, c'est pour s'assurer de la permanence des travaux, comme le montre Jacques Rossiaud<sup>2</sup>.

L'inventaire exécuté par ces élus concerne tous les biens afin d'obtenir la vision la plus complète du patrimoine urbain. Seuls ne sont pas estimés les biens situés dans les enclaves ecclésiastiques, comme le cloître Saint-Jean. Ce premier travail de dénombrement est appelé « serche » ou rôle de dénombrement. Tous les biens y sont consignés même inoccupé. Les biens loués sont notés avec le montant et le nom des locataires. La « serche » s'applique sur la ville dans ses limites les plus larges, puisque même Saint-Just et Saint-Sébastien à l'extérieur des murs de la ville sont comptés. L'itinéraire de l'enquête commence toujours dans la part du Royaume vers Bourgneuf « et cheminent de l'amont à l'aval sur la rive droite en traversant successivement le quartier Saint-Paul, le Palais, pour en terminer à la porte Saint-Georges. Ils reprennent leur marche en Empire, [...] à partir d'une des zones les plus éloignées du centre : la porte du pont du Rhône. Ce n'est qu'après l'inventaire des quartiers périphériques du Bourchanin et des Prêcheurs qu'ils abordent le centre (Saint-Nizier) et finissent par le clos Saint-Pierre et le Bourg Saint-Vincent<sup>3</sup> ». Les itinéraires, pour la part du Royaume comme pour celle de l'Empire, prennent leur départ dans des quartiers où l'habitat lâche, accueille une population instable qu'il faut contrôler régulièrement. Les nouveaux venus exempts d'impôts pendant un an et un jour sont ainsi dénombrés. Le dénombrement s'étendait aussi aux paroisses de campagnes appartenant aux terres du Royaume. Ainsi dans le *livre du Vaillant* de 1388 où l'enquête rurale semble avoir été la plus sérieuse, la moitié des feux inscrits ont des possessions dans le Lyonnais<sup>4</sup>.

Une fois l'enquête terminée, les élus effectuent une remise en ordre des estimations. C'est à ce moment là que les feux sont classés par ordre alphabétique des prénoms. Pour étudier la répartition des jardins dans la ville, nous avons donc dû établir un tableau Excel et reprendre

---

<sup>1</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550, op. cit.* p. 147.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.150.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 154.

<sup>4</sup> Les feux sont les chefs de famille. Seuls les feux sont cités lors de l'estime des biens.

toutes les mentions de maisons et de jardins par rue pour retrouver la topographie de la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle [Fig. 7]. Une fois ce travail fait nous avons pu, à l'aide de cartes, mettre en évidence le nombre de jardins par rue ainsi que leurs pourcentages en fonction du nombre de maisons [Fig. 12 et 13]. Toutefois, ces cartes donnent plus un ordre d'idée de la répartition et de l'emplacement des jardins qu'une réalité. En effet, bien que la majorité des jardins et maisons soient bien situées par rapport aux rues, quelques indentifications géographiques manquent de précisions. Certains jardins sont situés de façon flous, dans des zones géographiques étendues, comme ceux de Bellecour ou ceux situés entre le cimetière de Saint-Pierre et la rue Pisèis. Afin de les replacer sur la carte nous avons donc étalé les marqueurs de leurs présences à de vastes zones géographiques. D'autres sont situés entre deux, voire trois rues, l'emplacement des maisons et des jardins c'est donc attaché à la première rue citée. S'ajoute à ceci, les maisons et jardins que nous n'avons pas pu replacer par manque d'indications géographique. [Fig. 14] A cause de tous ces éléments aléatoires nous ne pouvons pas affirmer que les cartes représentent une réalité, par contre elles nous donnent une bonne idée de la répartition des jardins.

Les sources fiscales, montrent un grand nombre de jardins loués à des propriétaires fortunés [Fig. 14]. Ce sont de bons placements pour les personnes aisées qui spéculent sur l'avenir et jouent sur les capacités d'aménagements. Certains de ces espaces verts, font l'objet d'opérations à crédit connues sous le nom de rentes constituées, aussi appelées rentes à prix d'argent<sup>1</sup>. Les jardins sont achetés par des personnes aisées, désireuses de faire des placements sûrs et profitables, à un propriétaire de terrain qui se trouve dans le besoin ou qui souhaite disposer rapidement d'une somme d'argent conséquente. La personne fortunée achète le jardin au prix d'une rente perpétuelle et la verse à l'ancien propriétaire. Le vendeur, en contrepartie s'engage à reverser chaque année en une ou plusieurs échéances une partie de cette somme acquise, pour toujours ou pour un nombre limité d'années suivant les termes du contrat. Tout ceci, n'est qu'une opération usurière déguisée et tolérée par l'Eglise<sup>2</sup>. D'après Jean-Pierre Leguay, ces rentes à prix d'argent, s'élevant à 8 à 10% par an, forment 11% des investissements des milieux aisés à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, à Lyon. A la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, les terres de la ville sont aux mains d'une quarantaine d'hommes<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines, op. cit.* p. 134.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 134.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 135.

Nous n'avons aucune information sur la surface des jardins qui sont uniquement qualifiés de grand ou petit<sup>1</sup>. En revanche, nous avons parfois des indications sur leurs emplacements. Ceux-ci sont souvent cités à l'arrière des maisons.

« *Tenant Chauvet, une mayson basse assise el cloux Saint-Pierre, ensamble le curtil derrer*<sup>2</sup> »

Les jardins urbains des villes médiévales françaises se situent généralement à l'arrière des habitations jointives qui s'alignent le long d'une rue. Quelques uns entourent les maisons et les isolent au sein d'une parcelle protégée par une clôture<sup>3</sup>. Malheureusement, la seule précision sur leurs emplacements par rapport aux maisons que nous avons dans le *livre du Vaillant* de 1388, se réduit aux quelques mentions de jardins situés à l'arrière des demeures.

Après avoir trié les différents rouleaux de « serche » vient le choix des citoyens à classer dans le *livre du Vaillant*. Un document appelé registre des collectes ou de l'assiette, prend place entre les rôles de la « serche » et le *livre du Vaillant*. Il permet de calculer le quote-part de « taille entière ». C'est à ce moment là que les exemptés se trouvent exclus. Parmi eux sont compris les nouveaux venus dont nous avons parlé plus haut, les ecclésiastiques, les personnes nobles<sup>4</sup>, ainsi que les pauvres. En effet « les seules remises d'impôts sont justifiées par des considérations charitables dont bénéficient les personnages les plus divers : pauvreté, mendicité, trop grande charge d'enfants, etc.<sup>5</sup> ».

Le *livre du Vaillant* est rédigé d'après ces différents documents fiscaux (rôles de la « serche » et registres des collectes). Malheureusement aucun rôles ou registres n'ont été conservés ou n'ont pas encore été retrouvés pour le *livre du Vaillant* de 1388, nous avons donc une image du patrimoine urbain et de la société lyonnaise limitée aux 938 feux inscrits dans ce livre. Ainsi, dans notre travail, il faut bien prendre en compte que le patrimoine des nobles gens, des ecclésiastiques ainsi que celui appartenant aux nouveaux venus et aux « pauvres gens » n'est pas compté. Ceci explique pourquoi lors du relevé du nombre de maisons et de jardins par rues, les enclaves ecclésiastiques ne sont pas citées. Le verger des Mineurs mentionné à la page 61 du *livre du Vaillant* de 1388 n'est cité que pour préciser

---

<sup>1</sup> Par exemple : « *Item, ii granges et i grant curtil assis en la rue de l'Erbro Seq* » dans C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388, op. cit.* p. 204.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 219.

<sup>3</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines, op. cit.* p. 50.

<sup>4</sup> C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388, op. cit.* p. 12.

<sup>5</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550, op. cit.* p. 164.

l'emplacement d'autres maisons<sup>1</sup>. Hormis ce cas précis, nous ne pouvons pas établir le nombre de jardins ou de vergers ainsi que le nombre de maisons des personnes exemptées d'impôts. Ceci explique probablement pourquoi le nombre de verger est si petit et que certaines rues présentent un nombre faible de maisons et de jardins alors qu'elles se situent dans, ou près des quartiers bien urbanisés<sup>2</sup>.

Avant de passer à l'étude de la répartition des jardins à Lyon à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, nous tenons à préciser que le calcul du nombre de maisons et de jardins a été fait en nombre minimum d'individus, ainsi si les termes *curtil* ou maison se présentent au pluriel nous comptons deux entités.

### **3. La place des jardins et leurs répartitions à Lyon à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle d'après le *livre du Vaillant* de 1388.**

La population lyonnaise est estimée entre 15 000 à 18 000 habitants aux alentours de 1320 ce qui la place dans les grandes villes du Royaume en restant toutefois une ville de seconds rang à l'échelle occidentale. Ce taux élevé de population est lié, comme nous l'avons vu précédemment, à l'accroissement démographique général du XIII<sup>ème</sup> siècle qui entraîne à Lyon une hausse de la population dû à un fort courant migratoire. Partout en France cette hausse générale de la démographie s'ensuit d'une demande plus importante en nourriture qui va de pair avec une augmentation du nombre de jardins. Qu'en est-il à Lyon ?

La population lyonnaise va décliner de 1335 à 1347 et lorsque la peste noire s'abat en mai 1348 sur la ville, la population déjà affaiblie disparaît de moitié. Avec le retour régulier de la peste, les malheurs de la guerre et de la famine, la population baisse jusqu'en 1420-1440. En 1388, nous sommes donc en plein déclin de population, ce qui explique pourquoi il y a très peu de mentions de maisons neuves dans le *livre du Vaillant* de 1388. En effet, les Lyonnais se trouvent accablés sous les impôts et les taxes. De plus, la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre éclate en 1337 faisant refluer vers la ville les « routiers », des bandes de

---

<sup>1</sup> « Item, ii granges et curtil qui font le carré de la rue del Boysson, devant le verger des Meneurs » dans C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388, op. cit.* p.61.

<sup>2</sup> Par exemple, une seule maison est mentionnée à la rue Ferrechat située à côté du cloître Saint-Jean alors que ce quartier semble bien urbanisé puisque les rues aux alentours : Ue1 (28 maisons), Saint-Georges (91 maisons) et le Sabliz (24 maisons) possèdent de nombreuses maisons.

soldats-brigands, aussi appelés les Tard-Venus, qui attaquent les campagnes et la ville. Enfin, en 1360, le renforcement et la rectification de l'enceinte par ordre du roi, mobilisent toutes les ressources des habitants. Dans ce contexte d'appauvrissement général, l'expansion urbaine stagne et de nombreuses maisons sont menacées de ruines après leur abandon. Les parcelles les moins rentables sont abandonnées par les paysans qui moins nombreux se replient, laissant pénétrer la friche. Lyon cache ainsi, à cette époque, derrière sa muraille devenue trop large, une population de quelques milliers d'habitants. D'après Jean-Pierre Leguay, « il n'est pas rare de constater, en période de récession, un retour des friches au milieu d'un champ de ruines, des maisons *gastes* et abandonnées puis une avancée temporaire des jardins » comme à Lamballe en Bretagne après le siège de 1420 et au XIV<sup>ème</sup> siècle à Aix-en-Provence, à Dole et à Tarascon<sup>1</sup>. Cependant, même si les circonstances à Lyon amènent ruines et abandon au XIV<sup>ème</sup> siècle nous ne pouvons, faute d'archives plus anciennes<sup>2</sup>, établir une comparaison du taux de jardins présent dans la ville avant les crises qui touchent Lyon dès 1335 et voir si cela a amené à une hausse des jardins. Nous devons donc nous contenter dans un premier temps d'analyser la place qu'ils tiennent dans les différents quartiers de la ville afin de comprendre leurs répartitions.

La nouvelle enceinte établie vers 1360 s'étend de Pierre-Scize au Nord à Saint-Georges au Sud. A l'ouest, la ville est limitée par la porte de Bourgneuf et se déploie jusqu'aux portes du Confort, du Ruer et jusqu'à la vieille enceinte du *puy d'Ainay*. Les habitations ne dépassent que rarement le pied de la colline de Fourvière et sont concentrées sur une bande de terre coincée entre la Saône et la colline. En effet, les extrêmes avancées de l'agglomération se situent vers la recluserie Saint-Barthélemy sur le chemin de la Buerje et vers Sainte-Marie-Madeleine sur le Gouguillon<sup>3</sup>, localisés sur les pentes de la colline. L'espace situé entre ces dernières habitations et la muraille accueille de nombreuses parcelles cultivées lui conférant un aspect rural. Ainsi, Fourvière est plantée de vignes et les derniers quartiers avant cet espace cultivé possèdent de nombreux jardins. En effet, si nous prenons la carte de répartition des pourcentages de jardins à Lyon par rapport au nombre de maisons [Fig. 13], nous pouvons remarquer que les taux de jardins sont beaucoup plus élevés dans ces secteurs. Par exemple, la

---

<sup>1</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines*, op. cit. 57.

<sup>2</sup> Il nous faudrait un écart significatif d'au moins une cinquantaine d'années pour apprécier ce phénomène, hors nous n'avons pas de rôles de dénombrement ou de *livre de Vaillant* antérieur à 1376, celui-ci étant le plus ancien conservé aux Archives municipales de Lyon. Il est cité par Jacques Rossiaud dans J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550*, op. cit., p. 130.

<sup>3</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 241.

recluserie Saint-Barthélemy possède un taux de 100%<sup>1</sup> ce qui nous donne à chaque fois un jardin pour une maison. Le chemin de la Buerie ou Buerje couplé avec le Confort possèdent, quant à eux, un taux de 27, 23 % de jardins<sup>2</sup>. La montée du Ruer un taux de 70 %<sup>3</sup> et la montée du Gourguillon un taux de 13, 88 %<sup>4</sup>. Ces taux sont élevés car le coefficient d'occupation du sol est réduit. Ceci s'explique par différentes raisons.

L'habitat est beaucoup plus dense en bas de la colline de Fourvière et ceci pour des raisons topographique car l'occupation sur les pentes de la colline est difficile. Le haut de la colline, comme nous l'avons vu au cours du premier chapitre, a été abandonné au Bas-Empire et les Lyonnais n'ont pas encore vraiment repris possession de ce secteur de la ville. De plus, la population lyonnaise, fortement affaiblit, s'est repliée vers le centre de la ville, désertant encore un peu plus ces secteurs qui accueillent par conséquent, plus de zones cultivables et par extension, plus de jardins. « Plus on s'éloigne des quartiers enclos ou densément peuplés, plus le nombre des jardins croît dans un paysages de collines et de vallons et plus les superficies augmentent. L'espace périphérique de nos villes est nettement dominé par les activités agricoles<sup>5</sup> [...]». Ici l'espace périphérique de la ville est compris dans l'enceinte trop large.

Sur la rive droite de la Saône, le quartier canonial entouré d'une clôture a isolé les quartiers de Saint-Pierre-le-vieux et de Saint-Georges. Ainsi le quartier Saint-Georges se présente comme un ensemble très rural composé de maisons étroites et alignées au pied de la colline couverte de vignes et de nombreux jardins. Ce quartier est largement occupé par des personnes modestes comme les pêcheurs ou les artisans<sup>6</sup>. En effet, Saint-Georges possède un taux de 53%<sup>7</sup> de jardins par rapport aux maisons ce qui fait plus d'un jardin pour deux

---

<sup>1</sup> Entre la ruelle Saint-Barthélemy et Saint-Barthélemy nous avons un total de 3 jardins pour 3 maisons.

<sup>2</sup> Pour trouver ce taux j'ai couplé la Buerie et le Confort car la distinction entre les deux est souvent obscure et cela nous offrait une meilleure lisibilité de la carte de répartition des jardins. En réunissant la Buerie, Buerie-Confort et le Confort nous avons un total de 3 jardins pour 11 maisons.

<sup>3</sup> Entre la montée du Ruer et Fonturbanne nous avons un total de 7 jardins pour 10 maisons.

<sup>4</sup> Pour une meilleure lisibilité et compréhension j'ai regroupé la montée du Gourguillon avec Belregard et la recluserie de la Magdeleine ainsi que les possessions situées sur la rue de Saint-Georges à Belregard, ce qui nous donne un total de 10 jardins pour 72 maisons.

<sup>5</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines, op. cit.* p.61.

<sup>6</sup> N. GONTHIER, « Une esquisse du paysage urbain lyonnais aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles », *op. cit.* p. 259.

<sup>7</sup> Ce pourcentage a été calculé par rapport aux nombres de maisons se trouvant à Saint-Georges. Ainsi nous avons 48 jardins pour 91 maisons ce qui nous donne 52, 75%. En revanche, Nicole Gonthier trouve pour Saint-Georges seulement 27% de maisons avec jardins dans SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC (dir.), *Le %paysage urbain au Moyen Âge: actes du XIe Congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, [Lyon, 1980]*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981. p. 264. Il y a donc soit une erreur de la part de l'une de nous ce qui est envisageable devant le travail fastidieux que représente l'analyse du *livre du Vaillant* de 1388, soit Nicole Gonthier a effectivement calculé seulement le nombre de maisons citées avec jardins, hors j'ai relevé toutes les mentions de jardins même celles qui n'étaient

maisons. Ce taux de jardin est très élevé car en plus des nombreuses maisons qui possèdent leurs jardins, certains de ceux-ci sont cités sans maisons, parfois accompagnés de vignes ou de granges. Ces possessions s'ajoutent en général à d'autres possessions et font souvent parties d'un ensemble de biens répartis sur la ville qui appartiennent à des personnes plus ou moins aisés, comme Petit Pierre Chanterel<sup>1</sup>. Saint-Georges, qui présente le nombre de jardins le plus élevé de la ville, serait-il une zone dédiée aux jardins, comme c'est souvent le cas dans les autres villes médiévales de France ? [Fig 12]. Les autres rues du quartier : l'Uel (28, 57 %), Ferrachat (0 %) et le Sabliz (4, 17 %) présentent des taux plus bas de jardins, toutefois cette partie de la ville abrite beaucoup plus de zones vertes que dans le reste de la rive droite de la Saône où les quartiers plus anciens et plus urbanisés n'ont pas la place d'accueillir autant de jardins.

L'autre côté du quartier canonial, le quartier du Palais, est le plus urbanisé de la ville. La rue du Palais est l'artère principale de cette zone largement occupés par des clercs, des hommes de lois, des notaires et des artisans aisés. Ces personnes riches sont propriétaires de maisons ou d'hôtels qui se différencient des maisons populaires par la qualité de leur construction et par leur taille. Le quartier du Palais accueille aussi la « maison de Roanne » siège de la justice et de la Monnaie juste à côté du cœur de Lyon : le quartier du Change, localisé entre le quartier du Palais et Saint-Paul. Nous nous trouvons donc au centre de la ville et cette partie accueille très peu de jardins. En effet, comme le fait remarquer Jean-Pierre Leguay, le nombre de jardins ainsi que leurs étendues<sup>2</sup> dépendent du coefficient d'occupation du sol. Les jardins ont du mal à s'insérer et à rester sur le long terme dans les quartiers anciens et fortement urbanisés, comme c'est le cas ici. Seuls les plus riches peuvent conserver leurs jardins, les autres sont obligés de les vendre pour des questions économiques ou les donnent à leurs enfants afin qu'ils puissent construire leurs demeures et ainsi de suite jusqu'à occuper toute la parcelle. C'est pour cela que le nombre et par conséquent le taux de jardins est très bas voir inexistant dans ce quartier. A titre d'exemple, la rue Porte-Froc ne présente que 2 jardins pour 32 maisons ce qui nous donne un taux de 6,25 % de jardins. Les autres rues ne semblent contenir que des maisons. Dans ce secteur, seule la rue Tres Marsaut qui fait le

---

pas associées aux maisons. Malheureusement, je n'ai pas pu obtenir les nombres de maisons et de jardins calculés par Nicole Gonthier et je ne peux donc pas pousser plus loin l'analyse de cet écart.

<sup>1</sup> Voir dans annexes [Fig. 11]

<sup>2</sup> Même si nous n'avons aucune d'information concernant l'étendue des jardins, il semble raisonnable de penser que les jardins situés dans les zones d'habitat plus lâches sont de manière générale plus spacieux que dans les quartiers fortement urbanisés. D'autres parts, les seules qualifications des jardins cités dans le *livre du Vaillant* sont : grand ou petit, comme nous l'avons vu précédemment.

pont entre les deux quartiers en passant au dessus du quartier canonial atteint un taux relativement élevé de 13, 64 % avec 3 jardins [Fig. 12 et 13].

Le quartier Saint-Paul accueille outre l'artisanat, le commerce et notamment quelques vastes « foires » permanentes dont le souvenir en est gardé par le nom des rues : Chévrerie, Lanerie, Buerie, la Saunerie, Porcherie, etc. Ce quartier s'étend jusqu'à la rue récente de Bourgneuf, aussi connue sous le nom de Bornué, bordée par deux files de maisons pratiquement ininterrompues qui s'arrête à la porte du même nom. L'espace dans cette zone y est très réduit, ne dépassant parfois pas cinq mètres de largeur. Il est pourtant l'un des passages les plus fréquentés de la ville. En effet, les routes de Bourgogne et celles du Bourbonnais passent par le défilé de Pierre-Scize qui précède le Bourgneuf. Grâce à cette fréquentation Saint-Paul accueille, en plus de l'artisanat et du commerce, de nombreux hôtels, une rue porte d'ailleurs le nom d'Albergerie. Et les jardins ? Leurs présences sont, comme pour le quartier du Palais, anecdotique. La rue de la Saunerie ne possède qu'un seul jardin pour 36 maisons ce qui nous donne un taux de 1, 78 % et pour Bornué nous avons 93, 5<sup>1</sup> maisons pour 6 jardins, l'espace est donc occupés par 6, 42 % de jardins.

La presqu'île ne présente pas les mêmes contraintes topographiques, limitée par les deux fleuves, elle s'étend des Terreaux à la *queue d'Ainay* sur une plaine. Le bourg primitif se situe autour de Saint-Nizier et juste à côté, la place de l'Erberie, fait face à la place du Change relié par le pont de Saône. De cette zone fortement urbanisé, ou l'activité commerciale est très développé, partent toutes les rues qui desservent la presqu'île. C'est autour de ce cœur urbain primitif que la presqu'île s'est étendue en s'étirant ensuite vers les autres petites agglomérations. Cela en fait donc le quartier le plus ancien de ce côté de la rive. Comme pour la rive droite de la Saône, c'est aussi dans celui-ci que les jardins y sont les moins nombreux car le coefficient d'occupation du sol est élevé. Toutefois, comme nous pouvons le voir sur la carte de répartition des jardins, même si les rues de ce quartier d'affaires n'accueillent que peu de jardins, elles sont beaucoup plus nombreuses à en posséder que sur la rive droite de la Saône. Ainsi les rues Grande Charrere (4, 26 %), la porte de la Lanterne (5, 26 %), Saint-Nizier (6, 67%) la Graneterie (2, 78 %), Pépin (6, 67 %) et la rue Mercière (3,68 %) <sup>2</sup> ne

---

<sup>1</sup> Le 0,5 correspond aux « demi maison » ou « demi *curtil* » mentionnés dans C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388, op. cit.*

<sup>2</sup> Pour plus de précisions sur les pourcentages il faut se rapporter à la [Fig. 7].

dépassent pas les 10 % de jardins, les autres rues Amone, Vendant, Draperie, Longe et d'autres ne présentent pas de jardins<sup>1</sup>.

En s'éloignant du centre, le taux de jardin croît progressivement dans les différentes petites agglomérations réparties sur la presque île autour des bâtiments de cultes et des puits. Le maillage plus lâche des rues et des habitations, laisse pénétrer plus d'espace vert. Ainsi beaucoup plus de maisons possèdent leur jardin ou le partagent entre deux maisons, comme c'est souvent le cas. A la fin du XIII<sup>ème</sup> et au début XIV<sup>ème</sup> siècle, l'enceinte se déploie de la porte de la pêcherie au Rhône en passant par la porte de la Lanterne, l'extrême avancée de la ville étant limitée par les portes de Sainte-Catherine, la porte de la Roche plus au nord, la porte de Deserte ou de Saint-Vincent, la porte de Saint-Marcel et le porte du Griffon. Hors des murs de la ville les rues et petites agglomérations présentent toutes des taux qui s'élèvent à plus de 10 % de jardins comme le montre Saint-Vincent (13,79 %), la porte du Griffon (50 %), Sainte-Catherine (12,5 %), le clos Saint-Pierre (54,76 %), les Grands Terreaux (10 %), les Auges (25 %) et l'agglomération autour des Augustins (75%). Il est intéressant de remarquer qu'au sein de cet ensemble plus on s'éloigne du centre-ville, plus le nombre de jardins est élevé. En effet, les pics de taux de jardins de 100 % et plus sont situés vers les portes comme sur la côte Saint-Sébastien, coteau pelé recouvert de vignes et la côte de la Deserte alors que les Terreaux juste à côté de la muraille et localisé près du cœur de Saint-Nizier ne présente plus qu'un taux de 10%. Nous ne pouvons pas considérer cette zone comme un secteur de courtilage<sup>2</sup> à l'extérieur de la ville comme c'est le cas à Arles ou à Tours<sup>3</sup> car même si les jardins sont nombreux hors des murs de la ville, ils sont tout aussi nombreux à l'intérieur des murs de la ville du moment que nous nous éloignons du cœur urbain. En revanche, il semble intéressant de remarquer que le clos Saint-Pierre situé derrière l'enceinte, et les zones situées vers les portes de la ville accueillent des taux élevés de jardins. Ces taux seraient-ils liés à un intérêt militaire, comme à Périgueux ou à Rouen. Les jardins situés vers les structures de défenses ne gênent pas les lignes de tirs et évitent aux défenseurs de devoir raser les habitons trop proches des remparts en cas d'attaque<sup>4</sup>. Toutefois, les nombreuses maisons installées au Clos Saint-Pierre rendent cette hypothèse douteuse.

Nous avons en effet, à Lyon, un cas assez particulier puisque la presque île s'est développée tardivement en englobant petit à petit des agglomérations qui ne faisaient pas

---

<sup>1</sup> Pour plus de précisions, il faut se rapporter aux cartes de répartition des jardins [Fig. 12 et 13].

<sup>2</sup> Zone qui concentre les jardins situés autour des murs de la ville.

<sup>3</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines*, op. cit. p. 58.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 58.

partie de la ville. Le réseau urbain est donc de texture presque aussi lâche juste derrière l'enceinte qu'à l'intérieur. De plus, la ville de la presqu'île est délimitée par les fleuves mais ceci n'a pas toujours été le cas puisque des restes d'enceinte datant du XIII<sup>ème</sup> siècle ont été retrouvés dans l'axe de la rue Grenette. Les Mineurs (Cordeliers) s'étaient ainsi installés hors des murs de la ville comme le prédit les obligations des ordres mendiants. Ils avaient plus d'espace et pouvaient avoir des terrains de cultures nécessaires à leur entretien tout en restant au contact de la ville. Ces vestes secteurs servent aussi à se protéger des nuisances sonores de la ville, en se réservant un espace de silence autour du cloître. Certains couvents ont même contribué à maintenir les jardins privés et encouragés leurs aménagements, quitte à passer contrats avec des jardiniers, comme c'est le cas en Bretagne. Tout ceci, afin de réserver un « vide religieux » autour des couvents<sup>1</sup>. Mais avec la suppression de ce mur et la poussée urbaine ceux-ci se sont retrouvés inclus dans la ville. Toutefois, les ordres mendiants ont toujours possédé de vastes espaces même lorsqu'ils sont entrés dans la ville. Les Cordeliers (installés en 1220) possèdent, par exemple, à la fin du Moyen Âge un hectare et demi de terrains au débouché de la rue Grenette<sup>2</sup>. Les communautés religieuses ont, en effet, besoin d'une vaste zone de culture dont certaines parties sont spécialisées pour leurs alimentations, d'autre pour faire pousser les plantes nécessaires pour se vêtir. Ces cultures sont liées aux recommandations dictées par la règle de Saint-Benoît qui recommande le travail manuel dans un souci d'humilité et afin d'éviter l'oisiveté, « mère de tous les vices »<sup>3</sup>.

Les ecclésiastiques ne sont pas les seuls à posséder de grands terrains. Le tènement de Bellecour, par exemple, est évalué à 1000 livres dans le *livre du Vaillant* de 1388 et contient jardins, prés, vignes et terres. Comme nous comptons en nombre minimum d'individus seuls deux jardins sont identifiés à Bellecour car le mot *curtil* apparaît au pluriel sans autres précisions. Si deux ou plusieurs jardins sont présent à Bellecour, ce secteur reste surtout dédié à la viticulture. En effet, Bellecour fait parti de la ceinture viticole de la ville avec la Croix-Rousse et les coteaux de Fourvière<sup>4</sup>. En 1446, le « grant curtil appelé Bellecourt » est estimé à 100 livres et un *curtil* situé dans la rue Ambronay est estimé à 20 livres dans les *Nommées des hoirs* de Jean le Viste<sup>5</sup>. Ces sommes élevées laissent penser que ces jardins sont de grandes dimensions. Par ailleurs nous savons, grâce à Nicole Gonthier, que de vastes jardins

---

<sup>1</sup> « L'idée d'un « vide religieux » a été avancé par Noël Coulet à Aix-en-Provence à propos des couvents des ordres mendiants », dans *Ibid.* p. 59.

<sup>2</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, *op. cit.* p. 247.

<sup>3</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines*, *op. cit.* p. 81-82.

<sup>4</sup> Pour avoir plus de précisions sur le vignoble lyonnais se rapporter à l'article de J. DENIAU, « La vigne et le vin à Lyon au XV<sup>ème</sup> siècle », *Études rhodaniennes*, 6, 1930, p. 263-276.

<sup>5</sup> N. GONTHIER, « Une esquisse du paysage urbain lyonnais aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles », *op. cit.* p. 265.

s'étendent près des couvents Mendiants. Les grands jardins sont donc majoritairement situés sur la presqu'île.

Comme dans le bourg Saint-Michel (50%) appartenant à Ainay ou vers le puits Pelus et le puits Grillet (19,57 %<sup>1</sup>), la plupart des rues de la presqu'île, hors quartier Saint-Nizier, se composent de petites maisons avec de vastes jardins. Ainsi la rive gauche de la Saône possède plus de jardins que la rive droite de la Saône lui conférant un aspect plus rural en lien avec l'urbanisation tardive de l'Empire. De plus, les cultures se développent beaucoup mieux dans des endroits où les alluvions sont abondantes et l'arrosage plus aisé par la présence de fleuves et de puits à proximité, ce qui est le cas de la presqu'île. En outre, le Rhône, souvent en crue, a dû favoriser l'implantation de jardins sur ces berges en limitant l'implantation des maisons. À l'intérieur des murs de la ville, les taux de jardins atteignant 100 % et plus se situent d'ailleurs du côté de la rive du Rhône, comme à la rue de la Blancherie, la rue qui va de Piséis aux Ecloisons et la porterle de la Torrette. Le quartier vers le pont du Rhône concentre un très grand nombre de jardins. Ainsi, Bourchanin (39,82%<sup>2</sup>), l'hôpital du pont du Rhône (52,5%<sup>3</sup>) et la chapelle du Rhône avec le pont du Rhône (70,23%<sup>4</sup>) présentent des taux très élevés. En somme, tout ceci explique pourquoi les jardins sont beaucoup plus nombreux de ce côté que de celui de la Saône. Ces zones à demi-rurales sont occupées majoritairement par des Lyonnais aux revenus modestes, tels que les vignoblistes ou les affaneurs. Ceux-ci profitent de leur situation pour compléter leurs revenus tirés de l'espace agricole situé à proximité, par un travail de manœuvres en ville<sup>5</sup>.

La même répartition des jardins se retrouve à Rennes au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle. D'après le rôle de 1454-1455, le nombre de jardins, ainsi que leurs surfaces, sont limités dans le centre historique de la Vieille Ville, où ils sont souvent placés à l'arrière des maisons dans des rues étroites. En revanche, dans le faubourg et la Nouvelle Ville où le coefficient d'occupation du sol est moins élevé, les jardins sont plus nombreux et plus spacieux. Les établissements

---

<sup>1</sup> Ce taux a été trouvé en additionnant les jardins et les maisons présents au puits Pelus et puits Grillet. Les deux ont été couplés pour une meilleure lisibilité sur la carte, la distinction entre les deux n'étant pas faite pour les rues sur le plan de Charles Deroncière. Le total se porte à 9 jardins pour 46 maisons.

<sup>2</sup> Ce taux comprend les maisons et jardins situés à Bourchanin et vers le puits de Bourchanin ce qui nous donne un total de 22, 5 jardins pour 56,5 maisons.

<sup>3</sup> Il y a 21 jardins pour 40 maisons. Ces chiffres ont été trouvés en additionnant les possessions de l'hôpital du pont du Rhône avec celles du pont du Rhône tendant vers les Prêcheurs et celles de la ruelle de l'hôpital du Rhône.

<sup>4</sup> Ce taux a été trouvé en additionnant les maisons et jardins situés vers le Pont du Rhône, la chapelle du Pont du Rhône, l'arc du pont du Rhône et vers le pont de la rive du Rhône, ce qui fait 9 jardins pour 14 maisons.

<sup>5</sup> N. GONTHIER, « Une esquisse du paysage urbain lyonnais aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles », *op. cit.* p. 259.

religieux possèdent, quant à eux, de grandes surfaces d'espaces verts nécessaire à leur entretien, comme à Lyon<sup>1</sup>.

Ainsi, à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, Lyon très affaibli se cache derrière une enceinte trop grande et la population se concentre vers les noyaux anciens, cœur urbain de la rive droite de la Saône dans les quartiers du Palais et de Saint-Paul et de la rive gauche de la Saône autour de Saint-Nizier. Dans ces zones où le coefficient d'occupation du sol est élevé, dû à une longue occupation dans le temps, les espaces verts sont rares et seuls les plus riches peuvent se permettre de garder de la place sur leurs parcelles pour un jardin. En s'éloignant de ces noyaux urbains le nombre de jardins, et par conséquent leur taux, croît progressivement dans un paysage devenant de plus en plus rural où les quartiers populaires se multiplient. Les rues situées autour des noyaux urbains accueillent des maisons souvent alignées avec un jardin à l'arrière<sup>2</sup> quelquefois agrémenté d'un colombier<sup>3</sup>, et souvent partagé entre deux maisons, ou plus, pour les catégories sociales modestes. En s'éloignant encore un peu plus des centres-villes, les jardins prennent plus de place, entourant probablement certaines maisons, dans un paysage de vignes et de champs cultivés. Des pics de taux de jardins à 100 % et plus, sont localisés aux extrêmes avancées de la ville et hors des murs vers les pentes de la Croix-Rousse. Les taux dépassant 100 % s'expliquent par le fait que certaines personnes aisées, possédant leur demeure dans les noyaux urbains, ont des possessions dans des zones moins urbanisées. Ce phénomène est commun aux deux rives de la Saône, mais en poussant l'analyse plus loin nous pouvons constater que des différences dans la répartition des jardins se perçoivent entre les deux rives, en cause : l'histoire et à la géographie particulière de la ville.

En effet, tout au long du premier chapitre nous avons pu voir que dans la presqu'île, l'urbanisation est longtemps restée en arrière par rapport au développement de la ville sur la rive droite de la Saône. Mais, coincée sur une bande de terre étroite, la ville de la rive droite ne peut accueillir tous les migrants du plat pays qui viennent s'installer à Lyon au XIII<sup>ème</sup> siècle, c'est donc la presqu'île, plaine limitée par les deux fleuves, qui va les recevoir entraînant une grande phase d'urbanisation. Le cœur urbain de ce côté de la Saône va donc se déployer jusqu'aux petites agglomérations et constituer la ville de la presqu'île. Etant plus récente, le coefficient d'occupation du sol de la presqu'île est plus bas, le maillage des rues est donc plus lâche et les parcelles plus grandes peuvent accueillir beaucoup plus d'espaces

---

<sup>1</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines*, op. cit. p. 54-57.

<sup>2</sup> « *Item, une mayson assise en la charrieri du puis Pelus et le curtil derrer qu'il loyet a Pierre le Lymosin* » dans C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388*, op. cit. p. 11.

<sup>3</sup> Il y a 30 colombiers identifiés dans le *livre du Vaillant* de 1388.

verts. Les ordres mendiants qui s'étaient installés à l'extérieur de l'enceinte se retrouvent à l'intérieur de la ville, mais conservent leurs vastes terrains dans des secteurs encore peu urbanisés, peuplés de vignes et de champs cultivés, comme à Bellecour et vers Ainay. De très nombreux jardins sont positionnés sur la rive du Rhône car son éloignement par rapport au cœur et ses crues régulières, limite l'implantation des maisons. De façon générale la presqu'île semble donc plus rurale que la rive droite de la Saône, en laissant pénétrer beaucoup plus d'espaces verts dans la ville et en accueillant de vastes cultures.

La répartition des jardins est fortement liée à l'histoire de la ville et à sa géographie, il serait intéressant de la comparer à d'autres analyses de documents fiscaux afin de mettre en évidence l'évolution de la place des jardins dans la ville de Lyon.

## C. Evolution de la répartition des jardins dans la ville de Lyon de 1388 à 1550

### 1. Etude du vocabulaire lyonnais : de *curtil* à jardin

Le terme de jardin apparaît au XII<sup>ème</sup> siècle à côté des termes de l'ancien français *gart* et *jart*, *gardinium*, *jardinium*. La première utilisation de ce mot dont on connaît l'existence semble être celle de Gaimar qui écrit en 1138 le mot *gardin* et *jart* dans le *Roman de Thèbes*<sup>1</sup>. En effet, le terme jardin et ses dérivés apparaissent très tôt dans la littérature médiévale, cependant nous ne les retrouvons dans les documents d'archives qu'à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle dans le nord de la France.

Ces termes proviennent du francique supposé de *gard* ou *gardo* qui descend de l'ancien haut allemand *guarto*. Son dérivé *gardinium* est attesté en latin médiéval dès le X<sup>ème</sup> siècle, en France. D'après le *Dictionnaire étymologique de la langue française*<sup>2</sup>, *gardinium* a tout d'abord été formé en gallo-roman, probablement comme adjectif joint à *hortus* car *garda* veut dire clôture dans son sens gothique ; nous aurions donc un *hortus guardinus* ce qui voudrait dire « jardin entouré d'une clôture ». Par la suite, le terme de *hortus* aurait été

---

<sup>1</sup> L. GUILBERT et R. LAGANE (dir.), *Grand Larousse de la langue française: en sept volumes. T. 4: Ind - Ny*, Paris, Larousse, 1983, p. 2842.

<sup>2</sup> O. BLOCH et W. von WARTBURG (dir.), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 3<sup>ème</sup> éd., Paris, Presses Universitaire de France, 2008.

obsolète et nous aurions gardé que le terme de *gardinus* qui après l'évolution de la langue française serait devenu *gardin* puis *jardin*.

Au Moyen Age, les termes de *jardin*, *gart*, *jart*, *gardin* ont tendance à désigner le jardin quelque soit sa fonction (utilitaire, d'agrément, médicinal,...) car ils correspondent à « un terrain, généralement clos, où l'on cultive des plantes ou des arbres<sup>1</sup> ». D'ailleurs, dans les documents d'archives, le terme de jardin ou l'un de ses dérivés peut remplacer le mot *hortus* ou un autre terme désignant le jardin, que le texte soit rédigé en latin ou en ancien français. En revanche, dans les textes littéraires le terme de jardin semblent se rapporter le plus souvent aux jardins d'agrément<sup>2</sup>.

A la fin du Moyen Age, les termes : *curtil*, *courtil*, *ort*, *ortum* et leurs dérivés vont petit à petit disparaître du langage courant au profit de celui de jardin. Toutefois, d'après Jean-Claude Bouvier<sup>3</sup>, le mot *ort* a subsisté dans les parlers les plus conservateurs du langage d'oc moderne, à savoir : le languedocien central et occidental, une partie de l'auvergnat et du provençal alpin tandis que dans les patois du sud-est de la France, dont fait partie le Franco-provençal, c'est le mot *jardin* qui est privilégié. Ceci est consécutif à la diffusion de la langue française du nord vers le sud de la France. En effet, le terme gallo-roman de *jardin* a pénétré le sud-est de la France par la vallée du Rhône et a ainsi pris la place du mot *ort* dans le provençal rhodanien, autrement dit le Franco-provençal, le provençal méditerranéen et le languedocien oriental. Jean-Claude Bouvier justifie cette hypothèse en faisant remarquer que dans ces régions du sud-est, le terme de *jardin* était déjà connu et utilisé dans les œuvres littéraires. En effet, *jardin* apparaît tout d'abord au Haut Moyen Age en même temps que la poésie des Troubadours qui possède un caractère féodal et courtois. Ce mot ne conquiert donc dans un premier temps que les milieux lettrés. Quelques siècles plus tard, la langue française se développe et se diffuse dans les dialectes régionaux. Après quelques siècles de coexistence avec les termes *ort* et *courtil*, le mot *jardin* finit par prendre le pas sur ces derniers dans le Lyonnais d'abord puis dans les autres régions de France du sud-est et enfin dans le reste de la France. Le terme de *jardin* apparaît dans les textes non littéraires des régions du sud-est dès le XVI<sup>ème</sup> siècle et dans les textes d'archives du Lyonnais dès la fin du XV<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> L. GUILBERT et R. LAGANE (dir.), *Grand Larousse de la langue française: en sept volumes*, op. cit., p. 2842.

<sup>2</sup> J.C. BOUVIER, « Ort et jardin dans la littérature médiévale d'oc » dans *Vergers et jardins dans l'univers médiéval*, Acte du Colloque mars 1990, Aix-en-Provence 1990 (Sénéfiance 28), p. 43 à 51.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 43.

En effet, au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, les bourgeois lyonnais comprenaient le français et le parlaient « mais sans grâce<sup>1</sup> » car leur langue maternelle restait le franco-provençal. Jusqu'au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, la francisation était superficielle et fragile et même si les personnes aisées donnaient à leurs enfants une éducation bilingue, ces derniers faisaient rédiger leurs messages officielles par des hommes de Languedoil. Il faut attendre 1460 pour que le français prenne le pas sur le franco-provençal. Nous en avons un exemple dans les *Nommées de 1493*<sup>2</sup>, où les scribes utilisent déjà le terme de *jardin* ou *jardyn* ce qui montre que dès la fin du XV<sup>ème</sup> siècle ce terme était présent dans les textes d'archives.

« *Jehan du Payrat marchant tient une maison contenant deux corps de maison et jardyn derrière en ladite rue ducoste devers le matin joignant aux mures dudit Gilles Huars dev(ers) la bise et la place contenant deux piez (3 mots suscrit) de Jehan de Paris peyntre devers la vent<sup>3</sup> »*

En somme, tout ceci explique pourquoi les termes *jardinus* et *gardinus* ne sont pas très employés en France à l'époque médiévale mais que Arlette Higounet-Nadal en trouve quand même quelques mentions à Lyon, Douai, Rouen et Chartres<sup>4</sup>. Au début de la Renaissance le mot *ort* a pratiquement disparu. En revanche, même si le français prend progressivement la place du franco-provençal qui tend à disparaître, celui-ci ressurgit au moins jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle dans les parlers des gens modestes ou d'origine modeste et pauvres<sup>5</sup>.

Quant au mot verger, aucune mention n'a été trouvée dans la section transcrite des *Nommées de 1493*, CC6, mais nous savons que ce terme existait dès la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle sous sa forme actuelle dans les textes d'archives<sup>6</sup>. Toutefois, ce terme apparaît encore sous la forme de *vergier* dans une source archivistique du milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>7</sup>.

Comme dans le chapitre précédent, l'analyse du vocabulaire médiéval nous permet de repérer et de relever les mentions de jardins dans les *Nommées*. Ceci nous permet d'obtenir un autre état de la répartition des jardins dans la ville. Ainsi grâce à l'étude des *Nommées de 1493* nous aurons un « instantané » du patrimoine urbain lyonnais à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 319.

<sup>2</sup> Les *Nommées de 1493* : CC4 à CC12, AML.

<sup>3</sup> *Ibid.* CC6, Fol. 17v, transcription faite par Enguerrand Guillot pour le cours de Paléographie de M2 Histoire et Archéologie comparées des sociétés médiévales, années 2015-2016.

<sup>4</sup> A. HIGOUNET-NADAL, « Les jardins dans la France médiévale », op. cit. p. 116.

<sup>5</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 321.

<sup>6</sup> *Op. cit. supra* p. 32 du mémoire.

<sup>7</sup> Les Célestins transforment leur vigne en « *ung pré et vergier duquel sans tant de fraiz auraont plus de profict et revenu* », 15 H 32, ADR dans Catherine ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presque île: Bourse, République, Célestins, Terreaux, sites Lyon Parc Auto*, op. cit. p. 212.

## 2. Les changements du XV<sup>ème</sup> siècle et les *Nommées* de 1493

Au XIV<sup>ème</sup> siècle, en période de crise, alors que l'artisanat peine à prendre son envol, le travail de la terre (vignes, jardins et champs) donne une base solide à l'économie urbaine. Le commerce fonctionne car Lyon est un point de passage vers le col alpin et les villes du Bas-Rhône<sup>1</sup>. Mais la ville reste, cependant, un marché de second rang dépendant de Châlon puis de Genève. C'est alors que le 9 février 1420, le Dauphin donne l'autorisation à Lyon de créer deux foires de six jours chacune « franche et quittes de toutes aides »<sup>2</sup>, point de départ qui va redonner à la ville une place importante dans le monde occidental.

En 1436, les foires commencent doucement à prendre de l'ampleur. En 1445, Charles VII augmente leur durée et accorde une troisième foire. En 1463, Louis XI en autorise une quatrième. C'est ainsi que le cycle des foires de Lyon également réparti sur l'année<sup>3</sup> et pour une durée de quinze jours prennent place. Les foires sont un moyen pour le consulat de favoriser le repeuplement de la ville fortement affaiblit par les crises, mais c'est aussi un moyen pour le royaume d'attirer le flot des marchandises et de concurrencer les foires de Genève. Le succès des foires attire, charriant vers la ville de très nombreux migrants et provoque l'établissement des banques italiennes. Tout ceci va favoriser l'implantation et le développement de deux grandes activités à Lyon : l'imprimerie et la soierie. La ville en devenant la porte du Royaume est un important marché pour les produits étrangers et du Royaume. Elle devient, de fait, une place financière sans égale<sup>4</sup>. La population croît de manière exponentielle malgré les passages de famine et de peste qui refont leurs apparitions aux XV<sup>ème</sup> et au début XVI<sup>ème</sup> siècle. Lyon passe ainsi de quelques milliers à plus de cinquante milles habitants<sup>5</sup>, se catapultant au rang des plus grandes métropoles occidentales<sup>6</sup>. Avec l'arrivée de ces nombreux migrants, la ville apparaît sous un jour nouveau et dans les dernière décennies du XV<sup>ème</sup> siècle, près de 20% du patrimoine immobilier est bâti ou en

---

<sup>1</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 264.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 265.

<sup>3</sup> Il y a une foire à l'Epiphanie, une à Pâques, une en août et une à la Toussaint.

<sup>4</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. p. 267.

<sup>5</sup> La population lyonnaise est estimée à cinquante milles habitants vers 1550 selon *Ibid.* p. 255.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 255.

reconstruction<sup>1</sup>. La topographie change donc considérablement. Par conséquent, les documents fiscaux ne sont plus d'actualité et ont besoin d'une réfection.

Les *Nommées* de 1493 se répartissent en plusieurs registres aux Archives municipales de Lyon, conservés sous les côtes de CC4 à CC12, pour les biens possédés par les Lyonnais à Lyon. En bon état de conservation, ils se présentent sous la forme d'un petit in-folio comportant cent trois feuillets de papiers<sup>2</sup>. Ils n'ont jamais été transcrits entièrement, ni fait l'objet d'une étude globale. Ce sont des rôles de dénombrement ou « serche » des biens meubles et immeubles en vue de l'établissement d'un nouveau *livre du Vaillant*. En effet, l'expansion urbaine, l'accroissement de la population et les multiples changements intervenus durant le XV<sup>ème</sup> siècle ont imposé la réfection de l'ancien *livre du Vaillant* afin de remettre à jour les registres de l'assiette fiscale<sup>3</sup>. Un dénombrement général a donc été entrepris et ceci n'avait pas été fait aussi sérieusement depuis l'établissement du *livre du Vaillant* de 1388.

Dans cette « serche » l'inventaire des biens est exhaustif et chaque possession est décrite en détail. D'ailleurs, comme le fait remarquer Michèle Bonnet, « toutes les massures ou « murs de maison » (alors que leur propriétaire, trop pauvre est dispensé de l'impôt) et les maisons de tous les non contribuables (ecclésiastiques, nouveaux venus)<sup>4</sup> » sont relevés ainsi que les maisons en constructions. Ce dénombrement exhaustif découle des directives données aux élus qui font l'enquête en 1493 dans les *Instructions aux commissaires* :

« Lesdits esleuz feront une vision des maisons, jardins et autres biens immeubles de ladite ville et des inquilins d'iceux tant contribuables que non contribuables. <sup>5</sup> »

Ce document exceptionnel nous donne donc une vision précise de l'urbanisme lyonnais à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Pour réaliser leur enquête les élus suivent toujours le même itinéraire que nous avons détaillé plus haut<sup>6</sup>. Comme il s'agit de rôles de dénombrement et non pas de *livre du Vaillant* les différents feux sont classés par quartiers. Ceci rend l'analyse de l'urbanisme beaucoup plus simple et nous permet de mieux apprécier les changements qui ont lieu au sein des différents quartiers de la ville. Toutefois, au vu de la densité des registres et

---

<sup>1</sup> M. BONNET, « Prospérité urbaine et rénovation du patrimoine immobilier à la fin du XVe siècle : l'exemple de Lyon », *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, Etudes en l'honneur de Roland Fiétier*, t. 38, Vol. 1, 1981, p. 117.

<sup>2</sup> F. LOYAT, *Une enquête urbaine au Moyen-Âge: le quartier Saint-Paul de Lyon à la fin du XVe siècle étude des "Nommées" de 1493 : le manuscrit CC4*, mémoire de maîtrise en histoire sous la direction de René Fédou, Lyon, Université de Lyon 1968, p. 16.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 117.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 117.

<sup>5</sup> *Instructions aux commissaires* (cf. CC58 et CC4, p. 1) dans J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550, op. cit.* p. 152.

<sup>6</sup> *Op. cit. supra*, p. 34 du mémoire.

de leur nombre, nous n'avons pas pu relever pour chaque registre le nombre de maisons et de jardins. La transcription n'étant pas faite, cela relevait d'un travail considérable. Nous avons donc choisit de nous concentrer sur deux quartiers en nous appuyant sur d'autres travaux. Le premier quartier est celui de Saint-Paul (registre CC4) qui a été étudié en 1968 à l'Université de Lyon, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en histoire réalisé par François Loyat, sous la direction de René Fédou : *Une enquête urbaine au Moyen-Âge : le quartier Saint-Paul de Lyon à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, étude des "Nommées" de 1493 : le manuscrit CC4*<sup>1</sup>. Le second quartier est celui se situant au centre Est (registre CC6). Ce registre a fait l'objet d'une transcription réalisée par les élèves de deuxième année de master : Histoire et Archéologie comparées des sociétés médiévales, effectuée en cours de paléographie animé par Jean-Louis Gaulin, professeur à l'Université Lumière Lyon 2<sup>2</sup>. Pour le premier quartier le nombre de maisons et de jardins avait déjà été chiffré par François Loyat, nous avons donc repris les chiffres et calculé un pourcentage de jardin présent à Saint-Paul à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Pour le second quartier nous avons réalisé un tableau excel comme pour l'analyse du *livre du Vaillant* de 1388 pour pouvoir chiffrer plus facilement le nombre de maisons et de jardins [Fig 14].

Grâce à ses données, nous pouvons comparer les taux de jardins et mettre en évidence l'évolution de leurs répartitions entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'étude du plan scénographique, quant à lui, nous donnera une idée de la place des jardins au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous tenterons ainsi d'établir par ce biais une étude de l'évolution de la répartition des jardins à Lyon de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

### **3. Evolution de la répartition des jardins à Lyon de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.**

A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Lyon était une petite ville de quelques milliers d'habitants, en déclin, repliée dans et autour des quartiers anciens. En une centaine d'années, grâce aux foires lyonnaise, la population augmente considérablement entraînant une marche forcée de l'urbanisme. La presque-île change radicalement de visage, les rues se multiplient ainsi que les îlots et le nombre de maisons. La rive droite de la Saône subit aussi cette urbanisation rapide

---

<sup>1</sup> F. LOYAT, *Une enquête urbaine au Moyen-Âge*, op. cit.

<sup>2</sup> Cette liste de transcription m'a été remise par Jean-Louis Gaulin.

même si ce quartier est déjà bien loti. En effet, comme nous l'avons vu dans le sous-chapitre précédent c'est près de 20% du patrimoine urbain qui est construit ou reconstruit entre 1388 et 1493. Quel est l'impact de cette hausse exceptionnelle de la démographie et de l'urbanisme sur les jardins à Lyon ?

Pour étudier les conséquences de ces deux phénomènes sur la quantité des jardins, nous avons comparé les nombres de maisons et de jardins en 1388 et en 1493, de deux secteurs bien différents de la ville. Le premier est le quartier Saint-Paul<sup>1</sup> (CC4), très urbanisé, situé sur la rive droite de la Saône. Localisé sur une bande de terre étroite entre la Saône et la colline, il occupe les pentes du bas de la colline. Cette zone concentre les constructions dans un secteur qui manque d'espace. Le second secteur concerne une zone étendue au centre Est<sup>2</sup> (CC6) de la plaine de la presqu'île encore peu urbanisée en 1388.

1388	CC4	CC6
Maisons	308,5	223
Jardins	13	61
Pourcentage	4,21	27,35

1493	CC4	CC6
Maisons	457	257
Jardins	44	97
Pourcentage	9,63	37,74

Ces nombres montrent une multiplication des maisons et des jardins entre 1388 et 1493, mais pas seulement. En effet, au vu des pourcentages du nombre de jardins par rapport au nombre de maisons nous pouvons remarquer qu'il y a nettement plus de jardins en 1493 qu'en 1388. Le nombre des jardins a été multiplié par 3,38 pour Saint-Paul et par 1,59 pour le secteur Est de la presqu'île correspondant à la partie transcrite du rôle de dénombrement CC6. Alors que les maisons ont été multipliées respectivement par 1,48 (Saint-Paul) et par 1,15 (Est de la presqu'île) ; nous aurions pu nous attendre à une baisse du nombre de jardins au vu de la hausse des constructions mais cela n'est pas le cas et plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène de hausse des jardins.

<sup>1</sup> Le quartier Saint-Paul est délimité par la Saône au Nord et à l'Est, par la rue Porcherie au Sud et par Saint-Barthélemy à l'Ouest, d'après F. LOYAT, *Une enquête urbaine au Moyen-Âge*, op. cit. p. 25 et 26. Ces délimitations ont été reprises pour cerner le quartier Saint-Paul en 1388.

<sup>2</sup> Cette zone comprend les rues Mercière, les rues du Temple et Saint-Antoine, Notre-Dame du Confort, les rues du Pont du Rhône et de l'hôpital du Rhône ainsi que la rue allant de la maison d'Ambroise au puits Pelus. Ce sont les rues étudiées au cours de la partie transcrite du CC6. Ce secteur correspond aux rues Mercières, la rue par où l'on va au temple, la ruelle Saint-Antoine, la charrere tendant de la rue Mercière vers les Frères Prêcheurs, la rue tendant de l'hôpital du Pont vers les Prêcheurs, la rue de l'hôpital du Rhône et celle du pont du Rhône, ainsi que celle allant du puits Pelu à l'hôpital du Rhône.

Tout d'abord, en sachant qu'en 1388 la population était en déclin, il paraît raisonnable de penser qu'il y avait moins de maisons, donc moins de jardins et moins de personnes pour s'en occuper et que les terres étaient soit cultivées en champs, soit laissées en friches. L'arrivée des nombreux migrants en 1493 a fait croître la population lyonnaise, cette hausse de la population a entraîné une augmentation des besoins alimentaires en ville et par conséquent a mené à une hausse des jardins. Mais comment expliquer, dans un quartier aussi urbanisé que Saint-Paul, que le nombre de maisons et de jardins se soient multipliés ainsi en une centaine d'années ?

Au Moyen Âge, une parcelle occupée est divisée au fil du temps, grâce ou à cause des enjeux économiques et du destin des familles. Un grand jardin en 1388 peut ainsi avoir été divisé, afin de servir de jardin et de terrain de construction pour une ou plusieurs nouvelles familles. Le jardin bien que plus petit, sera toujours cité dans le *livre du Vaillant* ou dans les rôles de dénombrement. Certains grands jardins ont ainsi servi de réserve de lotissement. En outre, la hausse du nombre de constructions de maisons est suivie logiquement d'une hausse du nombre de jardins qui ont pris place sur certaines parcelles cultivées en champs. Cela était peut être le cas de la zone Est de la presqu'île étudiée, qui avait conservé un aspect rural en 1388, grâce à ses nombreux espaces cultivés.

Comme les *Nommées* de 1493 sont très détaillés, nous avons des informations sur l'emplacement des jardins par rapport aux maisons. Ainsi, ils sont, comme c'est généralement le cas, très souvent placés à l'arrière des habitations :

« *Les hoirs feu Jehan Charles jadis / hostellier tiennent une maison neusve / haulte moyenne et basse et jardin / derriere en ladite rue ducoste devers la / bize joignant ala maison de Richard / des Coses devers le matin et ladite / maison desdits hoirs devers le soir*<sup>1</sup> »

Ils sont aussi parfois situés tout autour de la maison :

« *Nicolas Chanu et Loys Garbot tiennent / par indiviz ung grand jardin sur rue et petite maison dedans*<sup>2</sup> »

Hormis des informations sur leurs emplacements, seuls les adjectifs petit et grand qualifient les jardins sans autres précisions.

---

<sup>1</sup> Cliché 24, f. 22v. CC6, AML, transcrit par Thomas Girard, étudiant de M2 en Histoire et Archéologie comparées des sociétés médiévales, années 2015-2016.

<sup>2</sup> Cliché 43, f. 41r, CC6, AML, transcrit par Caroline Arquillière, étudiante de M2 en Histoire et Archéologie comparées des sociétés médiévales, années 2015-2016.

Les jardiniers sont rarement mentionnés dans les *Nommées* de 1493. Seulement deux jardiniers sont cités : un dans le rôle de dénombrement CC4 du quartier Saint-Paul<sup>1</sup> et l'autre dans la partie transcrite de la « serche » conservés sous la cote CC6<sup>2</sup>. Les jardiniers sont peu présents dans ces sources fiscales, comme le fait remarquer François Loyat, le métier des inquilins<sup>3</sup> est très rarement indiqué. Or, les deux exemples de jardinier que nous avons, sont inquilins. Leur statut montre que leur métier n'est pas gratifiant car ils ne gagnent que peu d'argent. Le métier de jardinier est aussi très peu mentionné dans le *livre du vaillant* de 1388, sûrement pour les mêmes raisons.

Les jardiniers, placés sous le patronage de Saint-Fiacre, ermite irlandais du VII<sup>ème</sup> siècle, forment une catégorie à part, caractérisée par leur niveau de vie, en général très modeste. Parfois à leurs comptes, tenanciers ou simples locataires de parcelles, ils font partis à Lyon de la corporation des affaneurs. Jean Deniau définit les affaneurs comme « tout homme qui fait métier de cultiver la terre la sienne d'abord, et probablement celle d'autrui. Les affaneurs forment la corporation des vigneron, vignoblans, laboreux. »<sup>4</sup>. Dans cette corporation, certains gardent le titre d'affaneur, d'autres ont le titre de jardinier. En 1446, le plus riche de cette corporation est G. Mayère, installé vers le Rhône, entre la rue Nove et la rue de « l'Erbre Sech », connu sous le titre de jardinier. Les jardiniers passent ainsi contrat avec de riches bourgeois, des nobles et même des communautés religieuses. Certains affaneurs vivent parfois dans les demeures de grands bourgeois ou de chanoines. Profession avant tout masculine, les femmes n'en sont pas exclues. Les épouses d'ouvriers, d'artisans et des pêcheurs, entre autre, s'accommodent bien souvent d'une activité secondaire de jardinage et de ventes de légumes quand les récoltes le permettent. Le jardin privé n'est donc plus seulement à usage domestique et se double d'une vocation commerciale. « La distinction entre jardin privé et tenures maraîchère est donc loin d'être toujours évidente »<sup>5</sup>. Les dames des jardiniers professionnels vendent souvent les produits cultivés par leurs maris sur les marchés urbains, ports, halles, places, ou devant les portes de la ville. Ainsi à Figeac, les récoltes sont vendues sur la place aux Herbes<sup>6</sup>. L'Herberie, citée comme rue dans le *Livre du Vaillant* de 1388, aurait-t-elle donc un rapport avec la vente de produits de culture maraîchère et de jardins ?

---

<sup>1</sup> F. LOYAT, *Une enquête urbaine au Moyen-Âge*, op. cit. p. 63.

<sup>2</sup> Cliché 27, f. 25v. CC6, AML, transcrit par Thomas Girard, étudiant de M2 en Histoire et Archéologie comparées des sociétés médiévales, années 2015-2016.

<sup>3</sup> Les inquilins sont des locataires.

<sup>4</sup> J. DENIAU, « La vigne et le vin à Lyon au XV<sup>ème</sup> siècle », op. cit. p. 268.

<sup>5</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines*, op. cit. p. 67.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 120.

Ainsi entre 1388 et 1493 il y a une hausse du nombre de jardins en lien avec la hausse de la population lyonnaise. Cet accroissement démographique continue jusqu'en 1550. Une représentation exceptionnelle de la ville permet d'avoir une idée de la place des jardins aux portes de l'époque moderne : le plan scénographique de Lyon en 1550. A cette époque, aucune ville hormis Paris ne possède une telle œuvre, fruit d'un travail remarquable et minutieux qui laisse entrevoir ce qu'aurait pu être la ville de Lyon à la toute fin du Moyen Âge [Fig 16]<sup>1</sup>.

Ce plan a été réalisé vers 1550 par un auteur inconnu et pour un destinataire inconnu. Il est gravé suivant la technique en taille douce, sur vingt-cinq planches de cuivre qui composent un rectangle de 1,70m de haut par 2,20m de large. Cette technique particulière implique une grande précision et vise donc la qualité, ce qui rend ce plan exceptionnel de part sa minutie. Le plan est orienté vers l'ouest et représente la ville du Nord au Sud, en vue cavalière, ce qui laisse apparaître les façades des maisons tout en gardant les rues et les espaces verts visibles. Ceci permet d'avoir une image assez proche de ce que pouvait être la ville de Lyon au XVI<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, comme le démontre Jacques Rossiaud<sup>2</sup>, le plan ne représente pas l'exacte réalité pour différentes raisons. En effet, à cette époque le graveur à horreur du vide, il a donc pu mettre des éléments en plus et déformer la réalité pour harmoniser son travail. Ensuite, les commanditaires ont pu demander de mettre en valeur certaines maisons par rapport à d'autres, par moyens de gratifications des familles importantes. Enfin, comme le fait remarquer Jacques Rossiaud, la gravure :

« Mêlé la fable au réel, fait ressurgir des éléments disparus, anticipe ou invente : même lorsque son auteur sait regarder, retenir et traduire ; car il n'est pas aisé d'observer : on détaille assez mal ce que l'on a quotidiennement sous les yeux ; l'exceptionnel et le pittoresque retiennent l'attention, la monotonie l'égare<sup>3</sup> »

C'est pour cela que l'étude du plan scénographique doit toujours s'accompagner d'un œil critique. Il montre une ville pénétrée de nombreux espaces de verdure où les arbres peuvent

---

<sup>1</sup> Pour une meilleure lisibilité nous proposons de nous rapporter en annexes sur le Fac-similé du plan scénographique de Lyon, redessiné et gravé par les lyonnais Séon et Dubouchet à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>2</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550, op. cit.* p. 61-102.

<sup>3</sup> J. ROSSIAUD, « Du réel à l'imaginaire : la représentation de l'espace urbain dans la ville de Lyon de 1550 », dans *Catalogue de l'exposition Le plan de Lyon vers 1550*, Lyon, Archives Municipales, 1990, p. 29.

représenter un verger, un jardin, une pie ou un pré suivant les quartiers<sup>1</sup>. Les zones les plus denses sur le plan scénographique sont pour la presqu'île, les secteurs situés au Nord de Saint-Nizier et vers les rues Mercière, Ferrandière, Tupin et la Croisette et pour la rive droite de la Saône les quartiers Saint-Paul et du Palais<sup>2</sup>. Ces zones présentent peu de jardins. Ce sont en effet, des quartiers anciens où le coefficient d'occupation du sol est élevé depuis de nombreuses années et où les espaces verts sont rares. A l'inverse, les autres quartiers sont représentés avec des espaces verts plus ou moins vastes. Ainsi au sud de la rue du Confort, à l'ouest de la rue Blancherie, vers Saint-Pierre et le Rhône, les représentations de jardins se multiplient à l'arrière des maisons<sup>3</sup>. Le coefficient du sol est moins élevé dans ces quartiers ce qui explique qu'ils y sont plus nombreux. Même si, comme le fait remarquer Jacques Rossiaud, le plan scénographique suggère plus qu'il n'atteste de la vérité, il respecte dans sa représentation, la densité urbaine des quartiers. Par contre, un jardin peut avoir été représenté à un endroit où il n'y avait pas sa place, afin d'harmoniser et de remplir un vide sur le plan scénographique.

De plus, il montre une grande régularité dans les délimitations des propriétés. Les jardins et les pies, par exemple, sont clos de murs de hauteurs égales et troués de portes « admirable concorde des propriétaires mitoyens<sup>4</sup> ». Autre fait remarquable, les nombreuses vignes lyonnaises des coteaux de Bourgneuf, Fourvière et de la Croix-Rousse ne sont pas dessinées. Les détails sont arrangés, afin de répondre à des qualités artistiques et à des raisons politiques pour représenter une ville idéale : « La métropole lyonnaise se devait d'être opulente et nette jusqu'au fin fond de ses tènements. Le bel ordre de l'espace urbain est de nature politique<sup>5</sup> ». C'est pour répondre à cette recherche de l'harmonie, que l'auteur a privilégié les représentations de jardins et la mise en scène d'une ville idéale sans défauts<sup>6</sup>. Ainsi, les jardins sont représentés avec des motifs récurrents et « rigoureusement disposés selon les règles des répétitions harmoniques, des emboîtements, des symétries contraires, des marqueteries<sup>7</sup> ». Ces lieux de plaisance, représentés bien disposés, servent pour les humanistes à la méditation, la discussion et à la réflexion.

---

<sup>1</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550, op. cit.* p. 66.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 79.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 79.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 83.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 84.

<sup>6</sup> Les paysans et les personnes en plein travail sont très peu représentées et comme nous l'avons vu précédemment, les murs sont bien ordonnés et de hauteurs égales. A ceci, s'ajoute des bâtiments pas très hauts afin de conserver une harmonie et une absence de taudis.

<sup>7</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550, op. cit.* p. 111.

Ainsi le plan scénographique montre une ville au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle où les jardins sont peu nombreux dans les quartiers anciens, vers Saint-Nizier, vers les quartiers du Palais et de Saint-Paul. Ces quartiers riches accueillent en effet, de plus en plus de bâtiments dont certains sont influencés par l'architecture italienne. Ils prennent la place des jardins, pies et terrains vagues. Ils sont en revanche de plus en plus nombreux, au fur et à mesure que nous nous éloignons de ces centres car le maillage plus lâche des rues et des îlots permettent encore la présence de quelques espaces libres, dédiés aux jardins. Toutefois, avec l'augmentation des constructions, certains jardins disparaissent progressivement des quartiers qui s'urbanisent, repoussant ceux-ci vers l'extérieur et les secteurs moins construits. Ainsi, l'espace périphérique de la ville est dominé par les activités agricoles et cela peut encore s'observer sur les plans cavaliers du XVI<sup>ème</sup> et du XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>.

En bref, « le nombre, la densité, la superficie des jardins dépendent donc de l'étendue des enceintes et de la densité de l'habitat, de l'ancienneté de l'occupation humaine, de la poussée ou du recul démographique, des avatars (sièges, destructions volontaires, pestes), causes de ruines, de l'extension des terres « *gastes* » puis vierges, de l'aisance et du confort des uns, des nécessités nutritives ou des besoins d'espaces des autres<sup>2</sup> ».

Bien que le plan scénographique représente admirablement la ville, il semble déraisonnable de prendre pour argent comptant la représentation de Lyon et de faire un inventaire des jardins dessinés, afin de calculer une augmentation ou une baisse du nombre de jardins par rue, par rapport au nombre de maisons. En effet, comme nous venons de le voir, le plan scénographique est sujet aux pressions des commanditaires et à l'interprétation de l'auteur qui cherche l'harmonie de l'œuvre, parfois même avant son exactitude. Nombres de jardins ont ainsi dû être dessinés pour répondre à ce souci d'esthétisme, pour remplir les vides et adoucir certaines concentrations de bâtiments. C'est pour cela que l'analyse de la place des jardins dans l'urbanisme lyonnais reste ici superficielle et d'ordre général. Toutefois, notre étude du plan scénographique ne s'arrête pas là puisqu'il nous donne de nombreuses informations sur les aménagements et l'organisation des jardins qui, éphémères, laissent bien souvent que très peu de trace en archéologie. Son étude, couplé avec celles d'autres documents, permettent d'analyser les représentations des jardins lyonnais du milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle et ainsi d'apprécier une part de leurs réalités puisque toutes images se fondent au moins en partie sur le réel.

---

<sup>1</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines*, op. cit. p. 61.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 87.



## Partie II : Les jardins lyonnais entre représentations et réalités

Au Moyen Âge et jusqu'au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, les jardins sont aménagés et structurés de façon précise afin de répondre à des considérations pratiques et esthétiques. Ils sont, tout d'abord, très souvent entourés d'une clôture. Ensuite, afin de pouvoir entretenir les plantations, des puits, fontaines et canaux d'irrigations sont installés car tous les jardins ne possèdent pas de sources à proximité. Les plantations, quant à elles sont organisées de parts et d'autres d'allées en plates-bandes et carrées. Enfin, des aménagements spécifiques aux jardins tels que des pergolas, des treilles ou des berceaux de verdure peuvent venir les embellir. En partant de ces connaissances, nous pouvons nous demander ce qu'il en est des jardins lyonnais. Pour cela, l'archéologie, permet de retrouver quelques aménagements, dont notamment les structures en dur. Cependant, comme les jardins comprennent principalement des éléments éphémères, difficilement identifiables sur les sites de fouilles, une source iconographique est alors indispensable afin de percevoir l'organisation des jardins. Le plan scénographique de Lyon en 1550<sup>1</sup> et les deux miniatures des manuscrits de Pierre Sala<sup>2</sup> réalisées au début du XVI<sup>ème</sup> siècle nous renseigneront donc sur ces éléments. L'étude du plan scénographique qui regorge de détails est essentielle pour comprendre comment les jardins s'articulent avec les maisons et de quoi est fait un jardin à Lyon durant la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Les sources iconographiques que nous allons utiliser sont subjectives car elles découlent des regards d'auteurs, de leurs interprétations et de leurs imaginaires. Elles ne représentent donc pas l'exakte réalité, certaines parties étant stéréotypées ou inventées par l'auteur pour rendre l'œuvre plus attrayante. En effet, le plan scénographique de Lyon est, comme nous l'avons vu précédemment, sujet aux pressions des commanditaires et à l'effet de mode du XVI<sup>ème</sup> siècle qui a horreur du vide. Les deux miniatures des manuscrits de Pierre Sala, quant à elles, illustrent des œuvres poétiques. Toutefois, ces représentations s'appuient sur la réalité et contiennent donc des éléments importants qui nous informent sur l'organisation des jardins lyonnais qu'il faut traiter avec prudence et comparer, si possible, avec des données historiques

---

<sup>1</sup> Le plan scénographique de Lyon en 1550 est conservé aux archives municipales de Lyon, sous la cote 2S ATLAS 3.

<sup>2</sup> La miniature du manuscrit de Pierre Sala, *Complainte au Dieu d'Amour*, conservé à Vienne à l'Osterreichische Nationalbibliothek et la miniature du manuscrit *Prouesse de plusieurs roys*, conservé à la Bibliothèque nationale de France, sous la référence : ca 1523, BnF, ms Fr. 10420, fol. 1V<sup>o</sup>.

dont certaines sont issues des traités d'économie domestique<sup>1</sup>, d'autres de documents d'archives et par des données archéologiques<sup>2</sup>. Quelques œuvres littéraires médiévales ayant pour cadre les jardins viendront compléter nos connaissances sur des éléments pratiques relatifs aux aménagements des jardins. Enfin, afin de mieux comprendre ce qu'étaient les jardins au Moyen Âge et au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, nous remettrons ces divers éléments qui composent les jardins dans leurs contextes et nous mettrons en évidence les éléments qui préfigureront les jardins classiques « à la française » de la Renaissance.

## A. La clôture

### 1. Fonctions de la clôture

« Au début du XIV<sup>ème</sup>, le terrier de l'abbaye de Saint-Vaast précise que tous les courtils et jardins doivent être enclos<sup>3</sup> »

La clôture est un élément essentiel du jardin. D'ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment dans le chapitre sur l'étude du vocabulaire médiéval désignant le jardin, ce terme descend lui-même du sens de clôture grâce au terme francique de *guardo*<sup>4</sup>. De plus, la clôture est très souvent le premier élément que les hommes mettent en place pour construire leurs jardins car elle délimite l'espace appartenant aux propriétaires et sert à le protéger. Le jardin doit, en effet, être protégé des variations climatiques - notamment du vent- et surtout des dégâts que peuvent provoquer les animaux domestiques et sauvages comme le précise un texte du XIII<sup>ème</sup> siècle tiré des Chartes de coutume en Picardie :

---

<sup>1</sup> G. E. BRERETON, J. Mackay FERRIER et K. UELTSCHI, *Le Mesnagier de Paris*, *op.cit.* ; Pietro de CRESCENZI, *Le livre des profits champêtres*, Paris, J. Bon Homme, 1486, [en ligne], disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1112802.r=de%20CRESCENZI%2C%20Le%20livre%20des%20profits%20champ%C3%AAtres?rk=21459;2>, [consulté le 25 mars 2017].

<sup>2</sup> C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presque île: Bourse, République, Célestins, Terreaux, sites Lyon Parc Auto*, *op.cit.* ; C. ARLAUD, J.-P. BRAVARD et J. BURNOUF, *Lyon Saint-Jean: les fouilles de l'îlot Tramassac*, *op.cit.* ; C. BECKER, S. SAVAY-GUERRAZ et I. PARRON-KONTIS, *Le musée Gadagne: archéologie et histoire au coeur d'un projet patrimonial à Lyon*, *op. cit.* et Grégoire ALAYA, *Lyon, Saint-Georges : Archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*, *op.cit.*

<sup>3</sup> C. MASSON-VOOS, « Les jardins objets d'attention au Moyen Âge », dans *Flore et jardins: usages, savoirs et représentations du monde végétal au Moyen âge*, Paris, le Léopard d'or, 1997, p. 22.

<sup>4</sup> *Op. cit, supra*, p. 46 du mémoire.

« Et si asavoir ke jou doi clorre mes gardins de soif u de fossé souffisamment pour bestes<sup>1</sup> »

Enfin, la clôture sert aussi à préserver le jardin des voleurs et des personnes mal intentionnées.

En outre, la clôture possède une valeur spirituelle et sépare la nature sauvage de la nature cultivée<sup>2</sup>. Elle rappelle les jardins bibliques entourés d'une muraille et particulièrement l'*hortus conclusus* qui veut dire « jardin enclos » en latin et renvoie au paradis ou à la vierge Marie. L'*hortus conclusus* marial, comme le fait remarquer Bernard Beck<sup>3</sup>, s'appuie sur l'assimilation de la vierge Marie avec la Sulamite du Cantique des cantiques, « Elle est un jardin clos, ma sœur, ma fiancée, un jardin bien clos, une source scellée, ... »<sup>4</sup> et sur l'assimilation de la Vierge avec la nouvelle Eve. La fouille du Plessis-Grimoult<sup>5</sup> dans le Calvados, une des premières fouilles de jardin en France, réalisée par Christian Pilet en 1973, est un très bon exemple d'*hortus conclusus*. Cette forteresse miniature, qui renfermait un jardin, appartenait au prieuré des chanoines de Saint-Augustin fondé au XII<sup>ème</sup> siècle. De forme quadrangulaire, elle était constituée de deux tours d'angles cylindriques et d'une tour semi-circulaire qui prenait place entre ces dernières. Son architecture rappelait celles des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles du château du Louvre et du Dourdan mais sa dimension relativement petite ne faisait pas d'elle une forteresse défensive mais plutôt symbolique. De plus, d'après le contexte religieux dans lequel la petite forteresse a été édifiée, le parallèle avec une volonté de recréer un jardin d'Eden n'est pas surprenante. Toutefois, si cette symbolique est primordiale dans les édifices religieux, elle l'est beaucoup moins pour les laïques pour qui la clôture revêt surtout un aspect utilitaire.

Il existe une grande diversité de clôtures qui dépendent avant tout de la fonction du jardin et de la richesse de son propriétaire. En effet, Jacques Rossiaud a, à Lyon, lors de son

---

<sup>1</sup> R. FOSSIER, *Chartes de coutume en Picardie (XIe-XIIe s.)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1974, acte n° 124, p. 404-406, 1229, 25-31 mars ou 1230, 1<sup>er</sup>-31 mars dans E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge : du XIe au début du XIVe siècle », *op. cit.* p. 397.

<sup>2</sup> C. BEAUNE, « Les jardins médiévaux et la symbolique religieuse », dans *Le temps des jardins*, Melun, Comité départemental du Patrimoine de Seine-et-Marne, 1992, p. 348 dans *Ibid.* p. 398.

<sup>3</sup> B. BECK, « Jardin monastique, jardin mystique. Ordonnance et signification des jardins monastiques médiévaux », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2000, vol. 88, n° 327, p. 388.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 388.

<sup>5</sup> E. ZADORA-RIO, « Hortus conclusus. Un jardin médiéval au Plessis-Grimoult (Calvados) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévale en l'honneur du Doyen Michel de Bouard.*, Genève-Paris, Librairie Droz, 1982, p. 393-403.

étude du plan scénographique, relevé pas moins de 21,5 km de clôtures de divers types. De la barrière rustique à la barrière décorative à treillis géométrique des jardins d'agrément, en passant par les clôtures de haies vives, il a identifié une vingtaine de modèles de clôtures différentes, qu'il a ensuite classées par type pour l'édition spéciale d'un dossier réalisé sur le plan scénographique de Lyon à l'occasion de sa restauration<sup>1</sup>. Ces nombreuses clôtures que nous allons passer en revue, compartimentent la ville et forment un maillage plus serré vers les remparts, autours des maisons de plaisance et autour des jardins, notamment dans les quartiers périphériques de la ville, comme le fait remarquer Jacques Rossiaud<sup>2</sup>.

## 2. Les clôtures végétales, en bois et le fossé

Les haies vives naturelles ou renforcées de pieux semblent être le type de clôture le plus répandu à Lyon au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle. Ce type de clôture naturelle se compose de différentes sortes d'arbustes s'entremêlant, parfois renforcés de pieux. Les épineux tel que les ronces ou l'aubépine, plus dissuasifs, sont les plus appréciés. Pietro de Crescenzi, auteur bolonais né vers 1233 et mort en 1321, écrit en 1305 le traité d'économie domestique *Ruralium commodorum opus*. Ce traité composé de douze livre s'appuie sur l'héritage des agronomes antiques : Columelle, Varon, Caton et Palladius et sur les observations et expériences personnelles de Pietro de Crescenzi. Il « vise, en premier lieu, à divulguer et à enseigner aux mieux les meilleures pratiques agricoles connues de l'auteur<sup>3</sup>. » Traduit en français en 1373 à la demande de Charles V sous le titre *Les profits champêtres* ou *Le Rustican*, il connaît une grande diffusion à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Dans ce traité, Pietro de Crescenzi déclare que les personnes aux revenus modestes doivent enclore leurs jardins de buissons épineux et de roses ainsi que de pruniers, de cognassiers et de noisetiers<sup>4</sup>. Etant donné qu'en plus de fournir une protection, la clôture apporte du petit bois pour l'hiver. Sans compter que si celle-ci est formée d'arbres et d'arbustes fruitiers, elle apporte aussi un supplément alimentaire aux familles. Ce type de

---

<sup>1</sup> J. ROSSIAUD, « Du réel à l'imaginaire : la représentation de l'espace urbain dans la ville de Lyon de 1550 », dans *Catalogue de l'exposition : le plan de Lyon vers 1550*, op. cit. p.30.

<sup>2</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550*, op. cit. p. 66.

<sup>3</sup> J.-L. GAULIN, « Recherches sur Pietro de Crescenzi et l'agronomie médiévale » mémoire pour la maîtrise en histoire sous la direction de Pierre Toubert, Université de Paris I Sorbonne, Paris, 1980, p. 28.

<sup>4</sup> C. THACKER, *Histoire des jardins*, Paris, Denoël, 1981, p. 84 dans E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge : du XIe au début du XIVe siècle », op. cit. p. 398.

clôture est courant dans les campagnes grâce à la simplicité de sa fabrication, à la facilité de son entretien et à son coût très bas. Toutefois, si elle est aussi très répandue à Lyon, c'est parce qu'en s'éloignant du centre, la ville a encore gardé son aspect rural. Jacques Rossiaud a représenté les différents types de haies de (u) à (y) sur la planche 1 : *Végétation, cultures, haies vives* [Fig. 17].

Le clayonnage fait aussi parti des types de clôtures qui semblent être très souvent mis en œuvre à Lyon en 1550. Il est constitué de branches enchevêtrées et tressées, placées entre des pieux régulièrement espacés et enfoncés dans la terre. En général de faible hauteur, cette clôture demande un entretien régulier car la partie basse du clayonnage pourrit facilement à cause de l'humidité du sol. Cependant, bien que le clayonnage soit périssable et que nous n'en retrouvons pratiquement aucune trace aujourd'hui, ce type de clôture a déjà été retrouvé en archéologie dans la ville de Tourcoing<sup>1</sup> où les conditions pédologiques d'un espace situé entre deux maisons en bois daté du XIII<sup>ème</sup> siècle a permis la conservation du bois. Le clayonnage a ainsi été retrouvé intact sur une longueur de plusieurs mètres et sur une vingtaine de centimètres de hauteur. Cette découverte exceptionnelle nous a permis d'en apprendre beaucoup sur le clayonnage du Moyen Âge. Il existe plusieurs versions de ces types de clôtures à Lyon, toutes relevées par Jacques Rossiaud sur la planche 2 *Clôtures, espaliers et tonnelles* de a à j [Fig. 18] ; (a) étant un type de clôture inachevée visible au Greillon ; les types de (b) à (j) des versions de clôture de type clayonnage plus ou moins fourni. L'exemple (b) représenté à Saint-Clair est, d'après Jacques Rossiaud, constitué de pieux et de mayères, le (c) représente des clôtures simples et le (d) des clôtures communes visibles dans des endroits tels que la Croix-Rousse, le Griffon et Trion. Les types de (e) à (j) ont été relevés dans les quartiers de Bellecour, Saint-Sébastien, Saint-Barthélémy, Brotteaux et Trion. Jacques Rossiaud a même relevé des clayonnages de retenue sur les pentes abruptes des collines<sup>2</sup>.

La palissade est d'après le *dictionnaire d'architecture* de Jean-Marie Pérouse de Montclos une « clôture formée d'une suite de pieux plus ou moins jointifs enfoncés en terre. Par extension, on parle de palissade en planches<sup>3</sup> ». Ce type de clôture (k) n'est représenté que pour la Blancherie [Fig. 23]. Il semblerait donc que ce quartier soit riche car la palissade est un type de clôture qui s'oppose aux haies vives et au clayonnage, qui ne demandent pas de travail particulier du bois en amont et qui sont donc moins chères à réaliser que la palissade.

<sup>1</sup> F. PIPONNIER, « À la recherche des jardins perdus », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 1994, vol. 106, n° 1, p. 232-234.

<sup>2</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550, op. cit.* p. 66.

<sup>3</sup> J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques, op. cit.* p. 172.

Les clôtures de (l) à (s) [Fig. 18] sont des « clôtures de jardins, maisons urbaines et de plaisance » visibles à la côte Saint-Sébastien, Bourgneuf, La Roche, la maison de Feurs, Beauregard et le Plat. Elles sont plus travaillées que celles que nous avons décrites auparavant car elles appartiennent à des maisons et bâtiments plus riches. Elles ont une fonction à la fois protectrice et décorative. Les exemples (l), (m) et (n) sont constitués de planches de bois horizontales assemblées avec soin à des montants en bois verticaux. Les clôtures de type (o) à (s) reprennent des motifs géométriques, très souvent dérivés du treillis. Le type (o) est, semble-t-il, composé de rondins ou de lattes de bois plantés en diagonale de manière à ce qu'ils se croisent formant ainsi des losanges. Ensuite un rondin ou une latte de bois est placé sur le haut des rondins plantés en diagonale afin de bloquer ces derniers. Les exemples (p) et (q) quant à eux, reprennent le système de la croix de Saint-André. La clôture (r) est, semble-t-il, un grillage en bois. Ce genre de clôture apparaît d'ailleurs aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle dans l'iconographie<sup>1</sup>. Enfin la clôture de type (s) est formée d'une succession de losanges faits de rondins ou de lattes de bois encadrés par des montants en bois. Ce type de clôture est avant tout très décoratif.

Les clôtures végétales et en bois sont parfois associées à d'autres éléments pour assurer une meilleure protection. Le fossé a longtemps servi à délimiter les jardins. Seul, il ne peut assurer une protection contre les animaux et les hommes mal intentionnés, surtout s'il est de petite taille. C'est pour cela qu'il se trouve très souvent accompagné par une clôture. Pietro de Crescenzi conseille de doubler le fossé d'une haie épineuse. Le fossé est d'autant plus important qu'il permet de drainer l'eau de pluie et ainsi d'empêcher l'eau de stagner dans les plantations<sup>2</sup>.

*« Et puis on le doit ceindre de fossez entour et de haies despines et de rosiers<sup>3</sup>. »*

La clôture mixte associe deux types de clôture, par exemple, une palissade avec une haie de végétaux qui assure également une meilleure protection.

Les clôtures végétales et en bois, périssables, laissent très peu de trace en archéologie. Une fouille réalisée dans les années 1996 dans la ville de Drancy, a mis au jour un espace de jardin daté du XII<sup>ème</sup> siècle, entouré d'une tranchée curviligne. Cette tranchée a été interprétée comme étant le vestige d'une haie ou d'une palissade, doublée sur une partie de sa longueur

---

<sup>1</sup> F. PIPONNIER, « À la recherche des jardins perdus », *op. cit.* p. 234.

<sup>2</sup> J.-L. GAULIN, *Recherches sur Pietro de Crescenzi et l'agronomie médiévale*, *op. cit.* p. 182.

<sup>3</sup> PIETRO DE CRESCENZI, *Le livre des profits champêtres*, *op. cit.* p. 331.

par un fossé<sup>1</sup>. Cependant, comme nous le fait remarquer Elise Gesbert, les jardins entourés de fossés ou de murs peuvent être confondus avec des vestiges de maisons fortes, généralement représentées par une plate-forme quadrangulaire entourée d'un fossé en eau. Cette confusion explique probablement pourquoi, « certains sites répertoriés comme maisons fortes ne livrent à la fouille aucune trace de bâtiments ou uniquement des restes de constructions légères »<sup>2</sup>. Hors, c'est souvent la découverte des vestiges d'un système de clôture qui donne aux archéologues l'indice de la présence d'un jardin<sup>3</sup>.

### 3. Le mur

Le mur est le dernier type de clôture que nous allons voir. Il est mis en place par de riches propriétaires car le coût de sa fabrication est élevé, toutefois son entretien est généralement économique. Ce type de clôture est très souvent mentionné pour enclore les jardins ou vergers des privilégiés que ce soit dans les documents historiques ou dans la littérature médiévale car il est plus sûr et moins fragile que les clôtures végétales et en bois. Dans *Le roman de la rose*, le mur peint et sculpté entourant le verger est décrit comme étant haut, difficile à franchir et crénelé.

« *Si vi un vergier grant et lé,  
Tout clos de haut mur bataillié,  
Portrait et dehors entaillié  
A maintes riches escritures.*<sup>4</sup> » (v. 130-140)

« *Hauz fu li murs et toz quarrez,  
Si en estoit clos et barrez  
En lieu de haies uns vergiers  
Qui n'iere pas fais par bergiers*<sup>5</sup> » (v. 467-470)

---

<sup>1</sup> SRA d'Ile-de-France, *Bilan scientifique de la région Ile-de-France 1996*, Paris, Ministère de la Culture, direction du Patrimoine, sous-direction de l'Archéologie, 1997, p. 126 dans E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge », *op. cit.* p. 400.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 400.

<sup>3</sup> F. PIPONNIER, « À la recherche des jardins perdus », *op. cit.* p. 232.

<sup>4</sup> GUILLAUME DE LORRIS, JEAN de Meun et A. STRUBEL, *Le roman de la rose*, 1er éd., Paris, Librairie Générale Française, 1992 p. 48.

<sup>5</sup> *Ibid.* p.64

Le héros se demande même quels stratagèmes mettre en place pour pouvoir pénétrer dans le verger. Les documents d'archives juridiques, quant à eux, montrent que l'intrusion dans un jardin et particulièrement le vol est passible d'amende et que le franchissement d'un mur est plus coûteux que celui d'une haie<sup>1</sup>, mettant ainsi en évidence l'importance des jardins entourés de murs au regard des jardins clos de haies. Importance qui se retrouve aussi chez Pietro de Crescenzi qui recommande aux nobles riches et puissants de ceindre leur verger de murs.

« et que ce lieu soit de vingt iournaulx ou de plus, selon la volente du seigneur. et quil soit ceint de haulx murs bien aplain<sup>2</sup> ... »

Parmi les grands domaines enclos de murs, il y a bien sûr, les châteaux, palais, demeures princières, les hôtels aristocratiques, les maisons fortifiées, les grandes maisons bourgeoises et les établissements ecclésiastiques. D'après le plan scénographique, les jardins des Gondi, des Gadagne, le jardin de l'hôtel du doyenné et celui des Célestins, entre autres, sont ainsi enclos par des murs [Fig. 19]. Le terrain de la maison de l'Antiquaille présente des murs en pierre assez haut renforcé par des contreforts, laissant deux ouvertures pour les portails que se soit sur la miniature du manuscrit *Prouesse de plusieurs roys*<sup>3</sup> de Pierre Sala, conservé à la Bibliothèque nationale de France et daté de 1523 [Fig. 20], ou sur le plan scénographique [Fig.21]. Cette miniature illustre la première page de l'œuvre poétique de Pierre Sala.

Il faut aussi avoir conscience que les hommes du Moyen Âge utilisaient les murs de la ville pour leurs clôtures, nous le voyons aux abords de la ville de Lyon. Parfois, quand ils le pouvaient, ils utilisaient aussi les murs de terrassement qui soutiennent la terre sur les pentes des collines et des montagnes. D'ailleurs, nous le voyons sur le plan scénographique, sur les pentes de la colline de Fourvière sur laquelle viennent se fonder le jardin de Belregard et les jardins de Gadagne [Fig. 22]. Le jardin du doyenné quant à lui, est clos en partie grâce aux murs de l'enceinte canoniale [Fig. 24].

---

<sup>1</sup> C. Masson-Voos, « Les jardins objets d'attention au Moyen Âge » dans P.-G. GIRAULT, *Flore et jardins: usages, savoirs et représentations du monde végétal au Moyen âge*, Paris, le Léopard d'or, 1997, p. 23.

<sup>2</sup> PIETRO DE CRESCENZI, *Le livre des profits champêtres*, op. cit. p. 332.

<sup>3</sup> La miniature du manuscrit de Pierre Sala *Prouesse de plusieurs roys*, op. cit.

Toutefois, les murs ne sont pas l'apanage des grands domaines. En effet, en ville les demeures sont souvent closes de murs en pierre et particulièrement dans les régions où la pierre se trouve en abondance et dans les quartiers plus riches et plus urbanisés. Sur le plan scénographique, par exemple, le quartier installé sur la colline de Fourvière, ou ceux situés vers la rue Mercière et rue de Confort, plus urbanisés, présentent beaucoup plus de jardins ceint de murs que dans les quartiers périphériques au centre-ville qui ont gardé leur aspect ruraux [Fig. 25]. Ainsi, les quartiers moins riches, situés vers les murs de la ville, à la Croix-Rousse ou vers le clos les Ecloisons sont entourés de clôtures en bois et de haies vives [Fig. 26].

## B. L'eau et les jardins

### 1. Le problème de l'alimentation en eau des jardins

L'eau est l'élément indispensable des jardins, elle est si indispensable aux jardins de particuliers et aux tenures maraîchères des villes qu'il a fallu en réglementer l'usage. Par exemple, à Aix-en-Provence, l'arrêt du fonctionnement des moulins du samedi midi au lundi matin permettait aux jardiniers d'avoir la garantie du droit de pompage<sup>1</sup>. Nous pouvons alors nous demander comment les jardins et particulièrement ceux de Lyon, sont arrosés et comment les personnes s'organisaient pour alimenter leurs jardins en eau.

Bien sûr, les hommes du Moyen Âge veulent dans l'idéal que leurs jardins soient arrosés régulièrement par la pluie, celle qui humidifie le sol sans détruire la végétation. Ils vont même jusqu'à la solliciter par la prière ou une procession, le jour des Rogations<sup>2</sup>. Les prédicateurs franciscains n'avaient d'ailleurs pas leurs pareils, soit disant, pour faire pleuvoir. Cependant, en période de sécheresse prolongée, lorsque les prières, les processions et les appels aux frères franciscains ne donnent rien, alors les hommes du Moyen Âge se tournent vers les sorcières,

---

<sup>1</sup> N. COULET, « Pour une histoire du jardin. Vergers et potagers à Aix-en-Provence : 1350-1450 », *Le Moyen Âge*, 1967, n°2, p. 239-270 dans J.-P. LEGUAY, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 282.

<sup>2</sup> J.-P. LEGUAY, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 282.

Les jours des Rogations sont, dans le calendrier liturgique tridentin, les trois jours précédents le jeudi de l'Ascension.

sorciers, ainsi que vers « d'inquiétants personnages, héritiers des *tempestaires*<sup>1</sup> de l'Antiquité et des temps mérovingiens »<sup>2</sup>.

Toutefois, ces méthodes archaïques ne tiennent pas toujours leurs promesses. C'est pour cela que les hommes ont élaboré au fil du temps des techniques de plus en plus élaborées afin de faire venir l'eau jusqu'aux plantes. Ils ont ainsi mis en place diverses structures, afin de posséder un point d'eau près des cultures, allant même jusqu'à transformer le paysage en asséchant des marais, détournant des cours d'eau et en installant de longues canalisations pour disposer de l'eau courante. Au Moyen Âge, les monastères et abbayes sont les pionniers dans l'installation de dispositifs hydrauliques complexes. En effet, dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, à l'abbaye de Maubuisson<sup>3</sup>, non seulement un canal alimenté par les étangs situés en amont évacue les eaux usées du monastère et fait tourner un moulin, mais encore un aqueduc long de deux kilomètres est aménagé afin de conduire l'eau potable à la fontaine du cloître, qui redistribue l'eau dans les principales pièces du monastère<sup>4</sup>. La fontaine a une forte valeur spirituelle dans les abbayes et les monastères. Très souvent placée au centre du cloître, elle possède si possible quatre jets d'eau symbolisant les quatre fleuves terrestres de la Genèse qui sont : le Pishôm, le Gihom, l'Euphrate et le Hiddekel, autrement dit le Tibre. Bernard Beck fait d'ailleurs remarquer que « l'eau jaillissante et pure de la fontaine s'oppose aux eaux dormantes du pêché.<sup>5</sup> ». Même si cet élément hydraulique a une forte valeur spirituelle, il sert aussi et surtout à arroser les plantes du cloître et à alimenter l'édifice et les religieux en eau.

Néanmoins, bien que les abbayes et les monastères soient les pionniers dans ce domaine, ils n'étaient pas les seuls à maîtriser l'eau. En effet, ces types d'aménagements hydrauliques étaient aussi installés dans les jardins d'agrément afin d'embellir ceux-ci. Pietro de Crescenzi conseille d'ailleurs d'avoir dans son jardin une fontaine ou un ruisseau pour en faciliter l'arrosage :

---

<sup>1</sup> Les *tempestaires* sont des personnes prétendant être douées du pouvoir de contrôler les phénomènes célestes tels que l'orage, la pluie, les tempêtes, le vent, la grêle, ...

<sup>2</sup> J.-P. LEGUAY, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 282.

<sup>3</sup> E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge », *op. cit.* p. 402.

<sup>4</sup> A.-C. BARATAULT, H. BILLAT, B. CAPEDOCE, *Jardins en Val d'Oise*, Conseil général du Val d'Oise, 1993, p. 69 dans E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge : du XI<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *op. cit.* p. 402.

<sup>5</sup> B. BECK, « Jardin monastique, jardin mystique. Ordonnance et signification des jardins monastiques médiévaux », *op. cit.* p. 386.

« Pource que cest grant delectacion au seigneur davoit iardin bien dispose laboure et ordonne par art il doit procurer davoit iardin en terre grasse et deliee ou il y ait fontaine ou ruisseau courant par certaine espace se faire se peut pour larrouser en este.<sup>1</sup> »

Dans les romans courtois et poésies médiévales, ces dispositifs hydrauliques, dont notamment les fontaines, ont une place de choix dans les descriptions des jardins de plaisance. Ainsi, dans le *Roman de la rose*<sup>2</sup> de Guillaume de Lorris et Jean de Meun, la fontaine fait partie du décor du jardin de plaisance dans lequel les héros se retrouvent. Philippe Ménard<sup>3</sup> nous fait d'ailleurs remarquer que, dans la littérature médiévale, il y a toujours un point d'eau constituant souvent le cœur du jardin, qu'il soit d'agrément comme dans le *Roman de la rose*, ou utilitaire, dans le *Roman de Renart* où le jardin comporte une fontaine et un ruisseau.

Cependant, la littérature médiévale ne reflète pas forcément la réalité quotidienne des hommes du Moyen Âge qui s'appuient beaucoup sur les puits en contexte urbain et rural. En effet, rares sont les villes à cet époque qui possèdent l'eau courante et qui utilisent des réseaux de tuyaux d'irrigation. De plus, comme le fait remarquer André Guillerme<sup>4</sup>, seules les villes de stature internationale, comme Paris, Rouen ou encore Provins s'équipent de fontaines dès le XII<sup>ème</sup> siècle. Les autres villes de France disposeront de fontaines que bien plus tard, aménagées de préférence sur la place principale de la ville. Les premières fontaines à Lyon sont aménagées au XI<sup>ème</sup> siècle et restes rares. A la fin du Moyen Âge, Gilbert Gardes<sup>5</sup> n'en compte que six ou sept dans la ville de Lyon. Elles sont peu nombreuses à l'époque médiévale car l'architecture des fontaines, plus travaillée que celle des puits et l'installation de canalisation rend leurs coûts plus élevés et plus difficile à mettre en place. De plus, comme nous le fait remarquer André Guillerme, le débit des fontaines est faible car les canalisations médiévales sont étroites. Le débit est tellement faible que les utilisateurs surnomment le filet d'eau qui s'échappe « Pissote » ou « Pissellotte »<sup>6</sup>. L'eau des fontaines est donc peu utilisée au Moyen Âge et est surtout réservée à éteindre la soif des citadins. L'eau des fontaines étant

---

<sup>1</sup> PIETRO DE CRESCENZI, *Le livre des profits champêtres*, op. cit. p. 339.

<sup>2</sup> GUILLAUME DE LORRIS, JEAN DE MEUN et A. STRUBEL, *Le roman de la rose*, op. cit.

<sup>3</sup> P. MENARD, « Jardins et vergers dans la littérature médiévale », *Jardins et vergers en Europe occidentale (VIIIe-XVIIIe siècles)*, Valence-sur-Baïse, Centre culturel de l'Abbaye de Flaran, 1989, p. 41-69.

<sup>4</sup> A. GUILLERME, « Puits, aqueducs et fontaines : l'alimentation en eau dans les villes du nord de la France Xe-XIIIe siècles », dans *L'eau au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 185-200.

<sup>5</sup> G. GARDES, « L'art et l'eau à Lyon », thèse de doctorat de III<sup>ème</sup> cycles, Université Lyon 2, Lyon, 1975.

<sup>6</sup> A. GUILLERME, « Puits, aqueducs et fontaines : l'alimentation en eau dans les villes du nord de la France Xe-XIIIe siècles », dans *L'eau au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 191.

reconnue dans les traités d'économie domestique comme la meilleure, juste après l'eau de pluie.

## 2. Les puits

La plupart des citadins du Moyen Âge utilisent alors essentiellement les cours d'eau - puisage en rivière ou en lac - les puits, ainsi que de simples fossés et des citernes maçonnées, destinés à récupérer l'eau de pluie dans les coins dépourvus d'eau pour les besoins artisanaux et domestiques dont l'arrosage des jardins. C'est pour cela que les puits favorisent dans certains cas le regroupement d'habitats et de jardins. Le puits est défini comme un :

« Trou creusé dans la terre pour atteindre les nappes souterraines. La margelle est une pierre percée ou une assise de pierre qui marque l'orifice du puits et forme le chaperon d'un petit mur à hauteur d'appui, le mur de margelle.<sup>1</sup> ».

Des superstructures prennent ensuite place sur le mur du puits afin de soutenir une poulie, une simple poutre pour accrocher une corde ou d'autres aménagements qui permettent de puiser l'eau. Cependant en archéologie, comme nous le fait remarquer Danièle Alexandre-Bidon<sup>2</sup>, seules les parties maçonnées et en pierre, généralement les cuves, sont conservées dans le meilleurs des cas. Les systèmes de puisage, quant à eux, potences de bois, poulies, chaînes et cordes ne sont plus en place et rarement conservés. L'iconographie est donc importante pour retrouver et comprendre ces aménagements.

Bien que Lyon possède deux fleuves à grand débit : le Rhône et la Saône, les citadins lyonnais du Moyen Âge ne peuvent pas les utiliser pour s'alimenter en eau. En effet, l'absence de moyens techniques permettant d'élever l'eau<sup>3</sup> les rend inutilisables. De plus, comme nous le fait remarquer Gilbert Gardes dans sa thèse sur *L'art et l'eau à Lyon*, l'absence de ruisseau secondaire oblige la population lyonnaise de s'alimenter avec l'eau souterraine, qu'elle soit sous forme de sources ou qu'il faille la chercher en creusant des puits. Gilbert Gardes nous explique que cette eau souterraine vient d'une part de l'eau des fleuves, qui par différents phénomènes s'éloigne des rives (capillarité,..) et d'autre part, pour les

---

<sup>1</sup> J.-M. PEROUSE DE MONTCLOS, *Architecture: description et vocabulaire méthodiques*, op. cit., p. 631.

<sup>2</sup> D. ALEXANDRE BIDON, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XIIe-XVIe siècle) », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age*, 1992, vol. 104, n° 2, p. 519.

<sup>3</sup> G. GARDES, *L'art et l'eau à Lyon*, op.cit. p. 15.

collines, des lentilles aquifères<sup>1</sup>. « C'est donc uniquement à l'aide de point d'eau en nombre insuffisant, au débit capricieux, dispensant une eau souvent douteuse que s'alimente la population lyonnaise, de la fin du Moyen Âge au milieu du XIXe siècle<sup>2</sup> »

D'après André Guillerme<sup>3</sup>, les actes mentionnant le forage d'un puits sont rares. Il semblerait donc que l'entretien des puits publics soit pris en charge collectivement par les riverains et qu'aux XII<sup>ème</sup> XIII<sup>ème</sup> siècles ce soient eux qui les creusent et les aménagent. Caroline Masson-Voos, quant à elle, avance le fait que « les maisons les plus modestes se partagent un puits mitoyen et certains sont aménagés pour tout un quartier<sup>4</sup> » car l'entretien et le forage d'un puits ne sont pas à la portée de toutes les bourses. En fait, comme nous le montre Gilbert Gardes, « L'alimentation en eau est d'abord affaire purement privée qui incombe à chaque habitant, à chaque communauté laïque ou religieuse<sup>5</sup>. » La construction des puits est donc bien au départ une affaire privée, faite par les habitants suivant leurs besoins en eau et leurs richesses. D'ailleurs, le plan scénographique de Lyon en 1550 et les fouilles de l'îlot Tramassac nous font remarquer que beaucoup de puits sont privés, construits à l'arrière de maisons ou de bâtiments importants dans les cours et jardins [Fig. 27]. Les puits publics aménagés à la demande du Consulat dans les quartiers en ayant besoins n'arrivent qu'à la fin du Moyen Âge.

Les fouilles réalisées à l'îlot Tramassac ont mis au jour un puits dans le jardin de l'hôtel du doyen<sup>6</sup>. Le puits de section ovale, daté du XIII<sup>ème</sup> siècle, jouxte le mur d'enceinte à l'ouest, au fond de la parcelle [Fig. 28]<sup>7</sup>. La construction des puits dans les arrière-cours et dans les jardins n'est surement pas totalement étrangère aux recommandations des traités d'économie domestique qui conseille de placer les puits à l'extérieur de la maison. Danièle Alexandre-Bidon nous fait d'ailleurs remarquer qu'Alberti conseillait que « *principalement les puits se mettent en la partie qui pourra estre fréquentée de tous les domestiques, pourveu toutefois qu'ilz n'empeschent, et que la dignité de l'édifice puisse estre bien gardée*<sup>8</sup> »

---

<sup>1</sup> Les lentilles aquifères sont des formations géologiques contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituées de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

<sup>2</sup> G. GARDES, *L'art et l'eau à Lyon*, *op. cit.* p. 15 et 16.

<sup>3</sup> A. GUILLERME, « Puits, aqueducs et fontaines : l'alimentation en eau dans les villes du nord de la France Xe-XIIIe siècles », *op. cit.*

<sup>4</sup> C. Masson Voos, « Les jardins objets d'attention au Moyen Âge », *op. cit.* p. 17

<sup>5</sup> G. GARDES, *L'art et l'eau à Lyon*, *op. cit.* p. 18.

<sup>6</sup> C. ARLAUD, J. BURNOUF, J.-P. BRAVARD, *Lyon Saint-Jean: les fouilles de l'îlot Tramassac*, *op.cit.* p. 52-54.

<sup>7</sup> *Op. cit. infra* p. 93 du mémoire.

<sup>8</sup> Paris, B.N., Rés V 340 dans D. ALEXANDRE BIDON, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XIIIe-XVIe siècle) », *op. cit.* p. 525.

Certains puits privés sont tout de même construits à l'intérieur des maisons et le puisage pouvait se faire depuis la cave ou la cuisine et même depuis l'étage dans les demeures aisées, datées des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle. A Paris, rue Saint-Denis par exemple, il y a un « *bouge (qui) à puits et on peut traire et avoir de l'eau par en haut*<sup>1</sup> ». Les puits mitoyens, quant à eux, sont situés à cheval sur le mur de séparation entre les deux maisons comme le montre *Les Heures de Rohan*<sup>2</sup> où le puits est situé sur un mur séparant une cour d'une rue.

Les puits publics, au nombre de 19 sur le plan scénographique, sont d'une part hérités du Haut Moyen Âge, et d'autre part mis en place par le Consulat à la fin du Moyen Âge, lorsque les puits privés, parfois utilisés comme semi-publics deviennent insuffisant dans les quartiers où la population augmente. Ces puits publics sont généralement situés dans des endroits stratégiques : en milieu de chaussée, aux croisements de rues, près des marchés ou aux carrefours de circulations [Fig. 29] pour pouvoir être à la portée du plus grand nombre et portent le nom du lieu où ils sont construits ou des monuments se trouvant à proximité. Par exemple, le puits Bourchanin porte le même nom que le quartier où il se trouve. Il en est de même pour le puits Grillet qui se trouve dans la rue du Palais Grillet. Les puits publics sont aussi placés près d'activités artisanales gourmandes en eaux ou salissantes. A Lyon, le plus ancien puits publics connu, est le puis Pelu, antérieur à 1293<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, la présence d'un puits est un atout et sa présence est précisée dans les baux. Des contrats réglementent son utilisation et attribuent le droit de puisage à certaines personnes suivant les jours pour pouvoir arroser les jardins.

Jacques Rossiaud<sup>4</sup>, dans son étude du plan scénographique de Lyon, a relevé des puits de différentes formes et possédant divers aménagements visibles sur la planche VII : *Puits et aménagements* [Fig. 30]. Parmi cette diversité, il y a tout d'abord, d'une part, les puits à margelle basse (a) que nous rencontrons à Saint-Vincent et aux Augustins et d'autre part les puits à margelle haute (b) rue Saint-Sébastien. Ensuite, il y a les puits à margelle débordante visibles rue Saint-Pierre (c). Le puits (d) de forme carrée n'est représenté que dans le quartier des terreaux. Les cuves de formes carrées se rencontrent rarement en France et sont plutôt l'apanage des pays de l'Est ou les cuves sont parfois construites en bois<sup>5</sup>. Pour les simples

---

<sup>1</sup> En 1442, Paris, Arch. nat. S 6620 n° 121 dans *Ibid.* p. 524.

<sup>2</sup> Paris, B.N.F., ms Lat 9471 dans *Ibid.* p. 525.

<sup>3</sup> Il est cité en 1293, dans l'obituaire de Saint-Pierre par R. GIRARD, *L'alimentation en eau de la ville de Lyon*, Strasbourg, Eclari, 1935. AML 500 609, BML 146 433 dans G. GARDES, *L'art et l'eau à Lyon, op. cit.* p. 18.

<sup>4</sup> J. ROSSIAUD, « Du réel à l'imaginaire : la représentation de l'espace urbain dans la ville de Lyon de 1550 », dans *Catalogue de l'exposition Le plan de Lyon vers 1550, op. cit.*, p.30.

<sup>5</sup> D. ALEXANDRE-BIDON, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XIIe-XVIe siècle) », *op. cit.* p.528.

cuves, le puisage se fait à l'aide d'une corde et à la simple force des bras. « On peut imaginer - ou espérer – que les cuvelages simples correspondaient aussi à des nappes phréatiques peu profondes, ce qui aurait limité l'effort à fournir pour se procurer de l'eau<sup>1</sup> ». La présence de ces puits simples s'explique aussi par le gain de place qu'ils offrent, contrairement aux puits comprenant des grandes structures qui limitent la circulation en ville.

Les puits de type (e) et (f) sont des puits à margelle haute avec une grande pièce en bois qui sert de support à la corde, appuyée à la fois sur le sol et sur la margelle. Ces puits se rencontrent essentiellement à Saint-Just et au Griffon. Les types de puits de (g) à (q) possèdent des aménagements divers au dessus de la margelle afin de pouvoir accrocher la corde qui permet d'aller puiser l'eau, (g) étant représenté aux Cordeliers, (h) à Saint-Sébastien et (i) sur la côte Saint-Vincent. Jacques Rossiaud a aussi identifié les puits de type (p) comme étant les « vénérables Puipelu et puits Grillet, jumeaux »<sup>2</sup> [Fig. 29].

Le puits (q) de la maison de la Rigaudière est constitué d'une potence sans doute pivotante. Les puits à potences sont courants en ville, ils permettent de puiser l'eau souterraine des nappes phréatiques profonde assez facilement, mais demandent de la force physique pour ramener l'eau à la surface<sup>3</sup>. Le geste de puisage n'est pas le même que pour les puits à simples cuves, ici la personne reste droite, les bras levés pour tirer la corde mais l'effort physique est plus long car les puits à potence sont plus profonds.

Le seul puits représenté avec un treuil est situé près de la rue de la Gerbe (r). La structure au dessus de la margelle de ce puits est composée de deux montants en bois, soutenant une barre transversale sur laquelle vient prendre place le treuil. La corde ou la chaîne vient s'enrouler autour de ce dernier. Ce système mécanique facilite le puisage, le treuil en démultipliant la force musculaire, diminue la force physique à investir pour ramener l'eau à la surface [Fig. 31].

Enfin, les puits de type (s) et (t) sont simplement couverts, nous les rencontrons principalement à Saint-Irénée et à la Boucherie Saint-Paul.

Les points d'eau : puits, fontaines, sources, sont des lieux importants de la sociabilité humaine comme le fait remarquer André Guillerme. En effet, si nous reprenons ses calculs, la

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 530.

<sup>2</sup> J. ROSSIAUD « Du réel à l'imaginaire : la représentation de l'espace urbain dans la ville de Lyon de 1550 », dans *Catalogue de l'exposition Le plan de Lyon vers 1550*, *op. cit.* p. 30

<sup>3</sup> J.-P. LEGUAY, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, *op. cit.* p. 203.

consommation moyenne d'une famille de six personnes s'élève à plus de quarante litres, « soit la quantité que peut livrer en une fois le porteur d'eau – qui sont nécessaire quotidiennement, soit deux ou trois voyages à l'aide de récipients de moyennes capacité... Autant de rencontres<sup>1</sup> ».

### 3. Arrosage, irrigation et drainage du jardin

Une partie de cette eau puisée au puits est réservée à l'arrosage des courtils qui se fait, au Moyen Âge, principalement à la main. Le *Mesnagier de Paris*, livre d'économie domestique écrit vers 1393 par un bourgeois de Paris vieillissant pour sa jeune épouse explique, entre autres, comment et quand arroser son jardin :

*« Primo est a noter que tout ce que l'on seme, plante ou ente (greffe), l'en le doit semer, planter ou enter par temps moite, et au soir ou bien matin avant l'ardeur du soleil, et en decours (quand la lune est dans son dernier quartier), et doit l'en arrouser le pié et la terre et non la fueille. Item, par l'ardeur du soleil l'en ne doit mie arrouser, mais au soir, et au matin ne copper cholz (choux), perrecin (persil), neautres telles verdures qui regectent (font des rejets). Car la chaleur du soleil cuiroit la copeure (la taille) et l'ardroit, et ainsi ne regecteroit jamais par icelui endroit de la copeure. Nota que en temps pluieux fait bon planter, mais non mie semer ; car la graine se retient au ratel (râteau)<sup>2</sup>. »*

L'arrosage se fait donc le soir ou le matin à l'aide de brocs et de cruches<sup>3</sup>. Afin de faciliter le transport de l'eau pour l'arrosage, les jardins sont très souvent placés à proximité des points d'eau. A Lyon, beaucoup de jardins sont d'ailleurs situés vers les fleuves, notamment au niveau de la presqu'île.

Si aucun canal d'irrigation et de drainage n'est mentionné dans le plan scénographique ni dans les fouilles de jardins lyonnais pour la période du XIII<sup>ème</sup> siècle à 1550, il semble néanmoins important d'en parler dans ce chapitre car les canaux font partis des éléments hydrauliques importants dans un jardin. En effet, sans eux le travail des jardiniers professionnels et amateurs devient vite fastidieux. Comme le fait remarquer André Guillerme,

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p.199

<sup>2</sup> G. E. BRERETON, J. M. FERRIER et K. UELTSCHI (dir.), *Le Mesnagier de Paris*, *op.cit.* p. 414.

<sup>3</sup> C. MASSON VOOS, « Les jardins objets d'attention au Moyen Âge », *op. cit.* p. 17.

loin des structures hydrauliques impressionnantes de l'époque romaine, les canaux de l'époque médiévale sont placés à fleur de terre et suivent le plus possible les pentes naturelles du relief quitte à utiliser des moulins à eau en fin de parcours afin de pouvoir redistribuer l'eau sous pression<sup>1</sup>.

La tuyauterie et les canaux hydrauliques peuvent être faits en bois, troncs d'arbres évidés, tuiles creuses ou « cornet » tuyaux de terre cuite aux diamètres variés mis bout à bout en escalier le long de la pente. Cependant ces tuyaux résistent mal à la pression. A la fin du Moyen Âge les tuyaux en plomb fondus font leur apparition, plus résistants et inaltérables mais plus chers<sup>2</sup>. Les systèmes d'irrigation ont facilité l'apparition de *huertas*<sup>3</sup> à la française. D'ailleurs, les jardins d'Arles, d'Aix et de Tarascon utilisent l'eau du puits pompée par un système de roue élévatoire qui est ensuite redistribuée en passant par les canaux d'irrigation<sup>4</sup>. L'eau pompée fait ainsi l'objet d'une réglementation pour que les jardiniers puissent arroser leurs jardins. Les canaux peuvent aussi dans certains cas être substitués par de simples fossés<sup>5</sup>.

Quant aux systèmes de drainage, ils doivent consister en une simple rainure faite dans la terre entre chaque alignement de plantations et déboucher à l'extérieur du jardin. Des témoignages de ce système sont faits dans la littérature médiévale. Le *Roman de Renart* par exemple en fait mention dans la branche XVIII « Renart et le vilain Bertaut » :

« *Renart li rous, li maleïz,  
Que par devers le plesaiïz,  
Trova .I. pel par aventure  
Qui iert usez de porreture  
Par la ou li regors coroit  
Dou jardin quant pleü avoit*<sup>6</sup> » (v. 153-158)

---

<sup>1</sup> A. GUILLERME, « Puits, aqueducs et fontaines : l'alimentation en eau dans les villes du nord de la France Xe-XIIIe siècles », *op. cit.* p. 185.

<sup>2</sup> G. GARDES, *L'art et l'eau à Lyon*, *op. cit.* p. 48.

<sup>3</sup> Huertas est dérivé du mot latin *hortus*. Ce mot est employé pour qualifier les jardins d'une agriculture de type jardinatoire. Il désigne en général les cultures faites en plaines irriguées du pourtour méditerranéen.

<sup>4</sup> J.-P. LEGUAY, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, *op. cit.* p.286.

<sup>5</sup> E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge : du XIe au début du XIVe siècle », *op.cit.* p. 403.

<sup>6</sup> J. DUFOURNET, L. HARF-LANCNER, M.-T. de MEDEIROS et J. SUBRENAT, *Le Roman de Renart*, Paris, H. Champion, 2015, p. 178.

Il y a sûrement eu, à l'époque médiévale, dans les jardins lyonnais, des systèmes de drainage mais ceux-ci ne laissent pratiquement aucune trace en archéologie et sont beaucoup trop petits pour figurer sur un plan tel que le plan scénographique de Lyon.

## **C. Aménagements, organisations et mises en scène des jardins lyonnais**

### **1. L'organisation des plantations**

Au Moyen Âge, tous les jardins et vergers semblent s'organiser autour d'allées et d'espaces de plantations en obéissant à une règle : celle de l'ordonnance et de la géométrie. En effet, le jardin médiéval est un espace structuré, composé et toujours organisé quelque soit sa fonction - agrément, utilitaire ou médicinal - et son appartenance – aristocratique, rural, urbain ou monastique. D'ailleurs, comme le fait remarquer Elisabeth Chalmin-Sirot dans son article sur « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>ème</sup>-XVII<sup>ème</sup> siècle) » : « la composition est appliquée au jardin de légumes comme à celui planté de fleurs<sup>1</sup> ». En outre, les jardins médiévaux possèdent des aménagements spécifiques, certains sont nécessaires à la vie quotidienne et d'autres ont pour fonction d'embellir les lieux afin de les rendre plus agréables.

Les jardins médiévaux sont principalement organisés en plates-bandes ou carrés de tailles diverses parfois surélevés et bordés de petites clôtures de planches en bois ou treillis bas. Ils sont disposés de part et d'autres d'allées qui séparent les différents espaces de plantations. Celles-ci, faites de graviers ou de sable<sup>2</sup>, plutôt étroites<sup>3</sup>, permettent aux jardiniers d'entretenir les cultures et de faciliter les récoltes. Cette délimitation des plantations est assez répandue dans l'iconographie des jardins médiévaux<sup>4</sup> du XIII<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Dans les jardins ruraux et urbains des personnes aisés, les carrés et plates-bandes contiennent principalement des légumes consommés quotidiennement comme les

---

<sup>1</sup> E. CHALMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>ème</sup> -XVII<sup>ème</sup> siècle) » dans *Cadre de vie et manières d'habiter (XIIIe-XVIe siècle)*, Publication du CRA HM., 2006, p. 285

<sup>2</sup> C. MASSON VOOS « Les jardins objet d'attention au Moyen Âge », *op. cit.* p. 25.

<sup>3</sup> E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge », *op. cit.* p.402.

<sup>4</sup> M.-T. GOUSSET et N. FLEURIER, *Eden: le jardin médiéval à travers l'enluminure, XIIIe-XVIe siècle*, Paris, Albin Michel Bibliothèque nationale de France, 2001.

légumineuses – fèves, pois chiches, lentilles - et les légumes verts - poireaux, choux, épinards, bourrache, porées<sup>1</sup>. En plus de ces légumes verts et légumineuses, des plantes aromatiques – menthe, persil, basilic, marjolaine - et de petits arbres fruitiers – groseilliers, framboisiers, pruniers<sup>2</sup> – sont cultivés, assurant ainsi une base alimentaire variée aux propriétaires qui participe par conséquent à l'économie domestique des familles et des communautés. Bien évidemment, comme nous le fait remarquer Caroline Masson-Voos la qualité et la variété des plantes dépendent avant tout des conditions climatiques, de la superficie disponible et de la condition sociale des propriétaires<sup>3</sup>.

Les personnes moins favorisées cultivent essentiellement des « herbes potagères » que nous retrouvons dans le porées, base de l'alimentation médiévale ; c'est-à-dire : le navet, la rave, le chou dont la culture est très répandue, les fèves très nutritives, le pois, poireaux, oignon rouge et blanc, ciboulette, ail, laitue, cresson, l'épinard et la bourrache<sup>4</sup>.

Ainsi, à titre d'exemple, à Lyon, les manœuvres ou compagnons pouvaient se nourrir le midi de pain, d'oignons, de lard ou de fromage et le soir ils devaient se contenter en général d'une pitance (*potagium*) de légumes secs ou verts plus ou moins épaissie de farine dans laquelle ils faisaient tremper un morceau de lard ou de viande fraîche dont le grammage variés suivant les saisons et les ressources<sup>5</sup>. Les produits du jardin tenaient donc une place essentielle dans la plupart de leurs repas.

Le plan scénographique de 1550, montre à Lyon de nombreux jardins clos sans aménagements et dispositions particulières, composés de parterres réguliers, notamment sur les pentes de la colline de Fourvière et de la Croix-Rousse<sup>6</sup> [Fig. 26]. Les terres cultivées sont représentées par un « semis de points ou de tirets réguliers parfois protégées par un entourage de planches basses<sup>7</sup> ». Jacques Rossiaud a relevé ces figurations sur la planche 1 : *Végétation, cultures, haies vives*, de (f) à (g) [Fig. 17]. (f), (h) et (i) étant des « figurations communes » nous ne pouvons savoir si elle représente un jardin ou une simple terre cultivée, ces jardins ayant en premier lieu une fonction vivrière. En revanche, les parterres de Chateauguillard

---

<sup>1</sup> Le terme *porées* est difficile à interpréter car il désigne à la fois le poireau et les légumes verts en général, il désigne aussi le potage et le fameux plat de légumes hachés qui constitue la base de l'alimentation médiévale.

<sup>2</sup> Les noms et types de plantes cultivés au Moyen Âge sont tirés du chapitre sur le jardinage du *Mesnager de Paris*, *op. cit.* p. 415-431 et de l'article de E. CHALMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>e</sup> -XVII<sup>e</sup> siècle) », *op. cit.* p. 285

<sup>3</sup> C. MASSON-VOOS « Les jardins objet d'attention au Moyen Âge », *op. cit.* p. 24.

<sup>4</sup> *Ibid.* p.25.

<sup>5</sup> André PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, *op.cit.*, p. 292.

<sup>6</sup> M.-H. BENETIERE, « Sources pour une étude des jardins à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle », *op. cit.* p. 155.

<sup>7</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550*, *op. cit.* p. 66.

appartenant à la famille Gadagne [Fig. 32], du Greillon appartenant au lieutenant général Jean Tignat<sup>1</sup> [Fig. 33], de la maison de la Roche à Saint-Vincent [Fig. 34] (g) et les parterres (j) entouré de murets bas ou de planches sont associés aux jardins d'agrément et appartiennent à des propriétaires plus aisés. Ces derniers pouvaient se permettre de cultiver en plus des plantes vivrières, des plantes aromatiques et fleuris, parfois rares, qui ravissent les sens, aménagées de façon plaisante et esthétique. Ainsi, un mûrier blanc est resté soixante-deux ans au centre du jardin des Bellièvre. Ce mûrier blanc, espèce rare, a sûrement été le premier pied introduit à Lyon. Planté en 1480, il a été scié en 1542, suite à une maladie. Un rejet a ensuite été transplanté dans un coing du jardin :

« *et ha rejecté, le rejet ha esté transplanté au coingt du jardin...* »<sup>2</sup>

Les jardiniers des demeures aisées prennent soin de disposer les plantes suivant leurs besoins en eau, humidité, ombres, ou ensoleillement. Des fleurs et plantes décoratives sont associées aux cultures, « cette pratique permet à la terre de rester chaude tout en assurant un meilleur drainage<sup>3</sup>. » Parmi ces fleurs et plantes décoratives Elisabeth Chalmin-Sirot cite « les aubépines et les buis disposés en bordure, les ancolies, lys, anémones, renoncules, iris », très présent dans l'iconographie des manuscrits religieux du XV<sup>ème</sup> siècle. Mélangé ainsi, plantes nourricières et plantes décoratives montre que les personnes aisées ont le souci de l'esthétisme et que les plantes sont disposées à la fois pour améliorer le rendement et à la fois pour embellir le jardin. D'ailleurs Pietro di Crescenzi mentionne que :

« *Pource que cest grant delectation au seigneur d'avoir iardin bien dispose laboure et ordonne par art*<sup>4</sup> »

Cependant, c'est pour les jardins monastiques et notamment le cloître que l'organisation des plantations est la plus codifiée car liée à toute une symbolique religieuse. En effet, ce lieu est le cœur du monastère et la première image de *l'hortus conclusus*<sup>5</sup>. Le cloître carré symbolisant la figure de la terre est un espace généralement découpé en deux allées se coupant au centre de l'espace en angle droit pour marquer les quatre axes du monde et ses quatre horizons. La fontaine est située au centre du cloître. Des fleurs aux vertus symboliques

---

<sup>1</sup> M.-H. BENETIERE, « Sources pour une étude des jardins à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle », *op. cit.* p. 156.

<sup>2</sup> *Souvenir de voyages*, p. 26 cité par Caroline NOAILLES, *Le jardin à Lyon au XVe siècle*, *op. cit.* p. 186, dans J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550*, *op. cit.*, p. 111.

<sup>3</sup> E. CHALMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>ème</sup> -XVII<sup>ème</sup> siècle) », *op. cit.* p. 286

<sup>4</sup> PIETRO DE CRESCENZI, *Le livre des profits champêtres*, *op. cit.* p. 339.

<sup>5</sup> B. BECK, « Jardin monastique, jardin mystique. Ordonnance et signification des jardins monastiques médiévaux », *op. cit.* p. 385.

sont semées ou plantées sur les quatre étendus de pelouse ou « préaux » définis par les allées. Les roses étant la récompense glorieuse des martyrs et des saints ; « les lys, symbole de chasteté virginale ; les violettes d'humilité, exprimant l'obéissance, première des vertus monastiques ; les iris de la royauté du ciel ; les ancolies de l'amour divin et des dons de l'Esprit Saint ; l'hysope qui purifie lépreux et pécheurs ; la rue qui éloigne les serpents et le diable. Un cyprès (dans le Midi) y symbolise la paix et un olivier la miséricorde divine.<sup>1</sup> ».

Toutefois, le jardin des Célestins représenté sur le plan scénographique de Lyon en 1550 est séparé en un verger et jardin utilitaire [Fig. 19]. Cet espace vert divisé en deux parties possède une fonction économique et nourricière, mais nous reviendrons plus tard sur ce point. Les vergers des Cordeliers et Bonaventure, en revanche, sont plus grands et beaucoup mieux fournis. Les Cordeliers possèdent même, apparemment, un jardin potager à l'arrière du cloître et des plantations au sein de ce dernier. [Fig. 35].

Au Moyen Âge, les arbres possèdent un caractère prestigieux et sont très appréciés pour leur valeur décorative. Certains arbres ont même un caractère symbolique, ainsi des tilleuls sont souvent plantés dans les cours des maisons et c'est sous cet arbre que s'exercent les droits de justice des occupants investis de l'« omnimode » juridiction. Outre ces fonctions prestigieuses et symboliques, les arbres servent pour leurs bois et pour leurs fruits. Par exemple, le châtaigner sert à la confection des palissades, de systèmes de tutorage pour les plantes grimpantes et à la conception de perches pour la construction de pergolas. La culture des arbres fruitiers commence à se développer en France à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle et vient d'Italie. Parmi les espèces les plus cultivées, le plus souvent en espalier, il y a les pommiers, les cognassiers, les pruniers et les griottiers<sup>2</sup>. La consommation des fruits est plutôt réservée aux familles aisées.

Quoi qu'il en soit dans les vergers, les arbres, souvent choisis pour leur valeur décorative, sont généralement plantés de manière à produire « un bel effet visuel, de chaque côté d'une allée<sup>3</sup> ». Albert le Grand, moine dominicain du XIII<sup>ème</sup> siècle, savant théologien, nous donne une définition du verger dans son *De vegetalibus* nous donnant ainsi une idée de ce qu'était un verger à l'époque médiévale :

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 386.

<sup>2</sup> E. CHALMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>ème</sup> -XVII<sup>ème</sup> siècle) », *op. cit.* p 285

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 285

« Le verger comprendra d'abord un gazon d'herbe fine, soigneusement sarclé et foulé aux pieds, vrai tapis de verdure dont rien ne doit dépasser l'uniforme surface [...]. À l'une de ses extrémités, du côté du Midi, se dresseront des arbres : poiriers, pommiers, grenadiers, lauriers, cyprès et autres de ce genre, où s'enlanceront des vignes dont le feuillage protégera en quelque sorte le gazon et fournira une ombre agréable et fraîche [...]. Derrière le gazon on plantera en quantité des herbes aromatiques et médicinales, par exemple la rue, la sauge, le basilic, dont le parfum viendra réjouir l'odorat, puis des fleurs telles que la violette, l'ancolie, le lys, la rose et d'autres semblables qui par leur diversité charment la vue et excitent l'admiration. Il conviendra de relever le terrain de manière à y former un siège verdoyant et fleuri, où l'on pourra venir s'asseoir et se reposer doucement l'esprit....<sup>1</sup> »

Pietro de Crescenzi, quant à lui, nous explique de façon détaillé comment réaliser un verger suivant les catégories sociales des propriétaires plus ou moins aisés et du lieu où se situe le verger (région chaude/froide). Ainsi, le futur verger doit être débarrassé des mauvaises herbes et racines et être aplani. Puis, des mottes belles « *tres maisgres et de subtil genre*<sup>2</sup> » sont ramenées afin de faire une belle pelouse. Enfin, des plantes fleuries et aromatiques et des arbres sont plantés. Toutefois, tous les arbres ne sont pas les bienvenus dans un verger, en effet :

*« on ny doit point mettre mauvaiz arbres comme noyers et les semblables. Mais doulx arbres et aromatiques en fleurs et plaisans en ombre comme sont vignes pommiers periers pruniers pommiers de grenate lauriers cypres et les semblables. »*<sup>3</sup>

Chez les propriétaires un peu plus aisés, ayant une plus grande surface à dédier au verger, Pietro de Crescenzi conseille d'espacer les arbres dans les rangées.

*« quil y ait distance entre les arbres de vingt piez du moins et de quarante au plus selon la volente du seigneur. Les grans doivent avoir vingt piez de distance et les petit dix. »*<sup>4</sup>

Le verger, très valorisé par les hommes du Moyen Âge fait l'objet de grandes attentions. Il tient d'ailleurs une place d'honneur dans l'idéal des jardins au Moyen Âge. Avant leurs fonctions arboricoles, ces lieux sont souvent des espaces de détente et de plaisirs

---

<sup>1</sup> B. BECK, « Jardin monastique, jardin mystique. Ordonnance et signification des jardins monastiques médiévaux », *op. cit.*, p.383.

<sup>2</sup> PIETRO DE CRESCENZI, *Le livre des profits champêtres*, *op. cit.* p. 330.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 330.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 331.

que nous pouvons rapprocher pour certains d'entre eux, aux jardins d'agrément. Dans la littérature médiévale, les vergers sont parfois agrémentés par un banc de verdure<sup>1</sup>. Néanmoins, il est important de préciser que les jardins d'agrément conservent toujours une fonction vivrière. Quoi qu'il en soit, ce type de jardin n'appartient qu'aux plus aisés et aux religieux. A titre d'exemple, nous pouvons remarquer que les Célestins [Fig. 19], le couvent des Cordeliers [Fig. 35] ainsi que Jehan Sala aussi connu sous le nom de capitaine Sala<sup>2</sup> [Fig. 36], bourgeois lyonnais, possèdent des vergers dont les arbres, sur le plan scénographique, sont plus ou moins bien alignés. Les vergers sont parfois complétés par quelques aménagements en bois qui les rendent plus plaisant et agréables.

## 2. Aménagements et structures construites dans les jardins

Les jardins d'agrément destinés aux loisirs des personnes aisées se parent de nombreux aménagements qui embellissent les lieux. Parmi ces aménagements de plaisance, nous retrouvons bien sûr la fontaine et divers systèmes hydrauliques que nous avons décrits plus haut, mais aussi des constructions en bois, pierre ou briques recréant des lieux d'intimité, de plaisirs et de confort. Ces petites structures : tonnelles, pergolas, treilles, espaliers, berceaux de verdure, qui se multiplient dans les jardins d'agrément à la fin du Moyen Âge montre, « une volonté de séjourner à l'extérieur, à l'abri du soleil et du vent<sup>3</sup> ». Dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, Pietro de Crescenzi conseille d'ailleurs d'installer ces petites structures en bois dans les vergers des personnes aisés afin de les rendre plus agréables :

*« et y fera len treilles et tournelles es lieux plus convenables en manieres de maisons tentes et pavillons. »*<sup>4</sup>

A Lyon, une minorité de personnes possèdent des jardins avec ces aménagements et « a en croire les auteurs, les Lyonnais raffolaient des tonnelles, des pavillons de verdure et des espaliers<sup>5</sup> ». Jacques Rossiaud a relevé à titre d'exemple, pas moins de 3,3 km de treille sur le plan, les treilles étant un assemblage de lattes en bois sur lesquelles grimpe la vigne ou

---

<sup>1</sup> Les bancs de verdure sont construits en pierre, terre, bois ou brique et sont recouverts par un tapis de verdure.

<sup>2</sup> *Op. Cit, infra* p. 86 du mémoire.

<sup>3</sup> E. CHALMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>ème</sup> -XVII<sup>ème</sup> siècle) », *op. cit.* p. 287

<sup>4</sup> PIETRO DE CRESCENZI, *Le livre des profits champêtres*, *op. cit.* p. 331.

<sup>5</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550*, *op. cit.* p. 66.

d'autres plantes. Les espaliers, berceaux, tonnelles et pavillon de plaisance relevés par Jacques Rossiaud sont représentés sur la Planche II : *Clôtures, espaliers et tonnelles* de (t) à (h') [Fig. 18].

Les espaliers et tonnelles sont figurés, de façon plus ou moins stéréotypés, de (t) à (b') ; (x) étant situé sur la montée de Saint-Barthélemy ; (y) à la maison de Feurs, et (a') à Observance. Les tonnelles, très souvent citées dans les textes, ne correspondent pas à l'image que nous nous en faisons aujourd'hui, en effet à l'époque il s'agissait plutôt d'une construction adossée au logis. Par exemple, la tonnelle de la maison de Savigny, en 1450 est massive « entièrement réalisée en bois, elle se compose de 25 arcs et de 27 colonnes de chêne et s'adosse sur le mur de la maison<sup>1</sup> ». Certaines toutefois forment une construction à part, non adossées, formant un abri couvert comme par exemple (z) et (y). Les espaliers sont des : « Rang d'arbres fruitiers taillés, généralement plantés devant un mur couvert de treillage pour soutenir les branches<sup>2</sup> ». Les espaliers sont très répandus dans les jardins des personnes aisés car en plus de fournir un complément alimentaire, les espaliers ont une fonction esthétique, les arbres ayant dans l'imaginaire médiéval une place privilégiés.

Les berceaux de verdure de formes diverses sont relevés de (c') à (g'). Les berceaux comme tous les autres éléments relevés sur la Plan scénographique sont dessinés de façon conventionnelle, probablement pour respecter des conventions cartographiques. (c') est représenté à Ainay et Saint-Pierre et (d') aux Carmes. Ce sont tous deux des formes assez simple de berceau constitué d'arcs en bois, sur lesquelles vient prendre place un treillage pour assurer une cohésion à l'ensemble et servir de support à la végétation. Le berceau de verdure offre ainsi un abri contre le soleil et sert d'allée couverte. Le type (e') plus anguleux se retrouve à Bellecour. Enfin, (f) et (g') beaucoup plus travaillés et fabriqués avec des poutres en bois se situent à Chateaugailard, ou Chastel Gaillard et à la Roche [Fig. 32 et 34]. Chastel Gaillard, situé sur les pentes de la Croix-Rousse appartient à la famille Gadagne. Le berceau est couvert, isolé et de faible longueur mais mis à part sa représentation conventionnelle c'est la particularité de son emplacement qui attire l'attention [Fig. 37]. En effet, situé derrière la demeure, le berceau semble donner accès à un parterre plutôt petit, au

---

<sup>1</sup> Savigny, Série 7J du Fonds Marlioz, en cours de classement AD Hautes-Savoie dans E. CHALMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>ème</sup> -XVII<sup>ème</sup> siècle) », *op. cit.* p. 287.

<sup>2</sup> J.-M. PEROUSE DE MONTCLOS, *Architecture: description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2011. p. 612.

lieu « d'assurer une promenade à couvert autour de parterres ou autour de verger<sup>1</sup> ». Si le berceau représenté sur le plan scénographique n'est pas achevé, il ne serait qu'un élément normal une fois terminé assurant une balade abritée aux promeneurs. Toutefois, comme le fait remarquer Marie-Hélène Bénétière, si le berceau présente un état fini de sa construction, il paraît intéressant de le rapprocher d'une gravure extraite d'*Hypnerotomachie* ou *Songe de Poliphile*<sup>2</sup> [Fig. 38] datée de 1546. Ceci serait un témoignage de l'influence de cet ouvrage fondamental sur les jardins à cette époque et de l'influence italienne de la famille Gadagne car ce type de construction se retrouve souvent dans l'iconographie italienne, notamment chez Lorenzo Lotto. Cependant, les berceaux de ce type sont rarement construits dans les jardins. Les berceaux de verdure forment habituellement des galeries le long des murs, assez large pour qu'un couple s'y promène « lorsqu'elles bordent les quatre murs d'un clos, ces galeries forment comme un cloître garni virtuellement de feuillage, car celui-ci n'est nulle part dessiné.<sup>3</sup> » Les jardins de plaisances comme Feurs ou la Roche [Fig. 32 et 34] et les maisons ecclésiastiques telles qu'Ainay, les Cordeliers [Fig. 35] ou encore Observants « ont leurs suites d'arceaux et de berceaux<sup>4</sup> ».

Le seul pavillon de plaisance (h') est figuré à la maison de Feurs [Fig. 39]. Les pavillons sont fréquemment mentionnés dans les comptes seigneuriaux de la fin du Moyen Âge mais les plus anciens à avoir été retrouvés sont ceux du parc d'Hesdin datant du début du XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>5</sup>.

Des tours sont parfois construites dans les jardins d'agrément comme dans le parc de l'Antiquaille offrant ainsi à leurs propriétaires une vue sur le jardin et le paysage qui l'entoure [Fig. 40 et 41]. La tour semble entourée d'un mur crénelé sur la miniature mais nous reviendrons plus tard sur ce point. Tous ces aménagements, éléments artificiels, annoncent déjà les pavillons et cabinets de verdure des jardins classique de la Renaissance.

Outre ces aménagements dédiés plaisirs, les jardins médiévaux possèdent des installations beaucoup moins romantiques mais nécessaires à la vie quotidienne comme les fosses-dépotoirs dont nous retrouvons la trace en archéologie. En effet lors des fouilles de l'ilot Tramassac, une fosse-dépotoir datée de la fin du XIII<sup>ème</sup> début du XIV<sup>ème</sup> siècle à été mise au

<sup>1</sup> M.-H. BENETIERE, « Sources pour une étude des jardins à Lyon au XVIe siècle » *op. cit.* p. 156.

<sup>2</sup> F. Colonna, d'*Hypnerotomachie* ou *discours du songe de Poliphile...*, Traduction de Jean Martin, Paris, Kerver, 1546. L'édition princeps à Venise date de 1499 dans *Ibid.* p. 156.

<sup>3</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550*, *op. cit.* p. 67.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 67.

<sup>5</sup> E. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge », *op. cit.* p. 404.

jour<sup>1</sup>. Ces fosses-dépotaires situées dans les jardins et cours servent à rejeter les déchets des maisons médiévales.

Des structures accueillant des animaux, pour la consommation mais aussi pour le plaisir des sens, sont aménagées dans les jardins. Parmi elles, les viviers, réserves de poissons sont souvent mis en œuvre dans les jardins et parc des personnes aisés. Les oiseaux, quant à eux, ont depuis l'Antiquité joué un rôle fondamental dans la conception des jardins<sup>2</sup>. Les colombiers, situés dans la cour ou le jardin, dans des structures autonomes, sont un marqueur du statut privilégié des demeures<sup>3</sup>. Les colombiers et les autres pavillons ont été relevés par Jacques Rossiaud sur la planche VI : *Avis, colombiers et pavillons, portes sur la rivière* [Fig. 42] de (k) à (u) ; (u) étant placé sur la propriété de Pierre Charly dit Labbé, père de Louise Labbé situé près de la porte Saint-Marcel [Fig. 43]. Les poulaillers, quant à eux, abritent poules et coqs et autres volailles nécessaires à la consommation alimentaire et ne sont pas comme les colombiers un marqueur de prestige. Les ruches viennent aussi agrémenter les jardins et sont, le plus souvent, implantées dans les murs clôturant le jardin ou dans des structures spéciales réservées aux abeilles<sup>4</sup>.

Tous ces aménagements ont laissé des vestiges plus ou moins ténu et identifiables en archéologie. Mais en raison de leur structure légère et de la faible importance des couches d'occupations, il est très probable qu'ils n'ont pas été reconnus comme tel en fouilles et classés dans la catégorie « fourre-tout » des granges et bâtiment d'exploitation<sup>5</sup>.

### 3. Mises en scène des jardins dans les représentations lyonnaises

Le plan scénographique de Lyon en 1550 et la miniature illustrant le premier folio du manuscrit *Prouesse de plusieurs roys*<sup>6</sup> de Pierre Sala, mettent en scène les jardins lyonnais de

---

<sup>1</sup> *Op. cit. infra* p. 94 du mémoire.

<sup>2</sup> E. CHALMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>ème</sup> -XVII<sup>ème</sup> siècle) », *op. cit.* p. 288.

<sup>3</sup> De nombreux colombiers ont été relevés lors de l'analyse du *Livre du Vaillant* de 1388. Ceci montre qu'ils étaient présents à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle à Lyon.

<sup>4</sup> E. CHALMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comtés de Savoie et de Genève, XIV<sup>ème</sup> -XVII<sup>ème</sup> siècle) », *op. cit.* p. 288.

<sup>5</sup> E. Zadora-Rio, « Pour une archéologie des jardins médiévaux », *Monument historique*, n° 143, 1986, p. 5 dans *Ibid.* p. 404.

<sup>6</sup> La miniature du manuscrit *Prouesse de plusieurs roys*, *op.cit.*

la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, nous montrant ainsi ce qui pouvait se passer dans les jardins lyonnais et comment les artistes se les représentaient.

Pierre Sala descend d'une famille lyonnaise d'artisans du XIV<sup>ème</sup> siècle qui s'élèvent progressivement jusqu'à la bourgeoisie et aux dignités municipales. Fils de bourgeois, il rentre très tôt dans le service royal comme valet de chambre et écuyer des rois de France. A la fin de sa vie, il retourne passer sa retraite à Lyon au début du XVI<sup>ème</sup> siècle peu avant le règne de François I<sup>er</sup>. C'est à cette période qu'il fait construire sa demeure sur la pente orientale de Fourvière. Les Nommées de 1515 précise ainsi que Pierre Sala est le propriétaire de l'Antiquaille et qu'il possède

« ...une vigne, jardin et vergier, contenant ledit jardin et vergier environ une bicherée<sup>1</sup> de terre et ladite vigne environ dix hommés<sup>2</sup>. »<sup>3</sup>

François I<sup>er</sup> visite Lyon du 5 avril au 23 juillet 1522 et pendant son séjour Pierre Sala l'invite dans « son Antiquaille ». Pierre Sala a beaucoup de respect et d'admiration pour les trois rois qu'il a servi et notamment pour François I<sup>er</sup> dont il ne tarit pas d'éloges dans le prologue des *Prouesses de plusieurs roys*, manuscrit dédié à François I<sup>er</sup>.

La miniature en couleur du « frontispice » de ce manuscrit, postérieur à la visite du roi en 1522<sup>4</sup>, est la première image de l'Antiquaille [Fig. 20]. Elle représente Pierre Sala à genoux offrant son œuvre : *Prouesses de plusieurs roys* à François I<sup>er</sup> suivi par sa cour dans le jardin en dessous de la demeure. Scène idéale, l'auteur a voulu de cette façon situer son hommage « ...en quelque lieu qu'il dût réellement l'accomplir, dans le décor du grand événement passé<sup>5</sup> ». La miniature fait ainsi allusion à la seule visite du roi à l'Antiquaille. Le jardin sert de cadre à la scène d'offrande situer devant la façade orientale de la maison donnant sur la cathédrale Saint-Jean et la ville représentée selon « une ébauche naïve<sup>6</sup> ». Deux petites pyramides sont posées aux angles de la toiture, et des arcs engagés dans le mur semblent soutenir le premier étage<sup>7</sup>. Le jardin, quant à lui, clos d'un mur en pierre, présente une partie compartimentée par des haies et des arbres en quatre grands carrés du côté droit de la

---

<sup>1</sup> Soit un jardin et verger d'une surface d'environ 1 293m<sup>2</sup>, d'après la liste des concordances des mesures [Fig 76]. Vaste espace vert dont l'étendue se remarque sur le plan scénographique.

<sup>2</sup> Soit environ 4 500m<sup>2</sup> à 7 500m<sup>2</sup>.

<sup>3</sup> CC 23, f°72 v° dans P. FABIA, *Pierre Sala: sa vie et son œuvre avec la légende et l'histoire de l'Antiquaille*, Lyon, ImprM Audin, 1934 p. 192.

<sup>4</sup> Ce manuscrit pourrait dater de 1523 mais sa datation est approximative.

<sup>5</sup> P. FABIA, *Pierre Sala, op. cit.* p. 28.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 193

<sup>7</sup> *Ibid.* p 193.

miniature, dans lesquelles poussent diverses plantes non identifiables. Un des quatre compartiments montre une organisation de plantation en carrés et allées [Fig. 44]. Le reste du jardin étant peuplé par des arbustes, touffes d'herbes, des arbres et quelques haies. Une petite tour entouré d'un mur crénelé situé à gauche, devant un amas de buisson touffu et taillé en rond, constitue le seul aménagement représenté dans cette miniature [Fig. 41]. Pierre Sala possédait dans son jardin, une chapelle situé hors champs par rapport à la miniature de l'Antiquaille. Si aucun point d'eau n'apparaît sur l'image c'est parce que comme le fait remarquer Pierre Sala « *tout y fault (manque) jusqu'à l'eau* »<sup>1</sup>, toutefois « *le regart y est beau* ».

Les deux autres représentations de l'Antiquaille que nous allons voir sont d'autres mises en scènes, mais une comparaison de différentes vues semble intéressante pour mettre en évidence les éléments qui perdurent et qui vraisemblablement font partie de la réalité, par rapport aux autres éléments placés sur les représentations qui améliore la mise en scène en donnant, par exemple, un cadre plus attrayant.

La seconde miniature<sup>2</sup> représentant l'Antiquaille orne le premier folio de l'œuvre de poésie courtoise de Pierre Sala la *Complainte au dieu d'Amour*, dédié au futur cardinal de Tournon [Fig. 45]. Cette miniature a une vue plus centrée sur la maison, toujours représentée selon une ébauche naïve qui reprends les mêmes codes que pour la première miniature. En revanche, le champ plus resserré de la vue ne montre pas la partie compartimentée du jardin et une végétation dense d'arbustes, d'arbres et d'herbes semblent constituer avec la petite tour entourée de murs crénelés, les seuls éléments remarquables du jardin de l'Antiquaille. Le terrain entourant la demeure semble en friche comparé à la miniature de *Prouesses de plusieurs roys* où le jardin paraissait bien entretenu et compartimenté par des haies. Est-ce la réalité ou un effet que l'artiste a voulu rendre pour mieux illustrer son œuvre ? Cette question est d'autant difficile à répondre que l'œuvre de *Complainte au dieu d'Amour* n'est datée que très approximativement et qu'elle fait partie des œuvres les moins connues de Pierre Sala. De plus, l'effet de végétation luxuriante de *Complainte au dieu d'Amour* ainsi que le jardin bien entretenu de *Prouesse de plusieurs roys* n'est peut être qu'une mise en scène de la végétation mettant en valeur le texte de Pierre Sala, suivant les registres des œuvres, poétiques pour la première et historiques pour la seconde.

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 192.

<sup>2</sup> La miniature du manuscrit de Pierre Sala, *Complainte au Dieu d'Amour*, *op. cit.*

Le plan scénographique, montre l'Antiquaille et son jardin dans son ensemble. Cependant mis à part pour les éléments en dur, nous ne pouvons pas comparer l'organisation des plantations car le jardin, en l'espace d'une trentaine d'années a largement eut le temps de changer. Sur cette représentation, le terrain de l'Antiquaille est toujours enclos de murs en pierre soutenus par des contreforts. La tour située dans le jardin n'est plus entourée de murs crénelés et une petite chapelle prend place au fond du jardin. Les plantations se limitent à quelques arbres et des touffes d'herbes disséminés sur l'ensemble du terrain [Fig. 21].

Le plan scénographique met en scène d'autres jardins comme celui du frère de Pierre Sala, Jehan Sala, aussi connu sous le nom du capitaine Sala. Jehan Sala avait longtemps dirigé « la grande bande des *Enfants de la ville*<sup>1</sup> » qui rassemblait la jeunesse dorée constituée des fils d'honorables qui paraient lors des entrées princières et organisaient les amusements privés, les rencontres et les réjouissances publiques auxquelles étaient conviées les filles de bonnes sociétés<sup>2</sup>. Située dans la montée du Confort et dominant la rue Juiverie, l'ancienne tour gardant la porte voisine convertie en demeure dès le XV<sup>ème</sup> siècle appartenait à la famille Sala. L'auteur met en scène le grand jardin ombragé de cette demeure accueillant une petite société aristocratique qui joue et se promène lors de l'une des rencontres de cette jeunesse dorée. Dans le verger [Fig. 36] « les femmes sont élégantes et les hommes portent la rapière au côté ; une table couverte d'une nappe supporte des hanaps qu'un serviteur va emplir ; tandis que deux jouvenceaux jouent aux quilles, un couple s'étreint et un autre se promène tendrement...<sup>3</sup> ». Cette petite scénette décrite par Jacques Rossiaud, parmi d'autres dans « Scènes de la ville et monde de la rivière<sup>4</sup> » montre que l'auteur du plan connaissait non seulement très bien la ville mais aussi son histoire et ses coutumes. En effet, les anecdotes choisies et mises en scènes rappellent, dénoncent et font allusion à d'importantes activités qui se passaient dans la ville la rendant vivante. Ces choix démontrent que l'artiste a sûrement été orientés par des hommes cultivés et originaires de la ville<sup>5</sup>.

Parmi les autres jardins mis en scène sur le plan scénographique, nous retrouvons un couple qui s'étreint et un homme assoupi sous un arbre dans un jardin situé à l'arrière des maisons donnant sur la rue Barthélémy [Fig. 46]. Le jardin entouré de murs fait parti d'un ensemble de jardins situé vers l'hôtel de Gadagne. Dans le jardin des Gondi, Belregard, deux

---

<sup>1</sup> J. ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550, op. cit.* p. 71.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 71.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 70.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 70.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 72-73.

personnes discutent près du puits [Fig. 47]. Un peu plus loin, au dessous des murs de la ville, dans un espace assez vide de construction, trois personnes jouent dans la cour ou le jardin d'une maison entouré de murs [Fig. 48]. Enfin, un homme semble travailler la terre d'un grand terrain enclos, peut être un jardin, à la bêche près de la porte Saint-Sébastien [Fig. 49].

Le plan scénographique n'est pas seulement précis par ses traits comme nous l'avons vu tout au long de cette partie, mais aussi par les anecdotes qu'il met en scène. En effet, « ...le réalisme du *Plan* va bien au-delà du trait<sup>1</sup> ».

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, les jardins changent. Les constructions géométriques sont de plus en plus poussées, dans les dispositions des plantes, le tracé des allées et même dans la taille des plantes. Les jardiniers tendent à chercher la perfection des proportions et s'orientent vers ce qui sera la mode des «jardins à la française». Les berceaux et cabinet de verdure, les pavillons, puis les fontaines se multiplient pour créer des espaces de repos, de discussion, de méditation si chère aux humanistes. Ces derniers ayant une préférence pour les lignes pures et l'harmonie de la géométrie.

L'histoire et l'iconographie retrace une partie de l'évolution des jardins, mais les sources historiques comme les sources iconographique, sont généralement subjectives<sup>2</sup>. L'archéologie, mêlée à ses deux disciplines permet donc de suivre l'évolution et de recouper, dans la mesure du possible, ce qui est de l'ordre du réel, de ce qui ne l'est pas. Elle permet aussi de compléter les données historiques et iconographiques par la découverte d'éléments qui ne sont pas forcément cités par l'une ou l'autre discipline.

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 73.

<sup>2</sup> Les sources fiscales comme le plan scénographique de Lyon, sont sensibles, comme nous l'avons vu, aux inexactitudes, parfois volontaires.

### Partie III: Les jardins lyonnais et leurs évolutions, focus sur quatre sites archéologiques présentant des jardins fouillés.

Les premiers sauvetages archéologiques à Lyon, ont été engagés par la direction des Antiquités historiques en Rhône-Alpes au début des années 1980. Depuis, les missions se sont multipliées et les organismes en charge des sauvetages archéologiques ont amélioré leurs approches, leurs techniques. Tout au long de cette partie, qui fait des focus sur quatre grandes fouilles incluant des jardins, nous pouvons percevoir, en parallèle, l'évolution de cette discipline. D'abord aux mains de l'Afan, puis de l'INRAP, en passant par le service archéologique de la ville, SAVL, l'archéologie lyonnaise a toujours su se lier aux sciences environnementales.

Il est intéressant de remarquer que deux sortes d'archéologies des jardins se côtoient. La première, est réservée aux grands jardins historiques, bien connus des archives<sup>1</sup>, en vue d'une restauration. La deuxième, est pratiquée par les archéologues, non spécialisés dans l'étude de ces espaces verts et fait partie du lot des découvertes liées au monde de l'habitat. Aux débuts, délaissés, ces jardins plus modestes reçoivent au fil des années de plus en plus d'attention et deviennent aux yeux de ces archéologues de vraies entités archéologiques. Beaucoup plus répandue, la petite archéologie des jardins nous laisse entrevoir l'évolution de ces espaces verts liés à la vie quotidiennes des hommes. A Lyon, c'est surtout celle-ci qui nous permet d'apprécier la place des jardins dans le paysage urbain.

Longtemps basées sur l'analyse des textes et de l'iconographie, les données de terrain n'ont été prises en compte que récemment. Celles-ci ont largement contribué à de nouvelles découvertes, notamment sur les progrès techniques hydrauliques et l'avancée en matière de géologie de nos ancêtres. L'archéologie des jardins permet aussi de reconnaître les soins appliqués à ces espaces verts et ainsi de distinguer les différents types de jardins médiévaux et leurs fonctions en s'attachant à la réalité de ces lopins de terre<sup>2</sup>.

Les quatre focus sur les sites présentant des jardins [Fig. 50], nous permettent d'apprécier l'évolution de cette discipline aux croisements de l'histoire, de l'archéologie et des sciences

---

<sup>1</sup> Comme le jardin du musée Calvet à Avignon ou le jardin des Tuileries à Paris.

<sup>2</sup> A. ALLIMANT-VERDILLON, « Le jardin médiéval : l'apport de l'archéologie », *Arts Sacrés*, Juillet-Août 2014, n° 30, p. 71.

environnementales, dans une circonscription géographique limitée, Lyon, qui donne un aperçu de l'archéologie des jardins en France.

Dans les années 80, cette discipline se limite aux études archivistiques et aux quelques structures en dur qui le composent. La discipline n'est, à ce moment là, qu'à ses débuts et n'est pas encore arrivée en France. Le protocole particulier des fouilles des jardins est encore au stade de l'expérimentation et s'applique en priorité aux jardins antiques. L'investigation archéologique du jardin de l'hôtel du Doyenné, première fouille des jardins à Lyon s'est donc attachée à repérer, comme pour les fouilles de bâtiments, les structures maçonnées et facilement identifiables. Les données archivistiques venant aider à la compréhension de cet espace.

Une dizaine d'années plus tard, le site des Célestins donne du fil à retordre aux archéologues. Ceux-ci, alors qu'ils commencent à considérer le jardin comme une entité archéologique<sup>1</sup>, découvrent sur la place des Célestins, un espace ouvert pendant près de huit siècles, ne présentant aucune structure en dur et où seule la présence de terre noire brassée, spécifique aux jardins, a été retrouvée. Cette nouvelle considération des jardins en archéologie n'est pas sans lien avec l'arrivée de l'archéologie des jardins en France qui se développe petit à petit en se concentrant sur les grands jardins de l'époque moderne et médiévale. Le jardin des Célestins ne pouvant encore bénéficier de cette nouvelle discipline, les archéologues se réfèrent à l'histoire pour retracer son évolution.

A la fin des années 90, les jardins du site de l'îlot Gadagne font l'objet d'une étude spéciale à la demande de la conservatrice du Musée Gadagne, Simone Blazy. Anne Allimant, seule archéologue des jardins en France, a ainsi pu appliquer le protocole de fouille de cette discipline, révélant les « dessous » des espaces verts du site. Toutefois, la fouille s'est attachée à retrouver l'apparence et l'évolution du jardin du XVII<sup>ème</sup> siècle, date qui dépasse le cadre du mémoire. Ses conclusions ne seront donc pas présentées dans ce corpus. C'est avant tout l'histoire qui révèle une nouvelle fois le destin des jardins de cet îlot, l'archéologie venant ponctuellement aider à la compréhension de cet espace.

La dernière fouille de jardin étudiée dans cette partie est la plus intéressante du point de vue archéologique. En effet, celle-ci se hisse au même niveau que l'histoire pour retracer le

---

<sup>1</sup> « La fouille étant implantée dans l'ancien jardin du couvent, nous avons porté une attention spéciale aux aménagements dont cet espace a pu faire l'objet afin de suivre l'histoire de ce lopin de terre qui, en lui-même peut être considéré comme un vestige archéologique. » dans C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île: Bourse, République, Célestins, Terreaux, sites Lyon Parc Auto*, Lyon, *op.cit.* p. 211.

destin de ces espaces et n'est plus totalement dépendante de l'histoire. Le jardin est une entité archéologique en lui-même et vient palier à la compréhension de ces espaces, particulièrement quand les données archivistiques sont obscures. L'histoire et l'archéologie des jardins venant enfin se compléter.

Hormis l'évolution de l'archéologie des jardins mis en évidence ici par le choix du plan, ces quatre sites montrent des jardins aux fonctions, origines et destins bien différents. Leurs études permettent d'apprécier une large part des visages que peuvent prendre ces espaces verts si intimement liés à la vie quotidienne des habitants lyonnais, qu'ils soient d'origines modestes ou aisées, cléricales ou laïques.

## **A. Le jardin de l'hôtel du Doyenné, le jardin privé d'un riche ecclésiastique**

### **1. Présentation des fouilles archéologiques**

Les fouilles archéologiques de l'îlot Tramassac, sous la direction des archéologues : Joëlle Burnouf et Catherine Arlaud, se sont déroulées de 1984 à 1986. Elles sont situées sur la rive droite de la Saône au pied de la colline de Fourvière. Le site est limité par les rues Mourguet au Sud, la rue Tramassac à l'Ouest, la rue Carriès au Nord et la rue du Doyenné à l'ouest [Fig. 51]. C'est le troisième gros chantier archéologique de sauvetage du quartier Saint-Jean après celui de l'ensemble cathédral<sup>1</sup> et celui de l'avenue Adolphe Max<sup>2</sup>. C'est à la suite des sondages réalisés par le service archéologique municipal de la ville de Lyon en 1982 que des fouilles de sauvetage, préalables aux travaux du métro D ont été mises en œuvre. Elles sont réglementées par une convention signée entre le SRA et la SEMALY<sup>3</sup> qui prévoyait des fouilles à l'intérieur de l'îlot, à l'emplacement de l'ancienne gare des funiculaires qui desservait Saint-Just et Fourvière. Le chantier archéologique a été fractionné en 8 interventions afin de « satisfaire aux exigences du chantier de génie civil et pour répondre aux

---

<sup>1</sup> J.-F. REYNAUD, G. VICHERD, L. JACQUIN, « Les fouilles retrouvent l'enceinte fortifiée de la ville basse près de la Saône », *Archeologia*, 112, novembre 1977, p. 50-59 dans C. ARLAUD, J. BURNOUF, J.-P. BRAVARD, *Lyon Saint-Jean: les fouilles de l'îlot Tramassac*, op. cit.

<sup>2</sup> F. VILLEDIEU, *Lyon, Saint-Jean, les fouilles de l'avenue Adolphe Max (Rhône)*, Lyon, Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes, 1990 dans C. ARLAUD, J. BURNOUF, J.-P. BRAVARD, *Lyon Saint-Jean: les fouilles de l'îlot Tramassac*, op. cit.

<sup>3</sup> La SEMALY est la société d'Economie Mixte du Métropolitain de l'Agglomération Lyonnaise.

contraintes de circulation du funiculaire<sup>1</sup> ». Il a duré 12 mois répartis sur 2 ans. Lors de ces fouilles, les responsables se sont « efforcés d'impliquer<sup>2</sup> » des spécialistes des sciences environnementales<sup>3</sup> afin d'analyser les rapports entre l'homme et son milieu. Ceci dénote un certain intérêt envers ces sciences qui prennent de l'importance au sein des problématiques historiques et archéologiques. En effet, « c'est de manière récente que les contraintes de l'environnement sont prises en compte dans les interprétations archéologiques<sup>4</sup> ».

Les fouilles archéologiques de l'îlot Tramassac avaient pour visées d'apporter de nouvelles données sur l'ancien tracé d'un bras de la Saône, sur la chronologie de son comblement ainsi que sur les premières traces d'urbanisation de cette zone. De plus, elles devaient permettre d'étudier une partie de la ville du Haut Moyen Âge, période mal connue de l'histoire lyonnaise. Enfin, comme l'enceinte canoniale traversait une partie du chantier cela donnait l'occasion d'analyser parallèlement l'évolution d'un habitat « noble » appartenant au chapitre, *intra-muros* et celui d'un quartier laïque, plus modeste, à l'extérieur de l'enceinte<sup>5</sup>.

Le site a progressivement été occupé à partir de l'antiquité. De la fin du III<sup>ème</sup> au début du VI<sup>ème</sup> siècle un quartier urbain se met en place de part et d'autre d'un grand axe de circulation, dont le tracé sera repris par celui de la rue Tramassac. De vastes constructions, vraisemblablement soignées, découvertes lors des fouilles, étaient visiblement rattachées au groupe épiscopal qui se trouvait à proximité. Ceux-ci sont à rapprocher de la *domus ecclesiae* mentionnée par Grégoire de Tours. La fin du VI<sup>ème</sup> siècle est marquée par l'abandon partiel du site. Du VII<sup>ème</sup> au IX<sup>ème</sup> siècle, apparaissent des bâtiments plus précaires de l'époque mérovingienne. A partir du IX<sup>ème</sup> siècle, des habitats de style carolingien sont construits. C'est à cette période que l'évêque Leidrade entreprend la reconstruction de la *domus ecclesiae*. Mais, la résidence de l'évêque de Lyon n'est certaine qu'en 1070-1076, lorsque l'archevêque Humbert entreprend la construction du palais épiscopal. C'est dans ce riche secteur, entre le quartier laïque et le quartier canonial, qu'a été découvert le jardin de l'hôtel du Doyenné.

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 11

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 12.

<sup>3</sup> Les sciences environnementales impliquées sont la paléostéologie, la dendrochronologie, et la géomorphologie.

<sup>4</sup> C. ARLAUD, J. BURNOUF, J.-P. BRAVARD, *Lyon Saint-Jean, op. cit.* p. 18.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 11.

## 2. Le jardin de l'hôtel du Doyenné de l'origine à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle.

A partir du XII<sup>ème</sup> siècle, les écrits se multiplient et ceci rend l'interprétation des vestiges archéologiques plus aisée. L'enceinte canoniale construite entre 1165 et 1180, sous l'épiscopat de Guichard de Pontigny, est témoin d'une période troublée entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir laïque des comtes de Forez. Les fouilles ont mis en évidence le tracé de l'enceinte canoniale qui sépare le quartier noble ecclésiastique, *intra muros*, et le quartier modeste laïque, à l'extérieur de l'enceinte. Dans le secteur Est de la fouille, à l'intérieur de l'enceinte, à été retrouvées des traces d'occupation. Ces vestiges certainement les plus monumentaux du site ont été interprétés comme les restes de l'hôtel du Doyenné, connu des sources écrites [Fig. 52]. A l'Ouest, à l'extérieur de l'enceinte, l'habitat laïque se développe jusqu'à la rue Tramassac. Dans la partie Sud-Ouest des fouilles, les fondations d'un bâtiment on été mis au jour. Entre ce bâtiment et le mur de l'enceinte canoniale un espace vide, assez vaste, vierge de construction depuis le VI<sup>ème</sup> siècle a été identifié par les fouilles. Seul un sol de tuileau du VI<sup>ème</sup> siècle, utilisé pendant un certain temps puis abandonné, recouvert par de l'humus a pu être retrouvé dans ce secteur.

Les fouilles ont réussi à interpréter cet espace comme étant des jardins contigus à l'hôtel du Doyenné car les tessons de céramique retrouvés dans les différentes couches de terre se complétaient, témoignant ainsi d'un brassage de la terre d'un jardin. En outre, des jardins contigus à l'hôtel du Doyenné sont mentionnés dans un document d'archive datant de 1419<sup>1</sup>. Les sources écrites ont aussi évoqué des plantations d'arbres dans le secteur de l'îlot Tramassac, sans indication géographique<sup>2</sup>. Il semble possible de penser que ces plantations concernent ce jardin [Fig. 24].

Seules deux structures ont été retrouvées dans cet espace [Fig. 28] : un puits (US 601 616) et une fosse-dépotoir (US 1020). Le puits, de section ovale est construit en gros blocs de calcaire bien appareillés. Il mesure « 2,30m sur son axe le plus large et 1,40m sur le plus étroit<sup>3</sup> ». Arasé dans sa partie supérieure, il est tout de même conservé sur environ 4m de profondeur. Le seul élément identifiable, déterminant la chronologie de la construction du

---

<sup>1</sup> ADR, 10. G. 84. f. 33 dans *ibid.* p. 54.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 54 et É. GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge », *op. cit.* p. 391.

<sup>3</sup> C. ARLAUD, J. BURNOUF, J.-P. BRAVARD, *Lyon Saint-Jean*, *op. cit.* p. 54.

puits, est une moitié de cruchon en pâte rouge. Sortie de la couche inférieure du puits, elle est décorée de bandes en barbotine moleté, datée de la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. Celle-ci a permis de dater sa construction qui doit être soit antérieure, soit contemporaine à la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. La présence d'un puits privé au fond de la parcelle dénote une condition sociale assez élevée des propriétaires. La fosse-dépotoir, quant à elle, est de forme rectangulaire. Elle contient « une grande quantité de mobiliers céramiques qui correspond en majorité à de la vaisselle de qualité.<sup>1</sup> » Ce mobilier a permis de la dater de la fin du XIII<sup>ème</sup> et du début du XIV<sup>ème</sup> siècle. La découverte de cette vaisselle luxueuse dans la fosse-dépotoir montre que cet espace appartenait aux chanoines dès la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle.

De l'autre côté de l'enceinte, la maison canoniale, aussi connue comme étant l'hôtel du Doyenné, est accolée à la muraille. D'après les fouilles, ce bâtiment est antérieur à la construction de la clôture canoniale. Cette dernière suivrait « la façade de l'ancienne rue Carriès ». L'hôtel du Doyenné est avant tout occupé par le doyen, toutefois certains conservent ce logement même après leurs décanats, lors de leurs accessions à l'épiscopat, comme Guillaume de Thurey<sup>2</sup>. L'hôtel est donc aussi occupé de temps à autre par les évêques ou par d'autres chanoines. Ce n'est qu'en 1426 que l'hôtel est rattaché à la fonction de doyen. Le jardin contigu prend alors le titre définitif de jardin de l'hôtel du Doyenné.

De l'autre côté de la clôture le quartier urbain laïque change. L'habitat se développe d'abord dans un parcellaire peu divisé, qui se densifie progressivement au cours des années. Les parcelles occupées sont de plus en plus étroites en forme de lanière et gardent toujours un accès à la rue Tramassac [Fig. 24]. Dans ce contexte de densification de l'urbanisme la surface des parcelles se réduit mais l'espace dédié au jardin du Doyenné est conservé. Ainsi en 1472, Jean de Roche, cleric de notaire, « reconnaît la parcelle contiguë, soit une maison *haute et basse* confinée à l'Ouest par la maison d'Etienne Durrières et à l'Est par les jardins du doyen<sup>3</sup> ».

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 54

<sup>2</sup> Guillaume de Thurey est Doyen des chanoines de 1340 à 1356 ; il occupe donc l'hôtel du Doyenné. Lorsqu'il accède à l'épiscopat à la fin de son décanat, il conserve quand même l'hôtel du Doyenné jusqu'à sa mort en 1365.

<sup>3</sup> C. ARLAUD, J. BURNOUF, J.-P. BRAVARD, *Lyon Saint-Jean, op. cit.* p. 60.

### 3. Le jardin de l'hôtel du Doyenné du XV<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, le puits (US 601) n'est plus utilisé pour sa fonction première mais sert désormais de fosse d'aisance et de dépotoir, comme le prouve l'imposante couche de matériel retrouvée dans le comblement. La présence de pots intacts ou presque entiers, sans ébréchures, indiquent que les pots, une fois jetés dans l'ancien puits, ont rencontré une couche de matière organique qui a amorti le choc de la chute. En outre, de nombreuses traces de chaux ont été retrouvées dans le comblement, attestant de cette façon d'une volonté ou d'une nécessité d'assainir l'endroit. Parmi le matériel retrouvé dans le comblement du puits, une grande quantité de matériel en céramique et en verre a été mise au jour. Les couches inférieures présentent des éléments de vaisselles de table datés de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, marquant ainsi la fin de son utilisation en tant que puits. Les couches supérieures, quant à elles, sont datées du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. La fosse dépotoir, en revanche, a disparu [Fig. 53].

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, bien que le quartier laïque subisse des transformations, l'hôtel du Doyenné et son jardin ne sont pas modifiés et le puits continue à servir de dépotoir. Le plan scénographique de Lyon en 1550 montre l'hôtel du Doyenné et l'enceinte canoniale. Le jardin n'est représenté que comme une cour sans plantation, délimité par les bâtiments laïques et par l'enceinte. Le dessinateur n'avait peut être pas la place de représenter des éléments propres aux jardins, à moins qu'il n'ait préféré le laisser tel quel pour ne pas cacher les bâtiments. Il est intéressant de remarquer que, sur le plan scénographique, le jardin est limité à l'Ouest par les murs de fond de parcelle des bâtiments laïques [Fig. 54]. Ce jardin servira d'ailleurs de limite orientale tout au long du XVII<sup>ème</sup> siècle pour les maisons de la rue Tramassac. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, l'ancien puits qui servait de dépotoir est entièrement comblé, scellé puis abandonné. Le jardin sera cité jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle lors de la vente de l'hôtel, comme bien national.

Cette zone, vierge de construction depuis le VI<sup>ème</sup> siècle, identifiée comme étant le jardin de l'hôtel du Doyenné au XV<sup>ème</sup> siècle dans les sources écrites, montre qu'à l'intérieur d'une ville, dans un secteur très urbanisé, un espace dédié aux jardins peut subsister pendant plusieurs siècles. Toutefois, seuls les jardins cléricaux et de personnes aisées peuvent survivre aux pressions urbaines, c'est donc un signe d'aisance. Le jardin de l'hôtel du Doyenné est d'ailleurs, le jardin privé d'un riche ecclésiastique.

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 61-62.

## B. Le jardin des Célestins, le jardin d'un couvent

### 1. Présentation des fouilles archéologiques

C'est à la fin des années 80 que la Municipalité projette de lancer un programme de créations de parcs de stationnements souterrains en centre-ville sous quatre places de la presqu'île : les places des Terreaux, de la Bourse, de la République et celle des Célestins. Au vu des résultats de sondages réalisés entre 1988 et 1990, des fouilles sont prescrites sur les quatre sites. C'est ainsi que les fouilles de la place des Célestins ont pris place dans un vaste programme d'opérations archéologiques préventives, dirigées et coordonnées par Catherine Arlaud, qui se déroulent de 1990 à 1994. Ces opérations archéologiques ont été réglementées par une convention signée entre l'Etat (Ministère de la culture et de la communication) et l'opérateur désigné par la ville de Lyon, la société Lyon Parc auto (LPA). Les financements, pris en charge par LPA ont assuré le recrutement, le fonctionnement et l'équipement d'une équipe archéologique de l'Afan (Association pour les fouilles archéologiques nationales). En revanche, l'encadrement de cette équipe a été pris en charge par le Service régional de l'archéologie (DRAC Rhône-Alpes) et le Service archéologique municipal<sup>1</sup>.

Le but de ce vaste programme d'investigation archéologique consiste à mettre en évidence les tracés, les divagations et la stabilisation du Rhône et de la Saône en une confluence propice à l'occupation humaine. L'installation humaine de la presqu'île est ensuite analysée afin de mettre en lumière les temps forts de cette occupation et les rapports que l'homme entretient avec ce milieu particulier. Depuis les fouilles du métro réalisées par Joëlle Burnouf, archéologue, et Jean-Paul Bravard, géographe, l'archéologie se mêle à d'autres sciences, notamment environnementales, pour résoudre les enquêtes que nous pose l'histoire. Cette interdisciplinarité fait la force de l'archéologie lyonnaise<sup>2</sup>.

Les fouilles de la place des Célestins se situent en bord de Saône, à 300m de la place de la République, entre le théâtre des Célestins à l'Ouest, la rue Gaspard André au Sud, la rue des Archers à l'Est et la rue Pazzi au Nord [**Fig. 55**]. Après avoir effectué des sondages préliminaires la place a été décapée sur une surface de 2000m<sup>2</sup>. Les analyses morphologiques

---

<sup>1</sup> C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île*, op. cit. p. 11

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 12.

et les fouilles ont démontrées que ce secteur, sujet aux inondations, est occupé dès les premiers siècles de notre ère.

La période du Haut Moyen Âge est caractérisée, sur le site des Célestins, par la présence exceptionnelle d'une forte densité de vestiges. Les traces de construction de cabanes, de mises en place de chemins et de fossés ainsi que des fosses et des sépultures montrent que l'espace du site est bien organisé. Toutefois, les activités des phases postérieures, labours, travaux agricoles, ont perturbé les couches supérieures correspondant à la période du Haut Moyen Âge, compliquant ainsi l'identification des activités réalisées sur ce site. Plusieurs hypothèses sont donc avancées, mais celle retenue est en faveur d'une aire d'ensilage ou d'une aire de stockage, implantée à la périphérie d'un habitat.

## 2. De la vigne du Temple au *curtil* de la maison de Savoie (Du XIII<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle)

En 1208, une transaction entre le Chapitre métropolitain, l'archevêque et les citoyens de Lyon cite pour la première fois la *Domus Templi*<sup>1</sup>. Les Templiers se sont donc installés à Lyon avant cette date, sur un site situé en bord de Saône correspondant à l'emplacement du futur couvent des Célestins et à proximité de ce qui sera le tènement des Frères Prêcheurs en 1236 [Fig. 1/56]. Nous ne possédons que très peu d'informations sur la « maison » des Templiers. En effet, les textes du XIII<sup>ème</sup> siècle font juste mention d'une galerie qui sera détruite lors du soulèvement des habitants de Lyon contre l'archevêque en 1273<sup>2</sup>.

Il faut attendre 1315<sup>3</sup> pour avoir plus de précisions sur sa composition. C'est à cette période que les Hospitaliers cèdent leur « maison du Temple » au comte de Savoie, Amédée V, en échange d'une rente annuelle de 35 livres<sup>4</sup>. Avec l'acquisition de cette maison, le comte de Savoie dispose d'une résidence permanente à l'intérieur de Lyon, ville française la plus

---

<sup>1</sup> 10 G. 686, ADR, publié par M.-C. GUIGUE, *Cartulaire municipal de Lyon*, Lyon, 1876 : 378 dans *ibid.* p. 201.

<sup>2</sup> 1273, *Cartulaire municipal de la ville de Lyon*, Lyon, 1876 : 386 dans *ibid.* p. 201.

<sup>3</sup> Le 15 juillet 1315, cf. de Valbonnais, *Preuves de l'histoire du Dauphiné*, t. II, : 158 dans *ibid.* p. 201.

<sup>4</sup> L. NIEPCE, *Le Grand-Pieuré d'Auvergne (Ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem)*, Lyon, Henri Georg, 1883, p. 114-117, cité par Jean-Louis Gaulin dans J.-L. GAULIN, « La vigne et courtil d'Amédée V à Lyon. Note sur les comptes de la maison de Savoie appelée le Temple (1320-1326) » dans *L'histoire à la source : acter, compter, enregistrer : (Catalogne, Savoie, Italie, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : Mélanges offerts à Christian Guilleré*, Chambéry, Université de Savoie Mont Blanc, 2017, p. 317. L'original de l'acte de cession est conservé dans l'Archivio di Stato di Torino (ASTO), Inv. 87, *Materie ecclesiastiche*.

proche de la Savoie. La position de cette acquisition facilite la coordination des possessions comtales situées dans le Rhône, le Viennois et du côté de la Saône et le suivi de la guerre delphino-savoyarde.

Désormais connue sous le nom de *Domus de Sabaudia*, l'ancienne « maison du Temple » est constituée d'une chapelle (*capella*), de granges (*grangiis*), d'étables (*stabulis*), de bâtiments (*edificiis quibuscumque*), ainsi que de vignes et de jardins (*vineis et hortis*) entourés de murs (*murum vinee Templi*). La vigne située à l'Est du couvent, entourée de murs, est connue dès le XIII<sup>ème</sup> siècle. Les frères Prêcheurs en s'installant en 1236-1237 à l'Est du tènement des Templiers établissent d'ailleurs un chemin le long de la clôture des vignes du Temple en 1240 (*juxta parietem vinee Templi*), afin de rejoindre Bellecour lorsque les crues de la Saône rendent le chemin de la berge impraticable. L'autre côté du chemin est occupé par le jardin des Prêcheurs, lui aussi entouré de murs (*que via est inter murum vinee Templi, ex una parte, et murum orti fratrum predictorum*<sup>1</sup>). Le quartier entourant la maison des Templiers semble donc, au XIII<sup>ème</sup> siècle, très rural avec une vocation avant tout agricole.

De 1315 à 1407, l'ancien tènement des Templiers appartient aux comtes de Savoie qui le tiennent jusqu'en 1407 [Fig. 2/ 56]. La découverte d'une petite série de quatre comptes, conservés à l'Archivio di Stato di Torino<sup>2</sup>, « du revenu de la vigne et du courtil » donnent de précieux renseignements sur la gestion du jardin et de la vigne de la récente maison de Savoie, de 1320 à 1326. Les quatre comptes sont émis par un même administrateur, « François, curé de Décines, chapelain et recteur<sup>3</sup> ». Nous n'avons pas beaucoup d'informations sur cet ecclésiastique, néanmoins il semble intéressant de préciser que la paroisse de ce curé était placée sous le patronage de l'archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, neveu d'Amédée V. La mission principale du recteur est de gérer la vigne qui appartenait aux Templiers<sup>4</sup>, les jardins mais aussi les bâtiments dédiés aux logements du comte et de ses proches. En échange de son travail, le comte lui reverse un salaire annuel de quinze livres.

L'analyse des comptes permet d'apprécier un certain nombre de précisions sur l'administration de la vigne et du jardin. Ainsi, ces sources fiscales identifient bien la vigne et

---

<sup>1</sup> *Cartulaire lyonnais*, t. II : 233 dans C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île*, op. cit. p. 201.

<sup>2</sup> Archivio Stato di Torino (ASTO), Inv. 87, *Materie ecclesiastiche, Regolari di là dei monti*, mazzo 2/1, fascicoli 2 à 5. Étudié par Jean-Louis Gaulin, ils sont cités dans J.-L. GAULIN, « La vigne et courtil d'Amédée V à Lyon », op. cit. p. 318.

<sup>3</sup> Compte n°1, p. 1 : « *Computus domini Francisci curati de Dissines capellani et rectoris domus de Lugduno quondam templi...* » dans *ibid.* p. 318.

<sup>4</sup> Le tènement de Bellecour est situé à côté de la vigne du comte de Savoie d'après le *Grand cartulaire d'Ainay*, p. 679, n° 287, le 21 II 1364 dans C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île*, op. cit. p. 212.

le jardin comme deux entités différentes. Le *curtil* est situé entre la maison de Savoie et le couvent des frères Prêcheurs, au Sud en direction de l'abbaye d'Ainay. Au début exploité en faire-valoir direct<sup>1</sup>, le jardin est ensuite cédé à un jardinier. En échange, ce dernier à l'obligation de reverser la moitié de la récolte à la maison de Savoie<sup>2</sup>.

Planté de poireaux, choux, oignons, ail, chanvre et de blé, il participe à l'alimentation des résidents mais pas seulement. En effet, les produits des cultures des jardins, quant ceux-ci se trouvent en excédent sont revendus dans les marchés urbains. L'argent récolté lors de ces ventes se retrouve ensuite annoté dans les recettes des comptes [Fig. 57]. Lorsque celles-ci, toujours limitées<sup>3</sup>, deviennent quasi inexistantes en 1324<sup>4</sup>, le recteur se justifie en rappelant que le comte Edouard avait séjourné dans la ville à plusieurs reprises et que la mort avait pris le jardinier, suite à une maladie<sup>5</sup>. Les revenus tirés du *curtil* sont assez faible car les jardins servent avant tout à nourrir les habitants du couvent. Une recette sur l'huile de noix, citée dans les comptes, atteste de la culture de quelques noyers plantés dans le *curtil* et la vigne<sup>6</sup>. La présence de ces arbres est remarquable car ils ont mauvaise réputation au Moyen Âge. Le noyer est considéré comme un arbre néfaste. Ses racines toxiques créent un vide en faisant périr la végétation aux alentours. Partant de cette constatation, les hommes du Moyen Âge lui attribuent une appartenance à la flore de Satan. Il a la réputation de faire périr les animaux quand les racines s'approchent trop des étables et des écuries, de donner fièvre et maux de tête aux hommes qui s'endorment sous son pied, quand ceux-ci ne sont pas visités par le malin et d'autres esprits maléfiques<sup>7</sup>. Son ombre, trop fraîche, est aussi reconnue comme nuisible pour les êtres vivants.

Isidore de Séville établit d'ailleurs un rapport entre le verbe nuire en latin *nocere* et le nom du noyer *nux* :

« *nux appellata quod umbra vel stillicidium foliorum eius proximis arboribus noceat* »<sup>8</sup>

---

<sup>1</sup> En 1320 « le recteur dépense quarante sous pour faire bâcher son jardin » dans J-L. GAULIN, « La vigne et courtil d'Amédée V à Lyon », *op. cit.* p. 325.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 325.

<sup>3</sup> Les revenus tirés du *curtil* s'élèvent à cinq livres pour la meilleure année, dans *ibid.* p. 325.

<sup>4</sup> Comptes n°4, p. 1, la recette n'est que de 15 sous « *pro porris* » dans *ibid.* p. 322.

<sup>5</sup> Compte n°1, p. 1 et n°3, p. 1 : « *Propter infirmitatem ortolani qui ex ea mortuus fuit* » dans *ibid.* p. 322.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 325.

<sup>7</sup> M. PASTOUREAU, « Introduction à la symbolique médiévale du bois » dans *L'arbre: histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen-Age*, Paris, Léopard d'or, 1993, p. 38.

<sup>8</sup> ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae*, J. André (éd.), Paris, les Belles Lettres, 1981, p. 101 dans *ibid.* p. 38.

Toutefois, cette mauvaise réputation s'arrête à l'arbre vivant. Tous les produits dérivés du noyer sont utilisés et valorisés au Moyen Âge. Les noix et l'huile de noix, par exemple, font l'objet d'une grande consommation. Elles servent, entre autre, à l'alimentation et à la médecine. Les relations entre le noyer et l'homme sont complexes et restent mystérieuses. Quoiqu'il en soit, le nombre de noyers plantés dans le jardin et la vigne devait être limité car ces arbres sont nocifs aux autres plantations. Pour cette même raison, ils étaient sans doute placés dans des endroits reculés et isolés.

La vigne du comte de Savoie fait partie de la couronne viticole qui entoure Lyon à cette époque, comme c'est le cas dans de nombreuses autres villes occidentales de la fin du Moyen Âge. La vigne, dont la surface est inconnue, s'étend de la maison de Savoie, aussi appelée maison du Temple jusqu'au couvent des frères Prêcheurs.

Exploitée alternativement en faire-valoir direct et indirect, elle est cultivée par des salariés sous la surveillance du recteur. « Lorsque la vigne est en gestion directe, les comptes détaillent les techniques viti-vinicoles et leur coût.<sup>1</sup> ». Les dépenses dues à la vigne se répartissent entre les frais d'entretien et la tonnellerie. Celles-ci, comme dans le vignoble lyonnais<sup>2</sup>, sont assez conséquentes. Parmi les techniques viticoles décrites, sont précisés le déchaussement et le recouvrement des pieds de vignes deux fois l'an, la taille de mars, l'échalassage et l'effeuillage<sup>3</sup>. Autre trait particulier décrit dans les sources fiscales, « les vendanges sont réalisées uniquement par les femmes, tandis que les hommes transportent le raisin jusqu'au cellier.<sup>4</sup> » Les récoltes qui varient du simple au double selon les années produisent un vin consommé sur place. Le surplus est vendu à une taverne. Les revenus tirés de la vigne sont taxés d'une dîme dont un tiers est reversé à Ainay et deux tiers à l'église Saint-Nizier<sup>5</sup>.

Cet espace, situé à proximité du Port du Temple, servait aussi de temps à autre de dépôt de marchandises en transit<sup>6</sup>.

Ainsi, au XIV<sup>ème</sup> siècle, le jardin et la vigne de la maison de Savoie sont administrés par un recteur, le curé de Décines. Alors que le jardin est entretenu par un jardinier, la vigne est

---

<sup>1</sup> J.-L. GAULIN, « La vigne et courtil d'Amédée V à Lyon », *op. cit.* p. 326.

<sup>2</sup> M.-T. LORCIN, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles*, *op. cit.*, p. 57-67 dans *ibid.* p. 326.

<sup>3</sup> *Ibid* p. 326.

<sup>4</sup> *Ibid* p. 326.

<sup>5</sup> « La dîme est signalée dans les deux comptes en gestion directe (compte n°1, p. 1 et compte n°3, p. 1) » dans *ibid.* p. 324.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 324-325.

cultivée par des salariés. Les produits du jardin servent avant tout à nourrir les habitants de la maison de Savoie et l'excédent est vendu au marché. Le vin est consommé sur place et le surplus est vendu. Les ventes de ces produits apportent un pécule et participe de cette manière à l'économie de la maison de Savoie.

Le quartier autour de celle-ci s'urbanise mais garde toujours une vocation agricole. Un jardin et une vigne situés au Nord-Est du tènement des Templiers, sont cités comme appartenant à l'abbé Saint-Antoine<sup>1</sup>.

### 3. Du *curtil* de la maison de Savoie au jardin des Célestins (du XV<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle)

En 1407, le comte de Savoie donne l'ancien tènement des Templiers aux Célestins<sup>2</sup>, qui réaménagent l'espace. Ainsi, au détour d'un prix-fait réalisé pour la construction du chevet de l'Eglise des Célestins<sup>3</sup>, nous apprenons que ce dernier sera établi dans le jardin des Célestins ce que confirment les fouilles. En effet, les structures du chevet entaillent bien une succession de strates végétales correspondant à une terre de jardin<sup>4</sup>. En somme, ceci nous permet de replacer le jardin des Célestins derrière le chevet de leur Eglise. La vigne des Templiers, conservée par le comte de Savoie et cultivée par les Célestins est située, en 1493, dans la ruelle allant de Confort à Bellecour : « *la petite porte par laquelle lesd. Célestins entroient et sailloient de leur vigne en icelle ruete*<sup>5</sup> ». Hormis les bâtiments conventuels, les Célestins font aussi construire un mur le long de la berge de la Saône afin de se protéger des crues. Le tènement des Célestins prend ainsi, dès le milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle, la forme qu'il conservera pendant plusieurs siècles. [Fig 3/ 56] Le couvent des Célestins sert, dès la donation du comte de Savoie, de point d'ancrage à la famille du comte et à ses officiers savoyards. Ceux-ci, en

---

<sup>1</sup> La limite du jardin se trouverait entre le 16 et 18 rue du Port du Temple et au numéro 16 sur le plan de J. POINTET d'après C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île*, op. cit. p. 203.

<sup>2</sup> J.-L. GAULIN, « La fondation du couvent des Célestins par Amédée VIII (25 février 1407) » dans A. CHARANSONNET, J.-L. GAULIN, P. MOUNIER et alii. (dir.), *Lyon, entre empire et royaume: 843-1601: textes et documents*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 460-467.

<sup>3</sup> 15 H 36, ADR, dans C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île*, op. cit. p. 204. Le prix fait a été réalisé le 4 février 1450 par Jean de Garde, châtelain de Miribel au nom du duc de Savoie, devant le notaire, avec le maçon Antoine Monteyn.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 204.

<sup>5</sup> BB 21, f. 16, AML, dans *ibid.* p. 212.

effet, s'accordent le droit d'y séjourner quand le besoin s'en fait sentir, toutefois ils s'engagent à ne pas gêner et contraindre les Célestins par leurs présences<sup>1</sup>.

Le quartier situé autour du couvent subit les transformations propres au XV<sup>ème</sup> siècle qui se caractérisent par une multiplication de maisons neuves. Toutefois, lors de cette grande phase de construction une maison est transformée en jardin vers 1446<sup>2</sup> et celui-ci est encore mentionné dans les Nommées de 1493<sup>3</sup>. Au Sud, le tènement des Célestins est limité par le château de Rontalon construit en 1444.

A partir de 1500 le couvent des Célestins subit également de nombreuses transformations. En effet, en 1501 un incendie détruit une partie des bâtiments conventuels qui sont ensuite reconstruits. Mais les bâtiments ne sont pas les seuls à subir des changements durant cette période. En effet, au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, la vigne cultivée depuis si longtemps semble ne représenter plus que des inconvénients puisque les Célestins jugent que

« *l'entretènement et fassons de la vigne estre grandz et excessifs au regard de la rareté et paucité de vin que elle rendoyt tous les ans [...]* », le plan de vigne est qualifié de « *sentir son rennard* » et « *la terre est punezée qui baille ce meschant goust au vin* », quant au vin « *les manevres et serviteurs du couvent volloint user pour leur boyre [...]* »<sup>4</sup>

En réponse à ce délicat problème la meilleure solution parut être, aux yeux des religieux, d'arracher toute la vigne afin de la transformer en « *ung pré et vergier duquel sans tant de fraiz auraont plus de profict et revenu*<sup>5</sup> ». La vigne fut donc arrachée vers 1554 et le plan scénographique contemporain de cette modification montre un jardin à l'organisation complexe où les aménagements sont difficilement identifiables [Fig. 19 et 58]. Le jardin paraît divisé en deux par une structure Nord-Sud. La partie Est, est constituée d'un grand espace vraisemblablement un verger clos de murs sur deux côtés et d'une clôture en bois au Nord. La partie Ouest, plus morcelée, semble être composée d'un jardin avec probablement un potager entouré sur deux côtés d'une clôture en bois avec une porte à l'Ouest donnant sur les bâtiments conventuels. Le côté Nord de cette partie, paraît être fermé par un berceau ou une galerie qui rejoint la grande structure Nord-Sud. Cette dernière semble être un passage

---

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur les termes du contrat de la donation de l'ancienne maison de Savoie aux Célestins se rapporter à l'article de J.-L. GAULIN, « La fondation du couvent des Célestins par Amédée VIII (25 février 1407) », *op. cit.* p. 460-467.

<sup>2</sup> J. POINTET, Jacobins anciennes possessions, B 21, non-retrouvé dans C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presque île*, *op. cit.* p. 206.

<sup>3</sup> CC6, f. 12v., AML, dans *ibid.* p. 206.

<sup>4</sup> 15 H 32, ADR, dans *ibid.* p. 212.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 212.

couvert, peut être une galerie, permettant l'accès aux deux parties du jardin. Une autre zone, au Nord, peuplée d'arbres et close par une clôture en bois paraît appartenir soit aux Célestins soit aux maisons situées plus au Nord.

Le quartier entourant le couvent est, quant à lui, marqué dès 1526 par le lotissement du jardin de l'abbé Saint-Antoine<sup>1</sup>. Ce lotissement se couvre progressivement de maisons neuves faisant disparaître le jardin et les structures qu'il contenait. [Fig. 4/56]

Le jardin des Célestins gardera cette nouvelle organisation durant plusieurs siècles et subira de nombreuses transformations au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il sera ensuite abandonné à la ville en 1823 par les religieux à condition que celui-ci deviennent une place et qu'aucune construction ne vienne s'établir dessus<sup>2</sup>. La place fut donc agrandie, et ouverte sur le quartier. Elle porte encore aujourd'hui le nom de place des Célestins.

Cet espace, de la vigne et *curtil* du Temple au XIII<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la place actuelle, est resté ouvert pendant près de huit siècles faisant fit des pressions urbaines. Comme précédemment, ceci montre qu'un espace libre dédié aux jardins peut résister sur le long terme. Toutefois, la persistance de cet espace ne vient pas uniquement de la richesse mais de son appartenance à un couvent. Les bâtiments religieux ont, en effet, la caractéristique de perdurer dans le temps car en général, ils relèvent tous d'une occupation longue. Les éléments composant les structures religieuses ne changent que très peu au fil du temps, comparé aux structures laïques qui changent rapidement à l'image du quartier laïque qui entourent le couvent. Les jardins des couvents sont toujours présents sur des temps très long car ils sont indispensables aux monastères. Etant donné qu'en plus de leur fournir les aliments nécessaires à leur entretien, ils leur procurent une zone de silence qui les séparent des nuisances sonores de la ville. L'analyse des comptes du XIV<sup>ème</sup> siècle donnent de nombreuses informations sur l'administration du jardin et de la vigne de la maison de Savoie. Ils attestent notamment de la présence d'un jardinier, des plantes cultivés et de la vente du surplus de vin et des excédents des produits du jardin dans les marchés urbains. La vigne et le *curtil* participent ainsi à l'alimentation des habitants et à l'économie de la maison de Savoie.

---

<sup>1</sup> J. POINTET, 17/2, p. 4906, le 16 mai 1526, Saint-Antoine vol 396, ADR 49 H 797, dans *ibid.* p. 207.

<sup>2</sup> 321 WP 52/1, AML, dans *ibid.* p. 213.

## C. Les jardins Gadagne et Gondi, jardins de riches laïques

### 1. Présentation des fouilles archéologiques

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la ville achète l'hôtel de Gadagne, un bâtiment remarquable du XVI<sup>ème</sup> siècle pour y établir un Musée du Vieux-Lyon. Le site se situe à 150m à l'Est de la rive droite de la Saône, en bas du versant de la colline de Fourvière, sur un relief fortement accentué. L'îlot du Musée Gadagne est limité au Nord par la Montée du Change, à l'Ouest par la montée Saint-Barthélemy, au Sud par la montée du Garillan et à l'Est par la petite rue Gadagne [Fig. 59]. En 1920, l'édifice est classé monument historique et la municipalité achète les bâtiments mitoyens afin d'agrandir le Musée. Celui-ci n'ayant pas fait l'objet de restaurations et de réaménagements depuis les années 60, subissait les ravages du temps.

Un début de réflexion scientifique sur les devenir du Musée commence alors en 1995. Une demande de restauration et restructuration, faite au Conseil municipal de la ville de Lyon, préalable à toutes opérations, a ainsi été lancée, donnant le point de départ à ce vaste projet de mise en valeur du patrimoine lyonnais. Dès 1997, la ville met en place une équipe au sein de la Direction des grands travaux pour mener à bien ce projet complexe qui fait le lien entre les différents partenaires, la conservatrice du Musée et les représentants de la Direction des grands travaux<sup>1</sup>.

Au vu des résultats de l'enquête préalable, commencée dès 1997, le Conseil municipal a pris la décision de concrétiser le projet entraînant la restauration complète de l'édifice. Une convention a donc été signée le 8 décembre 1998 entre le préfet de la région Rhône-Alpes et préfet du Rhône, Michel Besse et le maire de la ville de Lyon Raymond Barre<sup>2</sup>.

Les diagnostics ayant révélés un fort potentiel archéologique, des fouilles ont été mises en œuvre. Afin d'éviter une cohabitation délicate entre le chantier archéologique et les travaux, la Direction des Grands Travaux a dédié la première phase du chantier aux fouilles archéologiques qui se sont déroulées dans la cour d'honneur et les jardins<sup>3</sup>. Elles ont

---

<sup>1</sup> Christine BECKER, Isabelle PARRON, Sophie SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne: archéologie et histoire au cœur d'un projet patrimonial à Lyon*, Lyon, *op.cit.* p. 27.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 30.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 28.

commencé en fin d'année 1998, dès l'obtention des financements et se sont terminées en février 2000.

L'étude archéologique et historique a été placée sous la direction et la collaboration entre la DRAC, le SRA, la Conservation régionale des monuments historiques, la Direction des Grands travaux et le directeur en chef des monuments historiques. Les interventions archéologiques, quant à elles, ont été confiées au service archéologique de la ville de Lyon (SAVL) sous la direction de Christine Becker. L'objectif des recherches avait pour visé de mettre en évidence l'histoire globale du site et son évolution.

L'investigation archéologique a débuté par une étude historique, qui a ensuite été complétée par des sondages ponctuels réalisés dans l'édifice. Parallèlement à ces recherches, un sondage archéologique a été ouvert dans la grande cour centrale, appelée aussi cour d'honneur. Enfin, une veille archéologique<sup>1</sup> a suivi l'ensemble des travaux permettant de recueillir un certain nombre d'informations qui ont contribué à la réflexion archéologique.

Les fouilles ont ainsi révélé une occupation du site dès l'antiquité, qui s'étend de la période pré-coloniale jusqu'au début du V<sup>ème</sup> siècle, où le site se voit abandonné. La période du Bas-Empire est par ailleurs caractérisée dans le reste de la ville par le transfert de la population vers le bas de la colline. Les constructions antiques mettent en évidence deux problèmes auxquelles toute installation sur le site sera confrontée : l'instabilité des pentes et les ruissellements de l'eau. Au Haut Moyen Âge, le site, éloigné de tout édifice de culte, est occupé ponctuellement. Les fouilles ont révélé une structure circulaire interprétée comme un puits et une fosse présentant des rejets d'un atelier de tabletterie travaillant des bois de cerf, des déchets alimentaires et de la céramique. La fosse est datée de la fin du VI<sup>ème</sup>, début du VII<sup>ème</sup> siècle. Ces quelques vestiges attestent la présence d'un habitat situé à proximité.

Suite à la demande de la conservatrice, une recherche spécifique est entreprise sur les deux jardins situés en haut de l'îlot recouvrant une surface de 682m<sup>2</sup>. Anne Allimant archéologue des jardins y a appliqué le protocole de fouilles spécifiques aux jardins afin de mettre en évidence l'organisation spatiale des espaces végétalisés. Celui-ci se compose en deux approches. La première comporte une étude des couches superficielles des sols sur quatre zones décapées, permettant de retrouver la configuration ancienne des jardins. La

---

<sup>1</sup> La veille archéologique consiste en des observations faites tout au long des travaux, afin de compléter les informations découvertes lors des fouilles archéologiques.

deuxième approche comprend une analyse de la stratigraphie à l'aide de sondages<sup>1</sup> profonds afin de comprendre les « dessous » des jardins. Ceci permet de retrouver les structurations des terrains, les possibles aménagements hydrauliques et travaux de terrassement<sup>2</sup>. Ces approches ont été complétées par une étude malacologique<sup>3</sup>, une analyse micro-stratigraphique<sup>4</sup> et géomorphologique<sup>5</sup>. Cependant, même si les fouilles ont pu retrouver les différents états des jardins, ceux-ci correspondent à l'époque moderne, hors cette période dépasse le cadre du mémoire. Cette étude ne sera donc pas reprise ici.

## 2. Le curtil de la maison Boysette

Au Moyen Âge, le site est situé entre deux zones densément peuplées en bord de Saône : le quartier canonial Saint-Jean et la collégiale Saint-Paul. Après plusieurs siècles d'abandon, l'habitat commence à occuper les pentes de la colline de Fourvière et le site accueille une grande maison patricienne à la fin du XIII<sup>ème</sup>, début du XIV<sup>ème</sup> siècle [Fig. 60]. Avant l'édification de cette demeure, un mur de soutènement et deux terrasses, étagées d'Ouest en Est sur un dénivelé de deux mètres ont été aménagées. La terrasse Est a reçu l'apport d'un remblai afin d'accueillir la future maison et une cour empierrée. En lien avec la cour, des vestiges d'une glacière ont été retrouvés. Comme l'usage des glaciers est souvent lié à un niveau social et économique élevé, elle signale ici l'appartenance de cette maison à un riche propriétaire. Celui-ci est identifié en 1303 dans les archives, comme étant Guido d'Abant. Il possède une maison dite « de la Boyssette ». A cette époque, la parcelle sur laquelle est implantée la demeure s'étend de la rue Saint-Jean jusqu'à la rue Saint-Barthélemy. La partie Nord de l'îlot Gadagne est, en revanche occupé par Mathieu de la Mure [Fig. 1a/61].

La maison évolue au cours du XIV<sup>ème</sup> et du XV<sup>ème</sup> siècle et les propriétaires se succèdent. En 1371, les propriétaires du tènement ont changé, il s'agit désormais de Pierre et Claude de Pompierre [Fig. 1b/61]. Ils possèdent la :

---

<sup>1</sup> 13 sondages ont été réalisés pour les fouilles des jardins de Gadagne.

<sup>2</sup> C. BECKER, I. PARRON, S. SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne, op. cit.* p. 46.

<sup>3</sup> La malacologie est la branche de la Zoologie consacrée à l'étude des mollusques. Elle s'attache à l'étude des coquilles d'escargot qui nous renseigne sur la structure végétale du biotope. La présence ou l'absence de certaines coquilles d'escargots est synonyme d'aires ouverte (prairies, champs) ou d'aires fermée (taillis, friches, sous-bois). Malheureusement, l'accès au rapport de l'étude malacologique s'est avéré impossible.

<sup>4</sup> *Op. cit. supra*, note 3 p. 12 du mémoire.

<sup>5</sup> *Op. cit. supra*, note 5 p. 12 du mémoire.

« maison de la Boyessette, derrière sa maison du Palais<sup>1</sup> [...] et derrière le grand mur de la maison de Mome Gardin [...], le curtil s'étendant jusqu'à la rue qui va de Saint-Paul à Saint-Just<sup>2</sup> ».

D'après les fouilles et les données archivistiques, il est fort probable que les vestiges de maison retrouvés correspondent à la maison de la Boyessette car l'emplacement de cette dernière, décrit dans les sources écrites, coïncide avec celle de la maison mis au jour grâce à l'archéologie. Nous avons donc en 1371, la première mention du jardin de la Boyessette, qui sera confirmée en 1388.

A partir du XV<sup>ème</sup> siècle, l'espace Nord de la parcelle de la maison de la Boyessette est progressivement loti de maisons<sup>3</sup> et de bâtiments à vocation utilitaires (cellier, cave, dépendances) [Fig. 62]. Par conséquent, les murs de soutènement et les terrassements se multiplient pour pouvoir accueillir ces nouveaux édifices dont la construction, en pierre de réemploi, montre que ces bâtiments sont surtout dédiés à une vocation utilitaire. Le mur de soutènement N° 2-9 dont l'élévation est considérable et étrangement peu fondé. Celui-ci soutient, en fait, un espace situé, beaucoup plus haut qu'aujourd'hui, dans la partie Sud du site, consacré à une cour ou un jardin [Fig. 63]. Alors que les petites maisons sont construites dans la partie Nord-Ouest de la parcelle et dans sa zone médiane, au Sud l'espace semble définitivement occupé par une zone ouverte, certainement des jardins, sans doute plantés de quelques arbres. En 1446 nous savons que la maison de la Boyessette est passée aux mains de Jean Vareys mais nous ne pouvons préciser la date de cette acquisition [Fig. 1d/64].

Ces petites maisons vouées aux activités domestiques et les bâtiments à vocation utilitaires : granges, cellier, semblent rattachés à la riche demeure de la Boyessette et aux trains de vie des grandes maisons patriciennes. Les jardins auraient alors pour fonction de nourrir cette grande maison et ses domestiques. Aucune donnée d'archives ne vient malheureusement confirmer cette hypothèse<sup>4</sup>. A la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, les dépendances sont transformées en maisons d'habitation. La maison de la Boyessette, quant à elle, est détruite après l'acquisition de la parcelle par une riche famille italienne : les Pierrevive. Ceux-ci ont en effet, un vaste projet de reconstruction qui s'étalera sur cinquante ans.

---

<sup>1</sup> A cette époque la rue du Palais correspondait à la rue Saint-Jean. La maison du Palais se situait donc au 2 rue Saint-Jean

<sup>2</sup> J. POINTET, p. 7097 ; ADR, - 10 G 1000, f° 72v° et f° 73 dans C. BECKER, I. PARRON, S. SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne, op. cit.* p. 88.

<sup>3</sup> Leurs dimensions modestes et leurs situations dans la parcelle semblent indiquées que ces demeures avaient avant tout un usage utilitaire.

<sup>4</sup> Pour cela il aurait fallu retrouver les comptes tenus par la maison.

### 3. Des jardins des Pierrevive aux jardins des Gondi et Gadagne

Lyon, de par sa proximité géographique et ses liens avec l'Italie lors des guerres italiennes renforce les liens et les échanges entre les deux pays. Par ailleurs, la prospérité économique que la ville acquiert grâce aux foires lyonnaises, attire de nombreux migrants dont les banquiers italiens, dès la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Ceux-ci constituent « une véritable aristocratie du négoce<sup>1</sup> ». Pour accueillir ces centaines de nouveaux migrants le tissu urbain change considérablement et cela se perçoit dans le devenir de la parcelle de la maison Boyssette.

En 1492, l'acte d'acquisition de la parcelle indique que Jean de Vareys vend sa maison à Amédée Pierrevive et à ses frères, Jean-Michel, Michelet et André scellant ainsi le destin de la parcelle.

*« Une grande maison en plusieurs tènements et un grand jardin derrière, en la ruelle de la Porcherie joignant à la maison de Michelet Dulard, les héritiers Guillaume devers le matin, et la Grant maison du Plat devers le vent, et par-dessus à la rue tirant de Saint-Barthélémy à Saint-Just devers soleil couchant<sup>2</sup> »*

L'acte de vente n'a pas été retrouvé mais nous savons qu'en 1489, le tènement appartenait encore à Jean de Vareys. La passation serait donc comprise entre 1489 et 1492. Nous pouvons remarquer que la parcelle contient toujours un jardin, ici qualifié de grand [Fig. 2a/65].

Au début du XVI<sup>ème</sup> siècle la création de la montée du Garillan, en plus d'améliorer la communication entre les rues Saint-Jean et Saint-Barthélemy, libère de nouveaux terrains à la construction. Les parcelles en lanière se multiplient sur l'axe Nord-Sud et accueillent les hommes d'affaires, les banquiers et les commerçants. Le quartier devient ainsi un des pôles les plus attractifs de la rive droite de la Saône et les espaces libres, pies, jardins, terrains escarpés se couvrent de maisons. Pendant ce temps, la maison de la Boyssette est détruite et la

---

<sup>1</sup> C. BECKER, I. PARRON, S. SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne, op.cit.* p. 101. Parmi les principaux banquiers italiens nous retrouvons : les Capponi, les Salviati, les Gondi, les Strozzi, les Albizzi, les Bracci, les Corsini, les Rucellaï, les De'l Bene et les Gadagni.

<sup>2</sup> J. POINTET, p. 7098 ; AML – CC4, f. 54 dans *ibid.* p. 101.

partie Est de la parcelle est vendue. Une nouvelle maison (T)<sup>1</sup>, plus petite, est érigée à la place de la Boyssette [Fig. 66]. Entre 1510 et 1520, le Sud de la parcelle, occupée auparavant par une zone ouverte, probablement le jardin de l'ancien tènement, subit de nombreuses transformations attestées par divers actes de travaux et de transactions. En effet, après avoir acquis un jardin de Bleterens de Rivoyre, leur voisin situé au Sud de leur tènement, les Pierrevive y construisent un bâtiment<sup>2</sup> [Fig 2a/65]. En échange de cette acquisition, ces derniers se séparent d'un morceau de jardin situé entre le puits et la maison d'un certain Tignat. Les jardins servent donc ici de réserve foncière pour construire et pour faire des échanges de bons procédés. Nous sommes, après tout, dans un quartier de négociateurs. L'acquisition de jardins par les Pierrevive pour l'édification de bâtiments est confirmée par la mention d'un jardin qui appartenait au capitaine Ymbaud de Rivoyre et qui était remplacé par une maison (A) et une galerie (R). « *place que estoit jardin du cappitaine Ymbaud*<sup>3</sup> ».

En 1516, lorsque les Pierrevive divisent pour un temps leur empire immobilier, André Pierrevive hérite de la partie Sud de la parcelle contenant un jardin et son frère Nicolas, fils d'Amédée Pierrevive<sup>4</sup>, possède la partie Nord qui comprend une partie des bâtiments (D) et (E) et les édifices et terrains, dont un jardin, qui courent jusqu'à la montée Saint-Barthélemy [Fig 2b/65 et 66].

« *tient une maison aulte, moyenne et basse et jardin dernier, joignant à la maison audit Pierrevive devers vent, et par-dessus à la rue tirant de Saint-Barthélemy à Saint-Just devers seoir, et la maison dud. de Pierrevive acquise de Jehan Guillaume devers matin*<sup>5</sup> »

En 1528, l'ensemble de la parcelle est réunie sous le nom de Nicolas de Pierrevive [Fig. 2c/68] :

« *tient une grant maison contenant deux corps, plusieurs entrées, caves, chambres basses, deux cours et plusieurs autres membres avec ung jardin ayant sa sortie en la rue tirant à*

---

<sup>1</sup> Chaque lettre correspond à un bâtiment construit par les Pierrevive. Ceci permet de les replacer sur les dessins des reconstitutions.

<sup>2</sup> AML. – BB 30, f. 126v. – 18 janvier 1512 (v. st.) – 1513 (n. st.) « ...mesd. Srs. Les conseilliers disoient que lesd. de Pierre Vive quant ils achetèrent led. derrière de maison ou jardin tendant sur lad. rue neufve, ils promirent eulx retirer d'un coing de jardin depuis le bord du puis illec estant jusques à la maison de – lacune – Tignat... » (VERMOREL : 3 ii 1, p. 431) dans C. BECKER, I. PARRON, S. SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne, op. cit.* p. 103.

<sup>3</sup> AML. – BB 30, f. 140v., 11 mars 1513 dans *ibid.* p. 105.

<sup>4</sup> Pour plus de précisions par rapport aux liens de parenté entre les Pierrevive se rapporter à l'arbre généalogique de la famille Pierrevive [Fig. 67]

<sup>5</sup> AML. – CC 29, f. 17v. et 19v. dans C. BECKER, I. PARRON, S. SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne, op. cit.* p. 111.

*Forvière qui fut de André Pierrevive, dont le corps dernier est basti à neuf...en laquelle fait sa demorance Anthoine Gondy, florentin<sup>1</sup> ».*

La maison évoquée, louée à Anthoine Gondi, semble correspondre à la maison Belregard, située au Sud du tènement, identifiée sur le plan scénographique de Lyon en 1550. Nous pouvons d'ores et déjà remarquer que si la demeure évoquée correspond bien à la maison Belregard, alors le jardin cité, situé au sud du tènement, semble coïncider au jardin Belregard si bien aménagé sur le plan scénographique. La maison Belregard érigée au sommet du terrain est un hôtel prestigieux qui rappelle les hôtels de la Renaissance [Fig. 69].

En 1538, Marie de Pierrevive, fille de Nicolas Pierrevive et épouse d'Anthoine Gondi, devient propriétaire de la partie Sud de la parcelle qui comprend les bâtiments (S), (R), (A), (B-C) et la demeure de Belregard ainsi que son jardin. Antoine Pierrevive, son frère, hérite de la partie Nord contenant des bâtiments plus modestes et fonctionnels probablement liés aux activités commerciales et bancaires [Fig 2d/ 68]. C'est aussi en 1538 que les Gadagne font leur apparition dans l'histoire de la parcelle. Ainsi Thomassin Gadagne est locataire d'une maison appartenant à Antoine Pierrevive.

En 1545, La séparation Nord/Sud est effective et les enfants de Thomassin Gadagne deviennent propriétaires de la partie Nord [Fig. 70]. L'énumération des biens acquis est sommaire : une maison avec un jardin ainsi qu'une cour, des étables, un fenil et des dépendances. La présence d'un jardin dans la partie Nord est donc bien conservée.

*« c'est assavoir la maison paternelle dicelluy siuer de Vaulx vendeur, [...] avec les court, jardin, estables, fenyère et autres appartenances d'icelle maison située aud. Lyon, à la part devers Fourvière en la paroisse Saint-Pol ; jouxte les maison et jardin de noble Anthoine Gondy [...] et de damoiselle Marion de Pierre-Vive sa femme<sup>2</sup> »*

Les témoignages de l'occupation des Gadagnes comparés à ceux des Pierrevive sont rares et sont la plupart du temps rédigés dans des documents fiscaux. En 1551, les Gadagne possèdent une maison « *haute, moyenne et basse avec un grand jardin<sup>3</sup>* ». La mention du jardin est conservée en 1571, en revanche nous avons pour la première fois la mention d'un verger qui doit être remarqué. Thomas de Gadagne possède ainsi en 1571 « *une maison, un*

<sup>1</sup> AML – CC 37, f. 17 à 19 dans *ibid.* p. 113.

<sup>2</sup> ADR. – 10 G 847, dans *ibid.* p. 118 ; « il s'agit d'une expédition datée du 23 mars 1580, à l'adresse de l'archevêque du doyen du chapitre de l'église de Lyon, dans le cadre d'une recherche sur le ressort de la directe du chapitre pour une maison de la paroisse Saint-Paul », dans *ibid.* p. 116.

<sup>3</sup> AML – CC 42, f. 129v. dans C. BECKER, I. PARRON, S. SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne, op. cit.* p. 117.

*jardin et un verger*<sup>1</sup>». Ces mentions situent les possessions dans la ruelle Gadagne, alias Pierre vive. Le jardin sera toujours cité en 1582.

La construction de la grande maison Belregard, sur la montée de Saint-Barthélemy a longtemps été attribuée aux Gadagne dans l'historiographie, à cause d'erreurs de confusion. Or, celle-ci se rattache bien à la parcelle Sud qui appartient au Gondi. Si la maison semble être dans l'alignement des maisons Gadagne sur le plan scénographique, c'est à cause des déformations dues aux perspectives [Fig. 22]. La représentation de la maison de Belregard est hypertrophiée, comme ses jardins démesurément étendus. D'après le plan scénographique, les jardins à l'Est de la maison occupent les terrasses supérieures et inférieures et sont liés aux bâtiments situés dans la partie basse du tènement. Or, les fouilles ont montré que ceux-ci n'occupent en réalité que les terrasses supérieures et ne s'étendent pas sur les terrasses inférieures dédiées au parcellaire. Les espaces verts des Gadagne devaient donc être inclus dans les parcelles Nord du tènement. Un passage percé à travers les murs de soutènement permet par ailleurs, de faire le lien avec les édifices placés en bas du tènement consacré à la location et aux négoce. Les propriétaires des lieux pouvaient ainsi rejoindre les bâtiments du bas par l'intermédiaire de cet espace végétalisé, implanté sur une pente assez forte et semi agricole<sup>2</sup>. Bien ordonné, le jardin de Belregard présente un puits, des berceaux de verdure, des plates-bandes et des allées. L'influence de la Renaissance se perçoit dans l'architecture de Belregard et l'ordonnement des jardins qui devient de plus en plus géométrique. Ils tendent vers ce qui sera la mode des « jardins à la française ». Le drainage de l'eau était assuré par des murs présentant des chantepleurs.

En décembre 1550 Antoine Gondi constitue une rente pour Thomas et Guillaume de Gadagne en hypothéquant ses deux maisons. Le 14 juillet 1557, ces possessions sont mises aux enchères, elles comprennent :

*« deux maisons, court, jardin, étables, l'une assise en la rue du Garillan [...] l'autre grande maison et jardin, joignant à la première<sup>3</sup> »*

Ces possessions seront par la suite acquises par Charles Grillet, petit fils d'Antoine Gondi et de Marie Pierre vive. C'est donc les Pierre vive qui sont à l'origine de l'évolution de l'îlot mais ce souvenir sera gommé par le nom de Gadagne.

---

<sup>1</sup> AML – CC 150, f. 6v. dans *ibid.* p. 117.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 130.

<sup>3</sup> ADR. – BP 443, f. 283v. dans *ibid.* p. 119.

L'archéologie des jardins s'est concentrée sur les états du jardin d'André Falconet au XVII<sup>ème</sup> siècle mais cela sort du cadre de l'étude abordé ici<sup>1</sup>.

L'histoire dense et complexe de cet îlot montre plusieurs facettes de la fonction des jardins. En effet, comme pour le *cutil* de la maison Boysette, ceux-ci peuvent être utilitaires et participer à l'alimentation d'une riche maison. Ils peuvent aussi servir de réserve de lotissement ou d'objets de négociation comme pour les Pierrevive. Chez les Gondi, ceux-ci ont servi d'hypothèque. Enfin, le jardin de Belregard, jardin d'agrément, embellit l'hôtel renaissance. Les berceaux de verdure, le puits, les allées et plates-bandes invitent au prélasserment et à la balade. Toutefois, comme le fait remarquer Arlette Higounet-Nadal « les jardins urbains de l'intérieur des enceintes ont été rarement de purs jardins d'agrément<sup>2</sup> ». Ceux-ci se doublent en effet, d'une fonction utilitaire et nourrissent les propriétaires et domestiques. Ceci devait très probablement être aussi le cas du jardin de Belregard. Les jardins des Gadagne, en revanche sans aménagements particulier sur le plan scénographique semblent posséder une fonction avant tout utilitaire.

## **D. Les jardins d'un îlot de Saint-Georges, jardins d'un quartier laïque modeste**

### **1. Présentation des fouilles archéologiques**

En 1998, a été annoncé le projet de construction d'un parc de stationnement dans un secteur très sensible, en bordure de l'église Saint-Georges et des quais de Saône, à la CIRA de la région Rhône-Alpes. Après une étude documentaire et la réalisation de sondages de diagnostics, l'extrême sensibilité archéologique du périmètre menacé par le projet de construction a été mise en évidence en révélant une concentration de niveaux archéologiques sur 10m de profondeur. Au vu de ces résultats, l'expert de la CIRA a indiqué que si le parking venait à se faire cela impliquerait une opération archéologique préalable de grande envergure. En février 2001, la CIRA a validé le rapport d'évaluation ainsi que le projet de fouille monté

---

<sup>1</sup> Plus de précisions à ce sujet sont abordées dans *ibid.* p. 130-131.

<sup>2</sup> A. HIGOUNET-NADAL, « Les jardins urbains dans la France médiévale », *op. cit.* p. 118.

par le SRA pour l'opération archéologique du Parc Saint-Georges<sup>1</sup>. Une convention a donc été signée en 2001 entre l'Etat (ministère de la Culture et de la Communication, la DRAC Rhône-Alpes et le SRA), l'opérateur (la société d'économie mixte Lyon Parc Auto) et l'Afan. L'intégralité du financement des fouilles archéologiques ont été prises en charge par la société LPA. L'Etat a, quant à lui, confié les fouilles à l'Afan. Les missions de l'Afan seront ensuite reconduites et complétées par l'INRAP, grâce à la loi sur l'archéologie préventive de 2001.

Les fouilles archéologiques préventives du Parc Saint-Georges se sont déroulées à Lyon en bordure du quartier Saint-Georges, sur la place Benoît-Crépu, le long de la rive droite de la Saône [Fig. 71]. Le site est limité au Nord par le centre historique de Saint-Jean et l'avenue Adolphe Max, à l'Ouest par la colline de Fourvière, au Sud par la montée de Choulans et à l'Est par la Saône. L'emprise du chantier, conditionnée par le projet de construction, occupe un grand rectangle de 126m x 30m. L'opération archéologique a commencé au printemps 2002 avec l'ouverture de sondages de reconnaissance et une surveillance des travaux entrepris sous le quai Fulchiron longeant la place Benoît Crépu. Les fouilles archéologiques, quant à elles, se sont déroulées du 28 octobre 2002 au 18 juin 2004 avec quelques petites périodes d'interruptions (vingt mois de terrain au total). L'équipe est exclusivement constituée d'archéologues de l'INRAP.

La problématique archéologique abordée lors de ses fouilles a permis une étroite collaboration entre archéologues et spécialistes dont des biologistes et des géomorphologues. En effet, cette opération, hormis le fait de sauver et d'enregistrer des données, avait pour visée d'étudier les rapports de l'homme avec la Saône et d'analyser l'urbanisation en bord de rivière et son évolution sur une longue période (près de 2 000ans d'occupation). Les études environnementales, très souvent mises de côté aujourd'hui encore, ont notamment donné de nombreuses informations sur le paysage ainsi que sur les activités humaines. Le choix de l'interdisciplinarité sur ce chantier offre une vision globale de l'histoire de Saint-Georges.

Les fouilles du parc Saint-Georges ont révélé que le site se trouvait sous l'eau jusqu'à la fin de l'époque protohistorique. Jusqu'à la stabilisation de la Saône et du Rhône au III<sup>ème</sup> siècle, l'urbanisation des berges a été retardée par les aléas du fleuve et de la rivière. Plusieurs lieux d'accostage sur la Saône primitive, qui coulait au pied de la colline de Fourvière, ont été retrouvés grâce à la découverte d'épaves romaines et d'accessoires de batellerie qui confirme

---

<sup>1</sup> G. AYALA, *Lyon, Saint-Georges : Archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*, op. cit. p. 17.

l'existence d'une activité portuaire fluviale dès le II<sup>ème</sup> siècle. Au IV<sup>ème</sup> siècle, le port fluvial de Saint-Georges est abandonné et l'habitat est partiellement déserté. Du V<sup>ème</sup> au X<sup>ème</sup> siècle, le secteur est occupé de façon éparse. Au XI<sup>ème</sup> siècle la berge se transforme lentement en lieu urbanisé. La découverte d'une pirogue de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle évoque la reprise d'une activité orientée vers la pêche. A cela s'ajoute, les vestiges d'une palissade contenant la berge et ceux d'un bâtiment, reconnu comme étant la plus ancienne trace d'occupation médiévale de ce secteur. Tout ceci démontre une volonté de se réapproprier cet espace, en construisant progressivement un quartier de la ville médiévale sur un secteur encore rural du Moyen Âge central.

## **2. Evolution de la place des jardins dans un quartier laïque modeste (du XIII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle)**

Le parcellaire se met en place dès le XI<sup>ème</sup> siècle structurant l'urbanisation qui s'accélère durant le XIII<sup>ème</sup> siècle avec la création d'un long mur de berge. Celui-ci matérialise la rive et protège les abords de la plaine alluviale des crues de la Saône. Les analyses carpologiques, malacologiques et anthracologiques confirment la présence d'un paysage d'eaux calmes lié au Petit âge glaciaire qui favorise le développement urbain de la rive. Ces analyses ont aussi démontré une mise en culture de ce secteur grâce à la présence de noyers et de vignes<sup>1</sup>.

Ainsi, à partir de la seconde moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, les constructions privées envahissent la rive et se concentrent au bord de la Saône sur une fine bande qui ne laisse pas la place au parcellaire traditionnel lyonnais en lanière, où une maison à un, ou deux corps, est associée à une cour ou un jardin. Ceci explique que le secteur, plus large, situé au sud du port Sablet créé au XIII<sup>ème</sup> siècle, puisse accueillir dans ses parcelles une maison avec cour ou jardin. Ainsi, les maisons situées au Sud du port Sablet sont constituées d'un corps de maison donnant sur la rue, séparé par une cour d'un deuxième corps donnant sur la rivière.<sup>2</sup>

Ce quartier modeste, dont deux îlots ont été révélés par les fouilles, est marqué par les aléas des restructurations qui s'échelonnent tout au long du Moyen Âge, entre réunions,

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 90

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 413-414.

mutations et reconstructions des bâtiments [Fig. 72]. La densification urbaine à cette période est telle que le nombre de maisons est supérieur au nombre de parcelles.

La partie fouillée de l'îlot, située au Nord du port Sablet s'étend sur 80m, entre les rues de la Pierre-Percée et la rive de la Saône. Elle est composée de dix maisons privées de tailles modestes, aux dimensions relativement proches. La disparité des maçonneries dénote une construction grossière ou pauvre, sans soin et qui nécessite de fréquentes réfections<sup>1</sup>. Sur ces dix maisons quelques unes possèdent des jardins, présents à certaines époques, disparaissant à d'autres [Fig. 61/72].

La seconde moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la fin du Moyen Âge correspond à la phase 13 lors des fouilles. Un espace clos correspondant à l'emplacement des maisons 6 et 7 présentait une couche de terre noire livrant des éléments de céramique datés des XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècle. Comme aucun niveaux de sols construits ou en terre battue n'a été retrouvé, ceci semble indiquer la présence d'un jardin clos à cet endroit<sup>2</sup>. D'autre part, le *Livre du Vaillant* de 1388 mentionne la présence d'un grand jardin vers le port Sablet qui pourrait très bien coïncider avec cet espace<sup>3</sup>. Comme la division entre les maisons 6 et 7 est très ténue et relève le plus souvent de l'hypothèse, ceci explique pourquoi les archéologues ont du mal à classer le jardin sur l'une ou l'autre maison. L'existence de cet espace vert, cité dans le *livre du Vaillant* de 1388, a donc pu être confirmée par les fouilles archéologiques. Avant 1388, les données d'archives, difficiles à interpréter, nous indiquent seulement que quatre maisons peuvent être replacées entre les maisons 6 et 8. La phase 14<sup>4</sup> en revanche a révélé la présence de maisons et d'une évacuation d'eaux usées faisant apparemment disparaître le jardin.

L'espace accolé à la maison 10 a été interprété comme un jardin durant la phase 13. Si cet espace a été perçu comme tel c'est parce qu'il est situé dans une zone bien circonscrite par des murs chaînés aux angles et vide de toute trace d'occupation [Fig. 61/72]. Cet espace paraît lié à la maison 10 mais la construction de la bâtisse faite de petits modules disparates et irréguliers contraste curieusement avec le mode de construction des murs qui entourent le secteur interprété comme un jardin. En effet, ces derniers sont composés de gros blocs de calcaires équarris, liés par un mortier de chaux. De plus, une amorce de maçonnerie (1212), à l'angle de la façade (1216) donnant sur la Saône, semble partager ce vaste espace comprenant

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 97.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 108.

<sup>3</sup> « *Item, j grant curtil assis ou Sablis* » dans C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388, op. cit.* p. 143.

<sup>4</sup> La phase 14 correspond au début du XV<sup>ème</sup> – fin du XVI<sup>ème</sup> siècle.

la maison 10 et le probable jardin [Fig. 73]. Le jardin, si jardin il y a serait-il tout de même lié à cette maison ?

### 3. Evolution de la place des jardins dans un quartier laïque modeste (du XV<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle)

La fin du Moyen Âge et le tout début de l'époque moderne correspondent à la phase 14. Au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, la maison 10 semble encore debout<sup>1</sup>, mais la maison 9 en revanche est réduite à l'état de ruine ou jardin « dans laquelle fut une maison » ou « emplacement de maison<sup>2</sup> ». Toutefois, les fouilles ont montré que c'était la maison 10 qui présentait un espace vacant. Le jardin, quant à lui, circonscrit par les mêmes murs que vu précédemment, paraît toujours présent à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>, auquel est accolée la place Sablet. D'après les hypothèses avancées par les investigations archéologiques, le jardin pourrait se situer en partie sur l'emplacement de la maison 10. La maison qualifiée de « haute moyenne et basse » appartenant à deux hommes d'église et un libraire, citée dans les archives, correspondrait alors à la maison 9 et non à la maison 10. En 1571, la présence du jardin contigu aux maisons 9 et 10 est confirmée par les sources écrites<sup>4</sup>, mais difficile à resituer sur le site [Fig 73]. En 1586, les maisons sont remaniées est la mention du jardin disparaît<sup>5</sup>. La présence du jardin n'est pas attestée par le plan scénographique de Lyon mais, comme le fait remarquer l'auteur, l'angle de vue n'est en réalité pas favorable à sa restitution<sup>6</sup> [Fig. 75]. Les maisons seront ensuite détruites à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle au profit de l'agrandissement du port Sablet.

En 1446, la maison 2 est elle aussi accompagnée d'un jardin. Celle-ci appartient à Tieven Mercier<sup>7</sup>, mais sur le site, ce jardin est difficile à replacer à cause de l'exiguïté de la maison. Son témoignage est donc seulement attesté par les documents d'archives. Après 1446 celui-ci semble avoir disparu au profit d'un agrandissement de la demeure. Avant 1446, aucun jardin n'est cité pour cette maison.

---

<sup>1</sup> D'après les archives.

<sup>2</sup> G. A YALA, *Lyon, Saint-Georges, op. cit.* p. 112.

<sup>3</sup> CC5, f. 62, AML dans *ibid.* p.112.

<sup>4</sup> CC150, f. 135, AML dans *ibid.* p. 112.

<sup>5</sup> CC47 2, f. 16v°, AML dans *ibid.* p. 112.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 112.

<sup>7</sup> CC3, AML dans *ibid.* p. 99.

L'îlot situé au Sud du port Sablet, jouit d'une plus grande liberté d'extension des maisons en raison d'une topographie plus favorable et moins étreinte que pour l'îlot Nord. Cet îlot est aussi délimité par la Saône et la rue Pierre-Percée mais celle-ci s'éloigne de la Saône pour rejoindre les abords de l'église Saint-Georges. Les parcelles « en touche de piano » présentent plus d'espace. Les bâtis se développent d'Ouest en Est et s'appuient sur les murs des phases précédentes. Le Nord de cet îlot est caractérisé par la présence des étuves du Sablet, un établissement dédié aux bains, qui ouvrent dès la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle sur l'emplacement des maisons 11 et 12. Il semble accueillir une fréquentation régulière jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. Par la suite, l'établissement est fermé et transformé en habitat. Les maisons de 13 à 16 sont très perturbées par les constructions postérieures et difficiles à interpréter. De plus, la limite Sud du chantier ampute une bonne partie des surfaces de l'îlot Sud, rendant le travail plus difficile encore. Toutefois, les traces d'occupations médiévales dont un puits et des latrines ainsi que des sols ont été retrouvés. Aucune mention de jardin n'a été faite concernant ces maisons dans les archives et les lacunes dans les limites des habitats rendent ce travail d'identification encore plus complexe.

A titre d'exemple, la maison 13 est délimitée au Nord par un mur mais aucun mur au Sud ne la sépare de la maison 14, sa limite méridionale est donc replacée de façon tout à fait hypothétique [Fig.74]. D'épaisses couches noires et une fosse d'aisance occupent l'espace situé à l'Ouest de la parcelle durant la phase 14, sachant qu'un mur partage à ce moment là la partie Est et la partie Ouest de la parcelle, se pourrait-il que cet espace corresponde à une cour, puisque aucun jardin n'est cité dans les archives ? Cependant un puits est situé dans la partie Est de la parcelle juste derrière le mur de façade donnant sur la rivière. Sachant que les puits sont généralement situés à l'extérieur se pourrait-il que, exceptionnellement, celui-ci soit construit à l'intérieur d'une demeure ? Comme aucune trace de sols n'a été retrouvée et que le puits perfore d'autres couches de terres noires la compréhension de ce site devient très complexe. La maison 13 doit très probablement posséder une cour et au moins un corps de bâtiment mais les replacer semble extrêmement difficile au vu des informations que nous possédons. Nous partons du principe que la maison 13 ne possédait pas de jardin car même si les éléments retrouvés sont les mêmes que ceux qui favorisent l'identification d'un jardin (terres noires, puits, fosse), le fait que nous n'ayons apparemment pas retrouvée de trace de brassage de terre conteste l'existence d'un jardin. Hypothèse qui se trouve renforcée par l'absence de mention de jardins pour la maison 13.

Parmi le mobilier retrouvés aux périodes médiévales, quatre sceaux dont deux en métal et deux en bois ferré dénotent une forte activité de puisage dans cette zone en bord de rivière et à proximité d'un puits. Ces sceaux sont datés du XIII<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Les jardins des îlots ont très probablement été arrosés à l'aide de sceaux.

Un outil agricole retrouvé dans un contexte d'enfouissement du XVI<sup>ème</sup> siècle semble avoir servi de greffoir. Constitué d'une lame repliable à dos cintré, au tranchant courbe et concave et d'un manche monoxyle tourné en buis, cet outil devait probablement servir au travail de la vigne<sup>2</sup> se trouvant à proximité et d'une manière générale aux autres cultures<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit le greffoir est un couteau de jardin repliable. Un égre noir, grattoir à deux lames en dents de scie servant à détacher les graines d'un épi, daté du Moyen Âge, fait aussi parti des objets découvert par les fouilles. Celui-ci paraît plutôt dévolu aux activités agricoles qu'au jardinage<sup>4</sup>.

Ces objets de la vie quotidienne sont témoins d'une activité de jardinage. Les outils de cette activité étant sensiblement les mêmes que les outils agricole, ils sont aussi témoins de travaux agricoles se déroulant à proximité.

Ce quartier laïque, occupé majoritairement par des personnes modestes, dont les professions<sup>5</sup> sont essentiellement vouées aux activités fluviales et artisanales, subit largement les aléas des restructurations. Ainsi les jardins de l'îlot Nord, comme ceux des maisons 6 et 7 et de la maison 2 ne sont là que pour un temps, rapidement remplacés par de nouvelles maisons, suite aux pressions urbaines. Le jardin de l'emplacement 9 et 10 a la particularité de perdurer sur un temps relativement long. La curiosité de cet espace vert réside aussi dans la façon dont il est enclos. Au vu des murs qui le circonscrivent nous aurions pu penser qu'il appartenait à une personne relativement aisée, toutefois il semble lié à la maison 10 puis 9, qui rappelons le, sont d'allures modestes. De plus, les jardins qui survivent aux pressions urbaines appartiennent généralement à de riches propriétaires, ce qui complique son rattachement à une catégorie sociale. Pourquoi ce jardin est-il si bien enclos ? Appartient-il vraiment aux maisons 10 et 9, sachant qu'un mur semble partager cet espace ?

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 287.

<sup>2</sup> D'autres outils en rapport avec la viticulture ont été retrouvés lors des fouilles.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 299.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 292.

<sup>5</sup> Les propriétaires sont souvent mariniers, pêcheurs, ouvriers, artisans mais il y a également des prêtres et un libraire.

L'îlot Sud bien que plus large ne semble pas accueillir de jardins. Ceci s'explique par le fait que seules les maisons 13 à 16 ont pu être fouillées et qu'une partie du site a été amputée, limitant l'accès aux structures et par conséquent aux interprétations. De plus, ces zones très perturbées par les constructions postérieures compliquent à l'extrême le travail de l'investigation archéologique. Enfin, quelques outils datés de la fin du Moyen Âge, destinés au travail de la terre ont été découverts. Ceux-ci peuvent se rapporter au jardinage et/ou aux activités agricoles se déroulant à proximité.

Les jardins urbains lyonnais possèdent avant tout une valeur utilitaire. Ceux-ci, comme nous venons de le voir avec les Célestins, participent à l'économie domestique de leurs occupants en leur fournissant une base alimentaire et des revenus quand les produits des jardins sont abondants. Les jardins utilitaires se doublent d'une fonction d'agrément chez les élites laïques et cléricales. Comme pour les jardins des Gondi, ces lieux aménagés avec soin sont dédiés aux plaisirs des sens, au délasserment et à la méditation sans se départir de leur fonction première, celle de nourrir la maison.

Alors que les jardins d'origines ecclésiastiques – le jardin de l'hôtel du Doyenné et celui du couvent des Célestins – subsistent pendant de nombreux siècles, ceux d'origines laïques, qu'ils appartiennent à des personnes aisées ou modestes, ont des histoires beaucoup plus courtes et complexes. En effet, ceux-ci sont sensibles aux pressions urbaines et apparaissent et disparaissent aux rythmes des hausses et baisses de population des quartiers. En outre, les jardins laïques peuvent servir d'objets de négoce, réserves de lotissement ou servir d'hypothèque. Leurs vies étaient intimement liées à celles de ses propriétaires et aux aléas de la vie. L'histoire de l'îlot Gadagne met ainsi en évidence, tous ces rôles qui prennent leurs racines dans les frasques de l'immobilier. Les jardins cléricaux, en revanche, sont caractérisés, comme les bâtiments, pour une occupation longue.

Retracer l'évolution d'un jardin n'est pas chose aisée et seule une complémentarité des disciplines peuvent mettre en lumière l'histoire de ces espaces verts. L'archéologie vient préciser et compléter les données historiques qui peuvent être floues. Les sciences environnementales, quant à elles, aident à comprendre l'organisation et la composition des jardins. Toutefois, l'identification des plantes peut se révéler délicate pour ces sciences<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « Les restes carpologiques, retrouvés en contexte de jardin, sont souvent difficilement identifiables car très abîmés » d'après un témoignage oral de Manon Cabanis, carpologue-Anthracologue de l'INRAP Rhône-Alpes – Auvergne.

Aucune fouille de jardin médiéval n'a encore fait l'objet d'un tel projet interdisciplinaire à Lyon. Ces espaces verts ont uniquement été analysés par le biais d'études archéologiques et historiques. Seuls les jardins modernes du site du Musée Gadagne ont bénéficié d'un vaste projet interdisciplinaire.

# Conclusion

---

Le paysage urbain lyonnais est caractérisé par la confluence de la Saône et du Rhône, qui forment une séparation entre collines et plaine lyonnaise. Dès lors, l'urbanisme porte en lui cette topographie particulière qui participe à l'élaboration de deux secteurs de la ville. L'un, très urbanisé dès le début du Moyen Âge, est coincé entre la rivière et la colline. L'autre, plus spacieux, situé sur la presqu'île, est plus rural. Tous deux accueillent des jardins dont le nombre et la surface dépendent du coefficient d'occupation du sol. Ainsi, à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, Lyon en proie à différentes crises, concentre ces espaces verts dans les quartiers les moins urbanisés de la ville, notamment sur la presqu'île et de manière générale sur tous les endroits défavorables au développement d'un habitat. Etablis en nombres dans les quartiers populaires, près du Rhône souvent en crue, vers les murailles de la ville et sur les pentes des collines où ils côtoient la ceinture viticole de la ville et d'autres cultures, les jardins participent à l'alimentation des Lyonnais. Les jardins des quartiers les plus urbanisés, quant à eux, se chiffrent au compte goutte et sont l'apanage des ecclésiastiques et de l'élite laïque. Lorsque, à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle - début du XVI<sup>ème</sup> siècle, la population augmente brutalement, le nombre de jardins explose, en réponse à la hausse des besoins alimentaires. Le phénomène cyclique comprenant une hausse et une baisse des jardins n'a pas pu être mis en évidence. En effet, celui-ci aurait requis l'étude de sources fiscales, antérieur d'au moins une cinquantaine d'années au *livre du Vaillant* de 1388. Hors, le plus ancien *livre du Vaillant* date de 1376. Quoiqu'il en soit, si une baisse des jardins n'a pas pu être analysée, la hausse de ces espaces verts, elle, est bien visible. Mais que sont ces jardins, quels sont leurs fonctions, leurs rôles ?

Les jardins urbains possèdent une fonction avant tout utilitaire, qui aide les habitants en participant à leur économie domestique, que ce soit en leur fournissant une base alimentaire ou un revenu grâce aux ventes des récoltes des jardins et vergers, quand celles-ci se trouvent en abondance. La fonction d'agrément ou de plaisance, quant à elle, vient se doubler à la fonction utilitaire. Le jardin revêt donc dans ce cas le rôle raffiné de lieu dédié

aux plaisirs subtils des sens, au délassement, à la discussion et à la méditation si chère aux humanistes. Ces lieux sont dès lors, plutôt réservés à l'élite laïque et cléricale qu'au commun<sup>1</sup>.

Les jardins ecclésiastiques, qu'ils soient privés, aux mains d'un riche religieux ou qu'ils appartiennent à un couvent, ont une histoire longue qui s'étale sur plusieurs siècles. Ces espaces verts ont une emprise sur le temps car ils font partis d'ensembles cléricaux qui se caractérisent par une occupation longue, presque immuable face aux changements que subissent les quartiers laïques. Ces derniers, sensibles aux pressions urbaines, à la concentration ou au contraire à la désertion des habitats, disparaissent ou se multiplient. Au fil du temps, les jardins deviennent alors tour à tour, objet de négoce, valeur d'hypothèque, opération usurière déguisée et tolérée par l'Eglise, réserve de lotissement, jardin utiles, de plaisir ou objet de revenu et de travail. Le métier de jardinier a pu être abordé à travers les sources fiscales, ceux-ci, en général locataires, exercent un métier peu gratifiant et font partis de la corporation des affaneurs. Ils sont parfois payés en nature. Ainsi une partie de la récolte du jardin de la maison de Savoie revient à son jardinier.

Chez les personnes aisées, les jardins sont clos de murs et parfois agrémenté d'un puits. Ils disposent de plantations, parfois rares, bien ordonnés dont la disposition fait de plus en plus références à la géométrie. La recherche des justes proportions et la multiplication des aménagements, berceaux, cabinet de verdure, puis fontaines, mode qui nous vient en partie d'Italie, nous rapprochent progressivement de ce qui sera les jardins classiques de la Renaissance « à la française ». Les riches Lyonnais aiment mettre en scènes leurs jardins et se montrent en train de jouer, de compter fleurette aux dames où de rejouer les moments importants de leurs vies. Le jardin devient dans ce cas un agréable décor de théâtre.

Chez les personnes les plus modestes, ces lopins de terre sont représentés entourés de clôtures végétales et parfois de murs, lorsque ceux-ci sont proches du centre-ville. Arrosés à l'aide de seaux et de cruches rempli d'eau de puits ou de rivière, ceux-ci ne comportent pas d'aménagement particulier et sont souvent plantés « d'herbe potagères » entrant dans la composition du *potagium* ou *porees*.

Alors que l'histoire permet de confirmer la présence d'un jardin, de le situer, de reconstituer la liste de ses possesseurs (propriétaire et locataires), d'en déduire ses fonctions, retrouver éventuellement quelques aménagements qui ont fait l'objet de contrats écrits et surtout de dater précisément les temps fort de la vie du jardin, l'iconographie, elle, donne une

---

<sup>1</sup> J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines, op. cit.* 50.

idée de son organisation, des plantes cultivées, des aménagements et des mobiliers à un temps précis. Cependant, l'iconographie est largement subjective et l'histoire souffre aussi, quelquefois, d'inexactitudes, parfois volontaire. L'archéologie offre ainsi, plus que les autres disciplines, la possibilité de toucher à la réalité, de mettre au jour le mobilier et les aménagements édifiés dans les jardins, de retrouver son organisation et même quelques fois, ses plantes<sup>1</sup>. L'archéologie, mêlée à l'histoire et à l'iconographie expose donc le destin de ces jardins. Successions des propriétaires, de leurs organisations, aménagements, fonctions, utilités, l'existence de ces espaces verts est loin d'être monotone et sont intimement liés aux aléas de la vie de leurs possesseurs.

Ainsi le milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle est le témoin de la venue de nouvelles modes qui commence à se développer dans les jardins urbains des riches Lyonnais. En entrant dans l'époque moderne ces espaces verts évoluent, les écrits se multiplient à leurs sujets, les dispositions des plantations et le mobilier changent, de nouvelles plantes arrivent. L'époque moderne période favorable à leurs études, serait dès lors intéressante à étudier, afin de comparer et poursuivre l'analyse de leurs transformations et de l'évolution de leurs places au sein de l'urbanisme lyonnais.

Les jardins des villes ont toujours été sensibles aux modes qui se succèdent au fil du temps et des époques tout en étant limités par la place dévolue à ces lopins de terre de plus en plus réduit. Ainsi, comme pour les jardins urbains du XVI<sup>ème</sup> siècle, les jardins lyonnais d'aujourd'hui subissent de nombreux changements qui les transforment radicalement. Dans le monde bétonné de nos villes, la place des jardins est plus que restreinte. Les espaces verts sont dès lors situés dans des endroits qui paraîtraient incongrus à nos ancêtres. En effet, la nouvelle mode des jardins urbains, dont l'importance a été avancée dans de nombreuses études, les situe sur les toits et les façades des bâtiments. Désormais considérés comme le nouveau poumon du monde urbain, ils conservent leurs fonctions vivrières et de plaisirs [Fig. 77 et 78].

---

<sup>1</sup> Comme le fait remarquer D. Jacques « l'idée selon laquelle le jardin serait un des produits les plus fragiles de l'activité humaine ne prend pas en compte l'étonnante capacité de survie de la végétation dans certaines conditions », D. JACQUES, « Archéologie des jardins et restauration », dans *Monumental, Archéologie et monuments historiques, Val-de-Grâce, jardins historiques*, semestriel, septembre 1993, n°4, p. 60-63.

# Bibliographie

---

## Sources

Georgine Elizabeth BRERETON, Janet Mackay FERRIER et Karin UELTSCHI, *Le Mesnagier de Paris*, Paris, Librairie générale française, 1994.

Pietro de CRESCENZI, *Le livre des profits champêtres*, Paris, J. Bon Homme, 1486, [en ligne], disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1112802.r=de%20CRESCENZI%2C%20Le%20livre%20des%20profits%20champ%C3%AAtres?rk=21459;2>, [consulté le 25 mars 2017].

Jean DAUVET, *Les affaires de Jacques Coeur : journal du procureur Dauvet procès-verbaux de séquestre et d'adjudication*, Paris, Armand Colin, 2 vol., 1952.

Jean DENIAU, *Les Nommées des habitants de Lyon en 1446*, Paris, A. Rey imprimeur-éditeur Librairie F. Alcan, 1930.

Jean DUFOURNET, Laurence HARF-LANCNER, Marie-Thérèse de MEDEIROS et *al.*, *Le Roman de Renart*, Paris, H. Champion, t. 1, 2013.

Jean DUFOURNET, Laurence HARF-LANCNER, Marie-Thérèse de MEDEIROS et *al.*, *Le Roman de Renart*, Paris, H. Champion, t. 2, 2015.

M.C. GUIGUE (dir.), *Cartulaire lyonnais : documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis*, Lyon, Association Typographique, 2 vol., 1885.

GUILLAUME DE LORRIS, JEAN de MEUN et Armand STRUBEL, *Le roman de la rose*, 6. éd., Paris, Librairie Générale Française, 2012

Charles PERRAT et Edouard PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388 : estimations des biens meubles et immeubles pour servir à l'assiette de la taille*, Lyon, Audin et cie, 1927.

## Rapports de fouilles

Grégoire ALAYA, *Lyon, Saint-Georges : Archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2013.

Catherine ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île : Bourse, République, Célestins, Terreaux, sites Lyon Parc Auto*, Lyon, Service régional de l'archéologie : diffusion ALPARA, 2000.

Catherine ARLAUD, Joëlle BURNOUF, Jean-Paul BRAVARD, *Lyon Saint-Jean: les fouilles de l'Ilot Tramassac*, Lyon, Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes, 1994.

Christine BECKER, Isabelle PARRON, Sophie SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne : archéologie et histoire au cœur d'un projet patrimonial à Lyon*, Lyon, Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 2006.

## Etudes

Danièle ALEXANDRE-BIDON, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XIIe-XVIe siècle) », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge*, 1992, vol. 104, n° 2, p. 519-543.

Anne ALLIMANT-VERDILLON, « L'archéologie appliquée aux jardins : études et projets de restauration », dans *Monumental : Archéologie et monuments historiques*, semestriel, septembre 2014, n° 1, p. 72-77.

Anne ALLIMANT-VERDILLON, « Le jardin médiéval : l'apport de l'archéologie », *Arts Sacrés*, Juillet-Août 2014, n° 30, p. 71.

Anne ALLIMANT-VERDILLON, « Archéologie des jardins. Naissance de la problématique », *Nouvelles de l'Archéologie*, 1er et 2e trimestre 2001, n° 83/84, p. 10-13.

Elisabeth ANTOINE, Pascale BOURGAIN et Dominique CARRU, *Sur la terre comme au ciel : jardins d'Occident à la fin du Moyen âge [exposition] Paris, Musée national du Moyen âge, thermes de Cluny, 6 juin-16 septembre 2002*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2002.

ARCHIVES MUNICIPALE DE LYON (dir.), *Archives anciennes, série CC. Les Nommées des habitants de Lyon CC1-CC57, CC 163 et CC 285, (1380-1586). Registres en ligne*, Lyon, Archives municipales de Lyon, 2014, [En ligne], disponible sur : <http://www.archiveslyon.fr/static/archives/contenu/Archives%20en%20ligne/nommees/guide-recherches.pdf>, [consulté le 28 mars 2017].

ARCHIVES MUNICIPALE DE LYON (dir.), *Forma urbis : les plans généraux de Lyon, XVIe-XXe siècles ; exposition organisée par les Archives Municipales de Lyon au Palais Saint Jean du 21 novembre 1997 au 22 mars 1998*, Lyon, Archives municipales de Lyon, 1997.

Michel BALARD, Jean-Philippe GENET et Michel ROUCHE, *Le Moyen Age en Occident*, 5<sup>ème</sup> éd., Paris, Hachette supérieur, 2011.

Michel BARIDON, *Les jardins: paysagistes, jardiniers, poètes*, Paris, Laffont, 1998.

Bernard BECK, « Jardin monastique, jardin mystique. Ordonnance et signification des jardins monastiques médiévaux », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2000, vol. 88, n° 327, p. 377-394.

Marie-Hélène BENETIERE, « Sources pour une étude des jardins à Lyon au XVIe siècle » *Aspects du XVIe siècle à Lyon*, dans *Institut d'histoire de l'art de Lyon*, Lyon, 1993, p. 153-162.

Marie-Hélène BENETIERE, *Les atlas de rentes nobles : une source pour l'étude du jardin lyonnais du 16ème au 18ème siècle*, mémoire de D.E.A. en histoire sous la direction de M. PEREZ, Lyon, Université Lyon 2, 1988.

Michèle BONNET, « Prospérité urbaine et rénovation du patrimoine immobilier à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : l'exemple de Lyon », *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, Etudes en l'honneur de Roland Fiétier*, Vol. 1, n°38, 1981, p. 117-129.

Jean-Claude BOUVIER, « Ort et jardins dans la littérature médiévale d'oc », dans *Vergers et jardins dans l'univers médiéval*, Aix-en-Provence, Presse universitaire de Provence, 1990, p. 43 -51.

Elisabeth CHAMIN-SIROT, « Les jardins des maisons de la petite noblesse rurale (comté de Savoie et de Genève, XIVe-XVIIe siècle) », dans *Cadre de vie et manières d'habiter (XIIe -*

*XVIe siècle*): VIIIe congrès international de la Société d'archéologie médiévale, (Paris, 11 - 13 octobre 2001), Caen, CRAHM, 2006, p. 283-290.

Alexis CHARANSONNET, Jean-Louis GAULIN, Pascale MOUNIER et al. (dir.), *Lyon entre Empire et Royaume (843-1601). Textes et documents*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

CENTRE CULTUREL DE L'ABBA YE DE FLARAN (dir.), *Jardins et vergers en Europe occidentale (VIIIe-XVIIIe siècles)*, Valence-sur-Baïse, Centre culturel de l'Abbaye de Flaran, 1989.

Jean DENIAU, « La vigne et le vin à Lyon au XVe siècle », *Etudes rhodaniennes*, n°6, 1930, p. 263-276.

Jean-Christophe DOURDET, « La situation des langues occitane et poitevine-saintongeaise au regard des institutions et de la société française », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 2015, n°13, [En ligne], disponible sur <http://mimmoc.revues.org/206>, [consulté le 28 mai 2016].

Marie DUCHAUSSOY (dir.), *Jardins du Moyen âge*, Tournai-Bruxelles, La Renaissance du livre, 2001.

Philippe FABIA, *Pierre Sala: sa vie et son œuvre avec la légende et l'histoire de l'Antiquaille*, Lyon, Impr. Audin, 1934.

Gilbert GARDES, *L'art et l'eau à Lyon*, thèse de III<sup>ème</sup> cycle en histoire, Lyon, Université Lyon 2, 1975.

Jean-Louis GAULIN, « La vigne et courtil d'Amédée V. Note sur les comptes de la Maison de Savoie, appelée Le Temple (1320-1326) » dans *L'histoire à la source: acter, compter, enregistrer : (Catalogne, Savoie, Italie, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle): Mélanges offerts à Christian Guilleré*, Chambéry, Université de Savoie Mont Blanc, 2017, p. 317-329.

Jean-Louis GAULIN, *Recherches sur Pietro de'Crescenzi et l'agronomie médiévale*, mémoire pour la maîtrise en histoire sous la direction de Pierre Toubert, Paris, Université de Paris I Sorbonne, 1980.

Bernard GAUTHIEZ, « La topographie de Lyon au Moyen Âge », *Archéologie du Midi médiéval*, 1994, vol. 12, n° 1, p. 3-38.

Élise GESBERT, « Les jardins au Moyen Âge : du XI<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2003, vol. 46, n° 184, p. 381-408.

Pierre-Gilles GIRAULT (Dir.), *Flore et jardins: usages, savoirs et représentations du monde végétal au Moyen âge*, Paris, le Léopard d'or, 1997.

Marguerite GONON, *La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, les Belles lettres, 1968.

Nicole GONTHIER, « Une esquisse du paysage urbain lyonnais aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles », dans *Le paysage urbain au Moyen Âge : actes du XI<sup>e</sup> Congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, p. 253-277.

Catherine GOUEDO-THOMAS, « Les fontaines médiévales. Images et réalité », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age*, 1992, vol. 104, n° 2, p. 507-517.

Marie-Thérèse GOUSSET et Nicole FLEURIER, *Eden : le jardin médiéval à travers l'enluminure : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2001.

André GUILLERME, « Puits, aqueducs et fontaines : l'alimentation en eau dans les villes du nord de la France X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dans *L'eau au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 185-200.

Etienne HAMON et Valentine WEISS (dir.), *La demeure médiévale à Paris*, Paris, Archives nationales-Somogy, 2012.

Marie-Thérèse HAUDEBOURG, *Les jardins du Moyen Age*, Paris, Perrin, 2001.

David JACQUES, « Archéologie des jardins et restauration », dans *Monumental, Archéologie et monuments historiques, Val-de-Grâce, jardins historiques*, semestriel, septembre 1993, n°4, p. 60-63.

Arthur KLEINCLAUSZ, *Lyon des origines à nos jours. La formation de la cité*, Marseille, Laffite Reprints, 1980.

Jean-Pierre LE DANTEC, *Jardins et paysages: textes critiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1996.

Jean-Pierre LEGUAY, *Terres urbaines : places, jardins et terres incultes dans la ville au*

*Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Jean-Pierre LEGUAY, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

Marie-Thérèse LORCIN, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècles*, thèse de doctorat d'Etat, Lyon, Imprimerie Bosc Frères, 1974.

Marie-Thérèse LORCIN, *Vivre et mourir en Lyonnais à la fin du Moyen Age*, Paris, Editions du CNRS, 1981.

François LOYAT, *Une enquête urbaine au Moyen-Âge : le quartier Saint-Paul de Lyon à la fin du XVe siècle, étude des "Nommées" de 1493 : le manuscrit CC4*, mémoire de maîtrise en histoire sous la direction de René Fédou, Lyon, Université de Lyon, 1968.

Perrine MANE, « L'iconographie des manuscrits du Traité d'agriculture de Pier' de Crescenzi », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 1985, vol. 97, n° 2, p. 727-818.

Noël MONGEREAU, *Géologie de Lyon*, Lyon, Edition lyonnaise d'art et d'histoire, 2010.

Ricardo MONTENEGRO, « Il giardino delle delizie : Sospiri oltre la siepe », *Medioevo*, marzo 1998, vol. 14, n° 3, p. 47-53.

René MORNEX, Bernard DUCOURET et Olivier FAURE, *L'Antiquaille de Lyon : histoire d'un hôpital*, Lyon, Lieux Dits, 2003.

Michel PASTOUREAU, « Introduction à la symbolique médiévale du bois » dans *L'arbre: histoire naturelle et symbolique de l'arbre, du bois et du fruit au Moyen-Age*, Paris, Léopard d'or, 1993, p. 25-40.

André PELLETIER, Jacques ROSSIAUD et alii, *Histoire de Lyon : des origines à nos jours*, Lyon, éd. lyonnaises d'art et d'histoire, 2007.

Jean PELLETIER et Charles DELFANTE, *Plans de Lyon: 1350-2030 portraits d'une ville*, Lyon, S. Bachès, 2009.

Jean PELLETIER, Charles DELFANTE et Gérard COLLOMB, *Atlas historique du Grand Lyon : formes urbaines et paysages au fil du temps*, Seyssinet-Pariset, Lejeune-Libris, 2004.

Jean-Luc PINOL, *Atlas historique des villes de France*, Paris, Hachette, 1996, p. 144-173.

Françoise PIPONNIER, « À la recherche des jardins perdus », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 1994, vol. 106, n° 1, p. 229-238.

Françoise PIPONNIER, « Les Dijonnais et l'eau à la fin du Moyen Âge », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 1992, vol. 104, n° 2, p. 481-494.

Jacques ROSSIAUD, « Du réel à l'imaginaire : la représentation de l'espace urbain dans la ville de Lyon de 1550 », dans *Catalogue de l'exposition : Le plan de Lyon vers 1550*, Lyon, Archives Municipales, 1990, p. 29-45.

Jacques ROSSIAUD, *Lyon 1250-1550: réalités et imaginaires d'une métropole*, Seyssel, Champ Vallon, 2012.

Elisabeth ZADORA-RIO, « Hortus conclusus. Un jardin médiéval au Plessis-Grimoult (Calvados) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévale en l'honneur du Doyen Michel de Boüard.*, Genève-Paris, Librairie Droz, 1982, p. 393-403.

## Outils de travail

Oscar BLOCH et Walther von WARTBURG (dir.), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 3<sup>ème</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France, 2008.

F. Gaffiot, *Le Gaffiot, dictionnaire latin-français*, P. Flobert (dir.), Paris, Hachette, 2000.

Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle: composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées*, Genève/Paris, Slatkine, 1982.

Jean-Marie PEROUSE DE MONTCLOS, *Architecture: description et vocabulaire méthodiques*,

4<sup>ème</sup> éd., Paris, Éditions du Patrimoine - Centre des monuments nationaux, 2011.

Louis GUILBERT et René LAGANE (dir.), *Grand Larousse de la langue française: en sept volumes. T. 4: Ind - Ny*, Paris, Larousse, 1983.

## Autre

*Anne Allimant-Verdillon & Marianne Morvillez, historiennes des jardins - Arts & Spectacles - France Culture*, [en ligne], <<http://www.franceculture.fr/emission-des-idees-sous-les-platanes-anne-allimant-verdillon-marianne-morvillez-historiennes-des-jardins>>, (consulté le 12 novembre 2015).

## Sitographie

« Toits-potagers solidaire à Lyon », disponible sur : <http://groof.fr/2016/07/11/toits-potagers-solidaires-a-lyon/>, [consulté le 6 juin 2017].

« Gestion environnementale, autres initiatives », disponible sur : <http://www.lyon.fr/page/cadre-de-vie/respirez-/gestion-environnementale.html>, [consulté le 6 juin 2017].

# ANNEXES

---

# Table des annexes

---

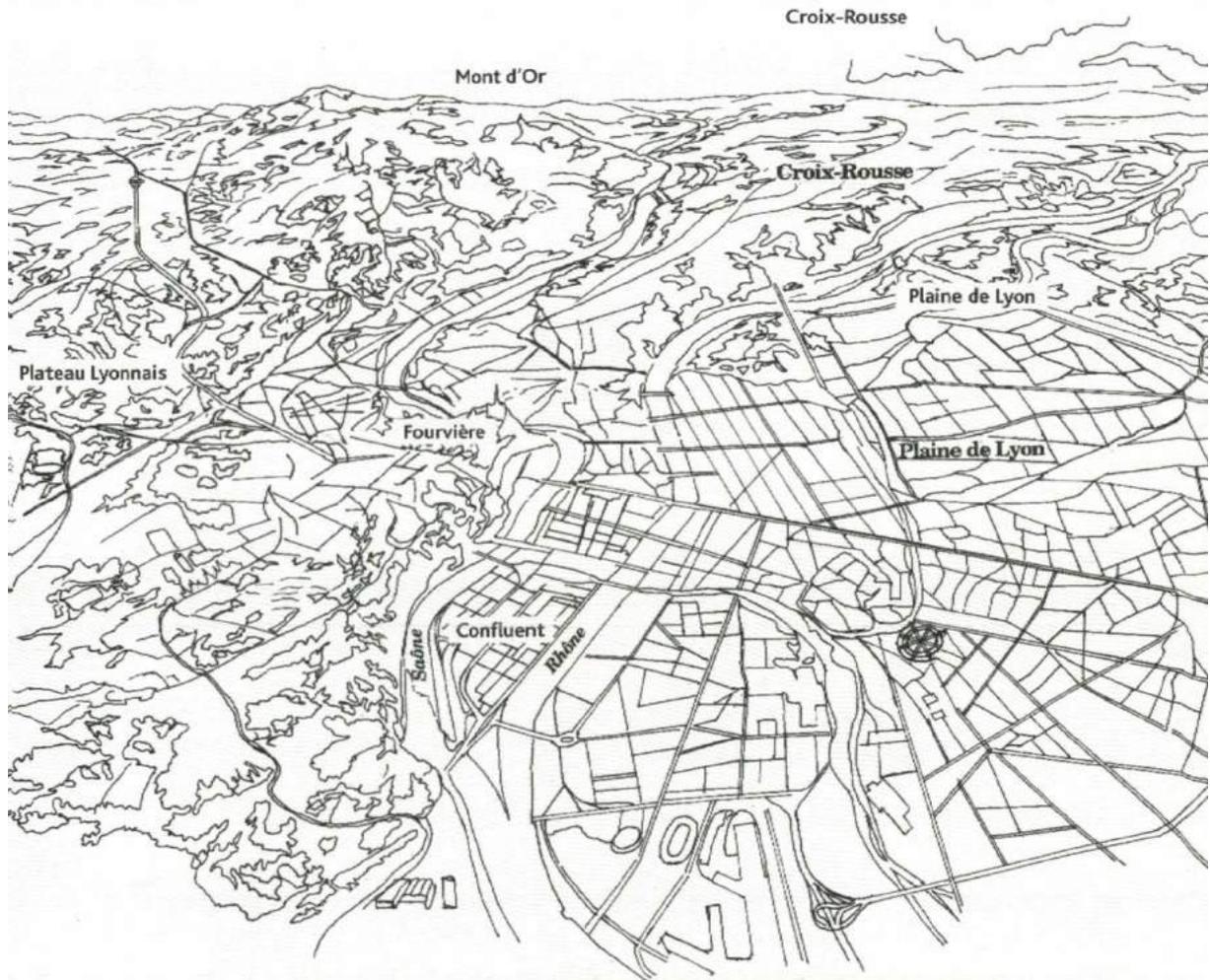
Figure 1 : Morphologie de Lyon (dessin au trait de J. Grange) .....	137
Figure 2 : Plan de Lugdunum au II <sup>ème</sup> siècle .....	138
Figure 3 : Plan de Lugdunum au Bas-Empire .....	139
Figure 4 : Plan de Lugdunum au Haut Moyen Âge .....	140
Figure 5 : Carte de répartition des langues de France à la fin du Moyen Âge .....	141
Figure 6 : Plan de Lyon en 1388 d'après le <i>livre du Vaillant</i> de 1388 .....	142
Figure 7 : Tableau Excel du nombre de maisons, <i>curtils</i> , <i>planters</i> , <i>colombiers</i> et vergers par rues et entités géographiques .....	143
Figure 8 : Tableau des maisons et <i>curtils</i> loués et non identifiés dans le <i>livre du Vaillant</i> de 1388 .....	149
Figure 9 : Tableau des sommes des maisons, <i>curtils</i> et verger loués, non identifiés et identifiés dans le <i>livre du Vaillant</i> de 1388. ....	150
Figure 10 : Tableau de la somme des <i>planter</i> et colombier identifiés dans le <i>livre du Vaillant</i> de 1388 .....	150
Figure 11 : Estimes des possessions de Petit Pierre Chanterel.....	150
Figure 12 : Carte de répartition du nombre de jardins par rues et entités géographiques d'après le <i>livre du Vaillant</i> de 1388 .....	151
Figure 13 : Carte de répartition des pourcentages de jardins par rapport aux maisons à Lyon d'après le livre du Vaillant de 1388 .....	152
Figure 14 : Tableau Excel du nombre de maisons et jardins par rues et entités géographiques d'après les <i>Nommées</i> de 1493 de la partie CC6 transcrite.....	153
Figure 15 : Pourcentage du nombre de jardins par rapport au nombre de maisons d'après les <i>Nommées</i> de 1493 de la partie CC6 transcrite .....	153
Figure 16 : Fac-similé du plan scénographique de Lyon redessiné et gravé par les Lyonnais Séon et Dubouchet , de 1872 à 1876, pour la Société typographique historique de Lyon, AML 1S 165.....	154
Figure 17 : Planche I : Végétation, cultures, haies vives. (Jacques Rossiaud) .....	155
Figure 18 : Planche II : Clôture, espaliers et tonnelles. (Jacques Rossiaud) .....	155
Figure 19 : Le jardin des Célestins (Fac-similé du plan scénographique réalisé par Séon et Dubouchet de 1872 à 1876, AML 1S165).....	156

Figure 20 : Miniature du manuscrit de Pierre Sala Prouesse de plusieurs roys, conservé à la Bibliothèque nationale de France, sous la référence : ca 1523, BnF, ms Fr. 10420, fol. 1 v°.	156
Figure 21 : L'Antiquaille (plan scénographique de Lyon de 1550, planche 7/25)	157
Figure 22 : Le jardin de Belregard des Gondi et les jardins des Gadagne (plan scénographique de Lyon de 1550, planche 8/25)	157
Figure 23 : Détail d'une palissade urbaine (Blancherie, plan scénographique, planche 11/25)	158
Figure 24 : Emplacement du jardin du Doyenné par rapport au mur de l'enceinte canoniale	158
Figure 25 : Jardins urbains ceint de murs (rue Mercière et rue de Confort, plan scénographique, planche 12/25)	159
Figure 26 : Les jardins de la Croix-Rousse, plus ruraux (plan scénographique, planche 20/25)	159
Figure 27 : Puits privé situé dans le jardin de la maison (plan scénographique, Planche 19/25)	159
Figure 28 : Vestiges du puits de l'hôtel du Doyenné et fosse-dépotoir (XIIIème siècle)	160
Figure 29 : Les puits Pelu et Grillet (plan scénographique, planche 12/25)	161
Figure 30 : Planche VII : Puits et aménagements (Jacques Rossiaud)	161
Figure 31 : Puits avec treuil de la rue de la Gerbe (plan scénographique, planche 11/25)	162
Figure 32 : Chateaugailard (plan scénographique, planche 14/25)	162
Figure 33 : Le Greillon (plan scénographique, planche 5/25)	163
Figure 34 : La maison de la Roche (plan scénographique, planche 14/25)	163
Figure 35 : Les jardins des Cordeliers et de Saint-Bonaventure (plan scénographique, planche 17/25)	164
Figure 36 : Le verger du capitaine Sala (plan scénographique, planche 8/25)	165
Figure 37 : Le berceau isolé de Chateaugailard (plan scénographique, planche 14/25)	165
Figure 38 : Gravure extraite de l'Hypnerotomachie ou discours du Songe de Poliphile	166
Figure 39 : Le pavillon de plaisance de la maison de Feurs (plan scénographique, planche 14/25)	166
Figure 40 : La tour de l'Antiquaille (plan scénographique, planche 7/25)	167
Figure 41 : La tour de l'Antiquaille (détail de la miniature Prouesse de plusieurs roys)	167
Figure 42 : Planche VI : Avis, colombiers et pavillons, portes sur la rivière (Jacques Rossiaud)	167
Figure 43 : Colombier de Pierre Charly dit Labbé (plan scénographique, planche 18/25)	168

Figure 44 : Détail des plantations (miniature de Prouesse de plusieurs roys) .....	168
Figure 45 : La miniature du manuscrit de Pierre Sala, Complainte au Dieu d'Amour est conservée à Vienne au Osterreichische Nationalbibliothek.....	169
Figure 46 : Couple s'enlaçant rue Saint-Barthélemy (plan scénographique, planche 8/25) ...	169
Figure 47 : Personnes discutant près d'un puits à Belregard (plan scénographique, planche 8/25).....	170
Figure 48 : Trois personnes jouant dans le jardin d'une maison (plan scénographique, planche 4/25).....	170
Figure 49 : Personne bêchant dans un grand terrain enclos, probablement un jardin (plan scénographique, planche 19/25) .....	171
Figure 50 : Emplacement des 4 fouilles étudiées dans la partie III .....	172
Figure 51 : Localisation du chantier archéologique de l'îlot Tramassac .....	173
Figure 52 : Le quartier canonial Saint-Jean.....	173
Figure 53 : Vestiges de l'îlot Tramassac (fin du XV <sup>ème</sup> – début du XVI <sup>ème</sup> siècle).....	174
Figure 54 : Le jardin de l'hôtel du Doyenné sur le plan scénographique de Lyon en 1550 (Extrait de la Planche 7/25) .....	175
Figure 55 : Localisation du chantier archéologique de la place des Célestins et vue du théâtre (Cl. J.-Cl. Chuzeville, LPA) .....	175
Figure 56 : Evolution chronologique de l'occupation du site d'après les archives .....	176
Figure 57: Revenus et dépenses en argent de la vigne et courtil de la maison de Savoie (en viennois de Lyon) .....	177
Figure 58 : Le jardin des Célestins (extrait du Plan scénographique, planche 7/25) .....	177
Figure 59 : localisation du chantier archéologique du Musée Gadagne .....	178
Figure 60 : Reconstitution de l'îlot Gadagne au XIV <sup>ème</sup> siècle.....	178
Figure 61 : Plan d'évolution du parcellaire de l'îlot Gadagne au XIV <sup>ème</sup> siècle, d'après les archives.....	179
Figure 62 : Reconstitution de l'îlot Gadagne au début du XV <sup>ème</sup> siècle .....	179
Figure 63 : Coupe topographique et reconstitution de l'îlot Gadagne du XIV <sup>ème</sup> au XVI <sup>ème</sup> siècle .....	180
Figure 64 : Plan de l'évolution du parcellaire de l'îlot Gadagne au début du XV <sup>ème</sup> siècle, d'après les archives.....	180
Figure 65 : Plan de l'évolution du parcellaire de l'îlot Gadagne à la fin du XV <sup>ème</sup> – début du XVI <sup>ème</sup> siècle, d'après les archives.....	181
Figure 66 : Reconstitution de l'îlot Gadagne au début du XVI <sup>ème</sup> siècle.....	181

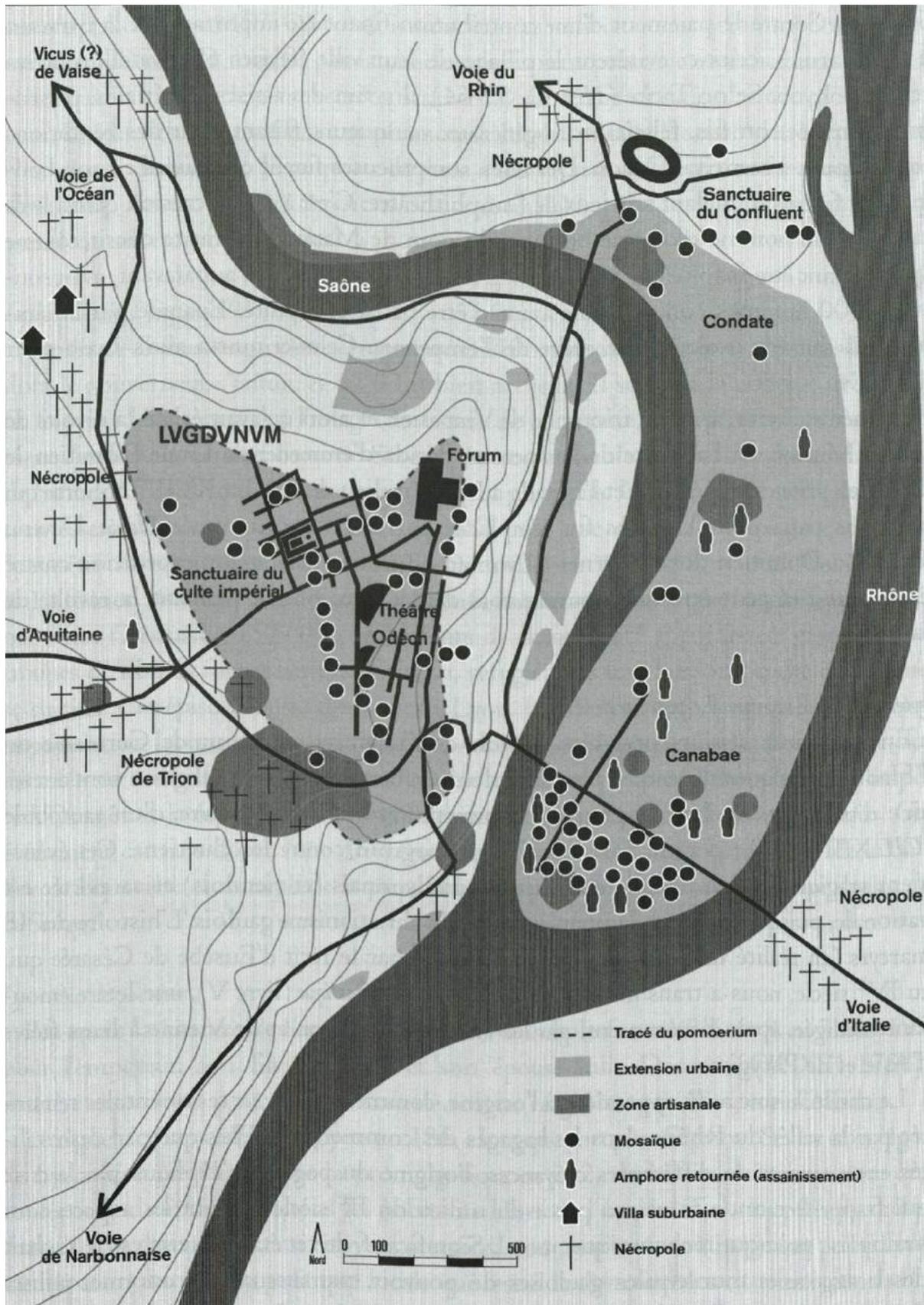
Figure 67 : Arbre généalogique de la famille Pierrevive .....	182
Figure 68 : Plan de l'évolution du parcellaire de l'îlot Gadagne du début au milieu du XVI <sup>ème</sup> siècle, d'après les archives .....	183
Figure 69 : Reconstitution de l'îlot Gadagne au 2 <sup>ème</sup> quart du XVI <sup>ème</sup> siècle.....	183
Figure 70 : Plan de l'évolution du parcellaire de l'îlot Gadagne du troisième quart du XVI <sup>ème</sup> siècle, d'après les archives .....	184
Figure 71 : Localisation du chantier archéologique de Saint-Georges (W. Widlak, A. Dagand) .....	185
Figure 72 : Plan des vestiges de la seconde moitié du XIII <sup>ème</sup> à la fin du XVI <sup>ème</sup> siècle .....	186
Figure 73 : Plan des maisons 8, 9 et 10 entre le XIII <sup>ème</sup> et le XVI <sup>ème</sup> siècle (W. Widlak, A. Dagand) .....	187
Figure 74 : Plan de la maison 13 entre le XV <sup>ème</sup> et le XVI <sup>ème</sup> siècle (W. Widlak, A. Dagand) .....	188
Figure 75 : Le quartier Saint-Georges (plan scénographique, planche 7/25) .....	188
Figure 76 : Concordances des mesures .....	189
Figure 77 : Façade végétalisée de la gare de Perrache (mur biofiltrant) .....	190
Figure 78 : Toits potagers solidaires à Lyon .....	190

Figure 1 : Morphologie de Lyon (dessin au trait de J. Grange)<sup>1</sup>



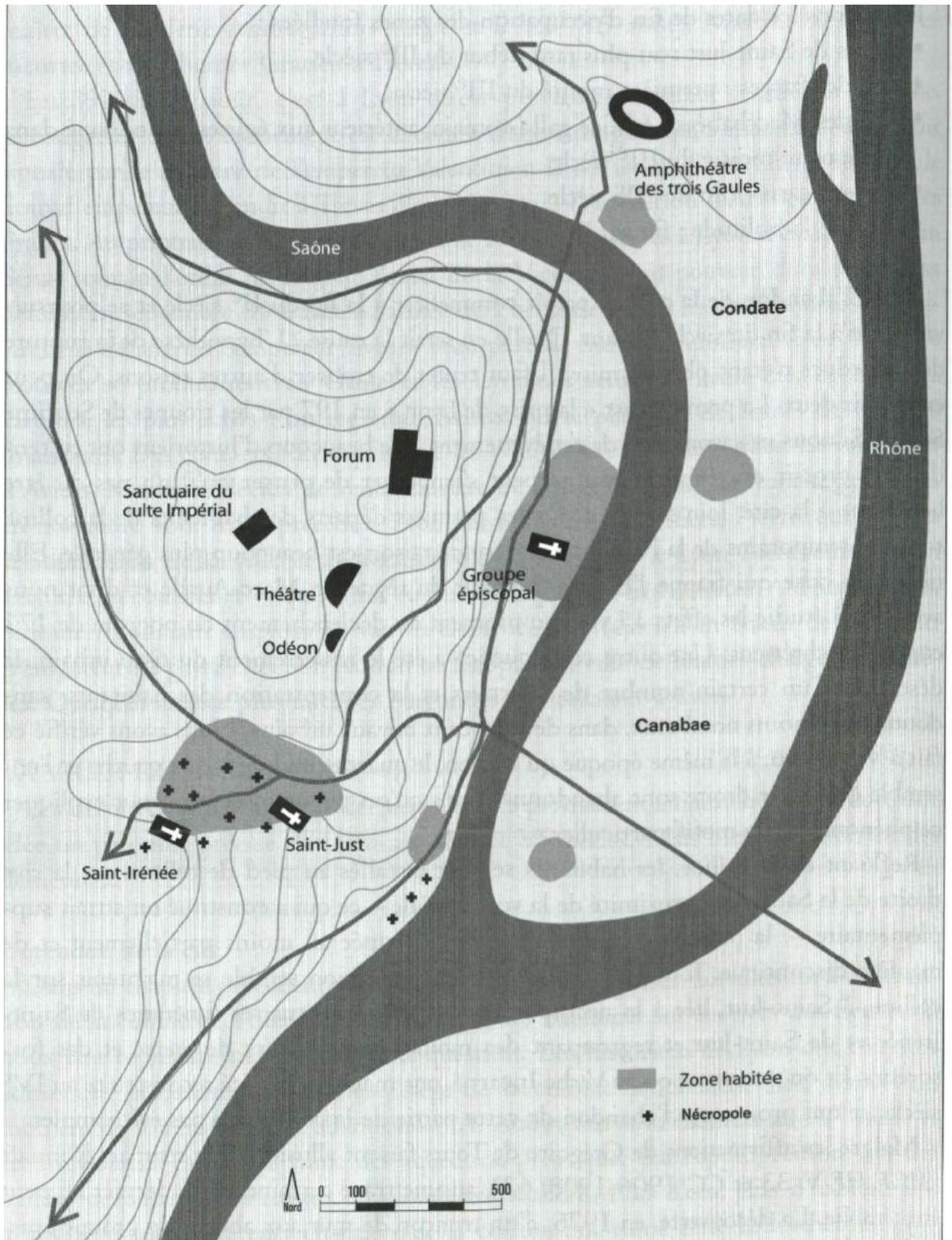
<sup>1</sup> N. MONGEREAU, *Géologie de Lyon, op. cit.*, p. 11.

Figure 2 : Plan de Lugdunum au II<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>



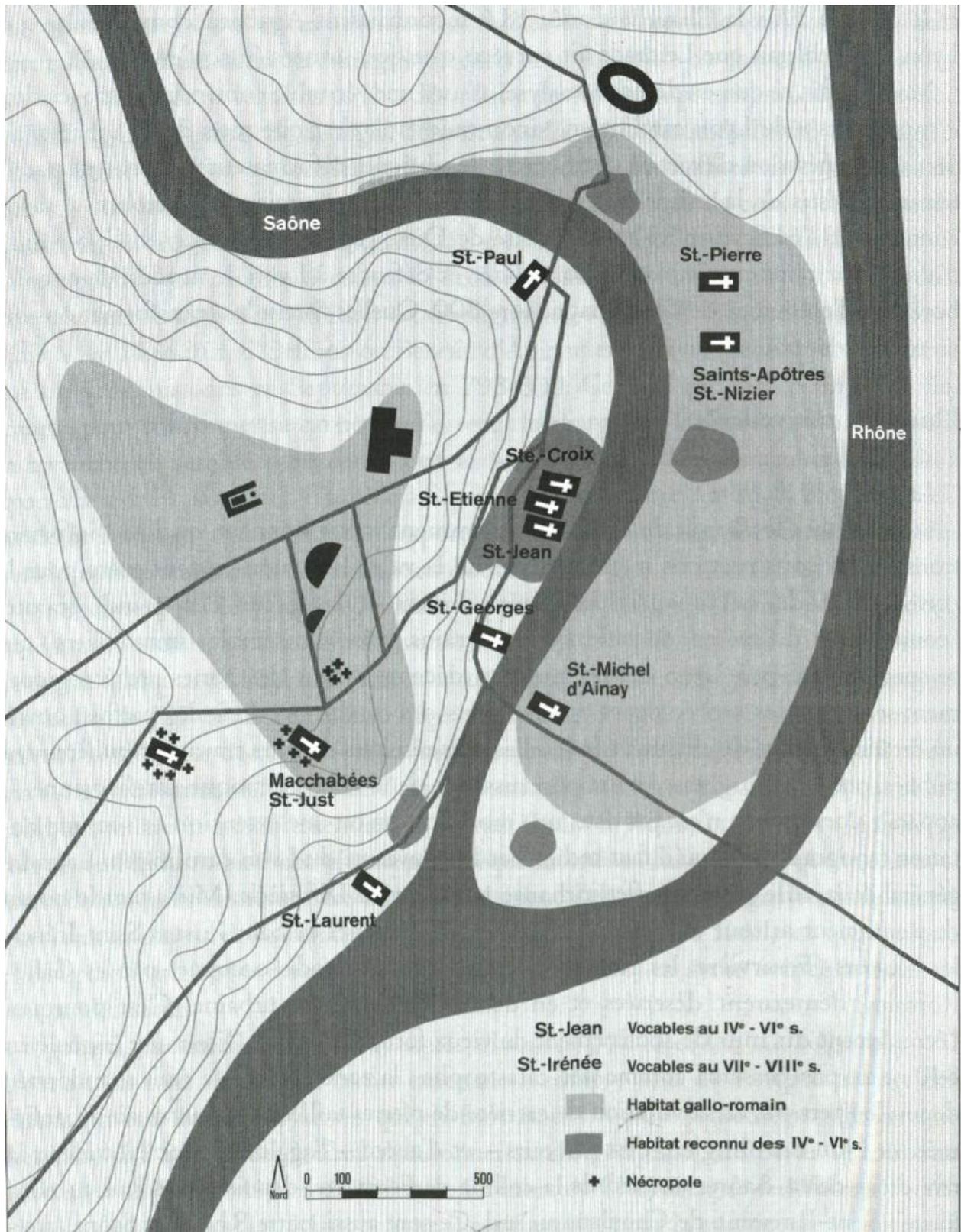
<sup>1</sup> A. PELLETIER (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, op. cit. 21.

Figure 3 : Plan de Lugdunum au Bas-Empire<sup>1</sup>



<sup>1</sup> *Ibid.* p. 106.

Figure 4 : Plan de Lugdunum au Haut Moyen Âge<sup>1</sup>



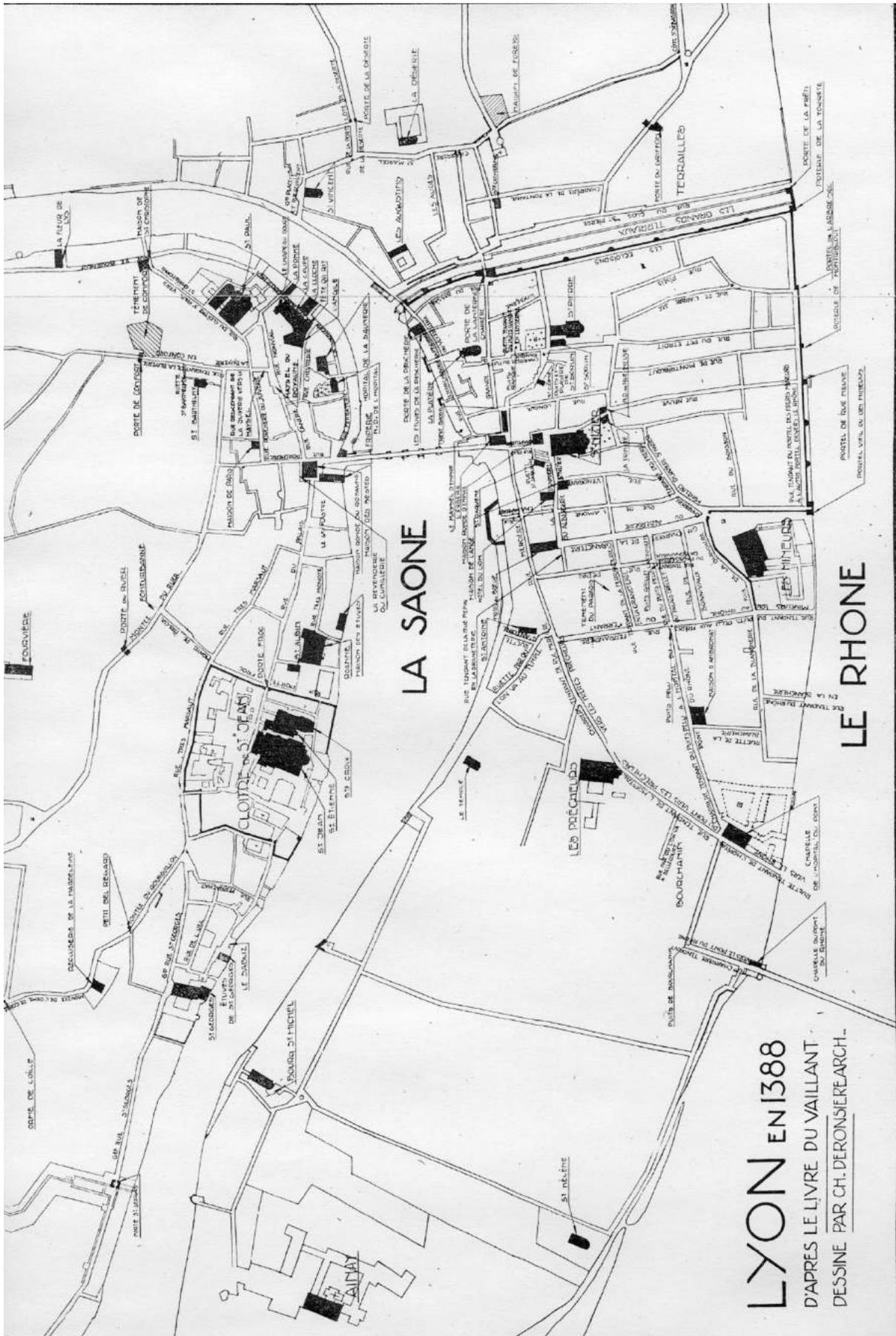
<sup>1</sup> *Ibid.* p. 156.

Figure 5 : Carte de répartition des langues de France à la fin du Moyen Âge<sup>1</sup>



<sup>1</sup> J.-C. DOURDET, « La situation des langues occitane et poitevine-saintongeaise au regard des institutions et de la société française », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [En ligne], mis en ligne le 30 juin 2015, disponible sur : <http://mimmoc.revues.org/206>, [consulté le 28 mai 2017].

Figure 6 : Plan de Lyon en 1388 d'après le livre du Vaillant de 1388



## Analyse du *Livre du Vaillant* de 1388

**Figure 7: Tableau Excel du nombre de maisons, *curtils*, *planters*, *colomers* et vergers par rues et entités géographiques**

2 Amans	3	5			166,666667
Abergerie	27				0
Ambronay (maison)	5	2			40
Amone	33				0
Amone-Ferranderi	2				0
Amone-ostel Mesanches	4				0
Amone-Vendrant	4				0
Ansa	15				0
Arbigneu	3				0
Arme	1				0
Auges	12	3			25
Augustin	1				0
Baieres	1				0
Bassel (Trevo)	0,5				0
Batia	1				0
Bellecourt		2			#DIV/0!
Bellecourt-Bourchanin	3				0
Belregard	3	2			66,6666667
Bessal	28				0
Blancherie	7	7			100
Blancherie-pont Rone	4	4			100
Bonnivaux	32	10			31,25
Bonnivaux-puis palais grill	4				0
Bornué	93,5	6			6,4171123
Bornué-St Paul	2				0
Bourchanin	53,5	21,5			40,1869159
Bourg St Michiel	6	3			50
Bourges	1				0
Bourneuf	1				0
Boutilleri	2			1	0
Boysson	23	10			43,4782609
Boysson-Mineurs	4				0
Briandas	1				0
Brignayes	17	4			23,5294118
Buerie	3				0
Buerie-Confort	2	2	1		100
Burzé	3				0
Buzeteri	1				0
Chacellay	6				0
Chalamont	2				0

Chalon	1					0
Chapel Roge (vers)	2					0
Chapelle Mornein	1					0
Chapelle opital rone	3	2				66,6666667
Chapellerie	4,5					0
Chaponnout	3					0
Charbonneri	6					0
Charleu	17	1				5,88235294
Charpeney	1					0
Chasey	5	1				20
Chastel Chasey	1					0
Cheaux	3					0
Chimin Gonter	1					0
Chivrierie	37					0
Chivrierie-opital Sone	1					0
Chivrierie-Saunerie	4					0
Cloitre St Jean (pres)	1					0
Colunges	3				1	0
Confort	6	1		1		16,6666667
Contantinerie	1					0
Cortet	1					0
Cozon	15	1	1	1		6,66666667
Cruis	1					0
Cruiseta	14					0
Cunillerie	7					0
Curis	4					0
Deserte (cote)	2	2				100
Deserte (rue)	14	3				21,4285714
Doriu	1					0
Drapperie	2					0
Ecloysons-Piseis		2	1			#DIV/0!
Enay (plat)	3					0
Epicerie	3,5					0
Epicerie (Roya)	1					0
Erberie	3					0
Erbre seq	33	11		1		33,3333333
Escorche-buef	39					0
Esculieu	3			1		0
Farges	4					0
Ferranderi	5	1				20
Ferranderi-Graneterie	2					0
Ferrant	1					0
Ferrechat-St George	1					0
Figuet tioleri		2				#DIV/0!
Fontaine	2,5					0

Fontaine St Marcel	0,5				0
Fonturbanne	3	2			66,6666667
Forvero		1		1	#DIV/0!
Francheville	5			1	0
Freperie	2				0
Geiseu	1				0
Givort	1				0
Gourgoillon	47	1			2,12765957
Grand Plastre	1				0
Grande Charrere	18,5				0
Grande Charrere-Luyserne	4				0
Grande charrere-pont ron	1	1			100
Graneterie	36	1			2,77777778
Griffon (vers)	2	1			50
Grigneu et charleu	14	1			7,14285714
Ile Barbre				1	#DIV/0!
Juerie	11				0
Lanerie	10				0
Lanterne	19	1			5,26315789
Laurencin	1			1	0
Lentilleu					#DIV/0!
Limonés	3				0
Longe	27				0
Losanne	2			1	0
Lucenay	4	1			25
Luyserne	6				0
Magdalene reclusere	1	1			100
Maison de Foreys	1				0
Maison otel de la cope (v	1				0
Maison Robelet	1				0
Marchere	81,5	3			3,6809816
Marchere-Prescheurs	2	1			50
Marcillieu	7	3			42,8571429
Mategay		1			#DIV/0!
Maysel empire	3				0
Maysel-Royaume	8				0
Mayson Reonde (Roya)	1				0
Millerieu	15				0
Mineurs (vers le portel)	25	3			12
Mineurs (vers)	14	3		1	21,4285714
Mineurs-Rone	2	2			100
Mineurs-St Nizier	2	1			50
Monoye	2				0
Monoye empire	3	1			33,3333333
Monoye maison devant	1	1			100
Montaigneu	7				0
Montriblout	35	5			14,2857143

Montriblout-Nove	3	1			33,3333333
N.D. Palais	1				0
N.D. rue Nove-Montriblout	8				0
Nonvial	19				0
Nonvial Abergerie	1				0
Notre Dame de rue Nove	2				0
Nove	74,5	15			20,1342282
Nove-Boysson		1			#DIV/0!
Opital Bornué	1				0
Opital rone-prescheurs	1				0
Opital-arc du pont rone	1	1			100
Orme (soubz)	3	1			33,3333333
Ospital du pont Rone	39	20			51,2820513
Ostel de la Clouche (vers)	1				0
Oulins	17	1		2	5,88235294
Palais	19				0
Palais Grillet	24	4			16,6666667
Panneterie	5				0
Pecherie	7				0
Pépin	30	2			6,6666667
Perreres	1				0
Pet estroit	9	2	1		22,2222222
Petit Belregard	17	5			29,4117647
Petit belregard-St george	4	1			25
Petit Paradix	2	2			100
Peyrolierie	19	1			5,26315789
Pierre-Scisse-Bornué	16	3		1	18,75
Pierre-Scize	5	1			20
Piseis	21	8		1	38,0952381
Pizeis-cimittiere St Pierre	11	1			9,09090909
Plases maitre Amaidri	1				0
Plastre	5				0
Plateri	4				0
Plateri-Puis Ranque	1				0
Platiere	7				0
Poleymeu	2	1			50
pont du Rone (tant)	9	6			66,6666667
Pont Sone Royaume	3				0
Porte Froq	32	2			6,25
Porte Froq-Tres Monoye	1				0
Portel Viel	2				0
Pramelon	1				0
Prescheurs	23	6			26,0869565
Prescheurs-Pont Rone	3				0
Prescheurs-Sone	4	1			25
Puis Bourchanin	3	1			33,3333333
Puis Cunillierie	2				0
Puis du palais grillet	3				0

Puis Peloux	12	2			16,6666667
Puis peloux-hopital Rone	9	3			33,3333333
Puis Peloux-Mineurs	4	4			100
Puis Peloux-Rone	8	4			50
Puis pelus	7	3			42,8571429
Puis Pelus-Rone	2	1			50
Puis purcheri	8				0
Puit Ranque	16				0
Puit Ranque-St Sorlin	6				0
Purcherie	23				0
Purcherie-Confort	1				0
Raysin	19	6	1		31,5789474
Raysin grand Paradis	4	4			100
Reveleri	1				0
Rone	9	8		1	88,8888889
Ruanne	1				0
Ruer	7	5	1	1	71,4285714
Ruete par ou Temple	1				0
Ruete St Jacquemo-Aberge	1				0
Ruette Blancheri	2	1			50
Ruette Blancherie-Rone	2	1		1	50
Ruette bonnivaux-grand c	1				0
Ruette Copée	1	1			100
Ruette de l'opital (rone)		1			#DIV/0!
Ruette devers pont du roi	1				0
Sabliz	24	1			4,16666667
Saint pierre	1				0
Salavre	1				0
Saunerie	36	1			2,77777778
Sereins	1	1			100
Servagerie	1				0
Servaigneu	1			1	0
Sone	4	1			25
Sone-Bornué	1				0
Sone-vers Augustins	4	3			75
St Anduel	4				0
St Antoine (ruette)	6	2			33,3333333
St Bartholomé ruette	1	1			100
St Batholomé	2	3			150
St Christophe	1				0
St Cire	14	3			21,4285714
St Clar	1			1	0
St Cosme	13			1	0
St Didier	4			1	0
St Foy	14	1		4	7,14285714
St Genés	18,5	1			5,40540541
St George g rue	91	48		1	52,7472527
St Germain	1				0

St Jean (Tres clotre de )	1					0
St Just	3	2				66,6666667
St Just (descendue)	2	1				50
St Katherine	8	1				12,5
St Marcel	10					0
St Marcel-Lanterne	1					0
St Nizier	30	2				6,66666667
St Paul	5					0
St Paul (cloitre vers)	9					0
St Paul (treyvo)	3					0
St Paul-recode	1					0
St Pierre clos	42	23	1			54,7619048
St Pipoie	1					0
St Romain		1				#DIV/0!
St Roman de Cozon	3	1				33,3333333
St Sébastien	1	1	1	1		100
St Sourlin	12,5					0
St Sournin	1					0
St Vincent	29	4				13,7931034
Syolan	1					0
Syvreu d'Asergoz	7	2		1		28,5714286
Tacin	1					0
Temple	7,5	1				13,3333333
Terriaux	10	1				10
Teste qui rit (vers)	1,5					0
Tire cul	3					0
Torrete	2	3	1			150
Treons	2			1		0
Tres Chacel		1				#DIV/0!
Tres Marsault	22	3				13,6363636
Tres Moneya	10					0
Tres Moneya-G Plastre	2					0
Treve Bessal	2					0
Treyve bassel-escorchebu	2					0
Trinité		2				#DIV/0!
Triperie	2					0
Trucheteri	1					0
Uel	28	8				28,5714286
Uel-Ferrachat	1					0
Veissa	10	4		1		40
Vendrant	24,5					0
Verneyson	6					0
Veysselerie	12					0
Vurles	3					0
Yrignins	11					0
Yserons montée	2					0
Yvort	1					0

Figure 8 : Tableau des maisons et *curtils* loués et non identifiés dans le *livre du Vaillant* de 1388

<u>1er lettre du prénom</u>	<u>Possessions</u>	<u>Total non identifié</u>	<u>Loué</u>
A	Maisons	24	40
	<i>Curtil</i>	4	1
B	Maisons	9	5
	<i>Curtil</i>	0	0
C	Maisons	2	5
	<i>Curtil</i>	1	0
D	Maisons	1	0
	<i>Curtil</i>	0	0
E	Maisons	4,5	9
	<i>Curtil</i>	1	2
F	Maisons	4	4
	<i>Curtil</i>	1	2
G	Maisons	30	25
	<i>Curtil</i>	1	4
H	Maisons	8	16
	<i>Curtil</i>	2	0
J	Maisons	36	39
	<i>Curtil</i>	6	3
L	Maisons	31,5	28
	<i>Curtil</i>	4	4
M	Maisons	24	26
	<i>Curtil</i>	3	1
N	Maisons	0	1
	<i>Curtil</i>	0	0
O	Maisons	0	0
	<i>Curtil</i>	0	0
P	Maisons	22	35
	<i>Curtil</i>	6	1
R	Maisons	2	1
	<i>Curtil</i>	0	0
S	Maisons	0	0
	<i>Curtil</i>	0	0
T	Maisons	19	4
	<i>Curtil</i>	1	0
V	Maisons	2	1
	<i>Curtil</i>	0	0

**Figure 9 : Tableau des sommes des maisons, *curtils* et verger loués, non identifiés et identifiés dans le *livre du Vaillant* de 1388.**

	Maison	Curtil	Verger
Total loué	239	18	0
Total non identifié	219	30	0
Total identifié	2304,5	401,5	2
Total final	2762,5	449,5	2

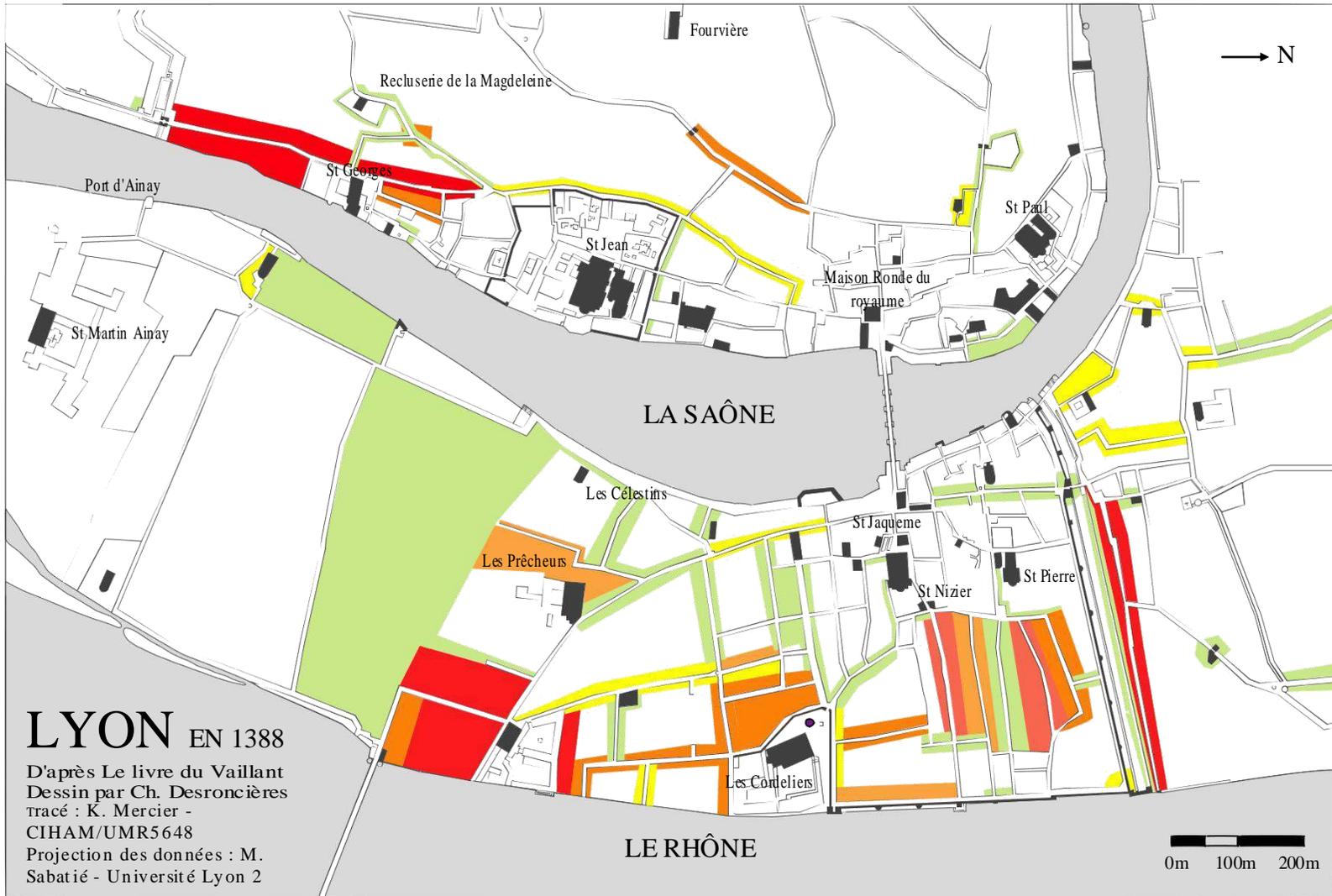
**Figure 10 : Tableau de la somme des *planter* et colomber identifiés dans le *livre du Vaillant* de 1388**

	<i>Planter</i>	<i>Colomber</i>
Total identifié	9	30

**Figure 11 : Estimes des possessions de Petit Pierre Chanterel<sup>1</sup>**

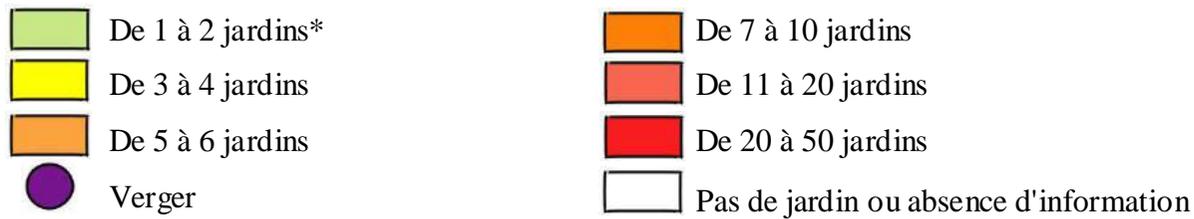
« Pierre Amer, xij homés de vigne, ensamble une terre de iii bicherés qu’il a pres de la Tour Tevenon le peyroler	XXX fr.
<u>Petit Pierre Chanterel</u> , vj homés de vigni et une terre au clos de Forvero	XXX fr.
Item, ij tilleres et curtilz assis en la charrere de Saint-George, qu’il tient à sa main	C fr.
Item, une vignie assise jota la Ferrateri	XX fr.
Item, pour ses autres biens et muebles	XL fr.
[Somma :] C.LXXXX frans »	

<sup>1</sup> C. PERRAT et E. PHILIPON, *Le Livre du vaillant des habitants de Lyon, en 1388, op. cit.* 204.

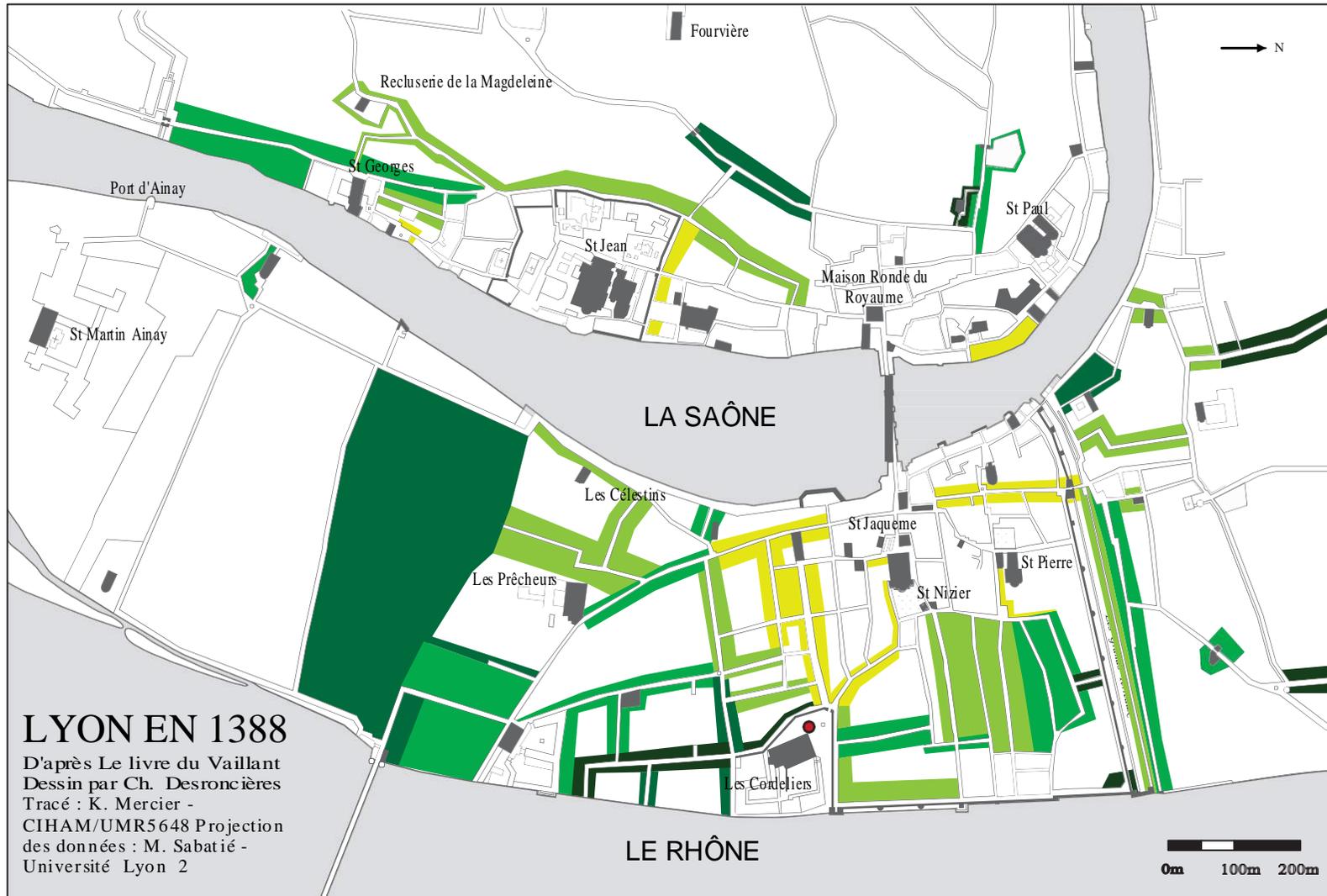


La répartition du nombre de jardins par rue et entité géographique à Lyon d'après le livre du Vaillant de 1388.

Nombre de jardins par rue et entité géographique :

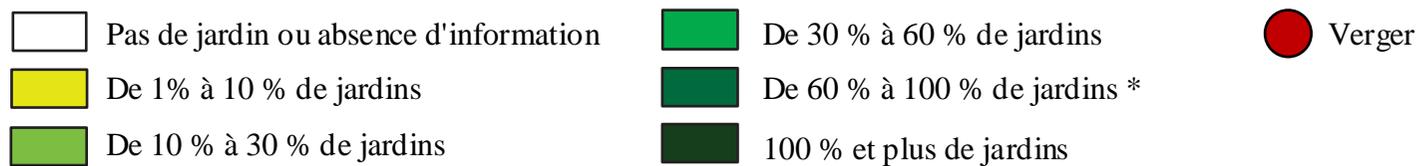


\* Seuls deux jardins sont identifiés à Bellecour sans autres indentifications géographiques, mais cette zone est surtout dédiée à la viticulture.



Répartition des pourcentages de jardins par rapport au nombre de maisons à Lyon d'après le livre du Vaillant de 1388

Pourcentage du nombre de jardins par rapport au nombre de maisons à Lyon d'après le livre du Vaillant de 1388 :



\* Seuls deux jardins sont identifiés à Bellecour sans autres indications géographiques, mais cette zone est surtout dédiée à la viticulture.

## Analyse des *Nommées* de 1493

Figure 14 : Tableau Excel du nombre de maisons et jardins par rues et entités géographiques d'après les *Nommées* de 1493 de la partie CC6 transcrite

Rue	Maison	Jardins	Pourcentage
Ambronay au puits Pelous	43	13	30,2325581
Mercièrè	85	19	22,3529412
Notre Dame du Confort	25	12	48
Pont du Rhône à l'opital	74	44	59,4594595
Temple	30	9	30
Total identifié	257	97	

Figure 15 : Pourcentage du nombre de jardins par rapport au nombre de maisons d'après les *Nommées* de 1493 de la partie CC6 transcrite

	Maison	Jardins	Pourcentage du nombre jardins par rapport au nombre de maisons
CC4	457	44	9,628008753
CC6	257	97	37,74319066

Figure 16 : Fac-similé du plan scénographique de Lyon redessiné et gravé par les Lyonnais Séon et Dubouchet , de 1872 à 1876, pour la Société typographique historique de Lyon, AML IS 165.

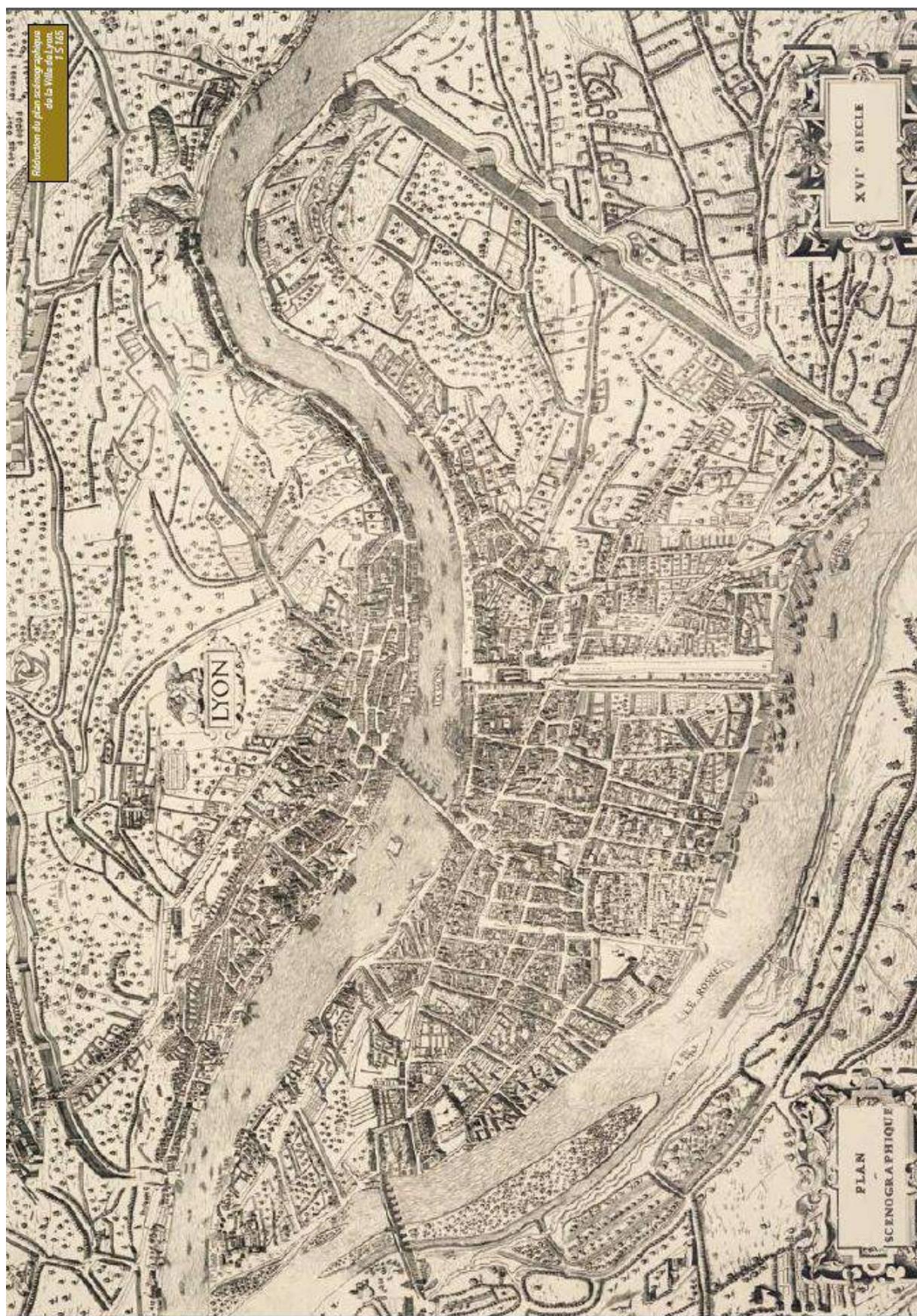


Figure 17 : Planche I : Végétation, cultures, haies vives. (Jacques Rossiaud)

**Planche I**  
**Végétation, cultures, haies vives.**

**a.** prés et espaces herbeux. **b.** herbes hautes des rives du Rhône. **c.** "vorgines" des brotteaux. **d.** brotteau du pont. **e.** brotteau d'Ainay. **f. à j.** pièces de terres cultivées, parterres et jardins. **f.** figuration commune. **g.** se trouve dans le jardin de plaisance de la maison de la Roche à Saint-Vincent. **j.** le parterre est sans doute entouré de murets bas ou de planches. **k.** arbre commun. **l. à t.** variations. **p. à q.** arbres morts. **u. à y.** haies vives, naturelles et armées de pieux.

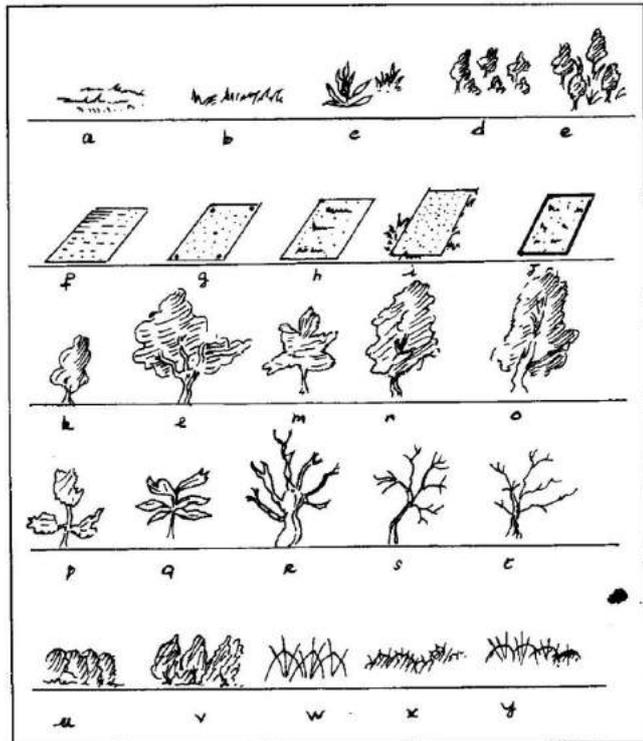


Figure 18 : Planche II : Clôture, espaliers et tonnelles. (Jacques Rossiaud)

**Planche II**  
**Clotures, espaliers et tonnelles.**

**1/ a. à k.** clôtures : **a.** inachevée (le Greillon) ; **b.** barrière de pieux et mayère entrelacée (Saint-Clair) ; **c.** clôture simple ; **d.** clôture commune (Croix-Rousse le Griffon, Trion etc.) ; **e. à j.** variations (Bellecour, St-Sébastien, St-Barthélémy, Brotteaux, Trion) ; **k.** palissade urbaine (Blancherie).

**2/ l. à s.** clôtures de jardins, maisons urbaines et de plaisance (côte St-Sébastien, Bourgneuf, La Roche, maison de Feurs, Beauregard, Le Plat).

**3/ t. à h'.** espaliers, berceaux et tonnelles: (dont x montée Saint-Barthélémy ; y maison de Feurs ; a'. Observance ; c'. Ainay et Saint-Pierre ; d'. les Carmes ; e'. Bellecour ; f. et g'. Chateaugailard et la Roche ; h'. pavillon de plaisance dans la maison de Feurs).

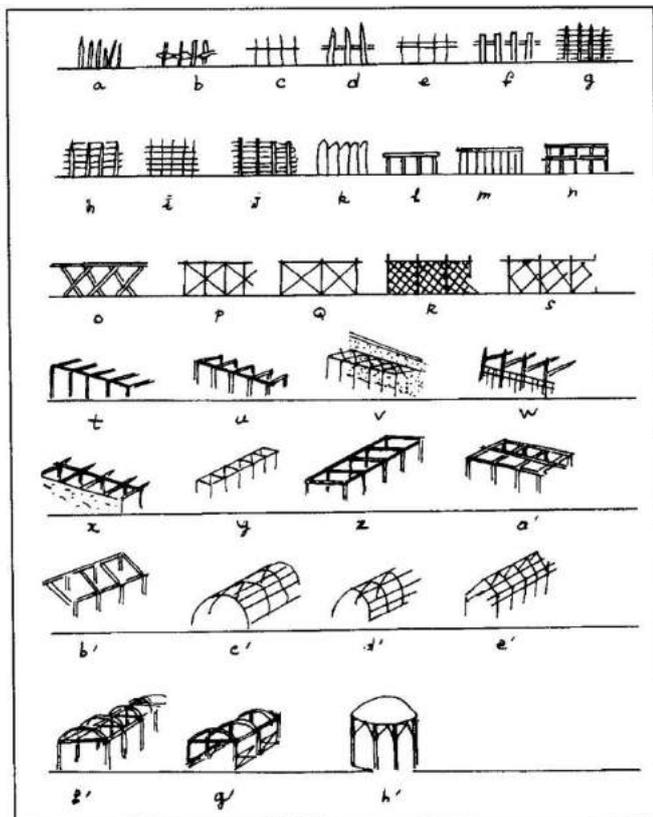


Figure 19 : Le jardin des Célestins (Fac-similé du plan scénographique réalisé par Séon et Dubouchet de 1872 à 1876, AML IS 165)

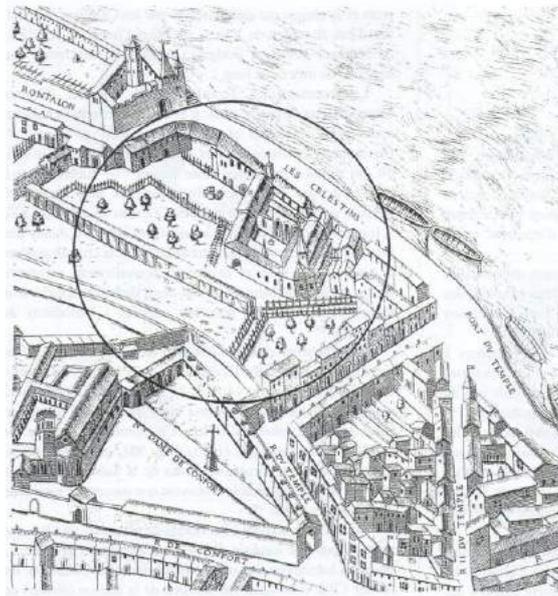


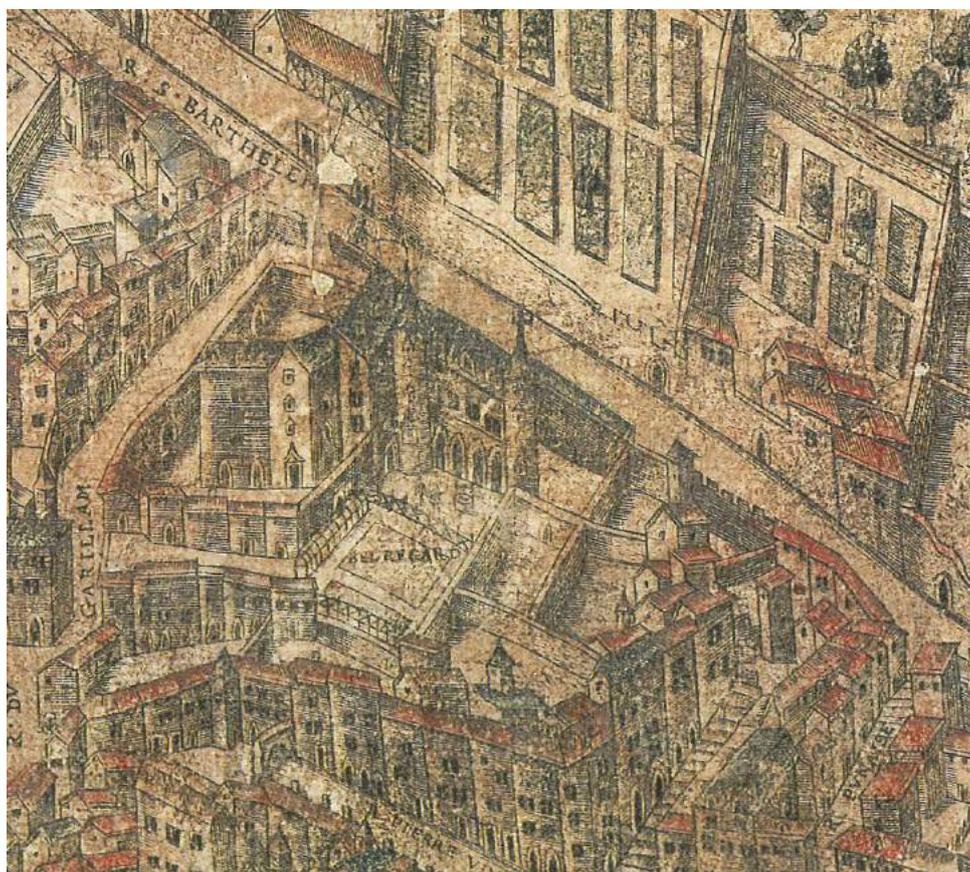
Figure 20 : Miniature du manuscrit de Pierre Sala Prouesse de plusieurs roys, conservé à la Bibliothèque nationale de France, sous la référence : ca 1523, BnF, ms Fr. 10420, fol. 1 v<sup>o</sup>.



Figure 21 : L'Antiquaille (plan scénographique de Lyon de 1550, planche 7/25)<sup>1</sup>



Figure 22 : Le jardin de Belregard des Gondi et les jardins des Gadagne (plan scénographique de Lyon de 1550, planche 8/25)

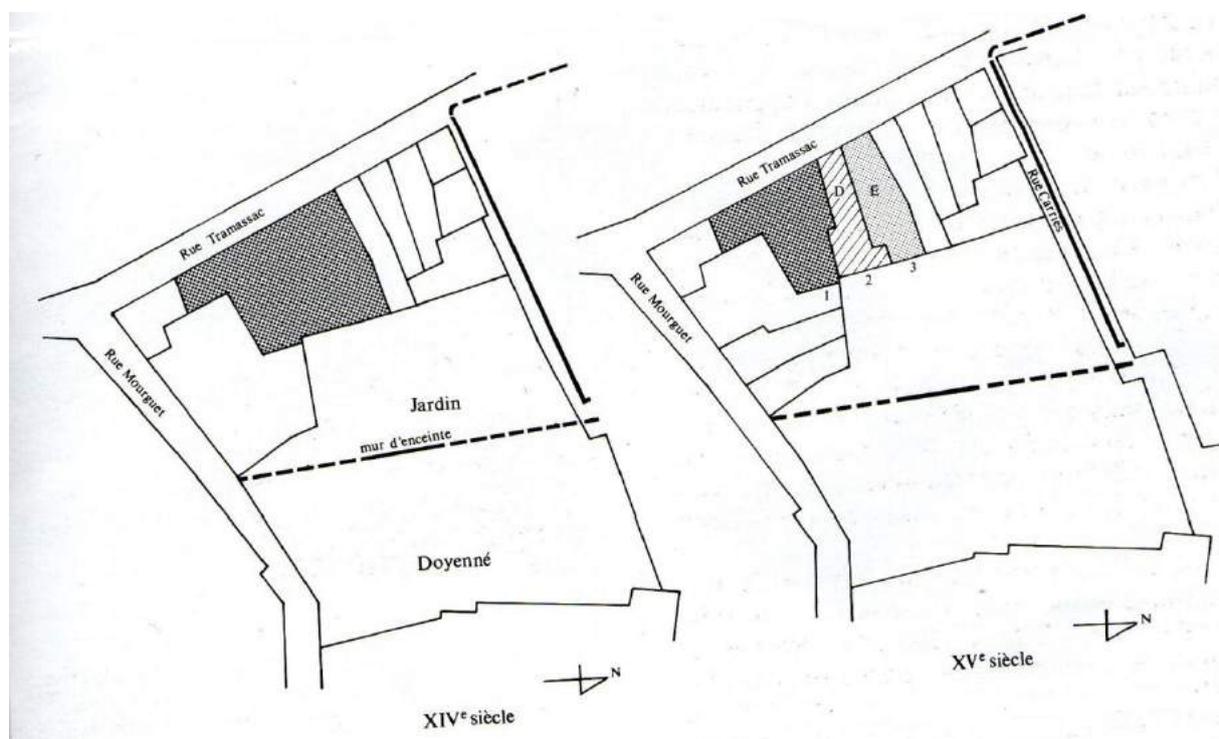


<sup>1</sup> Tous les extraits sont issus des planches du plan scénographique classées sous la cote 2S ATLAS 3 aux archives municipales de Lyon.

Figure 23 : Détail d'une palissade urbaine (Blancherie, plan scénographique, planche 11/25)



Figure 24 : Emplacement du jardin du Doyenné par rapport au mur de l'enceinte canoniale<sup>1</sup>



<sup>1</sup>C. ARLAUD, J.-P. BRAVARD et J. BURNOUF, *Lyon Saint-Jean: les fouilles de l'Îlot Tramassac*, op. cit, p. 59.

**Figure 25 : Jardins urbains ceint de murs (rue Mercière et rue de Confort, plan scénographique, planche 12/25)**



**Figure 26 : Les jardins de la Croix-Rousse, plus ruraux (plan scénographique, planche 20/25)**



**Figure 27 : Puits privé situé dans le jardin de la maison (plan scénographique, Planche 19/25)**

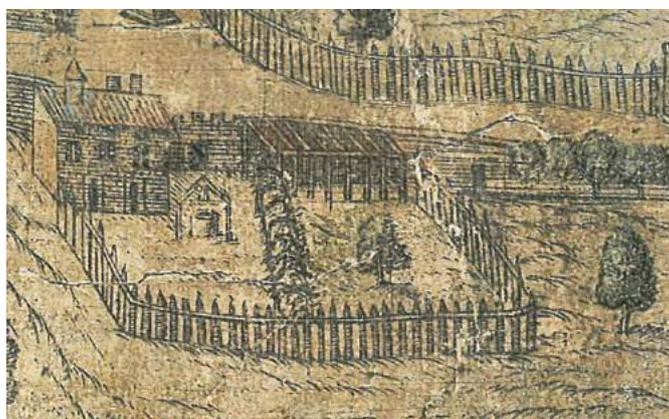
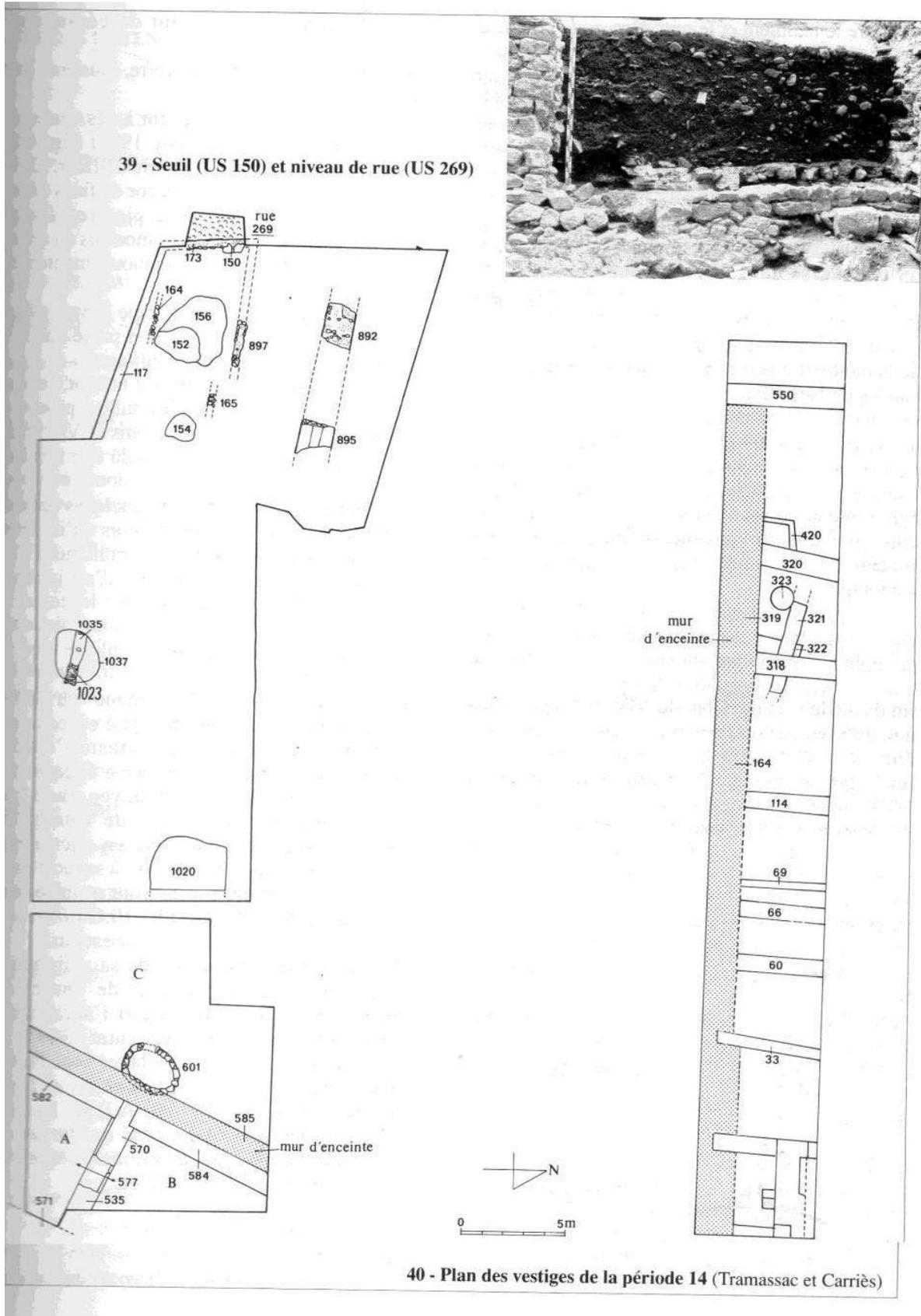


Figure 28 : Vestiges du puits de l'hôtel du Doyenné et fosse-dépotoir (XIIIème siècle)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> *Ibid.* p. 53.

Figure 29 : Les puits Pelu et Grillet (plan scénographique, planche 12/25)

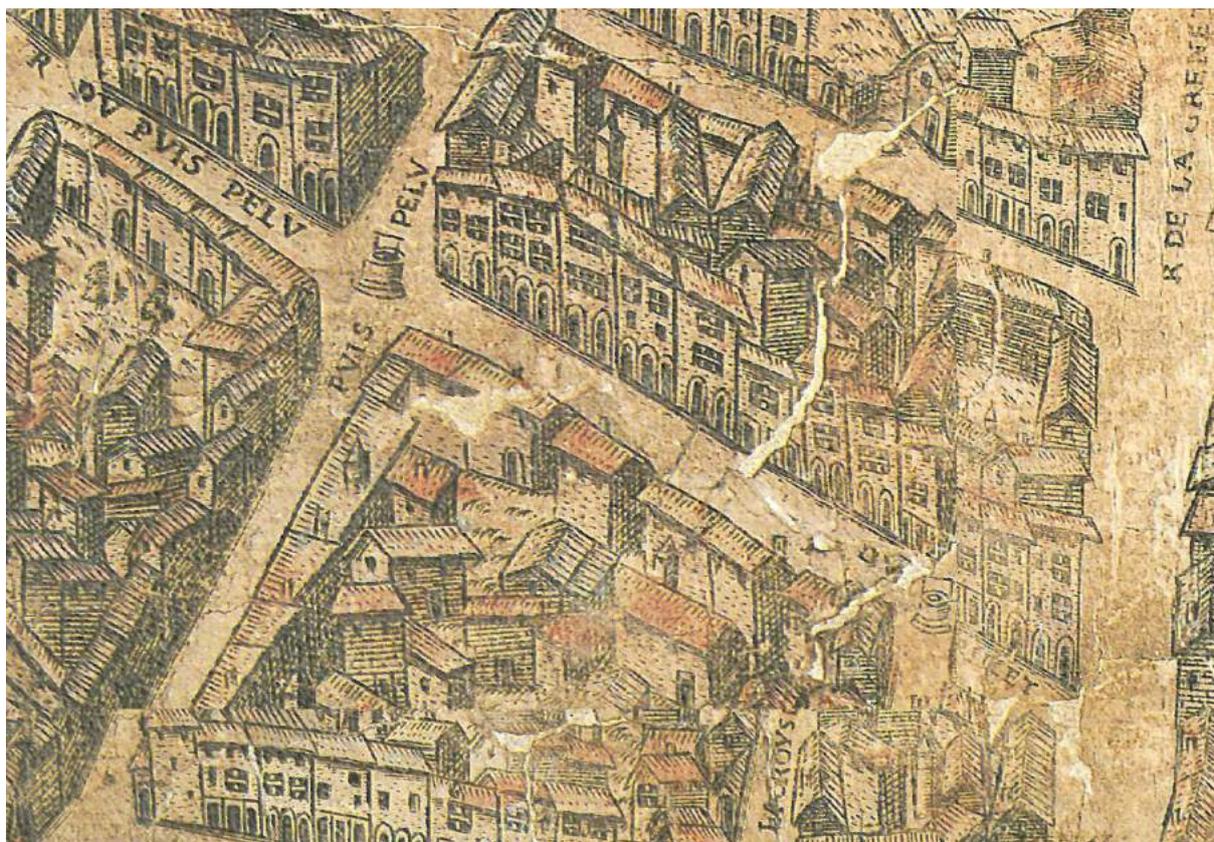
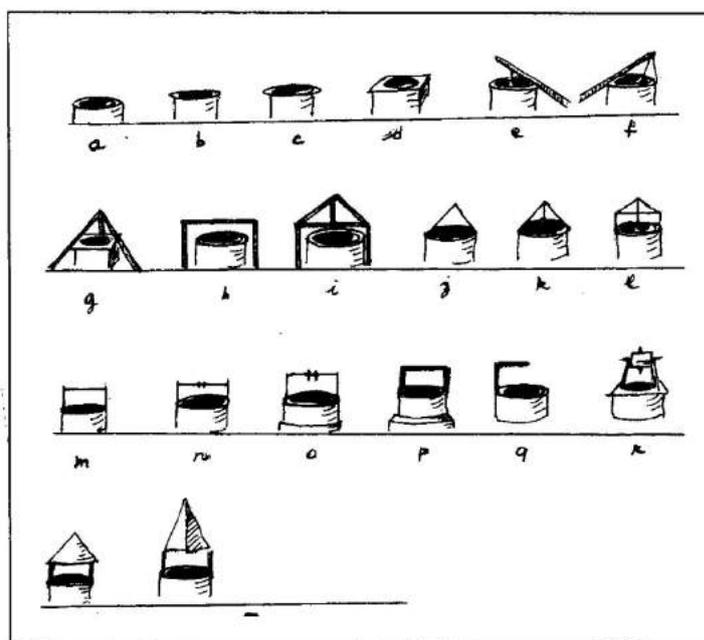


Figure 30 : Planche VII : Puits et aménagements (Jacques Rossiard)



### Planche VII

#### Puits et aménagements

**a.** Puits à margelle basse (Saint-Vincent, Augustins). **b.** Puits à margelle haute (Saint-Sébastien). **c.** Puits à margelle débordante (Saint-Pierre). **d.** Carrée (Terreaux). **e. et f.** (Saint-Just et Griffon) les grandes pièces de bois appuyées au sol et à la margelle ne sont pas des balanciers mais de simples supports pour la corde. **g. à q.** Installations diverses (**g.** aux Cordeliers, **h.** à Saint Sébastien, **i.** sur la côte Saint-Vincent). **p.** Les vénérables Puitpelu et puits Grillet, jumeaux. **q.** Puits de la maison de la Rigaudière avec potence sans doute pivotante. **r.** Puits près la rue de la Gerbe, le seul représenté avec un treuil. **s. et t.** puits couverts de Saint-Irénée et de la Boucherie Saint-Paul.

Figure 31 : Puits avec treuil de la rue de la Gerbe (plan scénographique, planche 11/25)



Figure 32 : Chateaugailard (plan scénographique, planche 14/25)

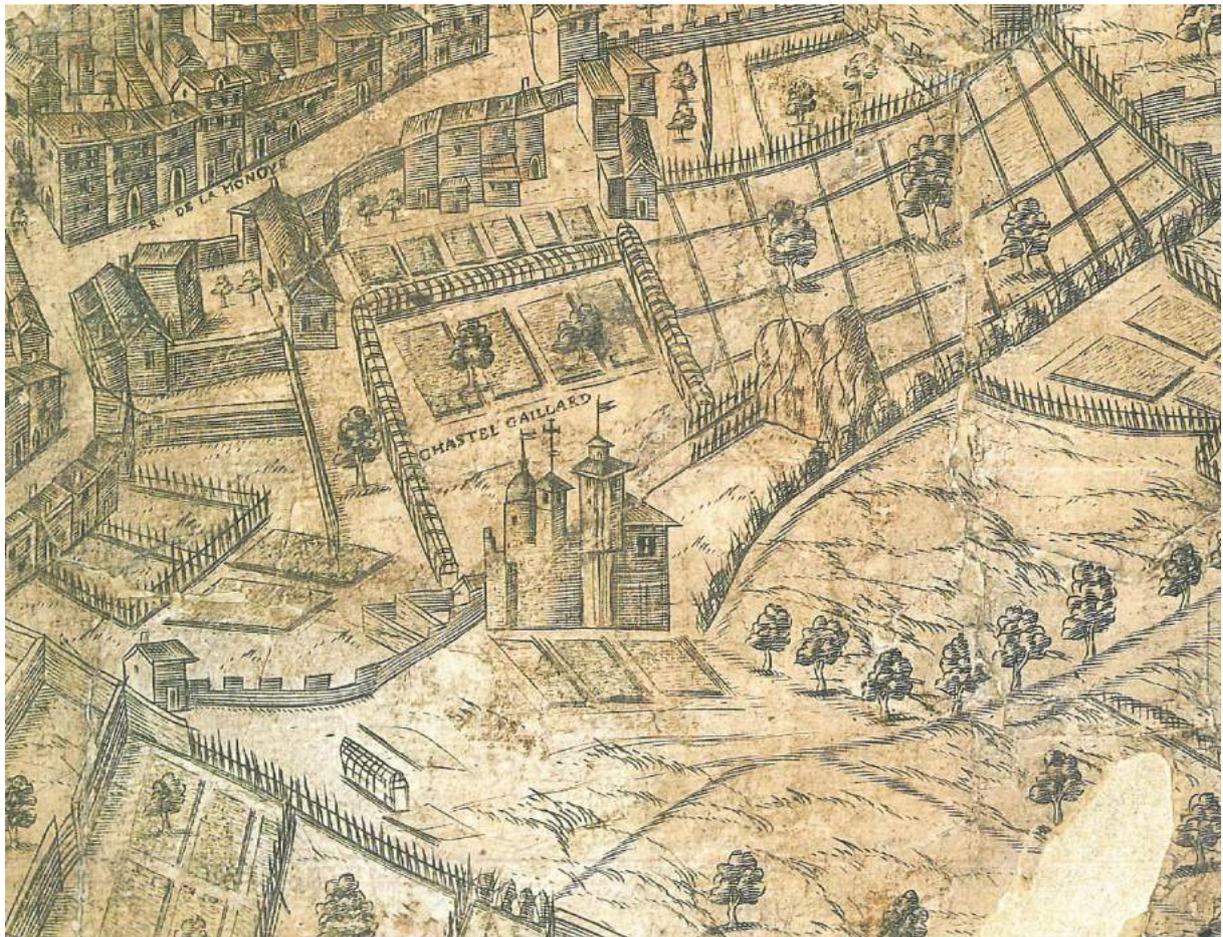


Figure 33 : Le Greillon (plan scénographique, planche 5/25)



Figure 34 : La maison de la Roche (plan scénographique, planche 14/25)

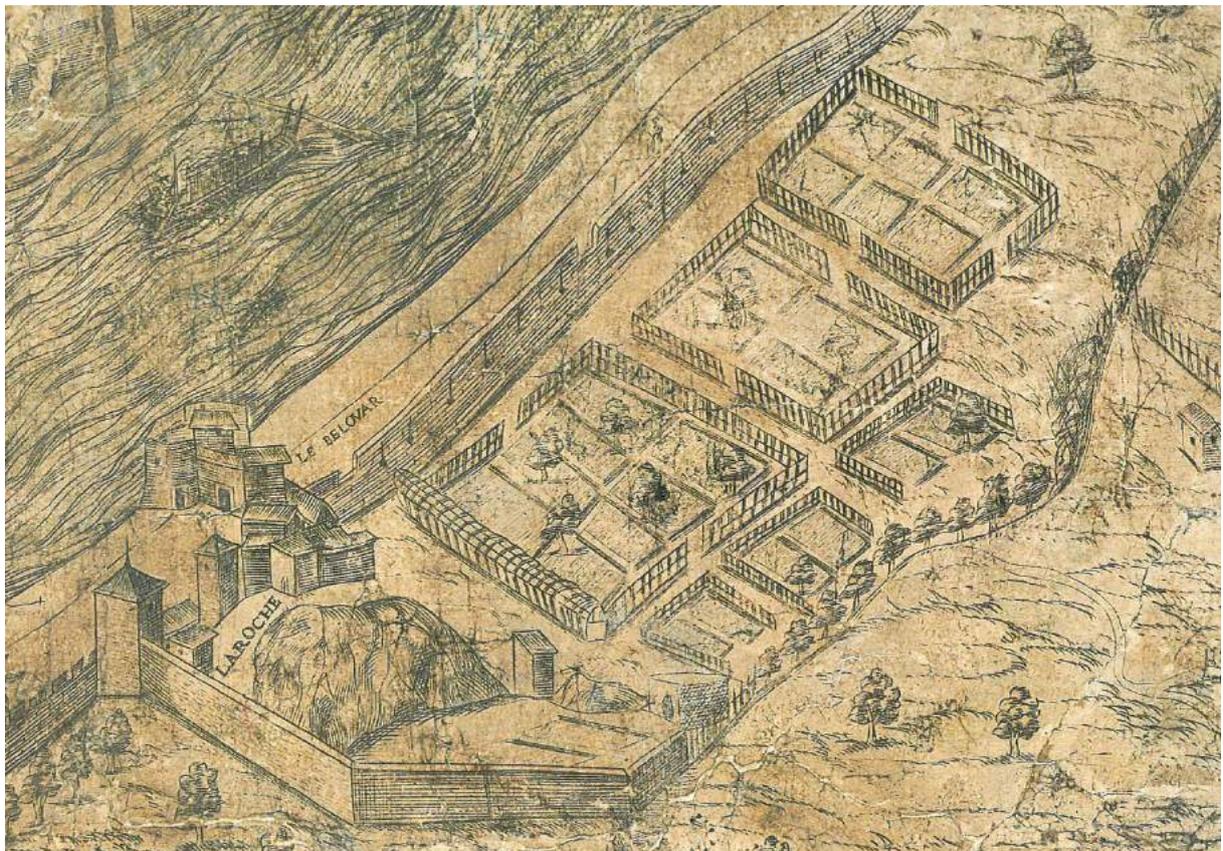


Figure 35 : Les jardins des Cordeliers et de Saint-Bonaventure (plan scénographique, planche 17/25)

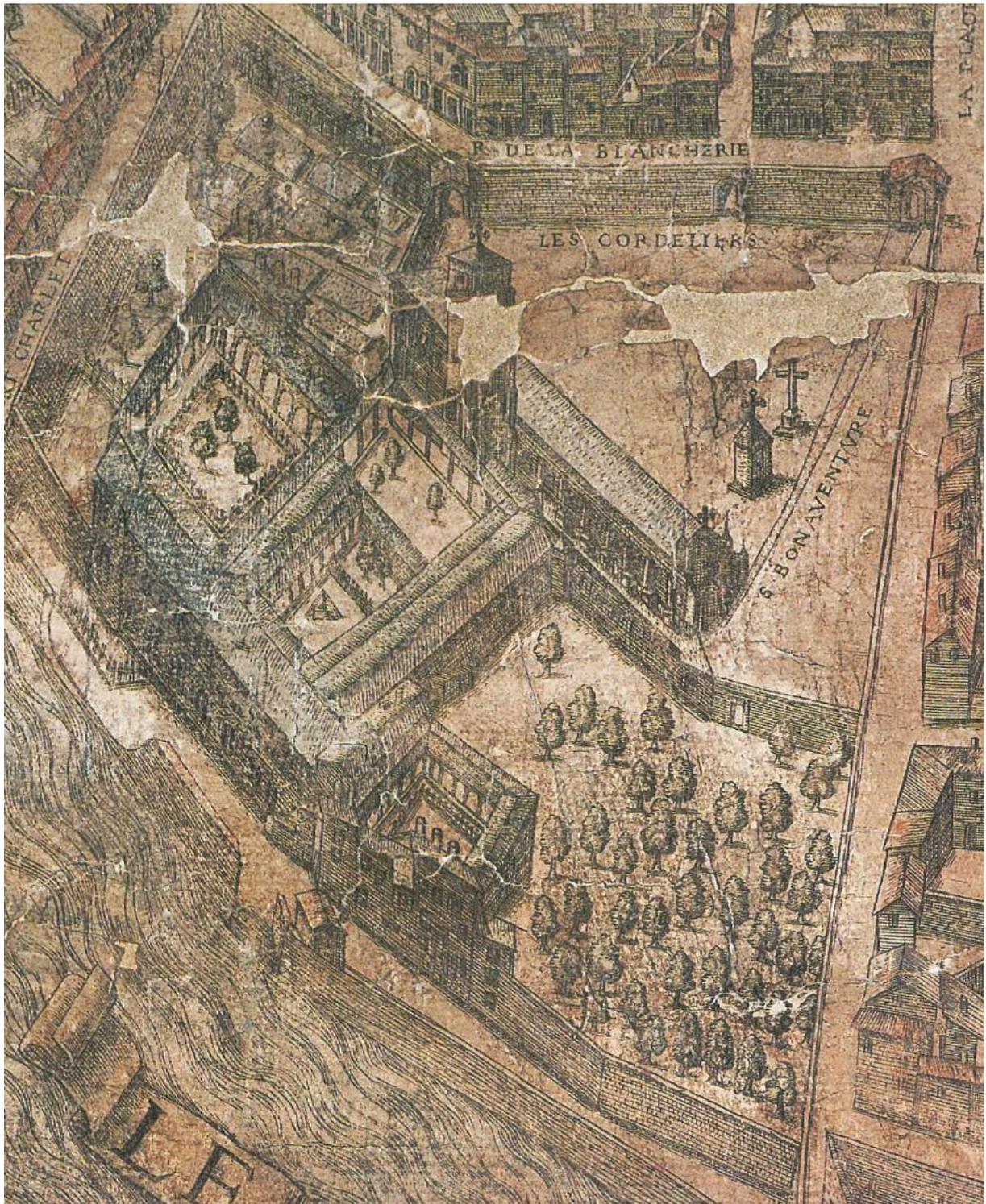


Figure 36 : Le verger du capitaine Sala (plan scénographique, planche 8/25)

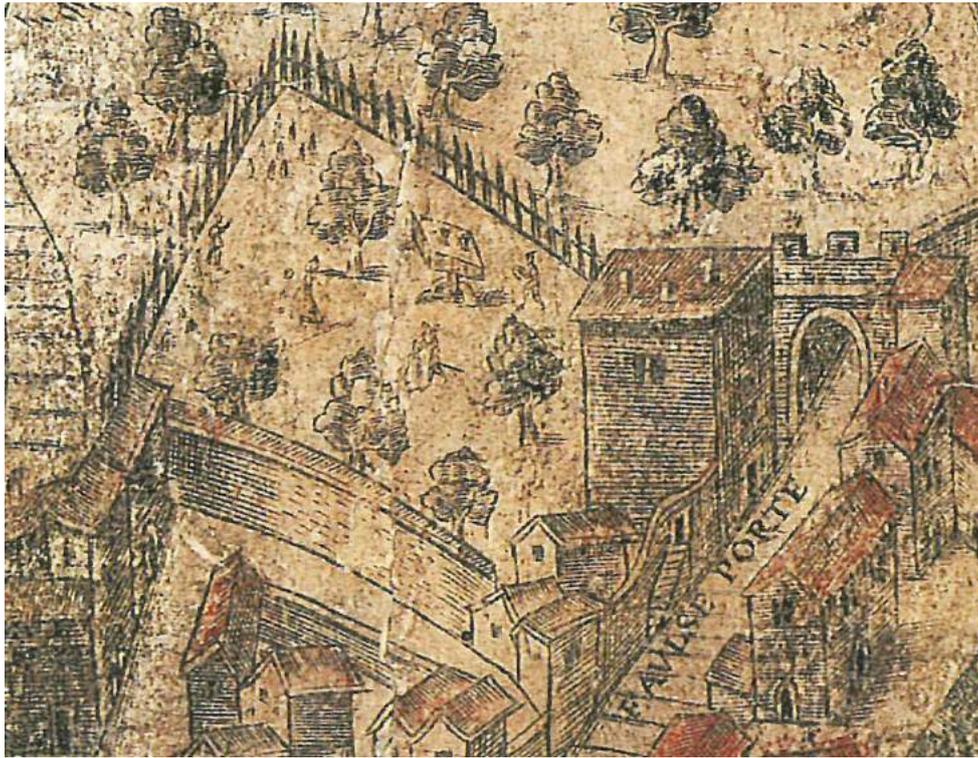


Figure 37 : Le berceau isolé de Chateaugailard (plan scénographique, planche 14/25)

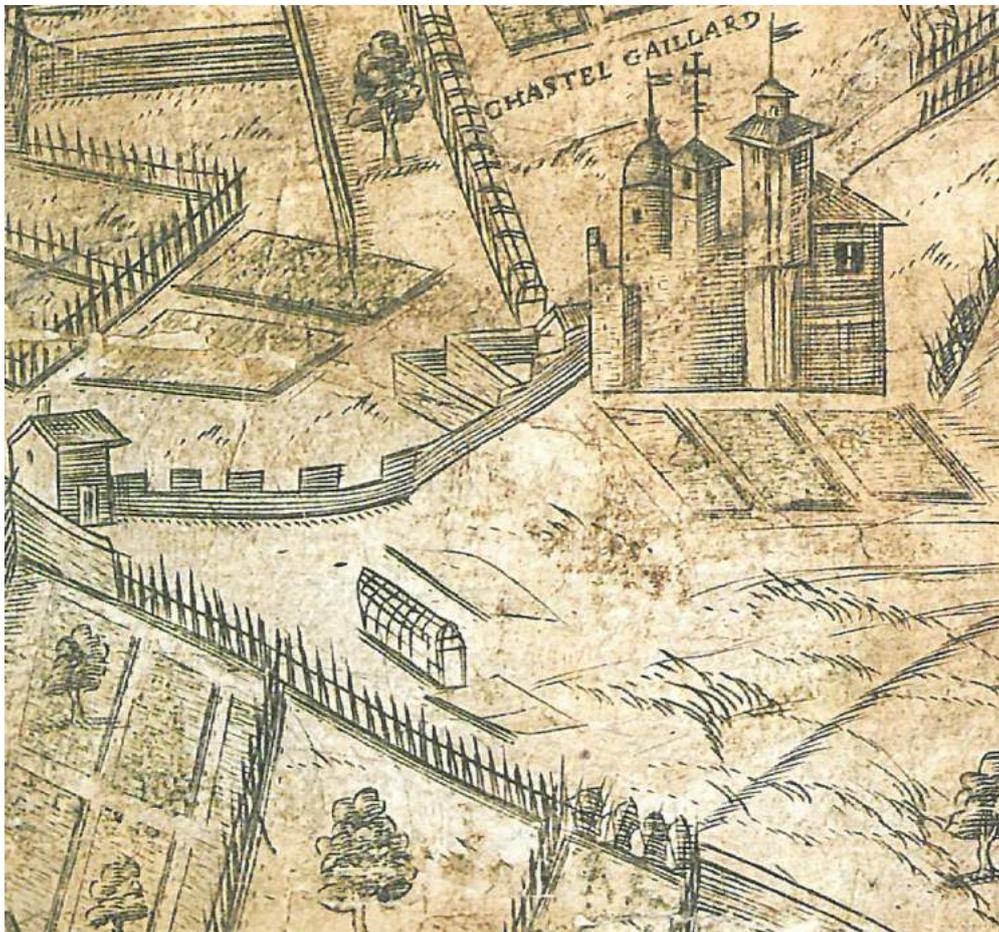
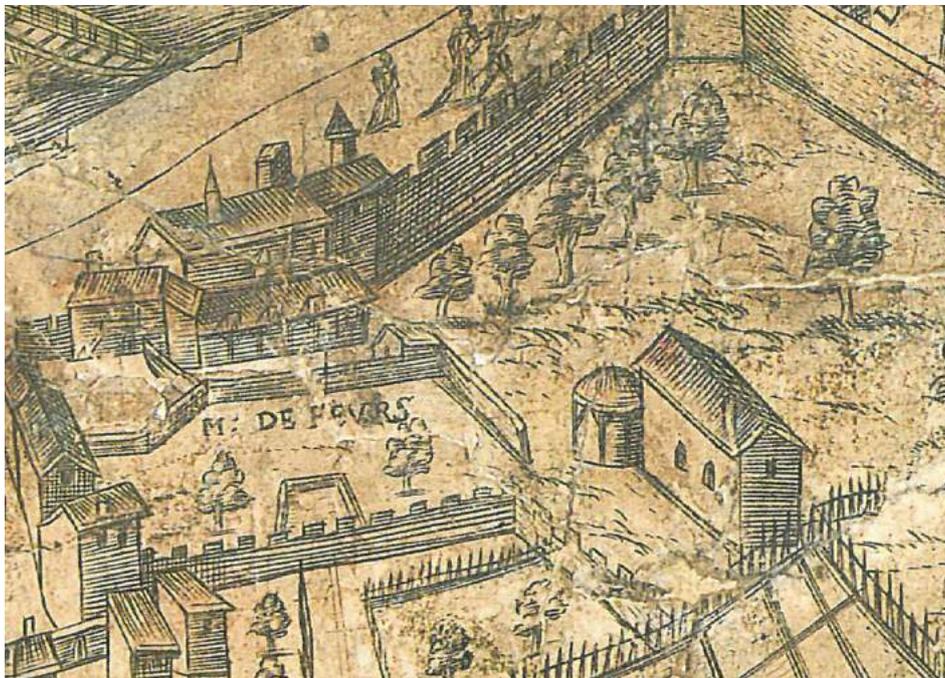


Figure 38 : Gravure extraite de l'*Hypnerotomachie* ou discours du Songe de Poliphile<sup>1</sup>



Figure 39 : Le pavillon de plaisance de la maison de Feurs (plan scénographique, planche 14/25)



<sup>1</sup> Le berceau de F. Colonna, d'*Hypnerotomachie* ou *discours du songe de Poliphile déduisant comme amour la combat de l'occasion de Polia...*, traduit de l'italien en françois, Jean Martin éd. et traduit par le Cal de Lenoncourt, 1546, disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8600169w/f118.item.zoom>, [consulté le 9 avril 2017].

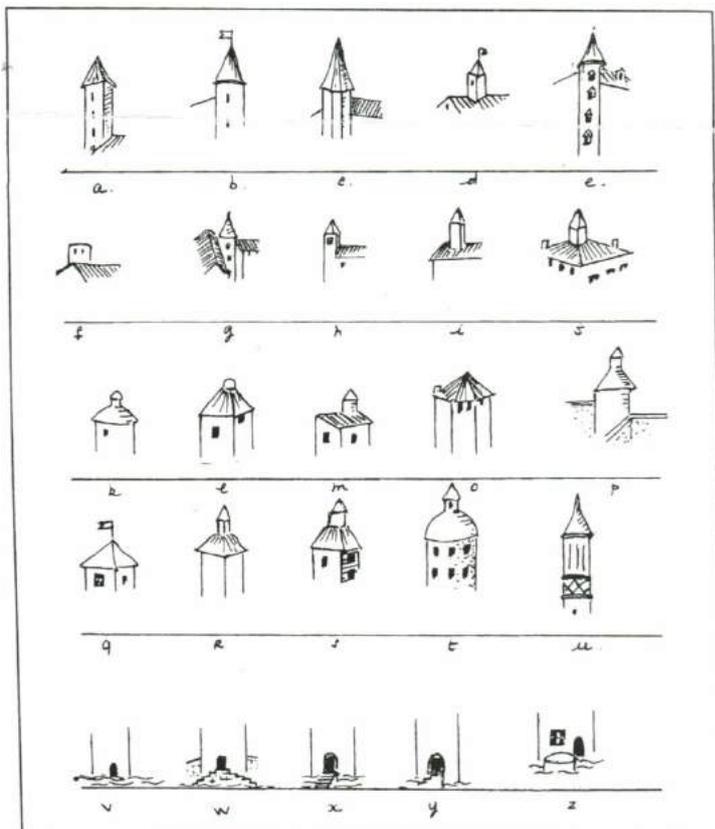
Figure 40 : La tour de l'Antiquaille (plan scénographique, planche 7/25)



Figure 41 : La tour de l'Antiquaille (détail de la miniature Prouesse de plusieurs roys)



Figure 42 : Planche VI : Avis, colombiers et pavillons, portes sur la rivière (Jacques Rossiaud)



**Planche VI**

**Avis, colombiers et pavillons, portes sur la rivière.**

1/ Tourelles d'escaliers ou avis : **a.** Rue du Garillon. **b.** Côte Saint-Sébastien. **c.**, **d.** Tourelle incluse dans le gros œuvre (rue Chalan). **e.** Hôtel de Beauregard. **g.** Rue de la Platière. **h.** Tourelle du Collège de la Trinité. **i. j.** Escalier central de la maison ronde de l'Herberie.

2/ Colombiers et pavillons : **k.** (Terreaux); **l.** Côte Saint-Sébastien ; **m.** item **o.** Près porte Saint-Sébastien ; **q.** Vers Choulan ; **r. s. et t.** Vers la Part-Dieu ; **u.** Colombier d'une propriété de Pierre Charly dit Labbé, père de Louise, près la porte Saint-Marcel.

3/ Portes de rivière : **v.** Simple (sur le Rhône) ; **w.** Avec escalier double ; **x.** degrés parallèles au courant ; **y.** Degrés perpendiculaires au courant et volée orientée vers l'aval (type semble-t-il le plus fréquent). **z.** Pile (Observance).

Figure 43 : Colombier de Pierre Charly dit Labbé (plan scénographique, planche 18/25)

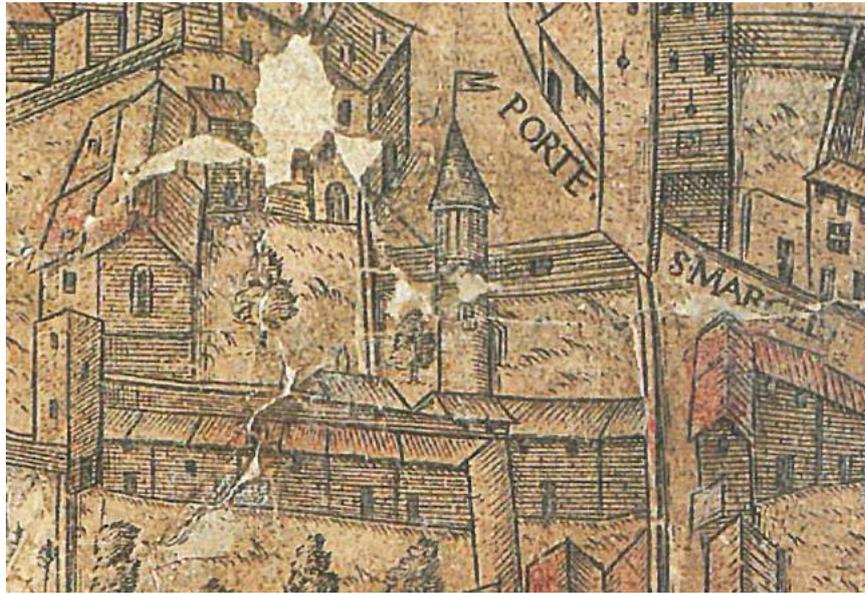


Figure 44 : Détail des plantations (miniature de Prouesse de plusieurs roys)

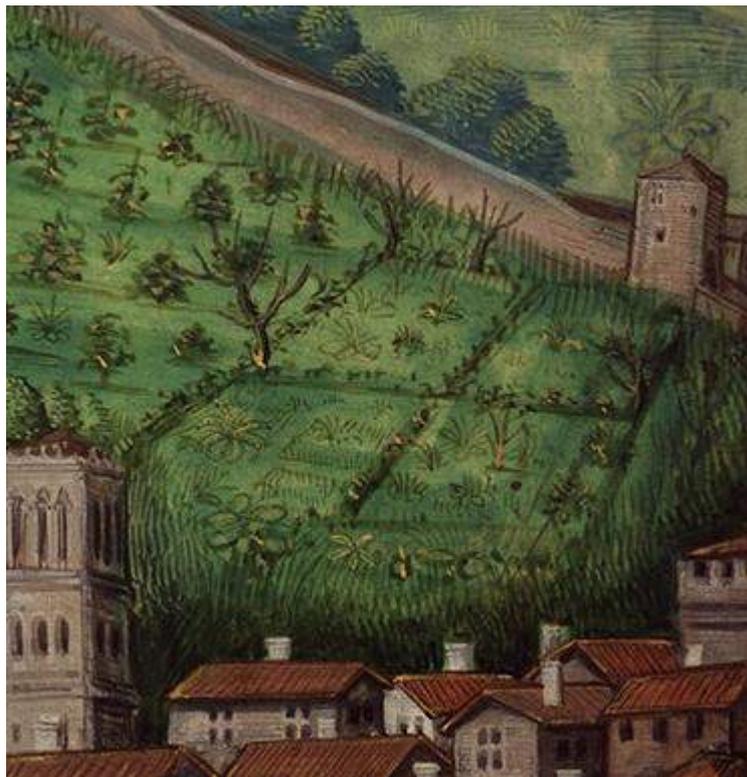


Figure 45 : La miniature du manuscrit de Pierre Sala, *Complainte au Dieu d'Amour* est conservée à Vienne au Österreichische Nationalbibliothek.

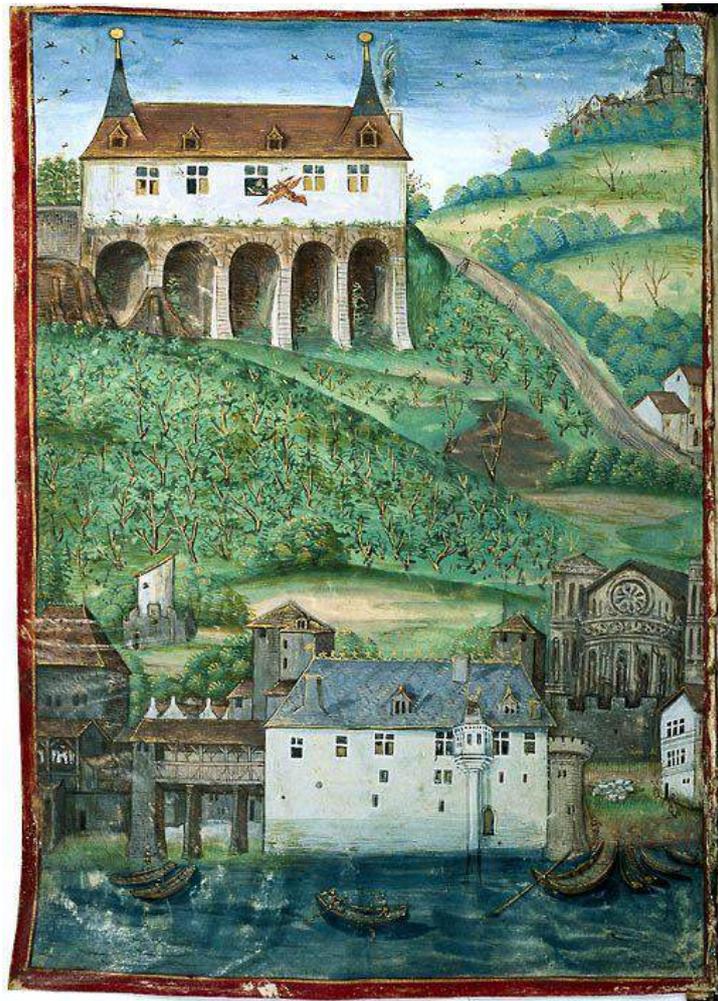


Figure 46 : Couple s'enlaçant rue Saint-Barthélemy (plan scénographique, planche 8/25)

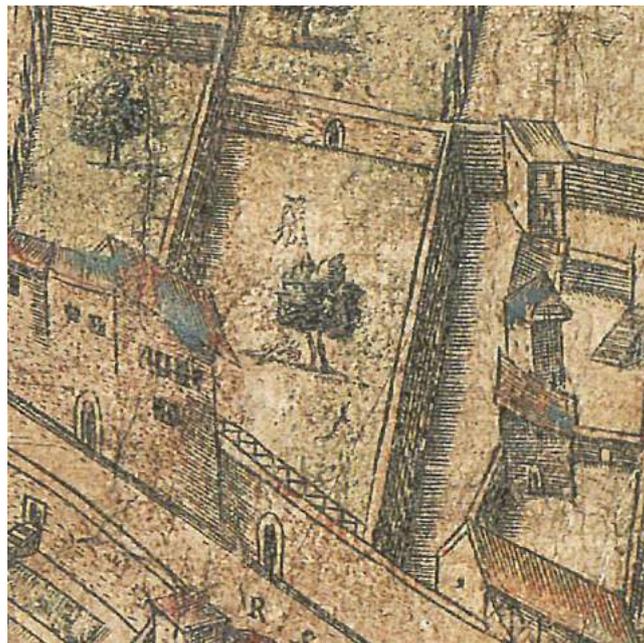


Figure 47 : Personnes discutant près d'un puits à Belregard (plan scénographique, planche 8/25)

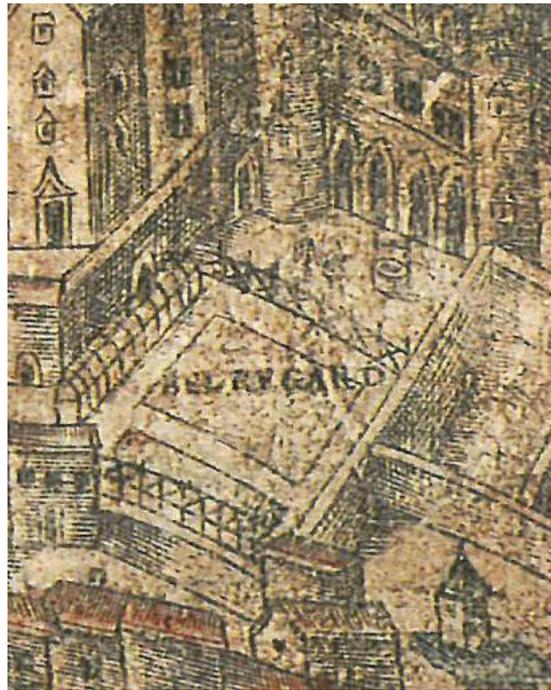


Figure 48 : Trois personnes jouant dans le jardin d'une maison (plan scénographique, planche 4/25)

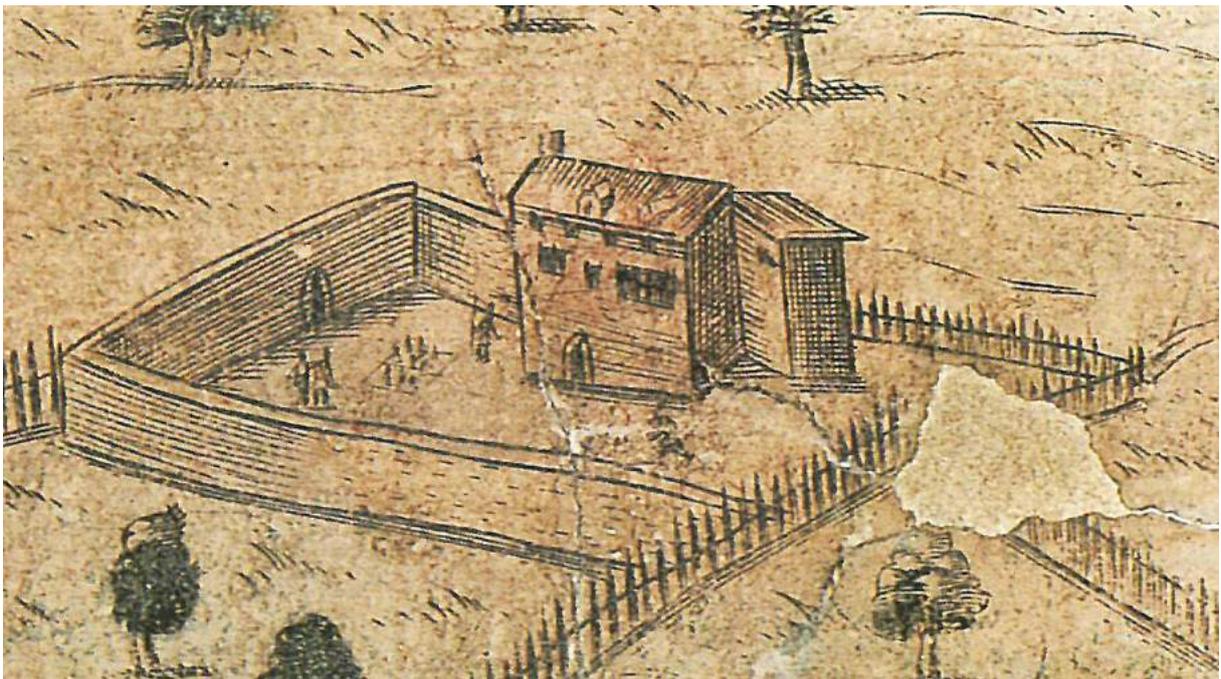
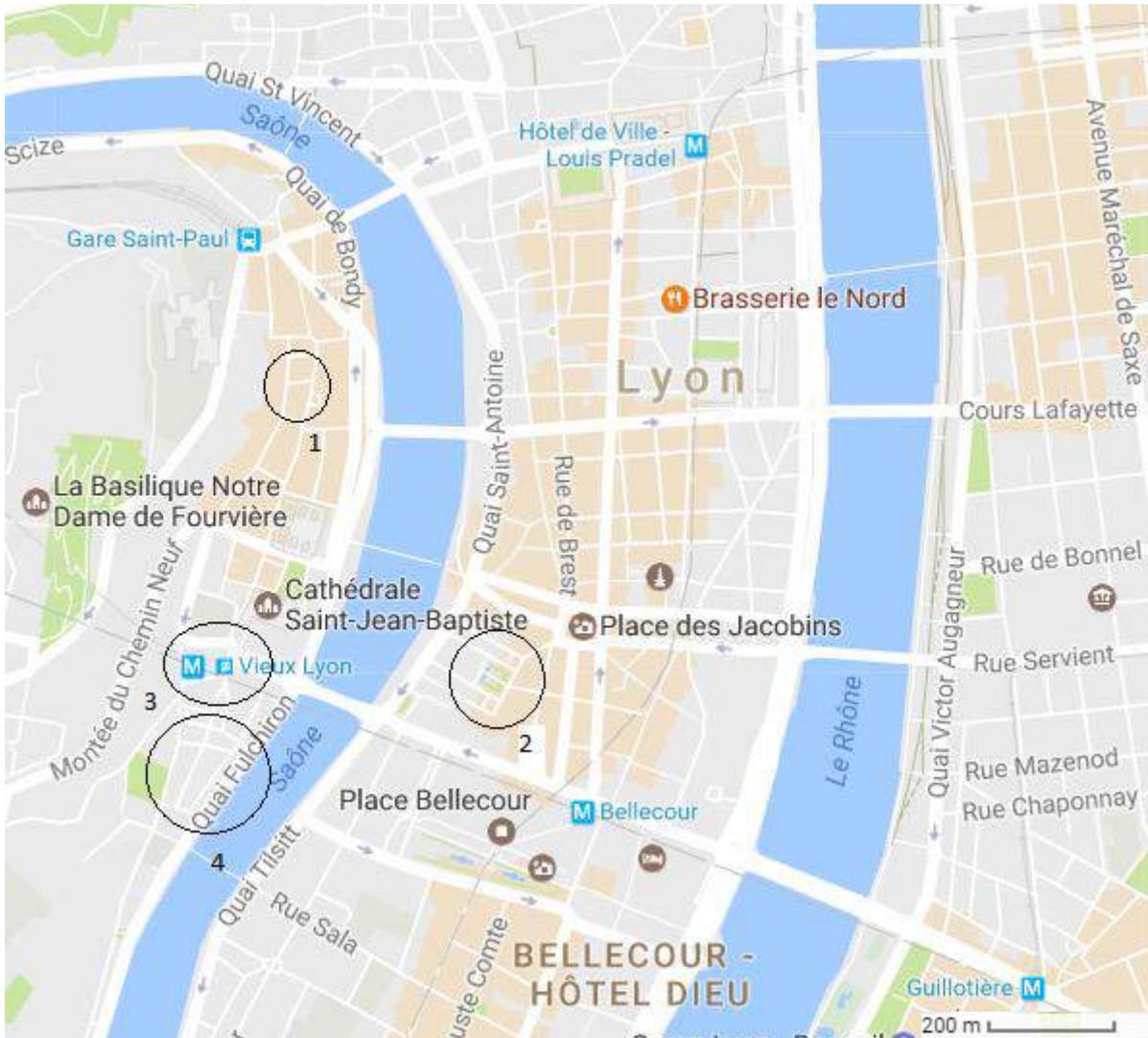


Figure 49 : Personne bêchant dans un grand terrain enclos, probablement un jardin (plan scénographique, planche 19/25)



Figure 50 : Emplacement des 4 fouilles étudiées dans la partie III



Légende :

- 1 : Fouilles de l'îlot Tramassac (jardin de l'hôtel du Doyenné)
- 2 : Fouilles de la place des Célestins (jardin du couvent des Célestins)
- 3 : Fouilles du Musée Gadagne (jardins des Gondi et des Gadagne)
- 4 : Fouilles du Parc Saint-George (jardins des ilots Saint-Georges)

Figure 51 : Localisation du chantier archéologique de l'îlot Tramassac<sup>1</sup>

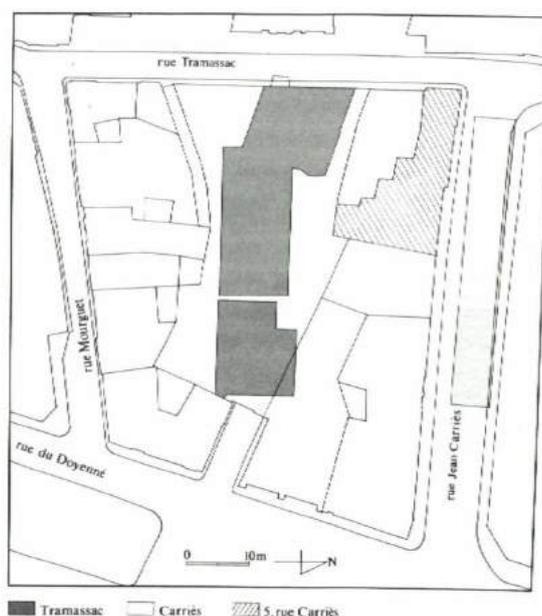
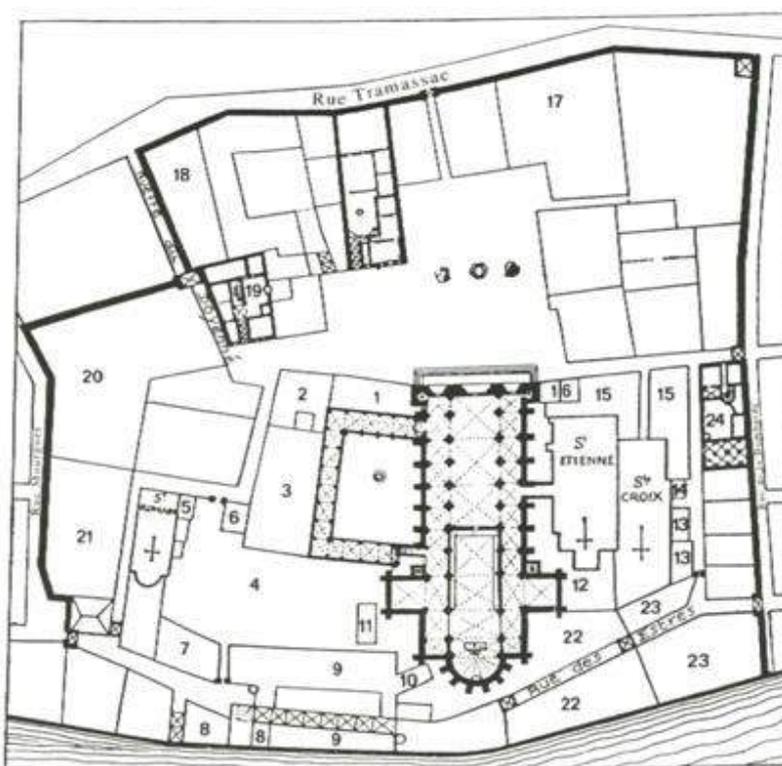


Figure 52 : Le quartier canonial Saint-Jean<sup>2</sup>



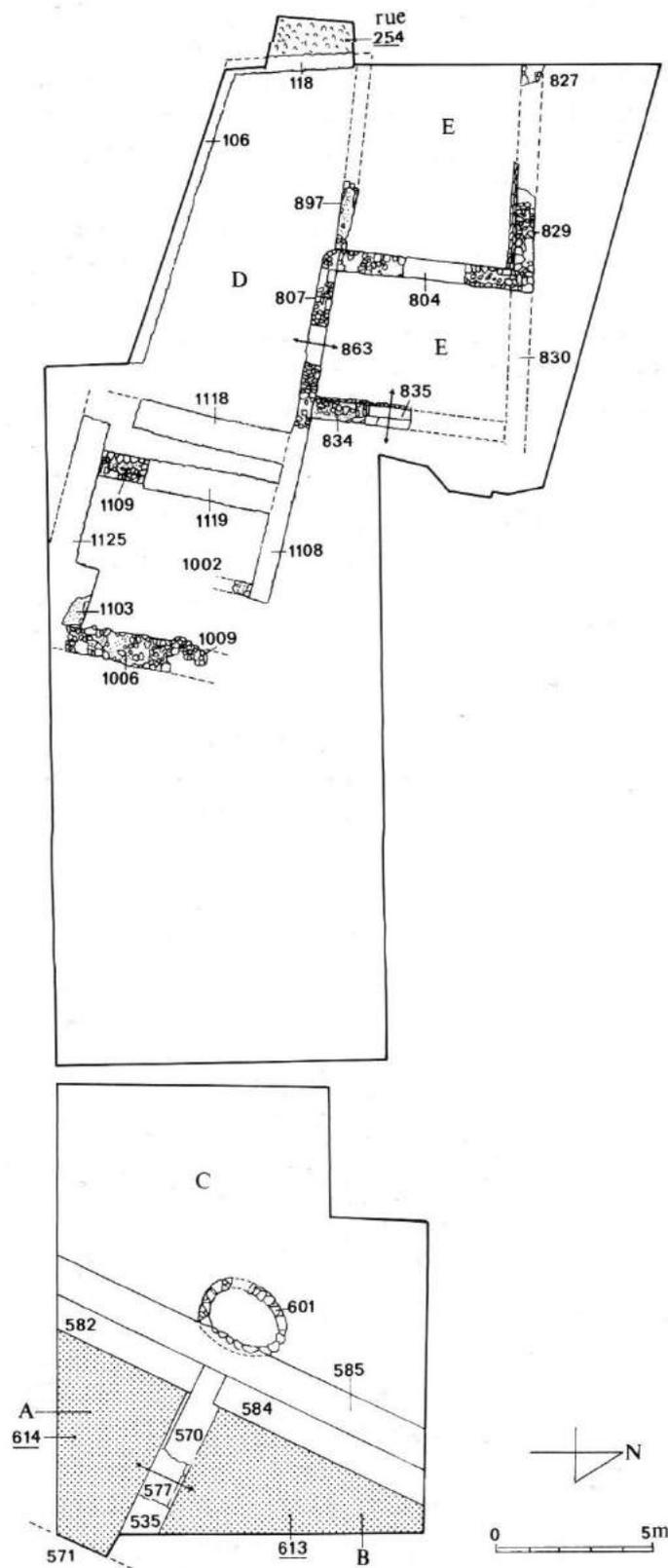
9 - Tracé du mur d'enceinte du chapitre de Saint-Jean restitué par A. Sachet (Sachet 1914)

1. Manécanterie - 2. Maison des clergeons - 3. Auditoire de la justice du comté - 4. Cour de l'Archevêché - 5 et 6. Dépendances de l'Archevêché - 7. Auditoire de la justice de l'Archevêché - 8. Prisons de l'Archevêché - 9. Palais de l'Archevêché - 10. Chapelle de l'Archevêché - 11. Officialité - 12. Place de la fonderie des cloches - 13. Prébendes de Semur - 14. Manillerie de Sainte-Croix - 15. Custoderies de Sainte-Croix - 16. Loges des ouvriers - 17. Hôtel de la Précenterie - 18. Hôtel d'Albon - 19. Maison canoniale - 20. Hôtel du Doyenné - 21. Hôtel de l'Archidiaconné - 22. Hôtel de la grande Sacristie - 23. Hôtel de la grande Custoderie - 24. Hôtel de la Chamarerie.

<sup>1</sup> C. ARLAUD, J. BURNOUF, J.-P. BRAVARD, *Lyon Saint-Jean*, op. cit. p. 11.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 25.

Figure 53 : Vestiges de l'îlot Tramassac (fin du XV<sup>ème</sup> – début du XVI<sup>ème</sup> siècle)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> *Ibid.* p. 58.

Figure 54 : Le jardin de l'hôtel du Doyenné sur le plan scénographique de Lyon en 1550 (Extrait de la Planche 7/25)

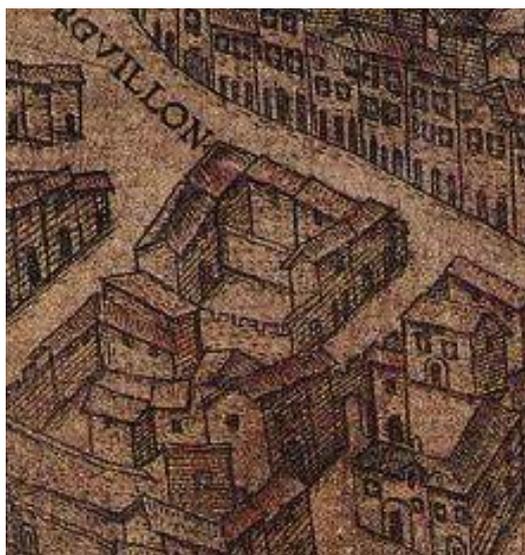
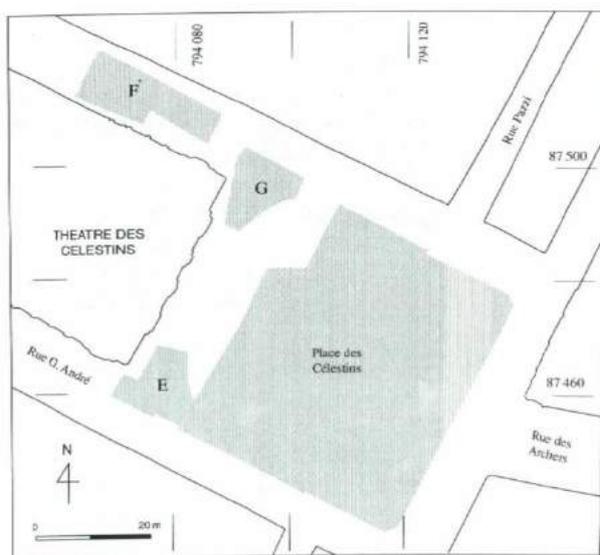
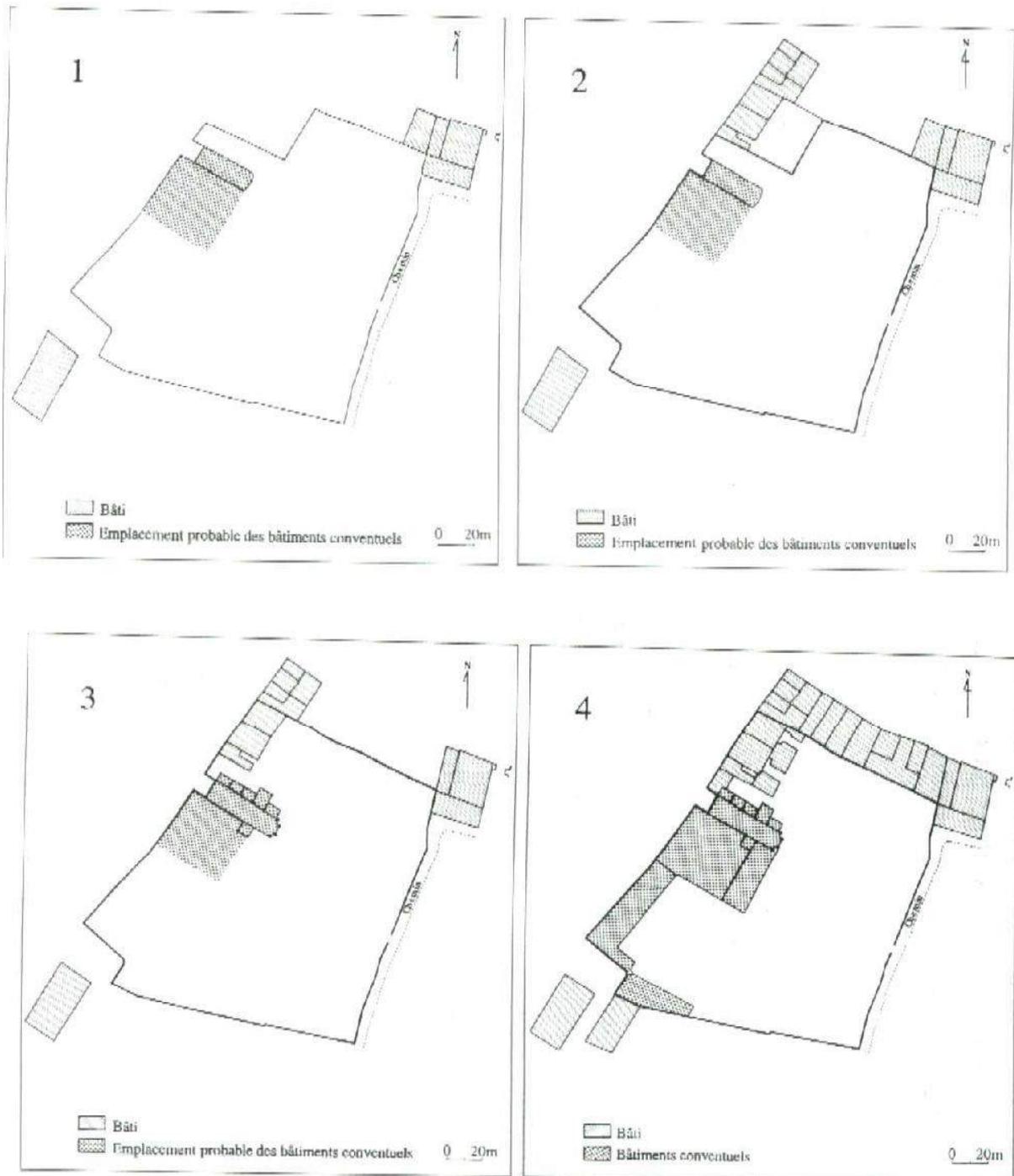


Figure 55 : Localisation du chantier archéologique de la place des Célestins et vue du théâtre (Cl. J.-Cl. Chuzeville, LPA)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> C. ARLAUD, *Lyon, les dessous de la presqu'île*, op. cit. p. 40.

Figure 56 : Evolution chronologique de l'occupation du site d'après les archives<sup>1</sup>



<sup>1</sup> *Ibid.* p. 200.

Figure 57: Revenus et dépenses en argent de la vigne et courtil de la maison de Savoie (en viennois de Lyon)<sup>1</sup>

Tableau 2: Revenus et dépenses en argent de la vigne et courtil (en viennois de Lyon)

Comptes	Recettes	Dépenses	Solde*
Compte n° 1: du 1/02/1320 au 28/02/1322	144 l. 7 s. 4 d. (dont 28 l. de <i>forisseca</i> )	100 l. 14 s. 8 d.	+ 43 l. 12 s. 8 d.
Compte n° 2: du 28/02/1322 au 20/09/1323	288 l. 12 s. 8 d. (dont 225 l. de <i>forisseca</i> )	278 l. 68 s. 6 d.	+ 10 l. 6 s. 2 d.
Compte n° 3: du 20/09/1323 au 22/01/1325	89 l. 7 s. (dont 73 l. 6 s. 2 d. de <i>forisseca</i> )	86 l. 6 s. 10 d.	+ 60 s. 10 d.

Comptes	Recettes	Dépenses	Solde*
Compte n° 4: du 22/01/1325 au 10/08/1326	22 l. 7 s. (dont 15 l. de <i>forisseca</i> )	31 l. 15 s. 7 d.	- 9 l. 8 s. 7 d.

\* Le solde positif est reporté en recette dans le compte suivant. Le solde du compte n° 3 mentionne un excédent de vin qui figure lui aussi à l'actif du compte n° 4.

Figure 58 : Le jardin des Célestins (extrait du Plan scénographique, planche 7/25)

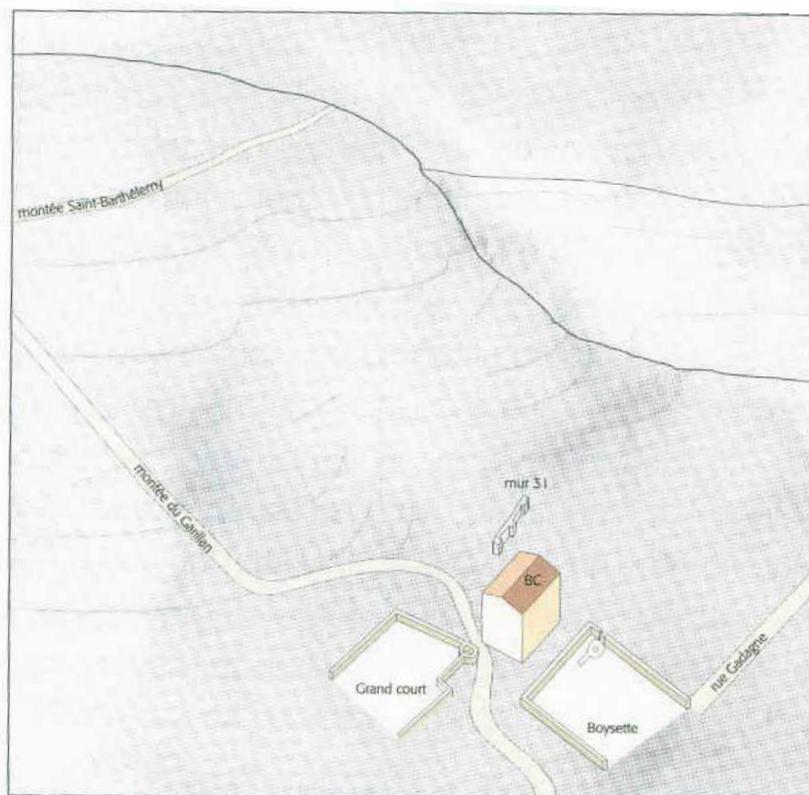


<sup>1</sup> J.-L. GAULIN, « La vigne et courtil d'A médée V à Lyon », *op. cit.* p. 328-329.

Figure 59 : localisation du chantier archéologique du Musée Gadagne<sup>1</sup>



Figure 60 : Reconstitution de l'îlot Gadagne au XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup>



XIV<sup>e</sup> siècle

<sup>1</sup> C. BECKER, I. PARRON, S. SAVAY-GUERRAZ, *Le musée Gadagne*, op. cit. p. 76.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 144.

Figure 61 : Plan d'évolution du parcellaire de l'îlot Gagne au XIV<sup>ème</sup> siècle, d'après les archives<sup>1</sup>

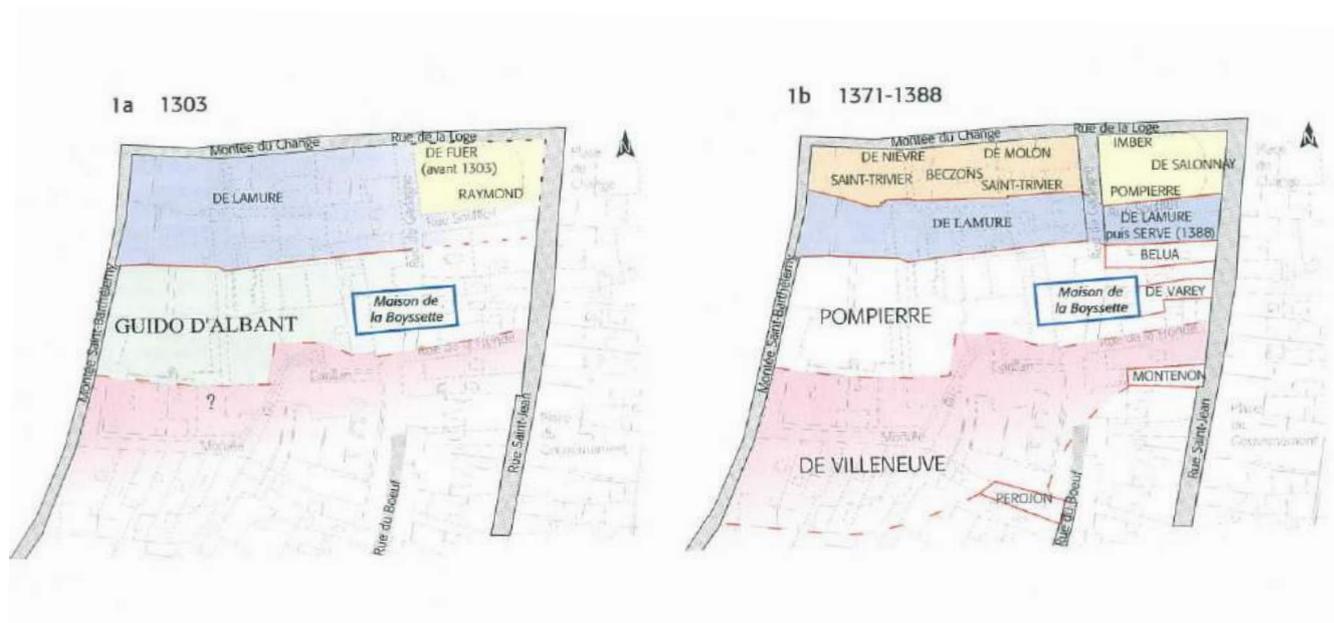
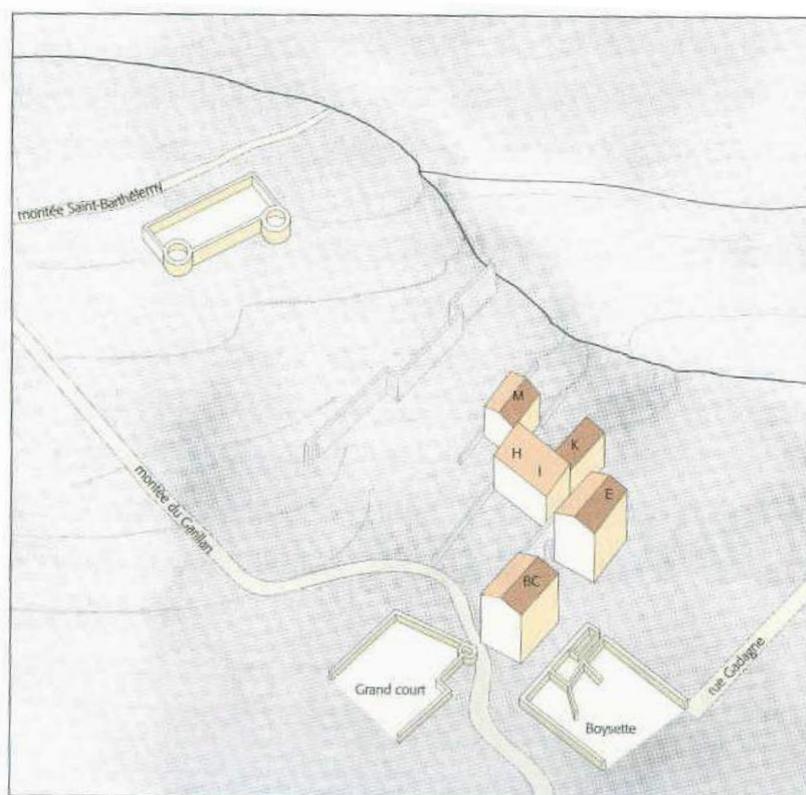


Figure 62 : Reconstitution de l'îlot Gagne au début du XV<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup>



XVe siècle - 1ère moitié

<sup>1</sup> Ibid. p. 147.

<sup>2</sup> Ibid. p. 144.

Figure 63 : Coupe topographique et reconstitution de l'îlot Gadagne du XIV<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>

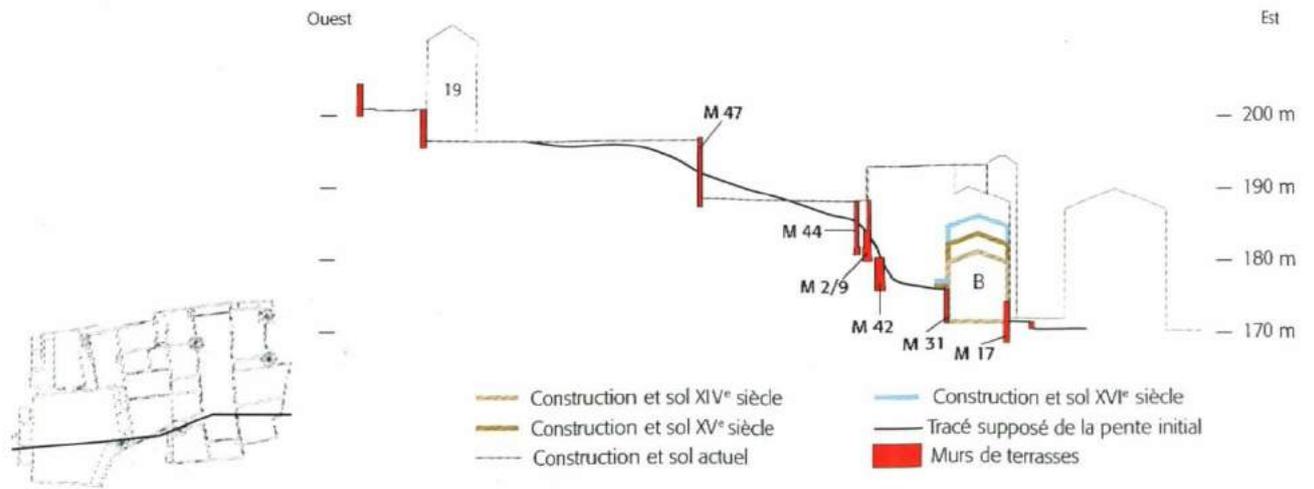
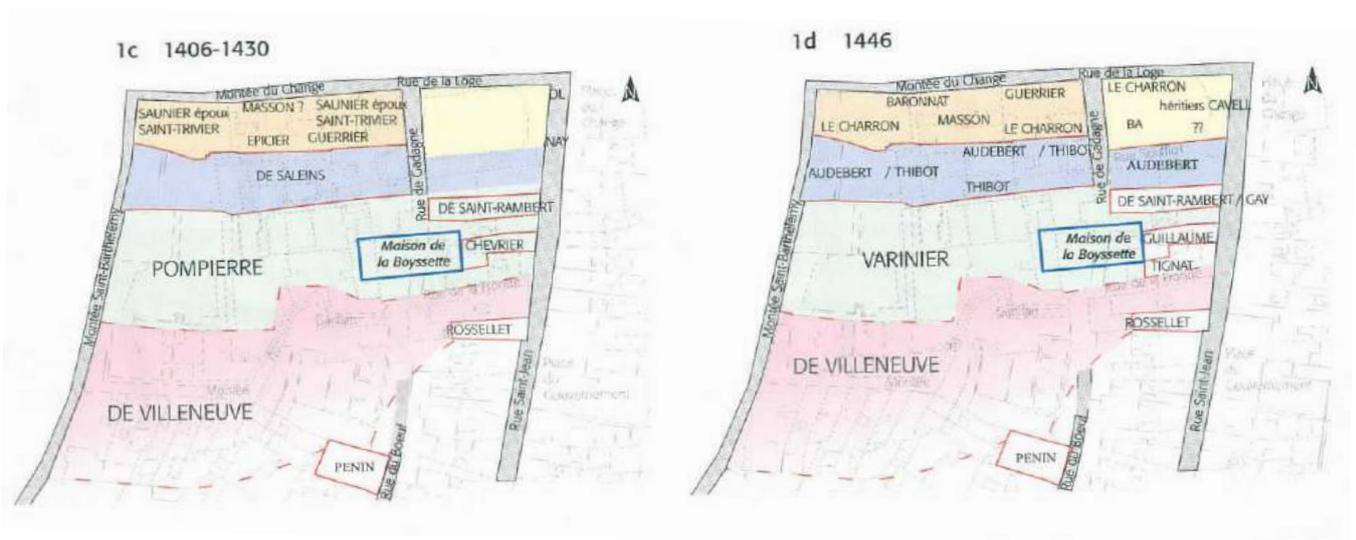


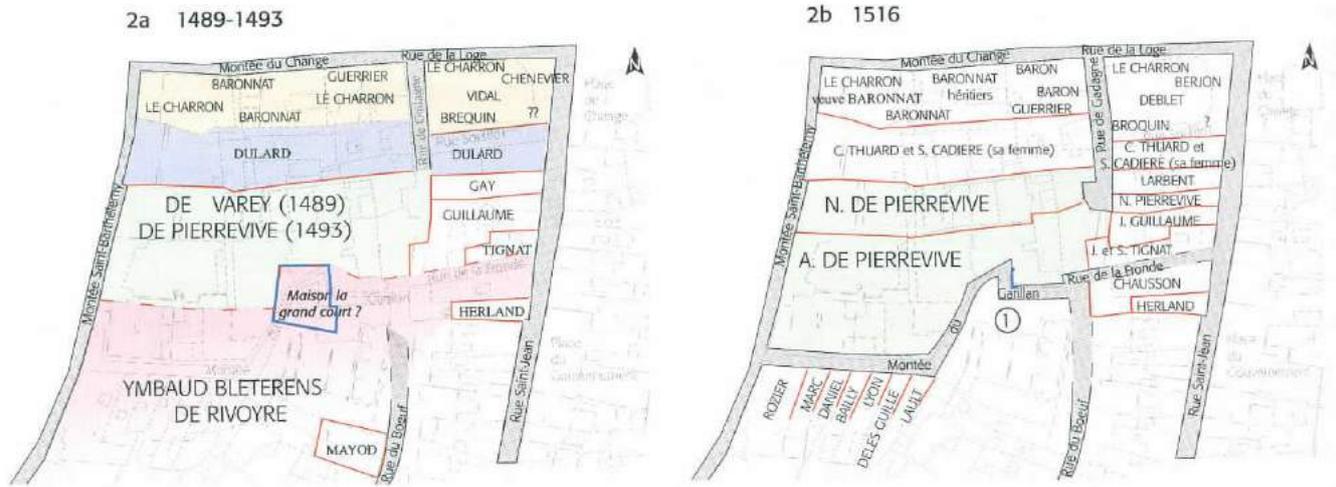
Figure 64 : Plan de l'évolution du parcellaire de l'îlot Gadagne au début du XV<sup>ème</sup> siècle, d'après les archives<sup>2</sup>



<sup>1</sup> Ibid. p. 92.

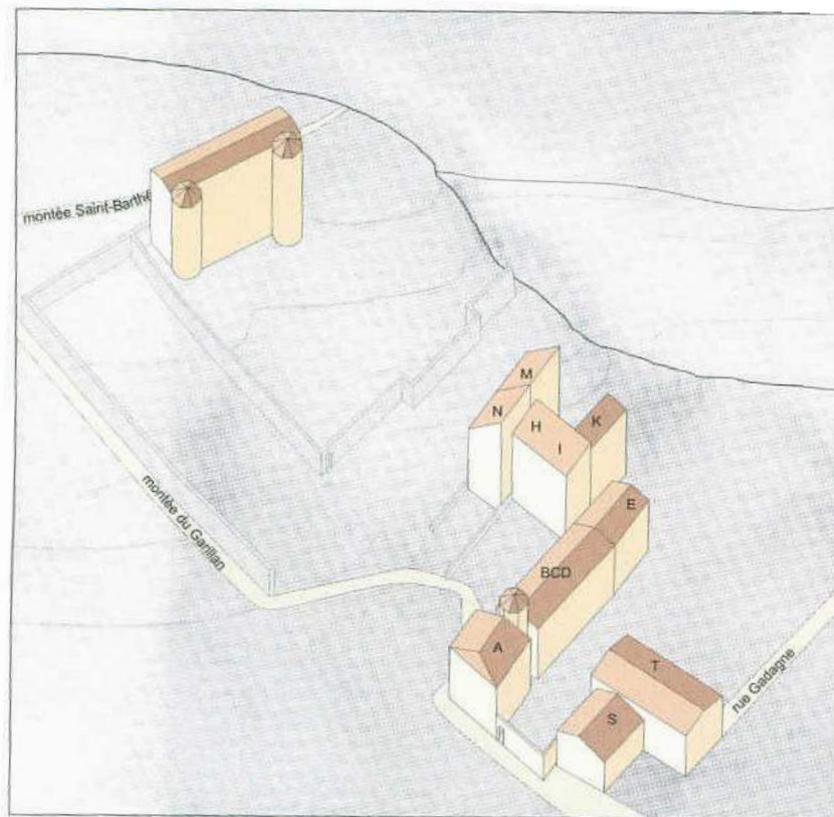
<sup>2</sup> Ibid. p. 147.

Figure 65 : Plan de l'évolution du parcellaire de l'îlot Gadagne à la fin du XV<sup>ème</sup> – début du XVI<sup>ème</sup> siècle, d'après les archives<sup>1</sup>



① À cet emplacement le tènement est morcelé entre 5 propriétaires au moins, mais il n'est pas possible de les situer sur le plan.

Figure 66 : Reconstitution de l'îlot Gadagne au début du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup>

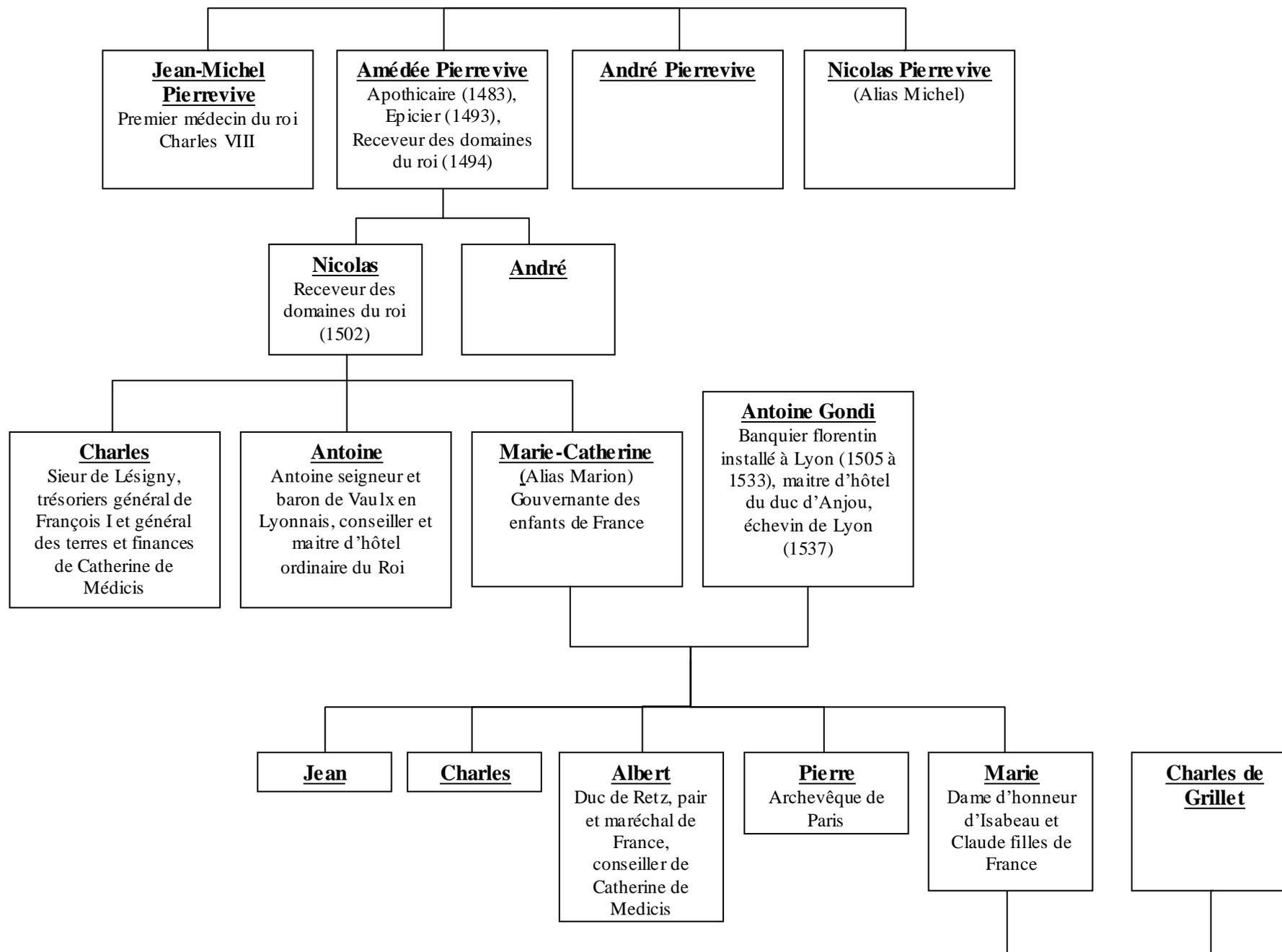


XVI<sup>ème</sup> siècle - 1er quart

<sup>1</sup> Ibid. p. 148.

<sup>2</sup> Ibid. p. 144.

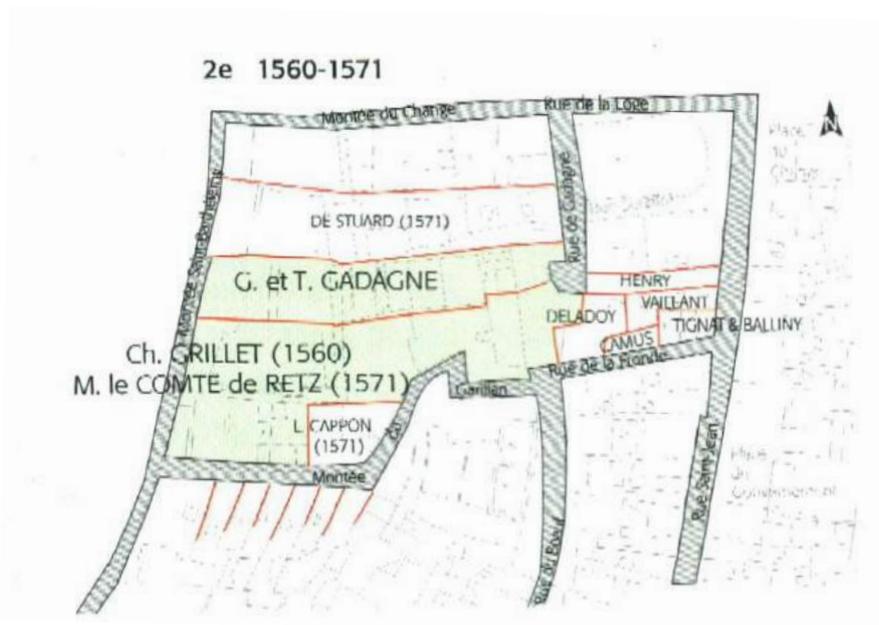
Figure 67 : Arbre généalogique de la famille Pierrevive



Arbre généalogique de la famille Pierrevive, originaire de la cité de Chieri dans le Piemont (Italie)

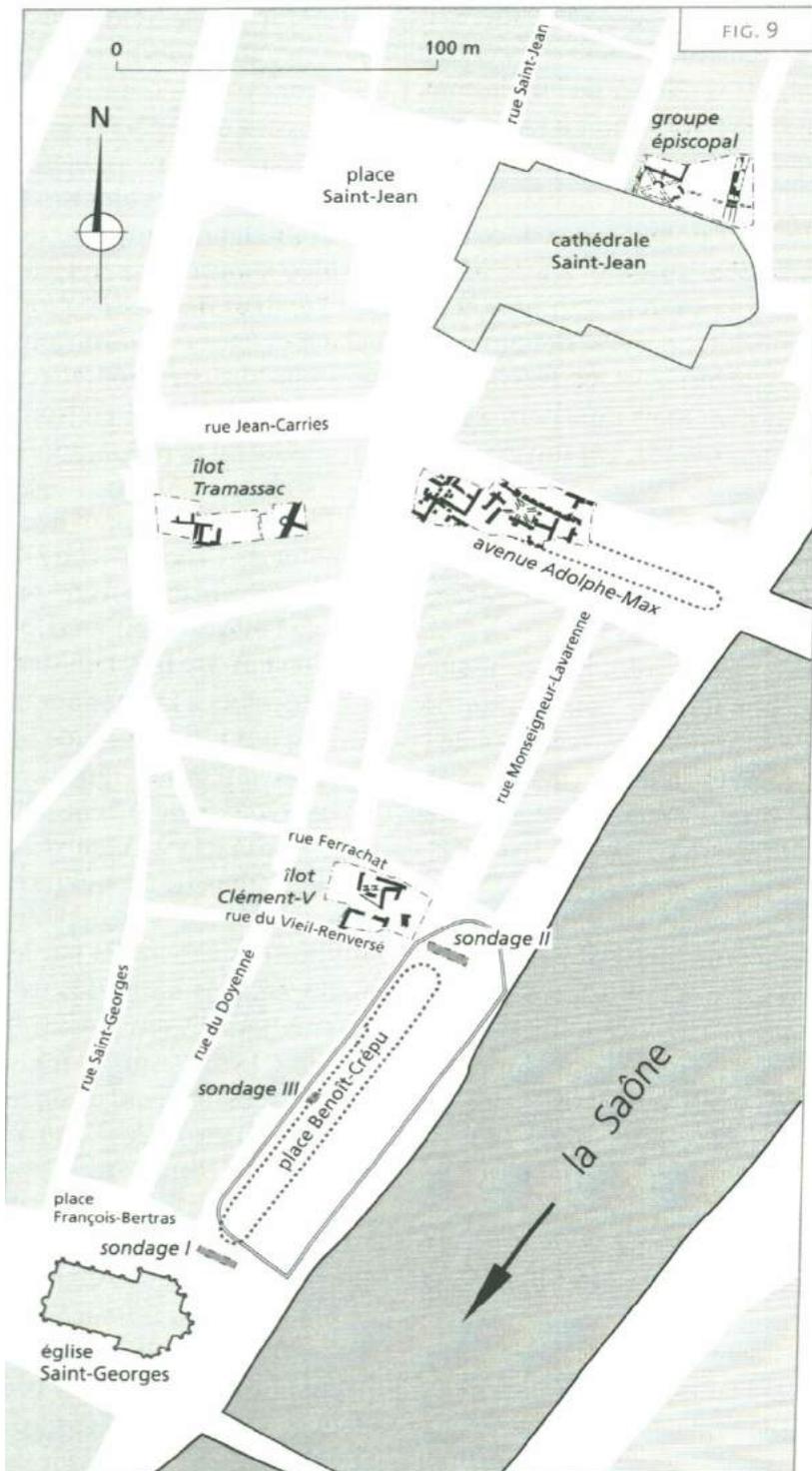


Figure 70 : Plan de l'évolution du parcellaire de l'îlot Gadagne du troisième quart du XVIème siècle, d'après les archives<sup>1</sup>



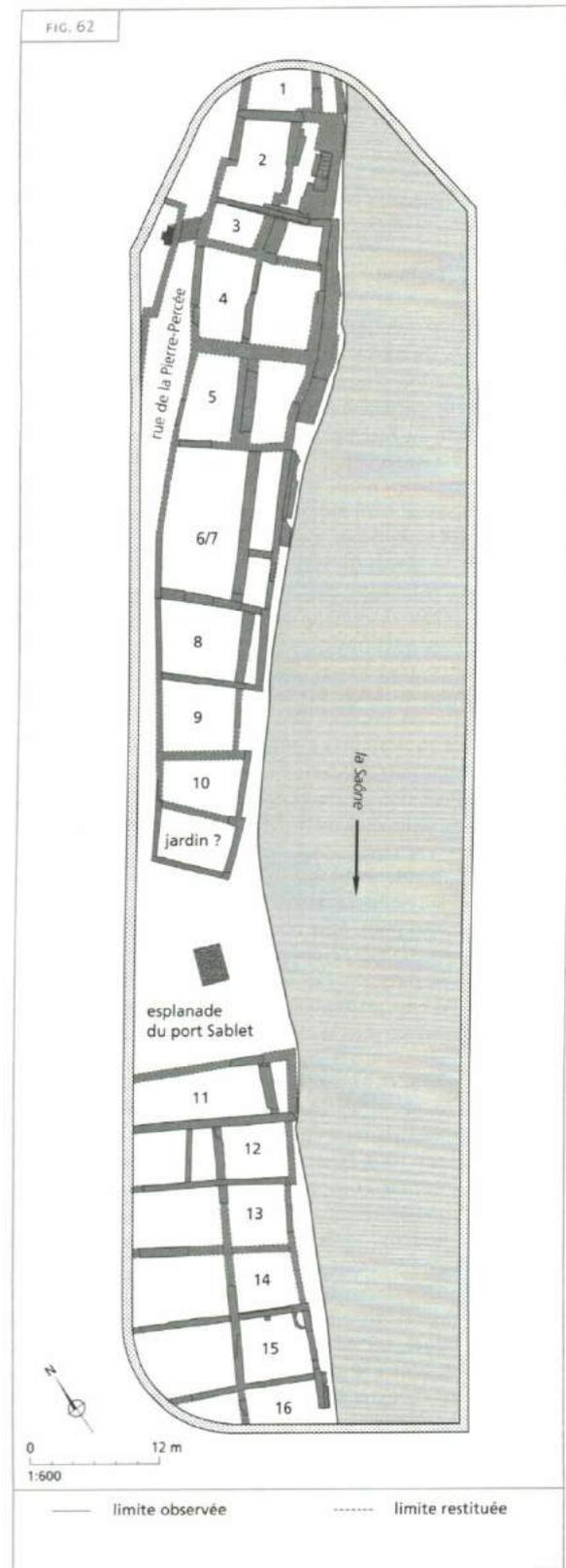
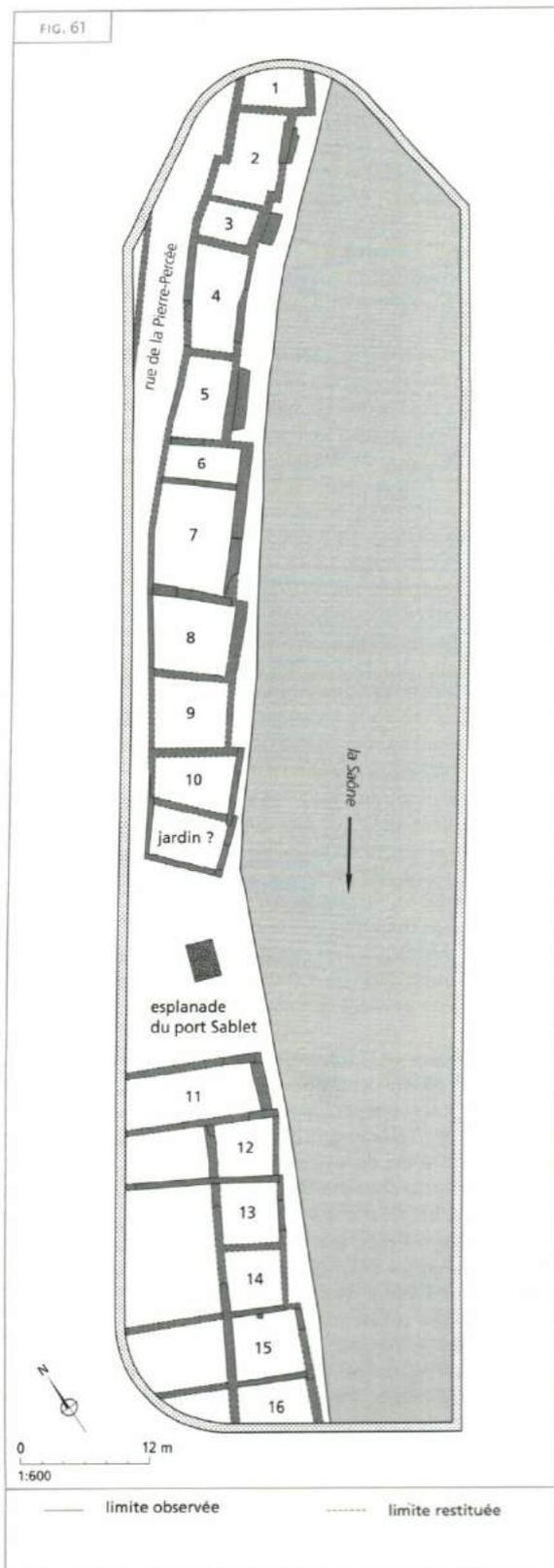
<sup>1</sup> *Ibid.* p. 148.

Figure 71 : Localisation du chantier archéologique de Saint-Georges (W. Widlak, A. Dagand)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> G. AYALA, *Lyon, Saint-Georges*, op. cit. p. 35.

Figure 72 : Plan des vestiges de la seconde moitié du XIII<sup>ème</sup> à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>



<sup>1</sup> *Ibid.* p. 96.

Figure 73 : Plan des maisons 8, 9 et 10 entre le XIII<sup>ème</sup> et le XVI<sup>ème</sup> siècle (W. Widlak, A. Dagand)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> *Ibid.* p. 110.

Figure 74 : Plan de la maison 13 entre le XV<sup>ème</sup> et le XVI<sup>ème</sup> siècle (W. Widlak, A. Dagand)<sup>1</sup>

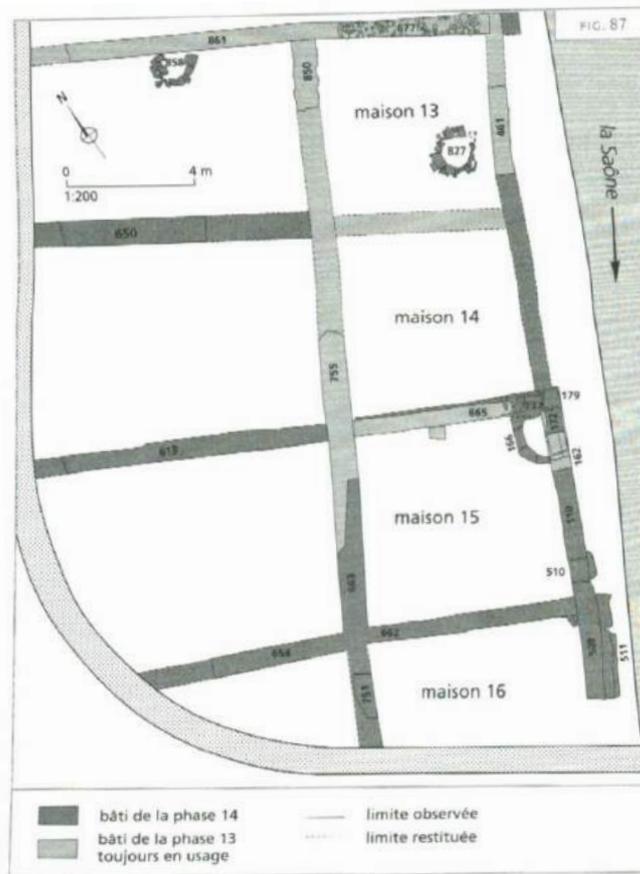


Figure 75 : Le quartier Saint-Georges (plan scénographique, planche 7/25)



<sup>1</sup> *Ibid.* p. 118.

Figure 76 : Concordances des mesures

## Concordances des mesures<sup>1</sup>

- Bichérée, bichérées : 12, 93 ares ou 1 293m<sup>2</sup>
- Journal, journaux : surface labourée par un homme en une journée 4,31 ares ou 431m<sup>2</sup>
- Hominus, homées : 4,5 à 7,5 ares ou 450 à 750m<sup>2</sup>
- Séteur, séteurs : 32 ares ou 3 200m<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Les équivalences des systèmes métriques sont tirées de la thèse de M.-T. Lorcin, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècles, op.cit.*

Figure 77 : Façade végétalisée de la gare de Perrache (mur biofiltrant)<sup>1</sup>



Figure 78 : Toits potagers solidaires à Lyon<sup>2</sup>



<sup>1</sup> <http://www.lyon.fr/page/cadre-de-vie/respirez-/gestion-environnementale.html>

<sup>2</sup> <http://groof.fr/2016/07/11/toits-potagers-solidaires-a-lyon/>

## ***Mots clefs***

Jardins, Moyen Âge, Lyon, jardins urbains, début du XIV<sup>ème</sup> au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, paysage urbain, archéologie des jardins, représentations des jardins au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, plan scénographique de Lyon en 1550, *Livre du Vaillant* de 1388, cartes de répartitions des jardins à Lyon à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, Nommées de 1493, l'Antiquaille, Pierre Sala.

## ***Résumé***

Histoire et Archéologie des jardins, à Lyon à la fin du Moyen Âge, (du début du XIV<sup>ème</sup> au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle), propose d'étudier la place des jardins dans le paysage urbain lyonnais d'un point de vue historique, géographique, sociologique et iconographique. L'archéologie, mêlée à l'histoire et à l'iconographie expose le destin de ces jardins. Successions des propriétaires, changement dans leurs organisations, aménagements, fonctions, utilités, l'existence des ces espaces verts est loin d'être monotone et sont intimement liés aux aléas de la vie de leurs possesseurs.

## ***Keywords***

Gardens, Middle Ages, Lyon, Urban gardens, from the beginning of the fourteenth to the mid-sixteenth century, urban landscape, Archeology of gardens, Representation of the gardens in the middle of the XVI century, scenographic plan of Lyon in 1550, *Livre du Vaillant* in 1388, Maps of the gardens in Lyon at the end of the 14th century, *Nommées* in 1493, l'Antiquaille, Pierre Sala.

## ***Abstract***

History and Archaeology of gardens, in Lyons at the end of the Middle Ages, (from the beginning of the fourteenth to the mid-sixteenth century), we would to study the place of gardens in the urban landscape of Lyons of a point of historical, geographical, sociological and iconographic seeing. The archaeology, blended with history and with iconography displays the destiny of these gardens. Successions of the owners, change in their organisations, developments, functions, utilities, existence of these green areas is far from being monotonous and are intimately linked to the vagaries of the life of their possessors.